

échange le maintien du repos & de la tranquillité. Sont ces derniers sont privés, et pour lesquels ils soupirent bien souvent :  
 « Lorsque la Distinction qu'on a fait des Nobles à ceux qui ne le sont pas, soit purement arbitraire, & qu'il fut presque inutile de faire voir la vanité des prérogatives que ces premiers prétendaient sur les derniers, cependant comme ce préjugé est presque général, et a acquis une espèce de légitimité par son ancienneté, j'ai eni devoir en dire deux mots.

« Cette Distinction ne peut être fondée que sur les Déclarations des Princes qui ont donné le titre de Noble à nos Aïeux, comme des récompenses pour les services rendus à eux ou à l'Etat. Dans ce cas, je conviens qu'il acquiert un Droit en faveur de celui qui l'a reçu. Mais ce Droit ne peut être transmis à ses Descendants, puisque les actions d'autrui ne peuvent être imputées, à moins qu'eux mêmes ne le soutiennent par les mêmes services. Enfin il s'acquiert non par lui même et simplement parce qu'on le porte. Mais il est seulement une marque et un témoignage des services rendus par nos Aïeux, et un engagement à les imiter.

« Il me reste à voir quelle a été l'intention du Créateur sur les conditions des Hommes, et comment il s'en est expliqué.  
 Ses Déclarations bien loin d'établir quelque différence, ont eux établisent au contraire d'une manière expresse et sans équivoque une parfaite égalité. Tous les Livres Saints nous apprenent que tout le Genre humain n'a qu'une même origine, qu'il est fait sur le même plan, que tous les Hommes sont une même chair, que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes; Enfin que tous les Hommes sont Frères et ne composent qu'une même Famille.

« J'ajouterai que Dieu leur a marqué à tous la même fin, et la même destination d'un état à venir: qu'ils seront tous appelés en jugement, et jugés non sur leurs convenances, sur leur force d'esprit, le rang qu'ils auront tenu dans le Monde; mais suivant ce que chacun aura fait soit bien, soit mal, sans exception. Ce Peuple même, je veux dire les Juifs, que Dieu sembloit avoir distingué de tous les autres, par tant de privilèges, qui le vantaient d'être les enfans d'Abraham, et pour ainsi dire, la Noblesse des Nations, ce Peuple, dis-je, sera mis au rang des Gentils qu'ils méprisoient & jugés comme eux.

« Puis donc que la Nature établit cette égalité entre les Hommes, que les Relations qui sont entr'eux la supposent, et que

Dieu

Dieu la confirme par ses Déclarations, nous devons dans quelque état & condition élevée que nous soions, regarder tous les Hommes comme nos égaux et nos Frères, et c'est le fondement du Droit naturel & de la Morale.

Car si tous les Hommes sont égaux, les Souverains & les Sujets doivent également être soumis aux Loix de la Justice. Ce lui qui est établi pour la faire observer doit la rendre également à tous; et il n'est permis à personne sous quel prétexte que ce soit d'usurper sur les Biens & sur la Liberté d'un autre.

Si tous les Hommes sont égaux, je ne dois mépriser aucun Homme, pour cela seul qu'il est privé de quelques avantages; ni pour le défaut de Génie, ni pour la bêtise de son Etat, ni pour sa misère: puisque toutes ces choses ne mettent point de différence essentielle entre lui et moi; mais je dois au contraire adoucir le malheur de sa situation par mon affabilité, et par des manières qui rapprochent la condition de la mienne.

Enfin si tous les Hommes sont égaux, il n'est pas juste qu'un autre souffre, et soit privé du nécessaire, à moins qu'il n'y ait de sa faute, tandis que je jouis de toutes les douceurs de la vie, et que je me donne par mes réverus, non seulement le commode, mais le superflu. Si même les Loix humaines ne m'y contraignent pas, du moins l'équité naturelle doit m'en gager à lui faire part de mes Biens, à destiner une partie de mon superflu pour lui procurer le nécessaire, et mettre par là quelque égalité entre son sort et le mien.

« Je finirai par une réflexion qui naît de tout ce que j'ai dit ci devant. C'est que plus un Homme est bien-faisant et généreux, et plus il s'acquiert de Droit sur les autres Hommes, et leur devient Supérieur. Car pourqu'on les personnes fières repugnent elles à reconnaître un bienfait, si non par ce que c'est reconnaître en même tems la Supériorité du Bien-faiteur. Les Bienfaits sont donc le seul moyen de nous tirer du pair des autres Hommes, de rendre notre ambition légitime, et de nous élever à la véritable grandeur. #

« Monsieur le Baucier Seigneux a trouvé que la matière Sentimens de Mr la Baucier Seigneux.

estoit importante; parce que le principe de l'égalité a de grandes influences sur les Vertus et les Vices, la douceur, la complaisance, la fuite de l'orgueil & de l'avarice. Cette maxime que tous les Hommes sont égaux est flatteuse pour tous les Hommes, et est la source de notre bonheur.

Baugier

Pourquoi donc les Hommes aiment-ils à rejeter cette égalité? C'est qu'ils donnent un haut prix à ce qu'ils possèdent, ils considèrent avec satisfaction, et par là même ils estiment très fort leurs Talens, leur Esprit, leur pénétration, leur capacité, leur force, leur beauté même et ce qui est plus extraordinaire leur naissance, & leurs richesses, - tandis qu'ils ne font aucune attention à ces mêmes Qualités et à ces mêmes avantages lorsqu'ils se trouvent dans les autres.

On ne peut puiser des principes pour établir cette égalité que dans la Philosophie ou dans la Religion. Les Philosophes avoient déjà senti cette vérité comme on le voit dans leurs écrits; mais les preuves que la Révélation y a ajoutées sont d'une évidence & d'une force bien supérieure. Monsieur De Cheseaux les a mis les uns et les autres dans un grand jour.

Ce qui rompt cette égalité, est ou vrai ou trompeur. Les Talens de l'Esprit sont une des choses qui donnent de la Supériorité à quelques personnes au dessus des autres, ou au moins qui leur servent de prétexte pour s'élever au dessus de leurs semblables. Il faut avouer qu'il y a beaucoup de disparité parmi les Hommes par rapport aux Talens de l'Esprit, les uns étant doués d'un grand nombre de ces Talens, ou en possédant un ou davantage dans un degré éminent. Mais on ne peut les envisager que sous deux faces grandes. L'une c'est qu'ils sont un présent du Créateur, et l'autre c'est le bon usage qu'on en fait. Mais parloqu'ils sont un présent du Créateur, cela donne-t-il droit à celui qui les a reçus de mépriser celui qui en est privé? Serait-ce donc là le but de Dieu? Pourroit-on penser que Dieu qui est infiniment sage, neut donné ces dons aux Hommes que pour satisfaire leur ambition & leur orgueil? Non sans doute. Mais s'il a répandu ses Dons différemment, il ne l'a fait, que parce que le bien commun des Hommes le demandoit ainsi. Le plus ou le moins de dons reçus ne donne donc aucun Droit à l'un par dessus l'autre, & doit encore moins les porter à mépriser ceux à qui Dieu en a distribué une plus petite portion.

Je remarquerai à cette occasion, que quand on parle de l'égalité des Hommes, on n'entend pas qu'ils soient tous au même niveau, mais on demande que chacun sente la véritable valeur de ce qu'il possède, et qu'il s'applique à en faire un bon usage; et on suppose de plus un Droit égal entre tous les Hommes à user des choses qui sont nécessaires à leur conservation.

Un homme donc qui aura cette idée de l'égalité, bien loin de s'é-

not.

s'enorgueillir de ses Talens & humiliera dans le sentiment du peu d'usage qu'il en a fait.

La Noblesse est encore un sujet d'inégalité parmi les Hommes, mais c'est une inégalité fautive. L'autorité, en les Charges, donnent une inégalité peu considérable, mais indépendante, nécessaire, c'est une supériorité de convention, & à tems, qui n'est, au surplus, que dans certains cas. Celui qui en est revêtu doit donc travailler à remplir les Devoirs qui lui sont imposés, sans que tous les avantages tombent. Les Richesses en core ne procurent pas une véritable élévation, elles sont un avantage pour celui qui les possède, mais un avantage peu solide, qui peut facilement lui être enlevé.

La vraie inégalité, ce qui élève réellement un Homme au dessus de ses semblables; ce sont les Bienfaits, c'est le bon usage de ses Talens, c'est la seule qui durera après la mort dans la vie à venir.

Il y a deux écueils à éviter sur cette matière, l'un qui peut renverser la subordination si nécessaire au bonheur de la Société, l'autre de relever trop cette subordination. Les Princes donnent dans le premier; et ceux qui doivent obéir dans l'autre.

L'égalité, c'est le Droit égal qu'ont tous les Hommes sur les biens de la vie. Les Hommes peuvent renoncer à cette égalité, ou d'une manière expresse ou tacite. Le Domestique p. e. se dévoue de sa liberté par un consentement expresse; il en est de même d'un Homme qui achète une Bourgeoisie, qui se fait naturaliser dans un Pais. Les Descendants de cet Homme, les Sujets d'un Etat, y renoncent d'une manière tacite. Par rapport aux premiers, il n'y a point de difficulté, leurs engagements sont clairs, précis, de même que les avantages en vue desquels ils ont pris ces engagements. Par rapport aux seconds, c. à d. à ceux qui sont nés de ce bourgeois, ou de cette personne qui s'est soumise volontairement à un Prince quel qu'il soit, il n'en est pas de même. Chacun pour l'ordinaire prétend avoir moins promis, soit le Prince, soit le Sujet. Mais pour découvrir qui est celui qui pousse ses Droits trop loin, il n'y a qu'à examiner de quel côté il y a le plus d'avantages; car dans tout Traité il faut qu'il y ait toujours des avantages réciproques & équivalens. Par tout où cette réciprocité ne se trouve pas, ou il n'y a pas une compensation d'avantages & de peines, l'autorité est tyrannique et injuste.

On ne doit pas supposer qu'on ait renoncé à ce à quoi on ne peut pas renoncer, p. e. les Droits de la Vérité, la liberté de Conscience; ainsi un Prince ne doit pas chercher à gêner ses Sujets là dessus.

Sentiment de M. le  
Conseiller Desl'Ger-  
main.

Quand on parle d'égalité, il faut prendre garde de ne rien outrer. L'égalité parfaite & absolue a fait les Quakers. Il y a une Supériorité légitime qui est absolument nécessaire pour le bonheur du Genre humain; elle n'est point opposée à l'égalité, au contraire elle sert à la maintenir. de même que l'idée de l'égalité des hommes empêche ceux qui ont quelque Supériorité, de s'en abuser, de la porter trop loin, et leur apprend à en faire un légitime usage.

Il y a une Supériorité de corps, il y en a aussi d'esprit, de Talens, et enfin une qui naît du bon usage qu'on fait de ses Talens. Les trois premières n'ont aucun solide fondement. On ne peut & on ne doit pas s'élever au dessus des autres par la raison que nous possédons quelques Qualités dont ils sont privés, d'autant que nous n'avons point contribué à nous procurer ces Qualités, et qu'il n'y a point de leur faute, s'ils en sont privés. D'ailleurs les Qualités qui distinguent une personne, sont presque toujours accompagnées de quelque autre défaut; et si l'on veut bien examiner la valeur de chaque Individu, tel qui nous paraît méprisable, nous paraitroit dans le détail, & lorsque nous le connoîtrions à fond, très digne de notre estime, et peut être ne céderoit-il en rien à celui dont les Qualités nous ont frappés d'abord. Enfin il y a une Supériorité établie par convention, et qui vient de Dieu: telle est celle des Magistrats, des Pasteurs &c. Elle est établie par convention les Peuples s'étant choisis eux mêmes des Magistrats, & des Pasteurs; elle est aussi établie de Dieu, parce que c'est Dieu qui a formé les hommes d'une telle façon qu'ils ont eu besoin de se choisir des personnes pour les gouverner, et enfin Dieu l'a confirmée dans sa Parole.

Le véritable & même le seul moyen que chacun ait de se tirer de l'égalité, c'est de faire un bon usage de ses Talens, c'est de faire du bien, c'est là ce qui donne une Supériorité que tout le monde reconnoît avec plaisir; & que Dieu approuve, et qu'il soutient, dans l'éternité, en accordant un plus grand degré de gloire à ceux qui se seront élevés au dessus de leurs égaux par ces deux voies.

On peut envisager les hommes sous trois faus: ou dans l'état naturel; ou, par rapport à ce qu'ils ont acquis; ou enfin, par rapport aux diverses Dispensations de la Providence.

Dans le premier cas, ils sont tous égaux: ils ont à la vérité

quelques Talens les uns plus que les autres; mais ceux qui ont cet avantage ont aussi à proportion plus de Devoirs à remplir. Il en est de eux comme d'un Marchand dont les dépenses & les Dettes augmentent à proportion de l'argent qu'il a en Caisse. Mais si cette Supériorité de Talens n'élève pas un Homme au dessus de ses égaux, elle ne laisse pas d'être avantageuse, parce qu'elle met en état ceux qui en sont doués d'acquies un plus grand degré de bonheur. Mais ce bonheur là même tout relevé qu'il soit est compensé dans les autres, par la satisfaction que chacun goûte dans son état particulier; par le plaisir de chacun dans le bonheur qui lui est propre; chacun étant content.

Si on considère les hommes comme ayant acquis quelques avantages dont les autres sont privés, cet état est accompagné de soins, soit qu'ils regardent le corps, ou l'esprit, ou la vie à venir; ils engagent enor à divers devoirs les uns envers les autres. Cela compense l'inégalité que ces Talens acquis mettent d'abord entre les Hommes.

Envisage-t-on les hommes par rapport aux diverses Dispensations de la Providence; comme par exemple, d'être placé dans un bon, ou dans un mauvais Pays & d'autres de cette nature? Cela est compensé, parce que chacun a un instinct qui lui fait aimer son Pays, plus que tous les autres. Il en est de même des particuliers, dans leurs différentes conditions, telles que la pauvreté & l'abondance, l'état de Maître & de serviteur, de Prince & de Sujet &c. On peut en dire enor de même de ceux qui sont dans l'affliction; elle met en état ceux qui s'y trouvent de faire plusieurs réflexions importantes & consolantes, qui échappent à ceux qui sont en santé, ou qui jouissent de la prospérité. L'utilité de ces réflexions compense donc enor l'inégalité qu'il y a entre l'affliction et la joie, ou la prospérité. D'ailleurs on ne peut s'empêcher de reconnoître, que Dieu proportionne toujours ses secours aux divers besoins.

L'Égalité est donc proportionnelle.

Dans la vie à venir, quoiqu'il y ait divers degrés de Gloire, chacun cependant sera parfaitement content de son sort. Il y aura donc enor alors une égalité entre les hommes.

De tout cela on peut conclure que l'égalité est la proportion qu'il y a entre le grand nombre de Talens & de Devoirs

Sentiment de M<sup>le</sup>  
Professeur D'Apples.

de biens & de maux, entre le degré de gloire, de félicité, et le degré de honte, d'ignominie & de malheur.

La maxime de faire à autrui tout ce que nous voudrions qu'il fit pour nous, dépend de l'égalité établie.

L'on se fait sur cette matière deux préjugés. L'un que l'égalité ne sauroit subsister avec l'établissement des Princes, des Magistrats, &c. Si les hommes eussent toujours vécu dans l'innocence, ils auroient vécu dans une parfaite égalité, et il n'y auroit eu parmi eux personne qui eût dominé sur ses semblables. A cela je réponds que quand même les Hommes n'auroient point péché, il y auroit eu également des Princes pour les gouverner. Telle est la nature des Hommes, qu'ils ne pourroient vivre en Société, s'il n'y avoit quelqu'un qui présidât sur eux et qui fut revêtu d'une autorité suffisante pour maintenir l'ordre.

L'autre préjugé est que ceux qui sont constitués en dignité, les Princes, les Grands du Monde ne croient pas que cette égalité subsiste, et ils se persuadent qu'ils ont été tirés du pair d'avec les autres Hommes par l'autorité dont ils sont revêtus. Il faut avouer qu'ils ont de la Supériorité par dessus les autres Hommes; mais elle ne détruit le que nous entendons ici par l'égalité; L'égalité consistant dans la parfaite conformité de ce qui constitue la nature humaine; et que d'ailleurs les Princes sont obligés à remplir des Devoirs envers les Peuples, comme les Peuples y sont pareillement obligés envers leurs Souverains. Cette conformité de nature et cette réciprocité de Devoirs étant ce que nous nommons égalité, cette égalité n'est point détruite, par la Supériorité de quelques uns & par l'abaissement de quelques autres.

Il y a dans l'homme quelque chose d'essentiel et de commun à tous sans exception, il y a aussi quelque chose d'acquiesce, qui ne se rencontre que dans quelques Individus. L'égalité dans l'essentiel engagera ceux qui ont des différences d'acquiesce à n'abuser pas de leur Supériorité qui n'est qu'acquiesce, qui par conséquent finira & dont ils devront cependant rendre compte.

## XVII Assemblée.

Du 16<sup>o</sup> Mars 1743. Présens Messieurs DeBochat Lieutenant Baillival, Seigneur Bouguemaître, Polier Recteur, Seigneurs

Seigneur Bouquier, Seigneur Appeur, D'Apples, Professeur, Des Choseaux Conseiller, Baron DeCaupada, DuLignon, DeCheseaux &c.

Messieurs. Je ne ferai pas une longue Analyse de tout ce que vous m'avez proposé sur l'égalité naturelle des Hommes, je me contenterai de vous rapporter quelques unes de vos réflexions sur cette matière.

Vous avez montré clairement, Monsieur, que les Hommes sont égaux dans leur naissance, dans le besoin qu'ils ont tous d'être élevés pour s'entretenir, & dans l'apujettissement aux maladies & à la mort.

Ils sont aussi égaux par rapport à l'esprit; ils naissent tous sans connoissances, et ils n'en acquièrent que par le travail & l'expérience; ils ont tous les mêmes inclinations & les mêmes passions. Cela étant tous les Hommes ont un Droit égal sur tous les biens de la vie, chacun pouvant en prendre autant qu'il en a besoin; mais aussi ne devant pas s'en approprier plus qu'il ne lui en faut, ni en priver les autres.

S'il y a aujourd'hui des Distinctions entre les Hommes, elles ont été établies par les Hommes eux mêmes, et elles sont fondées sur ce principe, ou que ils ont reçu quelque bien fait, ou qu'ils estiment de recevoir de ceux qu'ils estiment au dessus d'eux; ce qui les engage à la reconnaissance & à la soumission.

Un Prince donc n'est en Droit d'exiger quelque soumission de ses Sujets, qu'autant qu'il leur fait de bien, en les faisant vivre en paix, et en les mettant à couvert de la violence, en faisant enfin régner l'abondance et le bon ordre parmi eux.

Ainsi il y a une égalité entre le Souverain & le Sujet. La Religion aussi nous apprend que tous les hommes sont égaux, qu'ils ont tous Dieu pour Père, qu'ils lui rendront tous compte de leur conduite, et qu'ils sont tous également appelés à la possession du bonheur céleste.

Enfin vous m'avez convaincu, que s'il y a une Distinction réelle entre les Hommes, c'est celle qui vient du bien qu'on fait aux autres, que plus on est bienfaisant, et plus on s'acquiert de Droit sur les autres Hommes.

Vous m'avez fait comprendre, Monsieur, combien cette maxime est importante, puisque si on reconnoît que tous les Hommes sont égaux, on aura les uns pour les autres de la douceur &c.

m. le Conseiller de  
St. Germain.

de la complaisance, et on évite l'orgueil & l'avarice. Vous Monsieur, dans m'avez appris que les Hommes renoncent à leur égalité naturelle ou d'une manière expresse, ou d'une manière tacite; mais que de quelques manière qu'ils y aient renoncé, on doit supposer qu'ils ne se sont soumis à quelqu'un, que dans l'espérance de jouir de quelques avantages qui puissent les dédommager de la perte de leur Liberté.

m. l'Affeureur  
Seigneur.

Quoique les Hommes soient égaux naturellement, il ne faut pas croire, m'avez vous dit Monsieur, qu'ils puissent vivre dans cette parfaite égalité. Il est nécessaire qu'il y ait entre eux de la subordination, sans quoi ils ne sauroient vivre en Société.

m. le Recteur  
Lien.

Vous m'avez dit Monsieur, qu'on pouvoit envisager les Hommes de trois manières différentes, ou dans l'état naturel, ou par rapport aux lumières, & aux qualités qu'ils ont acquies, ou enfin par rapport aux diverses dispensations de la Providence; dans tous ces cas ils sont parfaitement égaux; parceque ceux qui ont plus de Talens que les autres sont obligés à plus de Devoir; et que par rapport à ceux qui ont reçu plus de biens, de Dieu, qui sont placés dans une situation plus favorable que les autres, ils ne sont cependant pas plus contents de leur sort, que ceux qui en ont moins: qu'ainsi il y a une égalité de bonheur entre eux.

m. le Professeur  
D'Apples.

Vous m'avez prouvé, Monsieur, que les Hommes étoient égaux dans ce qu'ils ont d'essentiel, mais qu'ils diffèrent seulement dans des accessoires; que cette égalité, dans les choses les plus importantes doit engager ceux qui ont des prérogatives dans l'accessoire, à n'en pas abuser, mais à faire servir leurs avantages au bien de ceux qui en sont privés, parceque par là ils feront connaître qu'ils sont dignes de posséder ces avantages qui les distinguent et que par là ils répondront au but pour lequel Dieu les leur a accordés.

Extrait du 21<sup>e</sup> Chapitre  
du Livre de  
l'Institution d'un  
Prince.

Après ce Discours on a lu un Chapitre du Livre qui a pour titre l'Institution d'un Prince &c. Ce Chapitre est le XXI<sup>e</sup> de la Tome depuis la page 318 jusqu'à la 340. Il est divisé en IV Articles. Voici le titre et une courte analyse de chacun.

I. Le Prince ne doit négliger aucune des Qualités extérieures qui peuvent lui attirer l'amour et le respect de ses Sujets. L'Auteur dit qu'il y a des Princes qui ont beaucoup de mérite; mais qui ne se font pas aimer, parce qu'ils ont des dehors qui nuisent & n'attachent personne: qu'il en est d'autres qui avec un mérite

très superficiel gagnent tous les coeurs, parce qu'ils ont des manières gracieuses; qu'il faut donc qu'un Prince qui veut se faire aimer, et rendre cet amour solide & durable, joigne ces deux choses, un fonds excellent & digne d'être approfondi, et des graces extérieures dont tout le monde sente l'impression. Un Prince ne peut pas répandre ses bienfaits sur tous; mais ses manières nobles et caraphantes sont des bienfaits perpétuels dont la source ne tarit jamais, et qui se font sentir à tout le monde; parcequ'il ne faut qu'être homme pour être sensible, mais il faut avoir du mérite, pour pouvoir discerner le mérite, et chacun n'en est pas pourvu.

II. Il doit être parfaitement instruit des bienséances, pour savoir user des avantages qu'il a. Un Prince, dit l'Auteur, ne doit céder à personne son privilège, d'être le premier en politesse, en bonté, en adresse pour s'insinuer dans les Esprits. Il doit avoir dans un heureux naturel que les réflexions ont perfectionné, une fécondité, et une variété inépuisable d'attraits & de graces pour toutes sortes d'hommes, de toute condition & de tout caractère. Il doit savoir les employer, les mêler, les diversifier, à chaque chacun y trouve quelque chose qui lui soit propre; il doit avoir étudié avec tant de succès ce qui convient à tous en général, et ce qui est particulier à chaque genre d'esprits, que tous se sentent émus pour lui. Il ne doit point être occupé de sa figure, cela revoltte; mais il doit marquer dans son air, la bonté, la douceur, la fermeté, et que toute sa conduite annonce sa sincérité: qu'il y ait sur son visage un air aimable égal pour tous; et qu'il réserve des airs caraphans & d'autres marques particulières de distinction pour ceux qui ont de la naissance, des emplois, du mérite, ou qui ont rendu des services: enfin qu'il ait soin de ne donner jamais des marques d'attention et de bonté à des personnes qui en sont indignes.

III. Le Prince doit être accessible, affable, humain avec dignité. Un Prince qui a les Qualités dont on vient de parler, doit être d'un accès facile & se communiquer avec plaisir. Les Qualités sont toutes pour le bonheur des Hommes, ce seroit leur faire tort que de les priver de l'utilité & de l'agrément qui doit leur en revenir. D'ailleurs si un Prince vit dans la retraite de peur d'avilir sa Dignité & son rang, il perdra plusieurs occasions de paroître grand aux yeux des Hommes pour en conserver une seule; & par sa trop grande attention à conserver son rang, il marquera qu'il

en est trop occupé, & qu'il n'en est pas digne, il fera croire qu'il est plein d'orgueil; et comme l'orgueil est une bassesse réelle, et une preuve d'un esprit vulgaire, il diminuera dans l'esprit des hommes l'idée de grandeur qu'il avoit pour but d'augmenter. Germanicus qui fut les Délices de l'Empire Romain joignoit à une grande et à beaucoup de valeur, une civilité & une Politesse qui gagnaient tout le Monde; toutes ses manières respiraient la Grandeur & la Bonté. Mais si le Prince doit être affable, il faut aussi qu'il le soit sans bassesse. Qu'il soit difficile de mesurer si bien ses paroles & ses actions; qu'en se faisant aimer, on augmente le respect; on réussira à trouver ce sage milieu, si on a une pénétration cultivée par la réflexion, une connoissance du coeur de l'homme, & si à tout cela on veut joindre le conseil de quelques personnes habiles dans ces sortes de choses. Le Prince en cherchant à se faire aimer et respecter ne doit pas avoir pour but sa propre gloire, mais d'être utile, de mériter la confiance du Peuple, et de l'engager plus fortement à remplir ses Devoirs.

IV. Le Prince doit être égal & tranquille, ou le paroître toujours. Afin qu'on ne aborde le Prince en tout tems, et que les plus timides même osent lui exposer leurs desirs avec confiance; il faut qu'il ne paroisse jamais sur son visage ni tristesse, ni colère, ni emportement, ni mauvaise humeur: il faut qu'il cache les peines qu'il prend & les déplaisirs dont la vie des Princes n'est pas exemte, et qu'il ne soit attentif qu'à consoler, & à remplir de joie ceux qui viennent à lui. Pour conserver cette égalité, si constante; il faut qu'il se rende maître de tous les Sentimens qui pourroient la troubler; car s'ils dominent dans son coeur, il sera impossible qu'il les reprime entièrement: il doit avoir une patience, et une soumission aux volontés de Dieu, qui surmontent tout; il doit compter ses douleurs à quelque ami fidèle, afin d'avoir plus de facilité à cacher aux autres l'abattement et le trouble dont il est rempli. Enfin il doit reprimer toute colère, et toute impatience; qu'il soit bon, et patient à l'égard de ceux qui le servent, qu'il soit porté à excuser leurs négligences, quand elles se terminent à lui seul; qu'il se croie deshonoré quand il s'est laissé aller à un emportement, qu'il s'en punisse par le repentir; qu'il ne lui échappe jamais des paroles injurieuses, qu'il reprenne en peu de paroles, & qu'il accoutume tout le monde à obéir à un mot dit d'un ton modéré.

L'Auteur dit qu'un Prince doit être affable, parce que cela lui donne occasion d'être utile. Comment l'affabilité du Prince produira-t-elle cet effet? C'est que par là il fera connoître qu'il est doux, plein de bonté, & qu'il prend part aux divers malheurs de ses Peuples. Il est vrai qu'on ne doit pas toujours conclure qu'une personne qui a l'air doux & qui est affable ait le coeur bienfaisant, mais outre que la Souveraine Puissance doit écarter tout soupçon d'affectation & d'artifice, il est impossible qu'un Prince ait continuellement l'extérieur et les manières douces, prévenantes, et les discours obligeans et pleins de bonté, il est impossible, dis-je, qu'il ait tout cela, sans en avoir la source, c'est-à-dire, à moins que le coeur ne soit de la partie, et qu'il ne soit pénétré des Sentimens que ses manières expriment. Un Prince doit enor être affable, parce qu'il y trouve du plaisir, rien n'étant plus propre à donner de la satisfaction à un coeur bien fait, que de procurer du plaisir à d'autres. Il doit leur faire part de ses malheurs par la part qu'il y prend, et de les consoler en leur faisant connoître qu'il est disposé à leur rendre les services dont ils ont besoin.

L'Auteur en prouvant qu'il faut allier l'affabilité & la Majesté desoit indiquer les moyens d'acquiescer cette affabilité. Ce n'est pas une qualité qui s'acquiert tout d'un coup; c'est dans la jeunesse qu'on doit y accoutumer les Princes. L'éducation ordinaire qu'on leur donne n'est pas propre à les y former, on ne leur apprend pas à donner à chacun les marques d'attention qui conviennent; on leur apprend plutôt à avoir une contenance noble, à recevoir avec fierté tout ce qu'on fait pour eux. On devrait au contraire par de sages réflexions et par de bons exemples leur inspirer cette affabilité; les reprendre avec douceur quand ils y manquent, et les faire souvenir qu'étant destinés à gouverner les Peuples, ils ne pourront s'en bien acquitter s'ils indisposent leurs Sujets contre eux et s'ils ne leur permettent de s'approcher d'eux avec liberté; et de leur exposer leurs Desirs, et leurs malheurs.

Il faudrait montrer à un Prince, ce qu'il peut raisonnablement exiger de ses Sujets, alors le Prince verroit clairement dans quel état il doit être, afin que ses Sujets y répondent; c'est sans doute ce que l'Auteur a fait dans quelque endroit de cet ouvrage. L'Auteur dit qu'un Prince qui réfléchit toujours qu'il est Roi, oublie et néglige les devoirs de la Royauté (cela a besoin de

Sentimens de M.  
de Cheseaux le fils.

Sentimens de M.  
de Sèze pour le Prince.

Sentimens de M.  
de Sèze pour D'Apples.

de quelque éclaircissement. Si le Prince en pensant qu'il est Prince ne fait attention qu'aux égards qui lui sont dus, qu'il ne se propose que de les soutenir & de les augmenter, sans doute occupé de cette pensée, il oubliera ses Devoirs. Mais si réfléchissant qu'il est Prince, il ne pense qu'aux Devoirs qu'il a à remplir; qu'il a à rendre compte de sa conduite à Dieu, qui l'a élevé dans le rang qu'il possède, qui ne l'y a placé qu'à fin qu'il fit régner l'ordre, la justice, la paix et la Religion: si se souvenant qu'il a été placé sur le trône par le consentement des Peuples qui n'ont eu dessein de se soumettre à lui qu'à fin qu'il travaillât à les rendre heureux, qu'il veillât à leurs intérêts, qu'il prit part à leurs maux & qu'il eût soin de les soulager; si en réfléchissant qu'il est Roi ou Prince, il se rappelle toutes les idées, certainement cette idée lui remettant ses Devoirs devant les yeux, lui en faisant sentir la nécessité, & les conséquences dont sa négligence ou son exaltitude seront suivies, le portera à remplir fidèlement toutes ses obligations, & l'empêchera de se relâcher jamais.

Sentiment de M. le Bourgeois Seigneur.

L'idée générale de l'Auteur qu'on a lu, c'est la nécessité de se faire aimer; il faut pour cela qu'un Prince acquière les qualités du cœur, qui gagnent l'amour et le respect de ceux qui les voient; car si on ne gagne l'amitié que par un masque de vertu, le masque tombera bientôt, et celui qui le portoit sera méprisé.

Le Prince est toujours Prince, mais il se montre différemment dans les conseils, à la tête des armées, & dans le particulier. Dans ces différentes situations, il doit revêtir des dehors différens; mais un Prince ne doit s'oublier jamais, c.à.d. qu'il ne doit jamais faire de bopepe, ni démentir son rang.

Il doit être affable, ce que Monsieur De Cheseaux a dit là-dessus le prouve évidemment. On peut enor ajouter qu'il doit l'être pour connoître ses Sujets, pour leur donner occasion de se développer, pour démêler leurs Vertus & leurs défauts; ce qu'il ne connoitra point, s'il se montre toujours à eux d'une manière haute. De plus s'il étoit sans affabilité, il se priveroit des douceurs de l'amitié, et des conseils sages qu'on peut lui donner.

Pour les manières d'un Prince, elles doivent être une démonstration de sa Bonté & des sentimens de son cœur. Sans cela elles seroient trompeuses, or il ne convient à personne d'être faux dans ses discours, et dans ses manières, enor moins au Prince; pour

gagner l'amour des Peuples par ses manières, il faut qu'il se dépouille de ce que sa Qualité a de trop relevé, qu'il écarte ce que son rang a de supérieur à l'égalité naturelle des hommes, ce qu'il fera en montrant par ses manières la bonté de son cœur. Il ne doit pas craindre qu'en paroissant ainsi se rabaisser ses Sujets aient une moins grande idée de sa Grandeur; au contraire touchés de sa Bonté, ils le replaceront dans leur esprit sur le trône dont paroit de descendre, et le trouveront beaucoup plus digne de l'occuper.

Les bienséances, ne sont que la convenance de tout ce qu'on fait, et de tout ce qu'on dit; suivant les circonstances ou on est placé; suivant le rapport et la relation qu'on a aux objets & aux personnes. Si un particulier doit observer les bienséances, ce dont personne ne doute, un Prince, y est enor plus obligé; parce que les plus petites fautes qu'il fait sont exposées aux yeux du Public. Sans cette bienséance les meilleures choses perdent leur prix. Les bienséances contribuent à faire joindre l'estime au respect.

Le Prince de Galles aujourd'hui Roi d'Angleterre pendant son séjour à Hanover entretenoit chacun selon son goût. Il parloit Théologie et Morale avec les Ecclésiastiques, Philosophie avec les Philosophes, Politique avec ses Ministres, Science avec les Savans, et il étoit la conversation avec les Dames. Le Duc d'Orléans qui a été Régent de France en faisoit de même; dans les Compagnies il étoit aimable, spirituel, poli; et dans le Cabinet il parloit d'affaires ou de Sciences suivant les personnes avec qui il se rencontroit. Il n'en étoit pas ainsi de Charles II Roi d'Angleterre, il n'aimoit que la bagatelle, et il ne pouvoit soutenir la qualité de Roi un quart d'heure. Mais pour être en état de s'accommoder ainsi au génie et au caractère de chacun il faut acquérir beaucoup de lumières, et cela quand on est jeune.

Comme on joint souvent de belles manières avec un cœur fourbe, on attend à décider le caractère d'un particulier qu'il nous soit connu par quelqu'autre endroit que par le simple extérieur; mais il n'en est pas de même d'un Prince, l'affabilité & l'attention aux bienséances, lui sont extrêmement nécessaires: on en juge bien dans son Prince, par ce qu'on suppose qu'il ne veut pas se gêner, ni tromper ses Sujets.

Les bienséances, il ne doit jamais s'en éloigner, sur tout si elles

Sentiment de M. le Baron DeCaillaud.

Sentiment de M. le Bourgeois Seigneur.

elles ont pour objet des personnes qu'il lui-même constitue, en dignité, ou des étrangers. C'est ce manège aux bien-séances qui a été tiré au Cardinal Mazarin bien des disgrâces. Quand on n'a pas pour soi-même les égards, & qu'on ne soutient pas avec lui les bien-séances que l'usage et la coutume ont autorisées, il regarde cela comme un affront. Il n'en est pas tout à fait de même de l'affabilité, elle est propre à gagner le cœur, mais elle n'est pas due, d'une obligation parfaite, et on ne peut pas se plaindre. quand on en manque pour nous: il n'est pas moins vrai cependant qu'un Prince qui n'est pas affable ne remplit pas ses devoirs envers Dieu, en ce qu'il manque d'une qualité absolument nécessaire pour bien gouverner.

Sentiment de M. le  
Conseiller Decheveaux

Il paraît difficile d'avoir les apparences de l'humanité, et de la douceur, sans en avoir en même temps les Vertus; il faut donc les acquérir, c'est le seul moyen de les manifester toujours. Comme elles ne s'acquiescent pas tout d'un coup, il faut commencer de bonne heure, dans la jeunesse, avant que le cœur ait contracté des habitudes contraires, qui rendroient encore l'acquisition de ces Vertus plus difficile.

Sentiment de M. le  
Recteur Pelier.

Notre Auteur a traité dans des Chapitres précédentes - Questions dont on a parlé, savoir qu'un Prince doit connoître ses Sujets, qu'il doit acquiescent des Qualités, et des Vertus. La question qu'il traite dans le Chapitre que nous venons de lire, n'est que comme un avertissement aux autres. L'Auteur se propose de former un Prince parfait, non pas qu'il y en ait de tel; mais il faut tendre à la perfection, & dans cette vue il n'oublie aucune qualité ni intérieure, ni extérieure. Il ajoute les Qualités extérieures, aux autres dont il a déjà parlé, parce qu'elles sont propres à se faire aimer de tous, & craindre des méchants.

Ce qu'il dit d'un Prince doit s'étendre à tous les Supérieurs, & en général à tous les hommes; douceur, affabilité, bien-séances, chacun doit acquiescent ces Qualités aimables; les Sujets même à l'égard de leurs Supérieurs ont occasion de les employer, & plus ils seront attentifs à les observer, plus aussi-elles leur attireront la bienveillance de ces Supérieurs.

Sentiment de M. le  
Lieutenant Balleval  
De Buchat.

Les Auteurs qui entreprennent de traiter de l'institution d'un Prince, devoient montrer quelles sont les Qualités qu'un Prince doit avoir, et l'obligation ou il est de les acquiescent, sans parler de l'utilité qui peut lui en revenir, parce que cette utilité n'est pas le fondement des Devoirs, elle n'est qu'un encouragement à les pratiquer.

Les obligations d'un Prince peuvent être dequiescent des engagements qu'il a pris avec la Société. S'il n'aquiescent pas les lumières et les Talens nécessaires pour bien gouverner, & si ses actions n'y répondent pas, il est coupable envers Dieu, il se rend coupable envers ses Sujets d'une injustice expresse ou taute. Tout cela se peut démontrer.

Parlons des bien-séances. Ordinairement on ne dit point pour qui on est obligé de les observer. Il faut distinguer les bien-séances arbitraires, d'avec celles qui sont fondées en Droit naturel; savoir la manière de manifester les dispositions ou on est par rapport aux autres hommes, telles que sont la bonté, l'amitié &c. Dans ces manières établies pour manifester ces Sentimens, on ne croira pas que tous les âges: c'est là ce qui s'appelle bien-séance naturelle.

La bien-séance arbitraire, c'est ce qu'il faut observer par rapport aux lieux, aux tems, et aux personnes. Un Prince doit marquer ces dispositions avec plus de soin qu'un Particulier, parce qu'il n'est pas indifférent de quelle manière le Prince envisage la Société; un geste, un silence, tout sera expliqué, et fera prendre une conduite proportionnée.

Par rapport à une personne indépendante du Prince, il doit aussi observer les bien-séances 1<sup>o</sup> parce que cet étranger est homme comme lui: il le doit aussi par rapport à la Société dont il est le Chef, crainte d'indisposer le Prince de qui cet étranger dépend, contre lui & son Peuple. Sur tout cela est à craindre, depuis que ces bien-séances, ou cérémoniels sont passés en Loi, crainte que cela ne soit un sujet de guerre. Henri IV étoit très attentif à observer ces bien-séances, soit naturelles, soit arbitraires, aussi s'étoit-il acquis une estime et une bienveillance universelle.

Cette obligation démontrée on pourra aisément faire voir que cela contribuera à l'agrément du Prince, à son avantage, et faire voir aussi les désavantages de la conduite opposée.

Monsieur le Comte a proposé pour la Société suivante cette Question à traiter, Si l'homme peut être sans passion. C'étoit le tour de Monsieur le Bourguemaître, ou de Monsieur le Baron De Caupade, d'ouvrir la conférence, mais ils se sont excusés tous deux, et Monsieur le Professeur D'Alp. plus qui commence le tour s'en est chargé.



## XVIII Assemblée.

Du 23<sup>e</sup> Mars 1743. Présens Messieurs Delbochat Lieutenant Ballival, Seigneur Bourfiatmaistre, Polier Recteur, De Cheseaux Conseiller, Seigneur Assesseur, D'Apples Professeur, Dulignon, Des<sup>s</sup> Germain Conseiller, De Cheseaux fils.

Discours de Monsieur le Comte.

Messieurs. L'Auteur que vous lutez Samedi dernier se propose de faire voir qu'un Prince ne doit négliger aucune des Qualités qui peuvent lui attirer l'amour & le respect de ses Sujets.

Pour y réussir l'Auteur veut que l'on joigne les Qualités du coeur, un fonds excellent, aux Qualités extérieures que tout le Monde peut voir. L'une de ces Qualités sans les autres ne suffit pas: car l'on n'aime quelqu'un, qu'autant que l'on croit qu'il nous aime, et qu'il est aimable.

Pour s'attirer donc l'amour des Hommes, il faut premièrement les aimer soi-même, et il faut outre cela s'être instruit de nos bonnes dispositions à leur égard. Or on ne peut le leur apprendre que par des Discours obligeans, des manières polies, accompagnées de douceur & de bonté. Si chacun est obligé d'employer ces moyens, un Prince l'est encore beaucoup davantage, parce qu'il ne doit laisser ignorer à personne ses bonnes intentions.

Il faut donc qu'il s'étudie particulièrement à être un modèle de politesse, qu'il soit attentif à ne rien faire, qui puisse faire penser qu'il est rempli de mépris pour ceux qui sont au dessous de lui: il faut aussi qu'il ménage si bien ses manières gracieuses, qu'il distingue toujours les différens ordres de personnes, ceux qui ont du mérite, ceux qui lui ont rendu des services, en telle sorte qu'il paroisse proportionner son attention & ses bonnes manières, suivant que chacun en est digne, et qu'il agit par réflexion & non pas simplement par habitude.

Il faut sur tout que le Prince soit affable et accessible, qu'il ne soit pas tellement enflé de son élévation, qu'il craigne de s'abaisser en écoutant avec bonté ceux qui s'adressent à lui. Plus au contraire il paroitra se rabaisser, plus on le trouvera digne du Poste élevé où il est placé.

M. De Cheseaux le fils.

Vous m'avez appris, Monsieur, la raison pour laquelle le Prince doit être affable, c'est que pour être affable, il faut être

doux, bon, humain, ce qui est l'idée la plus avantageuse qu'un Prince puisse donner de lui à ses Sujets.

Vous Monsieur, vous m'avez fait remarquer qu'un des moyens les plus propres pour acquérir l'affabilité, c'est d'avoir devant ses yeux des personnes qui soient elles mêmes affables, et de se les proposer pour modèle.

Le Prince, m'avez vous dit, Monsieur, doit avoir beaucoup de vertus & de mérite, parce qu'il ne sauroit en être rempli, sans que ceux qui approchent de sa personne le remarquent, même ceux qui ont le moins de vertu eux mêmes; que par là il s'attirera l'estime & l'amitié de tout le Monde.

Vous Monsieur, vous avez établi qu'un Souverain est obligé de gagner l'affection de ses Peuples, pour l'avantage réciproque du Souverain & des Sujets. Que pour y réussir le Prince doit employer des manières douces, polies, et une grande affabilité exempte de bassesse. Que par là il se gagnera des amis particuliers, dont le commerce & les conseils lui procureront bien des avantages & des agrémens; et qu'en général il donnera occasion à ceux qui sont auprès de lui de développer leur capacité, leurs talens & leur caractère; connoissance qu'il est très utile à un Prince d'avoir.

Le portrait que vous m'avez fait, Monsieur, du Prince de Galles & du Duc d'Orléans m'a charmé. Vous m'avez fait comprendre que pour se rendre aussi aimable que ces Princes, il faut acquies beaucoup de lumières quand on est jeune.

Rien ne prévient plus avantageusement les Sujets en faveur de leur Prince, que l'idée qu'ils ont de la bonté de son caractère; on se persuadera toujours qu'un Prince dont les manières sont honnêtes et polies, est bon; parce qu'on ne croira pas aisément qu'il puisse et qu'il veuille toujours se gêner.

Vous m'avez bien fait comprendre, Monsieur, qu'on ne peut manifester des vertus qu'on n'a pas, qu'il faut donc les acquies: et que comme elles ne s'acquièrent pas tout d'un coup, il faut travailler de bonne heure et continuellement à s'y former.

On ne doit regarder, m'avez vous dit Monsieur, ce que l'Auteur établit touchant les manières, et la politesse d'un Prince, que comme un avertissement: l'essentiel, que l'Auteur a expliqué auparavant, c'est de former son coeur à la vertu,

de le remplir de bonté, de douceur, d'humanité; parce que si ces vertus occupent le cœur, elles se manifesteront sûrement dans les discours, et dans toutes les manières.

a M. le Lieutenant  
Ballival De Brichat

Vous m'avez convaincu, Monsieur, que l'obligation ou sont les Princes de remplir tous leurs Devoirs, se tire de la convention qu'ils ont fait avec les Peuples qui se sont soumis à eux, et que dans les Rois ou la Souveraineté est héréditaire, cette convention n'y subit pas moins que dans ceux où elle est élective, parce qu'on n'a accordé aux Princes le privilège de faire passer le trône à leurs enfans, que sous la condition qu'ils n'oublieroient jamais leurs engagements.

Discours de M. le  
Professeur D'Appl  
sur la Question, Si  
l'homme peut être  
sans passion.

Monsieur le Comte, et Messieurs. Je pense que l'homme sans passion est une Chimère; je dis plus, et je vois que c'est un être qui implique: car qui dit Homme, dit un être qui est susceptible de sentimens, et qui éprouve les mouvemens qui en sont les suites et qui a le pouvoir d'agir d'une manière qui y répond.

Pour entrer en matière, et prouver que l'homme ne sauroit être déstitué de toutes passions, ni les détruire radicalement, je ferai une observation qui ne sera pas tout à fait étrangère au sujet, c'est qu'on a prêté un peu gratuitement aux Philosophes Stoïciens de croire que le Sage devoit être exempt de toutes passions, et que sa première et presque unique Vertu étoit l'Apathie, ἀπάθεια, et sur ce système on les a taxés d'un superbe orgueil. Mais on a fait la faute de prendre, dans une notion absolue des termes qui devoient être expliqués dans un sens de comparaison, d'appliquer à tout ce qui constitue la nature & l'essence de la passion, ce qui n'en regarde qu'une partie. On a encoir pris le change sur le <sup>sentiment</sup> compte des Stoïciens, pour n'avoir pas donné à leurs expressions un sens rapportant à la Dispute que ces Philosophes avoient avec les Péripatéticiens, faute contre une règle essentielle de l'interprétation.

Celui se persuadera jamais que le Sage est modéré Epictète, que le vrai Philosophe Marc Antonin, tous deux de la Secte des Stoïciens, aient fait consister leur vertu dans une indifférence parfaite regardant du même oeil le vrai et le faux, et mettant dans le même rang la vertu et le vice, et qu'ils fussent indifférens sur l'un et l'autre, tant dans la spéculation, que dans la pratique, qu'ils ne fussent point portés par des sentimens d'amour, à rechercher, embrasser et défendre la vérité, et la vertu, et par des <sup>sentimens</sup>

sentimens d'aversion à haïr, à fuir, et à attaquer le vice et le faux. La lecture réfléchie de leurs écrits, sur tout dans les originaux, les mettra à couvert de cette imputation. Si l'indifférence sur le sujet de la vérité et de la vertu avoit été le partage de Caton d'Utique et de Brutus son neveu, et que dans ce goût, ils n'eussent point senti ou du moins dissimulé les injustices et les fourberies de César, ils n'auroient pas exposé leurs vies, et auroient joui des plus grands honneurs de la République. Mais tout Stoïciens qu'ils étoient, aimer le vrai et le bien, haïr le faux et le mal, étoient chés eux des passions dont ils se faisoient honneur: regarder les bons & les méchans avec une égale inclination, sans sentir aucun mouvement d'amour ou d'aversion, étoit un vice dont ils étoient très éloignés.

Si les Stoïciens avoient été dans les principes qu'on leur prête, par sentiment d'orgueil et dans la vue de s'élever au dessus des autres, assurément ils se seroient étrangement abusés: car personne n'auroit trouvé autant de grandeur, et de supériorité dans une indolence à l'égard de tous les objets bons et mauvais, dont les uns conduisent à des actions utiles, et les autres entraînent par leur séduction, à des actions nuisibles, (on eût-il même d'abord beaucoup coûté pour y parvenir,) que dans les généreux efforts qu'on doit soutenir et renouveler chaque jour, pour s'opposer à ce qui est mal, et dans cette constante et efficace volonté, qui par un choix libre et éclairé, porte à ce qui est bon. Les derniers auroient mérité, sans doute le nom de Sages & non les premiers.

L'on pourroit peut être avec justice reprocher aux Stoïciens d'avoir jeté dans l'erreur par l'affectation d'un langage différent des autres, quoique dans le fond ils eussent les mêmes principes, et que leur conduite fut la même; de manière que si on vouloit absolument trouver dans les écrits des Stoïciens un Sage sans passions, il le seroit tout au plus de paroles & non d'actions. On y trouveroit un être de nom, chimérique & de fantaisie, et non de réalité, et qui étoit journellement contredit et réduit à néant par l'expérience; puisque les plus consommés dans cette Philosophie n'ont pu être sans passion, et qu'ils n'ont pas dû même se donner leurs propres principes chercher cette Apathie.

Une Savante d'Allemagne Mademoiselle Sidonie Edwige Zaccunemann Philosophe et Poète avoit paru par principes & par sa conduite croire que le Philosophie devoit être sans passion: En effet on

la voioit parfaitement indifférente sur tout ce qui se présentoit, elle paroït également insensible à tous les objets, et ce qui a de coutume de mettre en jeu les passions des hommes blanchissoit contre son phlegme. Plus on cherchoit à l'émouvoir, et moins la voioit-on piquée. Cette insensibilité la fit nommer Stoïque Chrétienne. Il sortit de sa plume un Poëme, qui mérita sans doute encoir plus que les autres l'attention et l'approbation des Savans. Aussi l'Université de Göttingen lui décerna l'honneur de la Couronne poétique.

Comme Achille qui n'étant vulnérable qu'à un seul endroit de son corps y fut blessé; de même notre Stoïcienne sensible à un endroit; l'Université le découvrit, elle y fut attaquée; le faible trahit la force apparente, et les sentimens d'humanité prévalurent sur les sentimens forcés d'une faulste Philosophie: car elle reçut cette distinction avec une sensibilité bien marquée, et on vit se réveiller dans cette Savante les sentimens de l'amour propre, ceux qui naissent d'une réputation établie, les desirs de la gloire et d'une légitime ambition.

Dou je conclus que les principes des Passions se trouvent dans les Hommes, mais qu'un seul ne les a pas toutes, et qu'ils ne se dévelopent pas en tout tems.

Ceci me conduit à ma première preuve directe, que je tire de l'expérience. Le mot de Passion est un terme général qui renferme les mouvemens de l'Âme, les sentimens, tout ce qu'on nomme Penchans, Inclinations, Desirs; bien entendu qu'il n'est pas ici question de ces mouvemens fougueux plus dignes des brutes que des Hommes, et contre lesquels la Nature même se soulève, puisqu'ils ne tendent pas moins à la honte et à la destruction de la Société, qu'à celle des personnes qui en sont possédés. Je mets dans ce rang, la noire Envie, l'Inhumanité soit Barbarie, l'Esprit de Vengeance, la Tyrannie, la Haine implacable, soit Malignité, la Trahison, ce qui est indécent et outré dans tous les genres de plaisirs: tout cela forme avec beaucoup d'autres choses, des Passions vicieuses par leur nature et par leur complication, par leur degré, et par leur objet.

Je dis donc qu'au premier égard l'Homme n'est point sans Passion. Suivons le dès sa naissance jusqu'à sa mort. D'abord les sentimens du bien être se manifestent par une tranquillité ou par des signes extérieurs qui en sont les preuves. Le malaise produit l'inquiétude et arrache les pleurs, qui sont les marques de la douleur que ces innocentes Créatures ressentent; la nécessité réveille les

appétits, et ceux-ci conduisent à ce qui est utile. A plus de connoissance se joignent des affections vers ce qui est bon et avantageux; pour en desirer et rechercher la possession, et d'autres qui éloignent de ce qui est mauvais et nuisible. Avec encoir plus de lumières vous voiez naître l'admiration, le desir de la gloire, la légitime ambition, l'émulation; parce qu'alors ce qui est beau, dans un juste ordre, ce qui est grand, ce que l'on juge digne de l'homme, et propre à gagner une estime générale, frappe et porte des coups altes puisilans, pour réveiller les principes des Passions dont j'ai parlé, pour les faire éclore et les mettre en jeu. En général, car il faut se resterrer, — quatre Passions principales, l'Amour, la Haine, la Crainte et l'Espérance font la base d'une infinité de branches de Passions, qui se diversifient et se manifestent selon les Tempérammens, le Sexe, la Condition, l'Education, &c. selon les différens Ages. Horace dépeint fort au naturel dans son Art poétique les Passions de cette dernière Classe. L'Enfant, le jeune Homme, l'Adolescent, et le Vieillard y dévoilent successivement et d'une manière bien ingénue leur caractère. Sur le tout regne une Passion universelle, l'Amour de soi même et de sa conservation, qui sait tourner toutes les autres à ses Fins et à son usage.

Je conclus que les Passions sont l'appanage de la nature humaine, qu'elles naissent et finissent avec l'Homme, qu'elles se dévelopent à la première occasion et selon les objets; Le Spectateur Anglois dit que "les Passions sont des agitations, qui nous ont été données avec notre être, ce sont comme de petits esprits qui — naissent et meurent avec nous."

Il ny a donc point d'Homme sans passion; mais je vai plus loin, et la preuve suivante servira à montrer, que l'Homme ne peut pas être sans Passion. Pour cela réfléchissons un moment sur la nature des Passions en général.

La Passion est un mouvement plus ou moins vif qu'éprouve l'Âme, en suite de l'impression d'un objet qui lui a paru bon ou mauvais, selon lequel elle se détermine. ou à le rechercher ou à l'éloigner.

Selon cette idée je vois quatre ou cinq choses qui se rencontrent dans les Passions. 1<sup>o</sup> L'impression de l'objet. 2<sup>o</sup> L'agitation de l'Âme qui en est une suite. 3<sup>o</sup> Une perception soit connoissance générale de l'objet et de ses relations avec nous. 4<sup>o</sup> La Volonté qui use de ses droits en se déterminant. 5<sup>o</sup> Le corps

Corps qui vient au secours par ses organes, pour produire les actes extérieurs, s'il est nécessaire.

Les Philosophes n'ayant eneur point rapporté leurs recherches à la démonstration sur les causes de ce Mécanisme, je ne m'y arrêterai pas, & ne me déterminerai ni pour l'influence physique, ni pour les causes occasionnelles, ni pour le Systhème Leibnitien, qui fait de l'Âme un Agent à part, dont les mouvemens et toutes les actions sont arrangées, et qui veut que le Corps ait aussi son Mécanisme séparé, mais de telle sorte que par une Harmonie préétablie, les mouvemens de l'un et de l'autre, se trouvent répondre les uns aux autres, à point nommé selon le besoin.

Il me suffit de savoir que Dieu a formé une sorte d'Être qu'on nomme Homme composé de deux Substances essentiellement différentes, intimement unies, qui selon les règles invariables de cette union établies par le Sage Auteur de la nature, vivent dans une certaine dépendance, se servent l'une l'autre et se correspondent mutuellement, en sorte que ce qui arrive à l'une, soit promptement communiqué à l'autre. Or selon ce Mécanisme, à moins de détruire la nature de l'homme, l'Objet fera toujours impression; l'Âme en éprouvera quelques mouvemens; elle y appercvra quelque raison d'utilité et de plaisir, de dommage et de douleur qui la portera à vouloir son approche ou son éloignement: car tous les objets se présentent sous l'apparence de bons et d'utiles, de mauvais et de nuisibles. Vouloir devaciner les Passions, c'est comme si l'on vouloit ôter à l'œil, la faculté de recevoir la lumière; à un Cerf sa timidité naturelle, aux Serpens leur venin, la férocité au Lion et aux autres bêtes farouches, c'est pour le dire en un mot tenter l'impossible.

Ceci doit s'entendre absolument quant aux deux premières parties de la Passion, sur lesquelles l'Âme n'a point de pouvoir, quoique pensent les Théologiens de ce qu'ils appellent Motus primo-primi; à l'égard des autres parties, elles sont assurément, quant à leur fond et principe, naturelles et essentielles à l'Âme: mais elle est pourvue d'une force qui la met en état, non de les détruire, mais de les modifier, de les diriger et de les régler, en les ramenant à des fins raisonnables; et c'est par là que les Passions ont de la Moralité; comme c'est aussi selon cette idée que l'on doit prendre l'opinion des Stoïciens sur le Sage sans passion.

Si les Passions ont des usages, l'Homme ne peut être sans Passion, ou tout au moins supposé qu'il le pût, ce ne seroit qu'à son

son préjudice, ainsi il ne le devroit pas.

Sur ce pied là, je vais faire mention de quelques unes de leurs utilités. Elles se rapportent au Corps ou à l'Âme. 1<sup>o</sup> Elles servent à maintenir le Corps dans un état de vigueur et de santé. Semblables au Vent qui agitant l'Air empêche qu'il ne se surcharge de parties étrangères, d'exhalaisons ou vapeurs putrides: aussi les Passions agitant le sang et les autres fluides, y maintiennent un mouvement d'équilibre qui forme la santé, & produit un juste ressort dans tous les organes, d'où résulte leur activité convenable. Suivre les principes des Passions, c'est s'éloigner de ce qui est nuisible, et s'approcher de ce qui est bon et utile à la conservation de l'Homme. Par les Passions s'est formée la Société générale du Genre humain, par leur secours elle se perpétue. C'est en remontant aux Passions des Hommes, comme à l'origine véritable de tous les moyens qui peuvent rendre florissantes les Sociétés, comme sont les Sciences, les Arts, le Commerce; C'est elles qui ont fait oublier aux Hommes les difficultés, les peines infinies, les dangers presque inévitables, qui se rencontrent dans certaines entreprises, afin qu'ils pussent les amener à un point de perfection suffisant pour le bien commun. Ôtez les Passions, vous ôtez le plus fort aiguillon qui met les Hommes dans un flux et reflux d'actions, d'où résulte la variété, la beauté, et l'utilité de la Société. Pope dit, Et sans les Passions qui viennent l'agiter,

L'Homme insensible, à tout pourroit-il subsister?

2<sup>o</sup> Quoique les Passions n'éclaircissent pas l'Âme, elles lui aident à rechercher ce qui est vrai et juste, à fuir l'erreur et l'injustice: si l'entendement est lent dans ses opérations, les Passions viennent au secours; elles mettent en mouvement la volonté et la portent à l'exécution; elles maintiennent l'Âme dans la vie qui lui est propre. Je me servirai encor du langage de Pope traduit par l'Abbé du Rosnel, Chant II de l'Essai sur l'Homme.

C'est par les Passions que l'Homme est excité,  
L'Âme en tire sa force et son activité.

elles présentent l'objet de la Vertu; elles ouvrent la route qui y conduit, elles surmontent les obstacles dont cette route est parsemée; elles rendent l'Homme capable de porter les Vertus à un plus haut point de perfection. Platon appelle les Passions les ailes de l'Âme. Il est encor vrai de dire que les plaisirs du Corps ne sauroient produire leurs effets sans les Passions naturelles, et qu'on goûte aussi ceux de l'Esprit par leur influence; d'où il suit que d'avoir les

Essai sur l'Homme  
Chant I. traduit par  
du Rosnel.

les Passions naturelles, c'est avoir le principal moyen de jouir de soi-même & de tout le bonheur que l'on peut ressentir dans la vie; que se livrer à des passions fougueuses et contre nature; c'est courir à un état de misère & de malheur.

Je pourrais facilement enrichir et orner ce que j'ai dit de sentences de Cicéron, de Plutarque, de Platon; mais je préfère, pour ne pas allonger, de finir par deux ou trois courtes réflexions.

L'Homme ne sauroit être sans Passion. N'a-t-il donc point d'autre Guide de ses actions? Sera-t-il de niveau avec les bêtes dont les appetitz naturels sont la seule règle? Non: il a une Ame raisonnable qui doit diriger toutes ses actions.

Une triste expérience montre que l'Homme abuse de ses Passions même innocentes et naturelles, qu'il se laisse entrainer à des Passions affreuses, et qui deshonnorent sa nature, en restera-t-il irrécherchable? Non: parce qu'il a chez lui un principe supérieur, une Lumière qui peut l'éclairer, une Force à l'aide de laquelle il peut se diriger vers certain objet, modérer la Passion jusqu'à un certain degré; car c'est du Degré et de l'Objet qu'elle tire sa Moralité; une Force qui le met en état de tenir ferme contre les Passions vicieuses, de ne empêcher l'impétuosité, et même de les éteindre.

Voici donc le devoir de l'Homme à l'égard des Passions; c'est de les soumettre toujours à la Raison; c'est de donner à cette dernière le juste empire, qu'elle doit avoir; Il faut que la Raison tienne la place du Pilote, elle ne peut manquer de sauver ceux qu'elle conduit, car elle se manqueroit à elle-même. Voici sur ce sujet une sentence du Philosophe Chinois (Confucius) qui mérite de vous être rapportée. Les Passions étant essentielles à l'Âme, ou plutôt étant la nature même, l'Homme parfait s'applique à les modérer et à les conduire par le frein de la droite Raison, et non pas à les étouffer: car la joie des bons succès, le chagrin des mauvais, la tristesse qu'on sent d'une perte, et la satisfaction qu'on a dans la possession d'un bien, avant qu'elles soient réduites en acte, sont apaisées milieu, et consées dans la médiocrité, étant indifférentes encore à l'excès & au défaut; mais lorsqu'elles ont produit leur effet, et qu'il s'accorde avec les lumières de la droite Raison, on nomme cela union ou consentement de la Raison et des Passions entr'elles.

Or pour mettre la Raison en état de faire ce qu'elle doit, il faut la consulter et l'écouter; Vous avez la Raison, servez vous en, dit Man Antonin, Vous n'avez rien à desirer plus outre, si elle fait son Devoir.

de se ipse, ad seipsam  
sum. pag. 75.

Il convient aussi de travailler à se connaître, d'étudier ses penchans les plus chers. Voici comme s'explique Montagne: "J'aime mieux m'entendre bien en moi, qu'en Platon, de l'expérience que j'ai de moi, je trouve assez de quoi me faire sage, si j'étois bon Ecolier." En effet s'il y a un moyen sur de mettre en règle ses Passions, c'est de savoir démêler celles qui nous flattent davantage, et qui ont par là le plus d'empire.

C'est un commun Proverbe, mais qui n'est pas moins vrai, que la défiance est la mère de la sûreté: il faut être perpétuellement en garde contre les Passions. Cette défiance nous mettra en main des armes suffisantes pour leur résister dans le besoin, et l'homme ne servira pas pris au dépourvu. La sage défiance qui a pour principe la Prudence fait éviter les objets qui peuvent séduire. Qui craint le loup, n'aille pas au bois. Qui sent ses faiblesses s'éloigne des occasions où il pourra succomber. Telle est la pensée de Charron dans son Livre de la Sagesse, l. v. II. "Se dérober, fuir, se tapir & se cacher" aux accidens et à tout ce qui peut piquer, éveiller, ou échauffer les Passions, c'est une étude et un art, par lequel on se prépare avant les occasions en détournant les avenues aux maux. C'est ainsi qu'un Roi cassa la belle et riche vaisselle qu'on lui avoit donnée, pour s'aler de bonne heure toute matière de courroux. "La précaution est outrée dans l'exemple, et elle n'est pas à imiter."

Les Princes doivent sur tout user de cette précaution, parce que les occasions et les moyens de se satisfaire se présentent en foule; chacun s'empresse à aller au devant de ce qui peut les flatter, et combien d'esprits bas, qui cherchent à être les Ministres de leurs Passions?

Enfin aucun Prince ne laisse fortifier un ennemi qui sera entré dans ses États; mais il cherche d'abord à l'en repousser. Il ne faut pas laisser entrainer les Passions; il convient de leur opposer à bonne heure, cette force qui en doit demeurer victorieuse. C'est le conseil d'Ovide. Résistez aux maux dès leur commencement; quand ils sont devenus habituels, c'est en vain qu'on y apporte du remède. Il sera aisé de résister d'abord à la Passion, mais très difficile si on la laisse fortifier. C'est la pensée de Montagne. "Les Passions ne nous sautent pas toujours au collet d'un plein saut, il y a de la mesure, des degrés; c'est alors qu'on doit chercher à les ralentir."

Je conclus que la Sagesse est d'user des Passions pour le bien et pour la perfection, et de les retenir lorsqu'elles veulent sortir des bornes.

de remedio Amoris  
lib. I.

Essai Liv. III.

bornes

bornes qui les rendent utiles, et de s'en garantir lorsqu'elles conduisent au mal, et qu'elles vont à la honte, et à la destruction de la nature humaine.

Sentiment de M. le  
Bourrier Seigneux.

La Passion est la sensibilité du cœur. Dieu en est l'Auteur; car c'est lui qui a formé l'Homme avec toutes les Dispositions et les Sentimens qu'il éprouve. Les Passions que Dieu a donné aux Hommes ont toutes pour but son bonheur, elles s'y rapportent toutes, ce qu'il seroit facile de prouver, en examinant en détail toutes les Passions. En se représentant Dieu et l'Homme, on verra d'un côté, que les Passions sont le patrimoine de l'Homme, et de l'autre, qu'elles sont l'ouvrage d'un dessein et d'un plan du Créateur, plan qui est bien digne de lui. Elles produisent mille biens, et ne produisent du mal que par la faute de l'Homme. Ce que Terence dit est donc bien vrai, Homo sum et humani a me nihil alienum puto. Mais comme les Passions entraînent que trop souvent l'Homme dans bien des écarts, il doit s'abaisser dans le sentiment de sa faiblesse.

Quand l'Homme se livre trop à ses Passions, et qu'il commet des crimes, il ne s'y livre cependant que dans la vue de se procurer un bien à quelque égard. Ainsi sa faute est toujours fondée sur l'ignorance.

Les Passions sont les semences du vice, et de la Vertu, car comme le dit Cicéron, sine quadam gradu amoris nihil egregium fit in vita. On peut comparer les Passions à des Chevaux-fougueux, tant qu'on s'en rend le Maître et qu'on les conduit bien, ils font beaucoup de chemin & servent bien celui qui les monte; mais si on les abandonne à leur feu, ils font faire bien des écarts, et peuvent causer la mort. Il en est de même des Passions; elles ne produisent de mauvais effets que quand on oublie la Raison qui doit les gouverner.

Par là on peut justifier la Providence d'avoir donné des Passions à l'Homme; cela doit en soi nous rendre reconnaissant envers le Créateur qui en nous les donnant, nous a procuré de grands secours pour remplir tous nos Devoirs, et nous a fournis par là une source de plaisirs. Enfin le but de Dieu en nous les donnant aiant été de procurer notre bonheur, nous devons avoir un grand soin de faire un bon usage, et de les bien régler, afin qu'elles produisent cet effet.

Sentiment de M. le  
Lieutenant Ballival  
DeBochat.

Dans l'usage ordinaire, on entend par le mot de Passion ce qui va au delà du Devoir. Dans ce sens, la Question si l'Homme peut être sans passion, revient à ceci, si l'Homme peut aller au delà de ce qui lui est prescrit; et il faut le lui satisfaire; car puisqu'il

il a des règles, il peut les passer, et l'expérience ne prouve que trop qu'il peut s'écarter des règles qui lui ont été prescrites.

Les contestations des Anciens & des Modernes touchant les Passions ne sont que des jeux de mots; car enfin les Stoïciens qui sont les seuls, à dire, les Anciens qui aient soutenu que le Sage devoit être sans Passion n'ont pas dit que l'Homme n'avoit point de Passion, mais que le Sage devoit les vaincre, et qu'il le pouvoit; et ils n'ont pas cru que le nombre de leurs Sages fut fort grand. L'état de la Question n'a pas été mieux établi parmi les Modernes que parmi les Anciens. Les uns et les autres ont pris le mot de Passion dans des sens tout à fait différens; aussi les longues disputes qui ont régné entre les uns & les autres n'ont fait qu'embrouiller la matière, elles n'ont servi qu'à augmenter les difficultés, au lieu de les éclaircir. Tout cela n'est venu que de ce qu'on n'a pas bien défini ce que c'est que Passion, ou même de ce qu'on ne l'a point défini. Ainsi, par exemple, cette Question si les Passions sont utiles, nécessaires, et naturelles; si elles sont criminelles ou si elles ne le sont pas: toutes ces Questions n'auroient point eu lieu, ou au moins auroient été facilement résolues, si on avoit bien établi ce que c'est que Passion.

Si on prend ce terme pour marquer tous les appetits & les desirs de notre Ame, il est visible que les Passions sont naturelles, et utiles, qu'elles ne sont point blamables; mais si par le mot de Passion on entend avec le Public quelque excès, quelque chose de criminel, la Question est toute dévidée. Définissons donc le mot de Passion d'une manière claire & qui prévienne toute difficulté: La Passion, c'est la susceptibilité de recevoir des impressions qui nous portent au delà du Devoir. Suivant cette idée, les Passions ne sont pas criminelles, mais elles peuvent nous conduire au crime, à la désobéissance; elles nous avertissent & nous engagent par là même à être toujours sur nos gardes, pour empêcher qu'elles ne nous entraînent au mal. Au reste Monsieur DeBochat approuve toutes les conséquences Morales que Messieurs D'Apples & Seigneux ont tiré des Passions.

On entend par le mot de Passion, le desir de posséder un bien ou d'éviter un mal, et ce desir naît de l'idée présente du bien ou du mal, ou de la Faculté de se le rappeler. Les Passions sont donc naturelles. Mais puisque l'Homme ne peut être sans Passions, il faut qu'il choisisse entre les Passions, qu'il détruise les mauvaises, qu'il ne se livre qu'à celles qui sont bonnes. Il doit se passionner pour les objets de son Devoir, il doit desirer ardemment les connaissances & les vertus qui

lui sont nécessaires, et travailler avec ardeur à acquiescer les unes et les autres; il ne doit être indifférent pour aucune connoissance, ni pour aucune qualité qui le met en état de remplir son Devoir.

Enfin comme il n'y a point d'homme sans passion, en apprenant à connoître les Passions, on apprend à connoître les Hommes: mais pour cela il faut bien connoître les caractères des Passions, leurs combinaisons les unes avec les autres, leur force, ce qui les met en jeu, comment elles naissent, elles se fortifient, ce qui les modère, et enfin comment & par quels actes elles se manifestent.

Sentiment de M<sup>r</sup> Le  
Conseiller de Chezeau.

Le mot de Passion exprime un desir, non pas un desir simple, — mais desir de posséder un objet préférablement à tout autre objet. Les passions prises en ce sens, conduisent au vice, parce qu'elles ne nous laissent faire attention qu'à l'objet qu'elles ont en vue, qu'elles ne nous permettent pas d'examiner si cet objet est digne de nos recherches, & si les moyens que nous employons pour nous le procurer sont légitimes. C'est ce qui fait qu'on doit être en garde contre elles.

Sentiment de M<sup>r</sup> Le  
Conseiller Du St. Georges  
main.

Je ne parlerai pas des différens sens que l'on a donné au mot de Passion, je dirai seulement qu'on s'en est servi pour marquer l'attachement à son Devoir. Mais on auroit une juste idée des Passions, si on considérait l'homme, comme dans un parfait équilibre entre le bien et le mal & pouvant être entraîné également vers l'un ou l'autre côté; ou plutôt supposons un homme dont toute la conduite soit modérée, dans l'âme de qui regne un calme parfait; il ne sent au dedans de lui aucuns desirs qui se combattent, il n'éprouve ni chagrin pour le présent, ni crainte pour l'avenir, en un mot un parfaitement honnête homme si quelque chose le fait sortir de cet état d'équilibre, on appellera cette cause qui le meut, Passion.

Sentiment de M<sup>r</sup> Le  
Abbé de Seigneux.

Je crois que pour avoir des idées nettes, il faut distinguer entre affection & passion. Les affections sont des penchans pour des objets permis, penchans légitimes et en eux mêmes et par rapport à leur objet; Dieu est l'Auteur de nos affections; elles sont pures, et par là elles nous font connoître la source d'où elles viennent. Mais les Passions sont les penchans que nous ressentons pour des objets criminels, ou les penchans immodérés, trop ardens que nous avons pour des objets ou innocens, ou même permis: le mot de passion présente toujours une idée de viciosité, & de crime, aussi ne viennent-elles point de Dieu, mais de nous. Les affections nous distinguent des brutes et des automates, elles nous portent à rechercher ce qui est bon: quand nous abusons de ce qui est bon, cela vient de nous et non pas de Dieu.

Le mot de Passion doit être considéré ou dans un sens grammatical, ou dans un sens moral & philosophique. Au premier sens il en faut tirer l'origine de son étymologie. Cette étymologie est Grecque, et en la suivant le mot de Passion, marque l'état d'un homme qui est soumis à une impression étrangère. Dans ce sens la Passion, n'est ni louable ni blamable. Dans le sens Philosophique le terme de Passion signifie un desir violent d'une chose, et il marque également un desir ardent pour le bien, comme pour le mal. Ce qu'il y a de moral dans les passions est aussi ce qui les rend bonnes ou mauvaises, louables ou condamnables, et cette moralité se tire de la nature de l'objet qu'on desire, et du degré de violence & d'ardeur que ce desir renferme. Si on desire des choses mauvaises, la passion est criminelle, c'est ainsi qu'on doit regarder le desir de s'approprier le bien d'autrui, le desir de la vengeance, le desir de s'élever au dessus des autres hommes, ou de les rabaisser, ce qu'on nomme orgueil, vanité, fierté. Elle est encore blamable la passion, lorsqu'ayant pour but une chose indifférente, ou qui a quelque degré de bonté, on la desire avec un empressement plus grand qu'elle ne le mérite.

Mais pour finir toute Dispute, il faut distinguer dans la Passion l'impression de l'objet, l'agitation de l'âme, et le jugement sur la nature de l'objet, ces trois choses sont indifférentes. Mais il commence la Passion louable ou blamable. Le desir ou l'éloignement pour l'objet suit le jugement que nous avons porté sur sa nature: si ce desir ou cet éloignement sont proportionnés à la nature de l'objet, c'est un desir, c'est une passion louable: elle est condamnée au contraire si ce desir ou cet éloignement sont plus grands, ou moins dros qu'ils ne devoient être.

Enfin l'exécution de ce desir, est une cinquième chose qu'il faut distinguer dans une Passion; elle exécution marque la continuation du desir & renferme les moyens qu'on emploie pour se procurer l'objet que l'on souhaite, c'est là la Passion consommée. Ce sont ces moyens que l'on emploie qui augmentent encore la bonté ou la viciosité de la Passion. Si l'on fait attention à ces cinq choses & qu'on les distingue bien, cela finira toutes les Disputes qu'il y a eu entre les Philosophes au sujet des Passions.

Une réflexion essentielle sur cette matière, c'est d'avertir de faire attention à la Passion dominante: car il y en a pour le bien, comme pour le mal: il faut conserver et entretenir la passion dominante pour le bien, à moins qu'elle ne soit en obstacle à d'autres biens.

biens. Ainsi, l'amour de la réputation est louable, mais elle devient vicieuse quand elle se borne à rechercher l'approbation des hommes, et que elle détruit le desir d'être approuvé de Dieu. C'est ainsi encor que l'amour de la Liberté est louable, mais quand cet amour détruit la subordination, qu'il nous porte à l'indépendance, qu'il se manifeste en toute occasion, alors il est la source de beaucoup de défauts; l'amour de la Liberté porté à ce point devient blamable et criminel.

Autant qu'il est important de connoître la passion dominante pour le bien, afin de la conserver, autant est-il important de connoître la passion dominante au mal, afin de la combattre. Il y a des Passions muettes, comme l'indolence qui sont plus difficiles à découvrir parce qu'elles ne produisent pas des effets qui frappent et qui revoltent; mais elles n'en sont pas moins pernicieuses, parce qu'elles arrêtent nos progrès dans le bien. Il y a aussi des Passions dominantes dans tous les âges, dans toutes les conditions & dans toutes les Nations &c. Si on vient à bout de les connoître, on connoitra aisément les hommes; parce que la Passion dominante, et le plus fort et le principal mobile de toutes leurs actions.

Enfin ce qu'on a dit sur les Passions, sur leur force, et sur leurs mauvais effets, doit engager à faire de continuel efforts pour éviter les passions charnelles qui font la guerre à l'ame, comme s'exprime là dessus l'Apôtre St Paul; nous souvenant du motif qu'il emploie pour y porter les fidèles de son tems, savoir, que nous sommes des étrangers & des voyageurs en ce monde.

## XIX Assemblée.

Du 30<sup>e</sup> Mars 1743. Présens Messieurs DeBochat Livret tenant Ballival, Polier Recteur, Seigneur Boursier, D'Apples Professeurs, DeCheseaux Conseiller, Du Lignon, Baron DeCaussade, De St Germain Conseiller, DeCheseaux fils. ...

Messieurs. Vos sentimens sur la Question que vous examinâtes Samedi dernier se peuvent rapporter à ces trois Articles. 1<sup>o</sup> Ce que c'est que Passion. 2<sup>o</sup> Prouver que l'homme a des Passions; 3<sup>o</sup> Et enfin le devoir de l'homme à l'égard des Passions.

Monsieur le Professeur D'Apples dont l'opinion a été suivie par quelques personnes a entendu par le mot de Passion, tous les desirs, les penchans & les inclinations, auxquels notre Ame est sujette.

Il a prouvé que l'homme a des Passions par l'expérience, et par le besoin ou est l'homme d'en avoir.

L'on suive l'homme dans tous les âges de la vie, on verra qu'il souhaite diverses choses, & qu'il s'éloigne de plusieurs autres.

Non seulement l'homme a des Passions, mais de plus elles lui sont nécessaires; elles entretiennent le corps dans une activité qui contribue à sa santé, et à sa conservation; et elles aident à l'ame à se porter avec ardeur et avec plaisir vers certains objets, elles lui empêchent encor de sentir la peine qu'il faut prendre pour parvenir aux divers buts qu'il se propose.

Quelques uns de vous, Messieurs, avez entendu par le mot de Passion, ce qui est au delà des bornes de nos devoirs, en un mot quelque chose de criminel.

L'expérience ne confirme que trop, que l'homme a des Passions de cette espèce: & le raisonnement nous fait aussi comprendre, que puisque Dieu nous a prescrit des règles à suivre, il s'ensuit que nous pouvons nous y conformer entièrement, ou du moins au delà.

Si vous avez varié dans ces deux premiers Articles, vous avez été parfaitement d'accord, dans les conséquences que vous avez tiré de ces principes.

C'est 1<sup>o</sup> que nous ne devons pas suivre aveuglément nos penchans, et nos passions. Nous avons un autre guide, c'est la Raison, à laquelle nous devons soumettre toutes nos Passions.

2<sup>o</sup> Nous devons tâcher de découvrir nos Passions & sur tout la Passion dominante chez nous.

3<sup>o</sup> Ce seroit peu que de connoître ses Passions, si nous nous bornions à cette découverte; mais nous devons être continuellement en garde pour leur résister, & pour les renfermer dans leurs justes bornes. Nous devons nous défier d'elles, et ne pas nous laisser entrainer à leurs attraits.

4<sup>o</sup> Mais pour avoir cette force sur elles, il faut prendre garde qu'elles ne s'entraînent pas dans notre coeur, il faut leur résister dans leur commencement, & si tôt qu'elles naissent. C'est le seul moyen d'empêcher qu'elles ne nous tyrannisent, et de faire en sorte que nous en soyons toujours les Maîtres.

Ensuite on a lu le Chapitre XXIII de l'Antimachiavel, ou Essai de Critique sur le Prince de Machiavel publié par Voltaire, nouvelle édition. Amsterdam chez La Case 1741. 8<sup>e</sup>. Le Chapitre a pour titre,



Comment il faut fuir les Flatteurs: il commence à la page 22 de la 3<sup>e</sup> Partie et finit à la 28. Voici en abrégé ce que contient le Texte de Machiavel traduit par Anselot de la Houbaie, et la Critique.

Extrait du Chap. 23.  
de l'Anti-Machiavel  
qui a prouvé com-  
ment il faut fuir  
les Flatteurs.

Machiavel dit que comme les Hommes ont beaucoup de bonne opinion deux mêmes, il est difficile aux Princes de se préserver de la Flatterie, et que ceux qui veulent s'en garantir courent risque de devenir méprisables. Il faut donc qu'un Prince aime la vérité, & qu'il fasse croire qu'il l'aime; mais il ne doit permettre qu'à un certain nombre de personnes sages qu'il aura choisies de la lui dire, et seulement lorsqu'il le leur demandera; et puis il en doit faire à sa mode. S'il fait autrement, ou les Flatteurs le perdent ou il varie suivant la diversité des avis qu'il reçoit. Quand il questionnera ce qu'il doit faire souvent, il doit écouter patiemment, et marquer du repentiment à ceux qui ne lui répondront qu'en biaisant.

Un Prince qui n'est pas sage par lui-même ne sauroit être bien conseillé à moins qu'il ne le soit par une seule personne sage, mais s'il a plusieurs Conseillers, il ne pourra pas concilier leurs avis, et ils ne travailleront tous qu'à leurs intérêts. Ainsi s'ils ne se connoît pas en gens, il ne sera jamais bien servi. Don il conclut que la prudence du Prince, fait les bons conseils, et non les bons conseils qui font la prudence du Prince.

L'Auteur de la Critique dit que la flatterie est par tout censurée; qu'on veut que les Princes aiment la vérité, qu'en cela on a raison; mais qu'on veut de plus qu'ils aiment la gloire et qu'ils soient insensibles à la louange qui en est le salaire.

Tous les Princes qui ont été insensibles à leur réputation, n'ont été que des indolens ou des voluptueux. Chez les Princes vicieux la flatterie est un poison mortel qui augmente leurs vices; chez les Princes de mérite c'est une tache qui diminue l'éclat de leur gloire. Un homme d'esprit se revolte contre la flatterie grossière.

Il y a une autre sorte de flatterie; c'est celle qui cherche à excuser les défauts d'un Prince, et qui leur donne de beaux noms à leurs passions, qui appelle l'austerité justice, et la débauche amour du plaisir. La plupart des Hommes donnent dans cette flatterie qui justifie leur goût. Enfin la plus subtile de toutes est celle qui se fonde sur le mérite et qui l'amplifie, elle est difficile à reconnaître, et on n'y travaille pas même. Les Princes qui se sont élevés à ce rang, ne sauroient pas si aisément à la flatterie,

mais

mais ceux qui ont regné toute leur vie, mourroient d'inanition, s'ils manquoient de louange.

Il est donc juste de plaindre les Princes, et il faut blâmer les flatteurs, les calomniateurs, et ceux qui déguisent la vérité: et qu'on suive on distingue la louange de la flatterie. La louange ennuie à la vertu, et les flatteries affermissent dans le vice.

Il faut distinguer la flatterie de la louange, a dit Monsieur le Conseiller De Saint Germain. La flatterie loue de petites choses petites, basses, de peu d'importance, et même des choses mauvaises. La louange ne s'attache à relever que des qualités du cœur, ou des qualités acquises. On peut encore les distinguer en prenant garde au caractère de ceux qui louent. Il est des personnes qui louent par habitude, par intérêt, ou par quelques autres motifs semblables: une telle louange doit être suspecte. Il est une sorte de louange bien estimable, c'est celle qui donne des leçons qui montre ce qu'on doit faire. Avec ces précautions on peut se garantir de la flatterie.

Il y a trois moyens pour se garantir de la flatterie, a dit Monsieur De Cheseaux le fils. 1. Le premier est de considérer par quel motif on nous loue: c'est par intérêt, par envie de nous tourner en ridicule, par mauvais goût, par ignorance. & d'autres semblables. 2. Le second, c'est de penser combien peu nous méritons les louanges. Pour peu que nous réfléchissons sur nous mêmes, nous nous convainquons qu'il nous manque bien des vertus, que parmi celles que nous avons il y a bien des défauts mêlés, et que nous n'en possédons aucune qui soit portée au point de perfection, ou nous pourrions la pousser. 3. Le troisième, c'est d'opposer flatterie à flatterie. On loue souvent des qualités toutes opposées et qui se détruisent l'une l'autre; ceux qui louent n'ont donc pas des idées justes, & ce qui mérite d'être loué, ainsi leur approbation ne doit pas être d'un grand prix, ni nous enfler le cœur. 4. Enfin c'est de prendre une ferme résolution de ne donner aucune prise chez soi à la flatterie, et d'examiner souvent les mouvements de son cœur, pour découvrir si les louanges et les flatтерies qu'on nous donne nous plaisent & nous portent à nous estimer plus que nous ne le devons.

Monsieur le Lieutenant Vallival De Bachat a dit que l'éloignement que les Auteurs, gens de cabinet ont eu contre la flatterie, leur a fait négliger d'autres défauts pires, tels que l'amour

2e

de la flatterie. Il faut prendre une route différente. Si Machiavel avoit expliqué ce que c'est que la flatterie, il en auroit dégoûté; puisque ce n'est autre chose que le barbouillage d'un homme qui se moque de nous à dessein; ou c'est le discours d'un homme ignorant, qui loue en nous ou des choses qui ne méritent point de louanges, ou des qualités que nous n'avons point. Le propre de la flatterie, c'est 1<sup>o</sup> d'exagérer nos bonnes qualités, de les représenter plus grandes qu'elles ne le sont; et en 2<sup>o</sup> lieu de faire évanouir nos défauts, ou en leur donnant des noms de vertus, ou au moins des noms qui diminuent l'horreur qu'on en doit avoir, comme quand on appelle la cruauté, la sévérité à punir, du nom de justice, de fermeté: quand on appelle l'orgueil, la vanité, le luxe, du nom de grandeur, de magnificence: quand on appelle la négligence de ses devoirs, cette indolence qui fait qu'un Prince, au lieu de soutenir les Loix, & de punir ceux qui les violent, laisse chacun faire ce qu'il veut, quand on appelle, dit-on, cette indolence du nom de bonté, & ainsi des autres défauts. Rendons nous donc justice, apprenons à connaître & nos défauts & nos vertus, et nous ne nous laisserons pas entraîner à la flatterie.

Machiavel borne le nombre de ceux qui pourront parler au Prince, il veut qu'il n'y ait que quelques personnes choisies par le Prince qui aient droit d'instruire le Prince de ce qu'il lui importe de savoir; comme si la vérité ne pouvoit pas venir de toutes sortes de personnes. Par là il prive le Prince d'un moyen de voir la vérité: d'ailleurs un homme de cour accoutumé à la dissimulation cachera au Prince ce qu'il trouvera à propos ou lui déguisera la vérité sans que le Prince s'en aperçoive, au lieu que le Prince aura plus d'empire sur le cœur d'un Homme ordinaire pour lui faire dire la vérité, que sur le cœur d'un Homme de cour.

Mais, dit Machiavel, si tout le monde a la liberté de dire sa pensée au Prince, on viendra à le mépriser. Il ne s'en suit pas. Si le Prince écoute tout le monde, et qu'il sache profiter des lumières & des avis qu'on lui donne, les Grands le respectent, ils craindront de lui en imposer, et les petits seront aussi dans le respect, parce qu'ils verront que le Prince aime la vérité, qu'elle est la règle de ses jugemens & de sa conduite. Si les Princes au contraire ne donnent leur confiance qu'à une seule personne, ils ne pourront découvrir la vérité, qu'autant que cette personne

voudra bien la leur dire. En écoutant tout le monde, ils verront quel jugement on porte d'eux, ce que l'on pense de leurs Ministres, & par cette connoissance ils remédieront aux abus qui pourroient se glisser dans le Gouvernement.

L'Antimachiavel a bien réfuté son Auteurs en disant qu'il faut qu'un Prince soit sensible à la louange; parce que l'envie de s'attirer l'estime des Hommes & d'acquiescer de la réputation est un puissant motif pour porter les Princes à remplir leurs devoirs.

Voici encore un trait pour distinguer la flatterie de la louange. Sentiment de M. le Conseiller de Cheseaux. Ce, a dit Monsieur le Conseiller De Cheseaux; c'est que la louange n'a en vue que d'exprimer & de faire connoître le prix des actions sans aucun rapport à celui qui les a faites: au lieu que la flatterie ne s'attache qu'à la personne & à ses qualités, qu'elle cherche à exagérer, et à multiplier. Il faut se défier de cette dernière et la rejeter entièrement.

Machiavel dit que le Prince ne doit se confier qu'à quelques personnes. Ce seroit un bon moyen que le Prince emploieroit pour bien gouverner, s'il étoit possible de trouver des personnes dignes de la confiance du Prince; et il est possible d'en trouver; heureusement il y a encore dans le monde, des personnes éclairées, et sur la bonne foi de qui on peut compter; il n'y a qu'à les chercher, qu'à travailler à les connoître; ce qui n'est pas extrêmement facile, d'un côté, parce que le Courtisan habile prend le caractère qu'il croit le plus propre à l'insinuer dans l'esprit de son Maître; et qu'on peut s'y laisser prendre, en croyant qu'il est tel qu'il parait, & de l'autre, parce que les personnes de mérite pour l'ordinaire sont modestes, et que se défiant de leur capacité, elles ne cherchent point à se produire. Mais ces difficultés ne sont pas insurmontables.

Pour se garantir de la flatterie, a dit Monsieur le Recteur. Sentiment de M. le Recteur Polier. Polier, il n'est point de moyen plus sur, que de tâcher de se connoître soi-même, d'avoir une idée nette et précise de nos défauts & de nos bonnes qualités: à cette connoissance, il faut joindre celle de nos devoirs; aidés de ces secours, nous verrons aisément si l'un cherche à nous flatter dans les louanges qu'on nous donne, ou si on se contente de dire ce qu'on pense sur notre sujet avec raison et sans aucune prévention.

Ce qui jette dans la flatterie, c'est le langage exagéré à la mode; on ne parle plus en termes simples du mérite de quelqu'un, on

toujours dans des termes superlatifs qu'on l'énonce, quelque médiocre qu'il soit. Si le Prince savoit apprécier la force des termes, il se garantirait de la flatterie.

La flatterie la plus blâmable, c'est celle qui se donne en Public, dans des Harangues, Epîtres dédicatoires, Pièces de Poésie, Statues, Médailles &c. parce que non seulement, elle donne au Prince une idée de son mérite plus grande qu'il ne doit l'avoir, qu'elle excuse ses défauts en les couvrant de beaux noms, et que par là elle l'empêche de corriger ses défauts qu'il ne croit pas d'avoir, et de travailler à perfectionner ses bonnes Qualités, ni à en acquiescer de nouvelles, se persuadant qu'il est déjà parvenu à la Perfection; mais de plus elle est blâmable, parce qu'elle corrompt le goût de ceux qui doivent approcher du Prince, qu'elle les engage à remplir que des discours flatteurs pour plaire, et à cacher au Prince les vérités qui pourroient l'offenser, quoiqu'elles lui fussent extrêmement avantageuses. Celui qui flatte ainsi le Prince en Public, devrait plus respecter le Public, et tâcher d'éviter la critique, qui ne l'épargnera pas.

Sentiment de M<sup>r</sup> le Baron De Caude.

Il falloit, a dit Monsieur le Baron De Caude, que le mérite de l'Empereur Trajan fut reconnu bien publiquement, pour que Pline osât le louer comme il a fait, sans s'attirer la censure ni de ses Contemporains, ni de la Postérité.

Il faudroit qu'un Prince connut le caractère de tous ceux qui l'environnent, qu'il déclarât publiquement qu'on ne lui feroit plaisir qu'en lui disant la vérité; qu'il marquât de l'indignation à tous ceux qui la déguiseroient; qu'il comparât les louanges qu'on lui donne avec ses actions, pour se convaincre si on ne lui attribue pas plus de mérite, qu'il n'en a effectivement.

Ce seroit aussi une chose, fort utile à un Prince d'avoir auprès de lui un Courtisan fort habile et fort honnête homme qui lui parlât librement et en vérité. Enfin les Princes doivent prendre garde de ne pas donner lieu à des louanges qu'ils ne méritent pas, en les recevant avec complaisance, et en accordant leur bienveillance à ceux qui leur en donnent de telles.

Sentiment de M<sup>r</sup> Du-Lignon.

Monsieur Du-Lignon a dit que s'il en faut croire les Voyageurs, c'est la coutume au Japon, d'avoir dans chaque Maison un homme qui est chargé de dire chaque jour à chacun les fautes qu'il a fait. Si cette coutume s'établissoit parmi nous, ce seroit une bonne précaution contre la flatterie.

On

On flatte souvent, parce qu'on veut être flatté à son tour, à la vérité on ne pense pas ce qu'on dit, quand on flatte, et nous devons croire que les autres ne pensent pas non plus de nous, ce qu'ils en disent, mais peut-être y aura-t-il dans leurs discours quelque lueur de vérité qui nous fera plaisir. D'ailleurs nous nous persuadons que de tels discours ne laisseront pas d'en imprimer au Public.

Monsieur le Boursier Seigneux a dit que Machiavel avoit sentiment de M<sup>r</sup> écrit dans un tems critique, et dans lequel on n'osoit pas dire librement sa pensée. Il donne des conseils de fin Politique.

Il faut, dit-il par exemple, qu'un Prince donne bonne opinion de Lui, qu'il fasse croire qu'il aime la vérité; mais il doit empêcher que chacun la lui dise trop librement; C'est là un conseil Politique, mais d'une Politique fautive et nullement fondée en raison.

Il doit permettre qu'on lui dise la vérité, ajoute Machiavel, mais seulement quand il le demande. Cela est trop limité.

Il doit demander avis à tout le Monde, mais en faire à sa mode. C'est là un conseil qui deshonne également celui qui le donne et celui qui le suit. Il vaudroit mieux dire au Prince de peser tous les conseils & de suivre ce qu'il y a de meilleur.

Pour traiter la matière, il faudroit la traiter par degrés et parler de l'approbation, de la louange, de la flatterie, et de l'adulation. On ne peut se passer de l'approbation, c'est le témoignage simple qu'on rend à notre bonne conduite. La louange va plus loin, elle est plus publique. Celle qui vient du Public doit être ambitionnée & non celle qui vient des Particuliers. Pline se justifie d'avoir trop loué Trajan. 3. La flatterie loue ce qui ne le mérite que peu ou point. 4. L'adulation regarde le vice, elle loue les défauts.

La coutume des Egyptiens de faire le procès après la mort étoit bonne pour éviter la flatterie.

Monsieur le Professeur D'Apples a justifié Machiavel, sur ce qu'il dit au Prince, Ecoute tout et fais à ta mode. disant que c'est une faute de traducteur; que les paroles de l'Original signifient, que le Prince doit faire de tous les conseils qu'il a ouï, un avis qui lui soit propre.

Il faudroit faire un portrait de la flatterie. Elle a pour prin-  
cipe

cipe un esprit bas et servile, elle rend ceux qui la donnent esclaves de ceux qu'ils veulent flatter, et elle produit de mauvais effets; car elle gâte et corrompt ceux à qui on l'adresse. C'est la flatterie qui a gâté les Empereurs Tibère, Néron et Pallas favori de ce dernier, comme on le voit dans Suetone & dans Juvenal. De telles réflexions nous éloigneront de la flatterie. Un conseil utile à ce but, c'est d'examiner ce que la Postérité. pensera de nous.

Les Princes sont bien à plaindre d'avoir des flatteurs qui leur persuadent qu'ils sont parfaits, et qui par là les empêchent de travailler à le devenir, aussi doivent-ils avoir soin de les éloigner. On sait ce que dit un Roi d'Angleterre aux flatteurs qui l'environnoient; ils lui avoient donné le titre de Maître de la mer, assurant qu'il pouvoit en disposer, le Roi pour faire connaitre qu'il ne se laissoit pas éblouir par ces termes pompeux. S'asit un jour au bord de la mer, et voyant le flux s'avancer, il lui commanda de s'arrêter ou il étoit; mais le flux continuant son chemin le Roi se tourna vers ses courtisans & leur dit, — Voyez comme je suis Maître de la mer.

On flatte quelquefois les Princes, et on leur attribue des Qualités qu'ils n'ont pas, et cela afin que croiant qu'on est persuadé qu'ils les ont, ils agissent envers ceux qui les louent comme s'ils les avoient. C'est ainsi que Trajan loua Néron sur sa clemence, pour faire pardonner Antistius qui avoit fait des vers contre l'Empereur, et il obtint son pardon.

## XX Assemblée

Du 6<sup>e</sup> Avril 1743. Présens Messieurs De Brochat Lieutenant Ballival, Polier Recteur, Seigneux Boursier, — Seigneux Appeux, D'Apples Professeur, De Chepeaux Comte Fétler, Baron De Caussade.

Messieurs. Le Chapitre que vous lûtes il y a huit jours, de l'Antimachiavel sur la Flatterie, joint à vos judicieuses réflexions, m'a donné de justes idées de la flatterie et des flatteurs.

La distinction d'une louange modeste et permise d'avec la flatterie est difficile, mais on ne les confondra plus dès qu'on se

Discours de Monsieur le Comte.

a M. le Conseiller de St. Germain.

sonnera

souviendra que l'une vante des choses de peu d'importance, des qualités du corps, quelquefois même des défauts; au lieu que la louange véritable ne relève que des qualités acquises.

Considérer qu'on loue pour l'ordinaire par intérêt, ou par un esprit bas et servile; qu'on nous loue sur des choses mauvaises, et que d'ailleurs nous méritons peu les éloges qu'on fait de nous; ce sont là tout autant de moyens que vous m'avez indiqués pour se garantir de la flatterie.

Vous m'avez montré, Messieurs, la flatterie sous une face hideuse et bien propre à revolter ceux à qui on l'adresse, et qui contribuera à me la faire haïr. Vous m'avez dit, que c'est un com- merce de mensonge, que c'est le barbouillage d'un homme qui se moque de nous; par ce qu'il se propose d'exagérer nos bonnes qualités, et d'excuser nos défauts, ou de nous les cacher.

Le choix d'un ami sincère et éclairé seroit comme vous me l'avez bien fait comprendre, Messieurs, un moyen sur de éloigner les flatteurs & la flatterie; ce choix ne me seroit pas difficile à faire étant toujours parmi vous. L'amitié que vous me témoignez tous, les bons conseils que vous me donnez, les principes que vous tachez d'imprimer dans mon coeur me persuaderont facilement de la vérité de vos sentimens.

Se connaitre soi-même, savoir démêler les mouvemens secrets de son coeur, ne pas ignorer ses devoirs; avec ces connoissances et la volonté de bien faire, ce seroit un sur moyen de se garantir des flatteurs. C'est ici que vous m'avez bien détaillé, Monsieur.

La coutume des Japonnois est bien raisonnable. Apparemment, Monsieur, que l'emploi de dire les défauts à son Prince a été mal paicé, puisque je ne sache aucune Cour en Europe qui ait suivi cet exemple.

L'approbation des Hommes est légitime et nous devons la souhaiter, et faire tout ce qui dépend de nous pour l'acquérir. Les préceptes de l'Évangile nous l'ordonnent. Autant que nous devons rechercher cette approbation, autant devons nous avoir de version et de mépris pour la flatterie, l'adulation et pour les louanges contrées. Voilà, Monsieur, ce que vous avez touché de me faire bien concevoir.

Monsieur le Recteur a lu, après ce Discours une Dissertation de M. de St. Pierre sur la Beauté après cette vie. Cette Pièce, commenç

Seigneux.

commenç

commence à la page 118 du XIII. Tome des Ouvrages de Morale et de Politique, de M<sup>r</sup> l'Abbé de St. Pierre. Charles Iréné Castel, de l'Académie Française à Rotterdam 1737 in 4<sup>to</sup> et elle finit à la page 51. Voici en abrégé ce qu'elle contient.

Extrait de la Dissertation de M<sup>r</sup> de St. Pierre qui a pour titre Observations sur la béatitude après cette vie à Madame D. P.

L'Auteur a en vue de proposer les moyens les plus efficaces pour arriver au Paradis par un chemin semé de fleurs. Avant que de proposer ces moyens, il fait quelques suppositions à la manière, ou pour mieux exprimer sa pensée, il rappelle certaines vérités dont les Chrétiens conviennent, et qu'il a lui-même établies dans un autre ouvrage. Des 18 suppositions qu'il fait, et qu'il déduit avec beaucoup d'ordre et de netteté, je ne rapporterai que les principales, dou les autres dérivent, et qui servent de fondement à ses conséquences.

1. Qu'on est persuadé que l'esprit ne doit pas moins durer que la matière. 2. Que l'esprit sera après la mort ou puni de ses injustices ou récompensé de ses œuvres de bienfaisance faites pour plaire à l'Être bienfaisant. 3. Que si les hommes étoient très justes et très bienfaisans, ils serviraient en cette vie incomparablement plus heureux qu'ils ne sont. 4. Qu'un moyen très efficace pour nous faire pratiquer tous les jours avec plaisir la bienfaisance, c'est de penser souvent que la béatitude éternelle est destinée aux bienfaisans. 5. Qu'il y a deux moyens efficaces pour fortifier chez nous l'espérance de cette béatitude. L'un de se représenter souvent durant la journée les plaisirs du Paradis, et de se former des idées vives de ces grands plaisirs, & de leur durée immense.

Cela étant on sentira chez soi un grand desir de les posséder, et on sera porté très fortement à pratiquer des actes de bienfaisance. Ces actes de bienfaisance rendront notre vie présente plus agréable pour les autres, par les avantages qu'ils retireront de notre commerce; ils la rendront aussi plus agréable pour nous, par le plaisir qu'ils procurent par eux mêmes, et par l'espérance de la béatitude éternelle qu'ils nous servent au dedans de nous.

Personne ne doute que l'espérance d'un bien lorsqu'elle est continuelle ne soit un plaisir continuel, et ce plaisir augmente à proportion de la grandeur du bien qu'on espère, et de la certitude qu'on a de l'obtenir; or en réfléchissant chaque jour sur les plaisirs innocens que nous goûtons ici bas ou nous sommes comme éloignés de Dieu, nous nous convainquons que ceux qu'il nous prépare, lorsque nous serons admis dans la communion

servent

infiniment plus considérables. Mais plus ils seront considérables plus nous souhaiterons de les goûter, plus nous ferons des œuvres de bienfaisance pour nous les procurer, et plus nous en ferons, plus aussi la certitude de la possession de ces biens sera grande pour nous.

Nous n'avons donc qu'à faire un usage journalier plus fréquent de ces sages opinions, et de ces espérances bien fondées, desorte qu'avec le secours de l'habitude nous parvenions malgré le grand effet des choses sensibles, à viser le long du jour avec joie à cette immense fortune qui nous attend après la fin de cette vie qui passe si rapidement, et qui n'est qu'un point dans l'éternité.

Après ces principes il établit des pratiques, qu'il nomme observations. I. Observation générale. Il y a trois attentions importantes à avoir à chaque plaisir que vous goûtez chaque jour. 1. Songer que ce plaisir n'est dans aucune partie de la matière de votre corps, et que c'est seulement votre esprit qui sent ce plaisir. 2. Songer que ce plaisir ne dépend pas de notre volonté, ni pour l'existence, ni pour la durée, ni pour le degré de sensibilité, que par conséquent Dieu en est la cause immédiate, & qu'il faut l'en remercier, si vous ne voulez pas être ingrat. 3. Songer que les plaisirs du Paradis seront plus sensibles et qu'ils dureront toujours.

La reconnaissance envers Dieu est une justice. Or pour obtenir de plus grands plaisirs, dans une vie incomparablement plus longue, il faut payer ses dettes, il faut faire justice à son bienfaiteur, il est juste de remercier un bienfaiteur, quand notre reconnaissance doit nous procurer de nouveaux bienfaits immenses de la part de l'Être infiniment bienfaisant. Est-ce demander trop que de demander de remercier un bienfaiteur toutes les fois que vous en recevez quelque nouveau bienfait, quelque plaisir très sensible et très innocent.

II. Observation générale. A chaque douleur, à chaque chagrin que vous souffrez chaque jour, songez que vous ne goûterez en Paradis que des plaisirs purs, jamais aucun chagrin, ni aucun douleur.

III. Observation. Un des plaisirs des plus grands de la journée c'est de faire plaisir à ses amis. Or si le plaisir de l'amitié est si agréable dans une vie courte et passagère, que sera-ce dans une vie éternelle?

observation

IV. Observation. Il y a deux sortes de plaisirs à faire de grands plaisirs à de malheureuses familles. Le 1<sup>er</sup> c'est de voir cesser leur misère qui vous faisoit de la peine. Le 2<sup>e</sup> c'est de penser que ce que vous leur donnez pour plaire, à Dieu vous sera un jour rendu, et cent mille fois au delà par la durée immense des plaisirs du Paradis.

Les bons Princes et les bons Ministres souffrent aussi beaucoup de peines pour procurer le repos et l'abondance à leurs Peuples, mais ils les prendront avec plaisir, s'ils songent que le Paradis doit être leur récompense. Ce desir du Paradis rendra non seulement les Rois et les Princes bienfaisans envers les Peuples, mais il rendra aussi les Citoyens très bienfaisans les uns envers les autres.

V. Observat. Plaisir de la Table. Quand on goûte les plaisirs de la Table il faut se souvenir que la puilliance qui nous procure ces plaisirs peut nous en faire goûter d'infiniment plus considérables. Il faut aussi prendre garde, de ne manger et de ne boire pas trop, pour être en état de mieux remplir ses devoirs qui doivent nous procurer des plaisirs plus désirables. La sagesse nous dit: Soiez sobres, non seulement pour éviter les douleurs des maladies, mais encore pour pouvoir par des oeuvres de bienfaisance, pour obtenir de plus grands plaisirs, et incomparablement plus durables. 3. Il faut encore songer à procurer de pareils plaisirs sur tout aux pauvres et aux malades, qui ne peuvent rien faire pour vous, et voilà la plus grande récompense.

VI. Observ. Sur le plaisir de la Musique et sur les autres plaisirs des Sens. VII. Observ. Sur les plaisirs de la conversation. VIII. Observ. Sur les plaisirs des Pères et des Mères. L'auteur suit la même méthode sur ces plaisirs que dans les autres, il veut qu'à l'occupation de ces plaisirs, on pense aux plaisirs du Ciel, qu'on se rappelle combien ceux du Ciel seront plus grands que ceux de cette Terre, et que pour obtenir ceux du Ciel, on s'anime de plus en plus à faire des oeuvres de bienfaisance qui peuvent nous conduire à leur possession.

Sur les conversations entr'autres l'auteur voudroit qu'on fût attentif à relever ce que les autres disent de bon et d'utile, qu'après les discours ordinaires on parlât de matières importantes de sujets de morale; par là on se rendroit agréable à ceux

avec qui on commerce, et eux aussi gagnés par notre exemple, se conduiroient avec nous d'une manière qui nous procureroit mille douceurs.

Que fait donc cette nouvelle méthode? ce sont les paroles de l'auteur. Elle ne vous retranche aucun de vos plaisirs, elle les augmente au contraire, par une nouvelle attention, et elle y ajoute de nouveaux plaisirs qui sont les plaisirs de l'espérance d'un bonheur sans fin.

Au reste cette pièce est écrite avec beaucoup de force, chaque idée y est bien développée et représentée d'une manière propre à faire impression: elle paroit avoir été comprise dans un de ces momens où l'on parle de l'abondance du coeur, et elle est remplie de traits excellens que j'ai été obligé de passer sous silence. Si j'avois voulu en rapporter tout ce qu'il y a d'intéressant, il auroit fallu la copier mot à mot, et je ne dois faire qu'un abrégé.

Monsieur le Baron De Caustade croit qu'une grande source de bonheur dans cette vie & pour la vie à venir seroit de ne pas rechercher tant de choses qui nous recherchent, biens, dignités, honneurs, - plaisirs. Toutes ces choses occupent trop notre tems & ne nous laissent pas le loisir de penser à des choses plus importantes.

M. De St Pierre établit une espèce de gradation dans les plaisirs. Si Dieu donne tant de biens à ceux qui sont imparfaits, que ne fera-t-il point à des hommes parfaits, tels que seront ceux qui seront introduits dans le Ciel? On pourroit aussi réfléchir sur les douleurs, maux de dents, migraine, colique &c. on auroit une idée de l'Enfer: elles marquent notre dépendance et notre sujétion; car nous ne pouvons pas les éloigner et nous en délivrer quand il nous plaît, et par là elles pourroient nous porter à faire notre devoir, par la crainte d'en éprouver de plus grandes lorsque le tems de la patience de Dieu sera passé.

Quand on supposeroit que les méchans seroient anéantis après la mort, ce qui est insoutenable pour un Chrétien, et pour tout homme qui raisonne solidement; dans ce cas là ce seroit enlever une grande folie, et une lâcheté de ne pas faire tous ses efforts pour être conservé et pour être rendu heureux dans la vie à venir. Ce seroit avoir trop de goût pour la vie présente, et ne point répondre à la Bonté que Dieu nous a témoignée en nous créant.

Monsieur le Boursier Seigneux a dit que le but de l'Auteur est de fournir un moyen pour se rendre heureux dans cette vie et dans celle qui est à venir, et ce moyen est de lier les plaisirs passagers avec les plaisirs durables. L'ame est immortelle, il y a un Dieu juste qui se propose de donner à chacun un bonheur proportionné à ses oeuvres; ces idées présentes sauvent à l'esprit le remplissent de joie & l'empêcheront de se livrer au plaisir sans retenue, elles lui feront faire des efforts pour modérer ses passions; mais ces efforts ne lui paroîtront pas pénibles, puisqu'ils seront soutenus par de si grandes espérances. L'homme se porte à des travaux rudes et fatigans par des motifs chimériques, tels que l'espérance de parvenir à quelques emplois & l'espérance qui le trompe souvent, à plus forte raison ces vraisemblances, que dis-je, ces vraisemblances, disons plutôt ces vérités devront-elles le porter à faire, ce qui dépend de lui, pour obtenir les récompenses qui lui sont promises.

L'idée qu'il y aura une proportion de biens dans la vie à venir, est un grand motif pour nous porter à les rechercher continuellement. Si les plaisirs de cette Terre sont durables, il nous en faut encoir espérer de plus grands; s'ils sont petits, il faut s'en dédommager par l'espérance de plus considérables: s'ils sont criminels, il faut les regarder comme indignes de nous; parie que nous sommes destinés à de plus purs, et à en goûter qui ne causent aucun remord. Quand on goûte des plaisirs sans remord, on les goûte avec plus de plaisir, et on y réfléchit avec joie.

Les plaisirs qui suivent les bonnes actions, sur tout la bienfaisance sont les plus grands et ceux dont le souvenir sera le plus doux, indépendamment de la récompense.

Au reste, l'idée des plaisirs de cette vie de l'opéra, du jeu, de la musique, de la table, & du paradis terrestre dont l'auteur veut qu'on se serve pour concourir mieux les plaisirs du Ciel, paroît à Monsieur Seigneux froide, et trop éloignée des plaisirs célestes pour nous porter à la recherche du véritable Paradis.

La dissertation de M<sup>r</sup> de St Pierre, a dit Monsieur le Professeur D'Apples, se réduit à ces deux idées. L'une qui regarde la jouissance des biens présents, et l'autre, c'est l'espérance des biens à venir. On pourroit abuser de la première, si on oublioit que l'auteur défend de goûter aucun plaisir, sinon des plaisirs innocents et qui n'aient rien de contraire à la justice. L'homme peut à la

la vérité goûter des plaisirs ici bas, mais il n'est pas fait pour eux, parcequ'il lui reste toujours des desirs. L'ame est faite pour l'immortalité & pour le bonheur parfait.

En parlant des plaisirs de la conversation, M<sup>r</sup> de St Pierre, dit par occasion que les Dames pour y briller, font des lectures, mais qu'à cet égard elles tombent dans des défauts, savoir qu'elles perdent trop de tems, qu'elles choisissent mal leurs lectures, et qu'elles n'écrivent point les beaux endroits pour les relire. Monsieur D'Apples a dit qu'en général on tombe dans un autre défaut: c'est qu'on fait des lectures qui éloignent du but, plutôt que d'en approcher.

Monsieur le Lieutenant Ballival DeBochat a dit que l'idée de M<sup>r</sup> de St Pierre n'étoit pas nouvelle, d'avoir toujours devant les yeux le bonheur à venir pour s'exiter à le rechercher. Voici ce que l'auteur y a ajouté, c'est de se servir des biens & des maux que nous ressentons pour nous porter à la recherche des biens célestes. Il est facile d'employer ce moyen dans tous les cas ou l'ame n'est pas trop fortement occupée d'un seul objet, car alors elle n'est attentive qu'à une seule chose, et la réflexion on est impossible. C'est pour se conserver cette liberté de réfléchir que l'homme ne doit point s'abandonner, ni se livrer entièrement au plaisir. Tous les plaisirs innocents sont dignes de l'homme.

Monsieur DeBochat a trouvé que la démonstration de l'auteur étoit trop longue. Il auroit suffi, selon lui, de dire, Réfléchissez sur les plaisirs pour en désirer de plus grands.

Le but de M<sup>r</sup> de St Pierre, a dit Monsieur le Conseiller DeCheseaux, a été de nous faire réfléchir sur les choses de cette vie, pour nous porter à en rechercher de plus solides & de plus considérables. Le détail dans lequel il est entré, est trop grand: et comment n'est pas praticable, quand on respent de très grands plaisirs, ou de très vives douleurs.

Il auroit mieux valu proposer qu'on réfléchit ensuite des plaisirs d'un beau jour, ensuite de l'agrément que procure la vue d'une belle fleur, d'une charmante campagne, &c. on se lève par là à penser que Dieu qui les a donnés, en donnera de plus grands. Les douleurs nous feront soupirer après cet heureux tems ou nous en serons entièrement délivrés, et nous résisterons aux tentations par la crainte de perdre, en y succombant, les biens infinis que

que nous espérons, ou d'augmenter et d'aggraver les douleurs que nous éprouvons.

Sentiment de M. l'Abbé  
Seigneur Seigneux.

Monsieur l'Abbé Seigneur a examiné pour qui on ne s'at-  
tache pas à la pensée et à la méditation de la béatitude. 1. Parce  
que c'est un objet éloigné, et qui par là même, nous frappe moins  
vivement. 2. Parce que nous n'en avons qu'une connoissance gé-  
nérale. 3. Enfin et principalement, parce que tout nous en dis-  
traît. Bien loin donc de réfléchir sur les plaisirs de cette vie, qui  
nous en éloigneroient, comme le veut M. de St Pierre, il faut pen-  
ser au contraire que les plus grands plaisirs laissent toujours du  
vide, que nous sommes fait pour de plus grands. L'Écriture ne  
nous appelle pas à nous livrer toujours au plaisir, elle nous re-  
commande en plusieurs endroits la mortification de nos corps, le  
renouement aux convoitises mondaines &c.

Sentiment de M. le  
Recteur Polier.

Monsieur le Recteur Polier a dit que pour juger de l'ou-  
rage de M. de St Pierre, il faut se souvenir qu'il écrit à une Dame,  
qui lui demande le moyen de parvenir à la béatitude en laissant  
subjeter le monde comme il est, et c'est sur cela qu'il prouve  
qu'on peut être heureux dans ce monde, et parvenir au bon-  
heur suprême.

L'Auteur fait des suppositions absolument nécessaires, mais il  
ne donne point de démonstration, et cela par ces raisons, 1.<sup>o</sup> -  
c'est qu'à ne regarder ces suppositions, que comme des vraisemblan-  
ces, elles ne laissent pas de devoir déterminer l'homme à obéir à  
Dieu et à se consacrer à son service, puisque ce n'est que sur de  
légers vraisemblances que les hommes entreprennent tant de  
travaux et de fatigues, et que dans toutes les affaires de la vie,  
ils naissent que par de pures vraisemblances. 2.<sup>o</sup> c'est que ces  
démonstrations ne sont pas à la portée de tout le monde. 3.<sup>o</sup> -  
c'est qu'il les a données dans d'autres ouvrages. Mais si la vrai-  
semblance seule doit déjà déterminer efficacement à agir que  
ne fera pas la démonstration.

On a remarqué qu'il y avoit des plaisirs criminels. Ce n'est  
pas le goût du plaisir qui est criminel, et mauvais, ce goût est  
un don de Dieu; ce qu'il y a de criminel c'est la préférence qu'on  
donne à de certaines choses sur d'autres.

L'Auteur veut qu'on fasse deux réflexions très faibles.  
L'une que les plaisirs que j'ai, viennent de Dieu; l'autre, qu'il y  
en a de plus grands dans la vie à venir que je puis me procurer.  
Cela

Cela engage à une reconnaissance perpétuelle et à un dévouement  
entier. Et quelle vie plus délicate qu'une reconnaissance continuel-  
le!

Ces conseils ne sont point impraticables. Nous sommes soula-  
gés dans nos maux les plus cruels par la part qu'y prennent les  
autres. N'est-ce qui a soutenu les Martyrs, Jésus Christ même?  
N'est-ce pas l'idée des récompenses qu'ils avoient à attendre, et la  
persuasion ou ils étoient que Dieu verroit leurs souffrances & qu'il  
savroit qu'ils souffroient pour son nom? Les maux de la vie pré-  
sente, ne doivent point être comparés avec la gloire à venir. Rom. VIII. 18.

M. de St Pierre considère les hommes tels qu'ils sont. Dieu-  
les a fait sensibles au plaisir, et capables de s'élever par le  
moyen de ce goût à de plus grands plaisirs.

Le but de l'Auteur est de rendre les hommes heureux en ce  
monde en considérant que les plaisirs viennent de Dieu; et il  
veut que réfléchissant continuellement sur la Bonté de Dieu qui  
vous a donné tant de plaisirs, nous soions déterminés à empli-  
er tous les moyens propres pour nous les procurer, et pour lui-  
témoigner notre reconnaissance.

## XXI. Assemblée

Du 13. Avril 1743. Présens Messieurs Polier Rec-  
teur, Seigneux Bourcier, Seigneux Abbé, De Cheseaux Con-  
seiller, D'Apples Professeur, Baron De Claustrade, Du Lignon, De  
St Germain Conseiller, De Cheseaux fils.

Messieurs. Je fais avec bien du plaisir la recapitu- Discours de Mon-  
tation de ce que vous m'avez appris dans votre dernière As- sieur le Comte.  
semblée, parce que la matière en est des plus intéressantes. -  
Rien pourroit-il attirer davantage notre attention que la  
connoissance des moyens qui peuvent nous rendre heureux  
dans cette vie, et nous conduire sûrement à la possession de  
la félicité éternelle? C'est là ce que M. de St Pierre se pro-  
pose de nous apprendre dans le Discours que vous lutes l'ame-  
di dernier, et que vous avez éclairci par vos Réflexions.

Pour cela vous avez établi qu'il faut faire les observati-  
ons suivantes. 1.<sup>o</sup> Que tous les plaisirs que nous goûtons en  
grand nombre dans cette vie viennent de Dieu, qu'ils ne dé-  
pendent



pendent point de nous; qui est à la Bonté et à la Toutepuissance de Dieu que nous en sommes redevables.

2<sup>o</sup>. Que puisque Dieu nous accorde tant de douceurs dans cette vie courte et passagère, ou nous sommes, pour ainsi dire, éloignés de lui, et ou nous l'offensons si souvent, il nous en accordera, et en bien plus grand nombre et de bien plus considérables, lorsque nous serons réunis à Lui dans la vie à venir.

3<sup>o</sup>. Quand nous ressentons quelque douleur, nous devons penser que nous goûterons en Paradis que des plaisirs purs et sans aucun mélange de crainte, ni de douleur.

Ces réflexions augmenteront notre amour pour Dieu, et nous engageront à la plus vive reconnaissance. Et quelle plus délicieuse vie que de n'être occupé qu'à réfléchir sur les bienfaits continuels dont nous sommes comblés, sur les biens infinis qui nous attendent, sur l'amour immense du Dieu qui nous les accorde, et que de se livrer aux sentimens de reconnaissance que ces pensées font naître dans nos coeurs!

Quelle consolation n'aurons nous pas dans les diverses afflictions auxquelles la vie humaine est exposée, de penser que Dieu voit nos peines, qu'il est prêt à les soulager, lorsqu'il sera nécessaire pour notre avantage, et que nous en serons amplement dédommagés et récompensés dans la vie à venir, par les bienfaits immenses que Dieu répandra sur nous!

Enfin la considération que les biens de cette vie sont passagers, qu'ils sont mêlés d'amertumes, mais que ceux de la vie à venir sont infinis en grandeur et en durée, et qu'ils sont parfaitement purs; cette considération, dis-je, nous animera à la recherche de ces biens glorieux, elle élèvera nos coeurs au Ciel, elle nous détachera de cette vie, et nous portera à faire tous les efforts dont nous serons capables pour nous assurer la possession de ces biens immenses.

C'est ainsi que nous goûterons agréablement les plaisirs de cette vie, que nous adoucirons les douleurs et les afflictions auxquelles nous sommes exposés, c'est ainsi enfin que préférant les biens du Ciel à ceux de cette Terre, et faisant des efforts sincères pour les obtenir, que la Bonté de Dieu couronnera nos travaux, en nous introduisant dans son Paradis et en nous y mettant en possession des biens infinis que nous aurons si ardemment désirés.

Monsieur

Monsieur le Recteur Polier a fait lecture d'une Dissertation Extrait de la Religion des Dames du Docteur Stephens du Docteur Stephens qui a pour titre *La Religion des Dames*, traduite de l'Anglois, 3<sup>e</sup> édition. Cette pièce se trouve à la fin du Livre intitulé *Le Christianisme raisonnable* &c. par Mr. Locke, mais seulement dans la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> édition. A la tête de ce petit ouvrage il y a un Discours du Traducteur qui s'étend depuis la page 303 jusqu'à la 317. Il nous apprend que l'Auteur ayant été consulté par Madame Howard sur la manière dont il faut se préparer à la Sainte Cène, a pris occasion de là de faire cet excellent portrait de la Religion Chrétienne, afin de montrer quels sont les devoirs auxquels sa profession nous engage en tout tems, soit avant que de se préparer à la Communion, soit en se préparant à cette Sainte Cérémonie, soit après y avoir participé. La Religion des Dames commence à la page 318 du 2<sup>e</sup> Tome du *Christianisme raisonnable* &c. 3<sup>e</sup> edit. Amst. 1731. et s'étend jusqu'à la fin savoir à la page 350. Voici ce qu'elle contient.

L'Auteur établit que la Religion est toute pleine de sagesse. D'une courte discussion, claire, pure, déchargée de toute superstition et éloignée de ce qu'on appelle intérêt particulier, et amour de parti: Telle, en un mot, que le véritable Christianisme, dont chaque précepte tend directement à nous rendre contents et satisfaits - en nous mêmes, doux et charitable les uns envers les autres, et enfin heureux auprès de Dieu.

1. La Religion est pleine de sagesse. On en verra, si on examine tout le plan de la Religion, dont les parties ont un merveilleux rapport entr'elles, et concourent à un but excellent ce qui fera conlurre qu'elle tire son origine d'un Dieu tout Sage. 2. Toutes les parties de la Religion tendent au bien commun du Genre humain. Ses menaces nous détournent des dérèglemens du vice, qui est notre plus grande folie, et ses Promesses nous engagent à la pratique de la Vertu, qui est notre plus grande sagesse. On voit par là que l'Évangile est destiné à sauver les ames, en les délivrant de leurs funestes habitudes et des épouvantables châtimens qui en sont les suites, et ce but qui règne dans tout l'Évangile. en montre la sagesse. On peut juger par ces considérations qu'elle est la plus pure des différentes Communions des Chrétiens. Celle qui ne se propose que de délivrer les ames de ceux qui la composent de la puissance du péché est la plus pure. Desorte que sans en proposer son

son salut à aucun péril on peut négliger toutes les spéculations subtiles qui ne contribuent pas directement à nous rendre gens de bien.

II. La Religion est claire. Cela se prouve d'un côté, parce qu'on ne peut concevoir que Dieu qui est tout Sage, ait eu dessein en se communiquant à nous, que de nous instruire de la nature du bien et du mal, afin de nous diriger vers le bien. Or toute instruction doit nécessairement être claire et facile à entendre. D'un autre côté Dieu nous a donné un entendement pour nous en servir à comprendre les différens articles de notre Religion qui tendent à nous rendre plus parfaits & plus vertueux. Ces articles sont 1. un récit des faits qui sont contenus dans les IV Évangiles, et dans les Actes des Apôtres: or ces faits sont racontés d'une manière si claire qu'il ne faut que les lire pour les comprendre. 2. Des Loix morales, qui doivent être claires, parcequ'elles sont destinées pour nous servir de règles dans la conduite de notre vie. 3. Des motifs, propres à nous faire recevoir ces Loix avec plus de respect, et à nous les faire observer avec plus d'exactitude; or il est nécessaire que ces motifs soient évidens pour agir fortement sur notre volonté. 4. Des exhortations, pour nous recommander la pratique de nos Devoirs, qui doivent aussi être claires pour produire leur effet.

De plus la Religion étant pour le simple Peuple autant que pour les Savans, doit par là même être sans embarras et sans obscurité. On voit par là qu'on peut s'épargner la peine d'examiner toutes les Questions abstraites et mystérieuses dont la Théologie est embarrassée.

III. La Religion est d'une courte discussion. Cela paroît déjà par ce que nous avons dit de sa clarté. Mais c'est ce que nous apprennent encore très clairement les Déclarations de l'Écriture. Michée VI. v. 8. Qu'est-ce que l'Éternel ton Dieu exige de toi, sinon que tu exerces la Justice, que tu aimes la Miséricorde, et que tu te conduises avec humilité en la présence de ton Dieu. Et Jésus Christ dit que la Loi et les Prophètes se réduisent à nous apprendre à faire aux autres tout ce que nous voudrions qui nous fut fait à nous mêmes. Math. VII. v. 12. Si cette règle étoit suivie, toutes les Persécutions cesseroient; on ne verroit plus de factions dans les États, ni de guerre, ni de procès, ni de querelles, ni d'inimitiés.

IV. On voit aisément pourquoi la Religion doit être claire et d'une courte discussion; c'est parce que la Religion étant pour le Peuple, qui n'a point l'esprit cultivé, et qui est obligé de vivre de son travail

n'auroit pas le tems, ni les talens pour s'embarasser de toutes les questions épineuses et subtiles dont on a chargé la Théologie; ainsi on peut s'épargner la peine de les parcourir.

V. La Dévotion est une partie essentielle de la Religion. La prière et les actions de grâces en sont l'âme. En rendant à Dieu les remerciemens que nous lui devons, nous conservons dans notre esprit l'idée du plus Grand et du plus Bienfaisant de tous les Êtres, et par là nous entretenons dans notre cœur la vénération & la reconnaissance qui lui sont dues. Et les prières que nous lui adressons pour lui demander le pardon de nos péchés ou la conservation de nos corps, nous rappellent sans cesse sa Bonté & sa Miséricorde envers nous.

Mais sans déconseiller la pratique de faire ses dévotions à certaines heures et en suivant des formulaires, l'Auteur voudroit que l'on eût une dévotion occasionnelle: c. à d. qu'à l'occasion de quelques mauvaises dispositions que je découvre en moi, ou de quelque mauvaise action que je viens de commettre j'en demande tout aussitôt pardon à Dieu, parce que cela arrête les progrès du mal. On peut se servir de la même méthode, à l'égard des péchés d'omission. Cette sorte de dévotion casuelle, est produite par l'examen que nous faisons de nous mêmes, par rapport aux circonstances ordinaires de la vie, est très propre à produire, conserver et augmenter en nous de vrais sentimens de Religion. La pratique de cette dévotion deviendra tous les jours plus aisée et les courtes et fréquentes réflexions sur soi-même sont comme un frein qui nous détourne sans cesse du mal, et un exercice actuel de vertu.

VI. Pour l'ordinaire on remet à faire cet examen de soi-même tout à la fois en se préparant au sacrement de la sainte Cène. Mais il vaudroit mieux se faire une constante habitude de veiller sur soi-même, que de différer cet examen à un tems éloigné, ou l'on a perdu en partie le souvenir de ses fautes. C'est pour cela que l'auteur a écrit une Lettre sur la Religion en general, pour répondre à ce qu'on lui avoit demandé seulement sur la sainte Cène. Il en a usé ainsi, parce qu'une sincère disposition à la vertu est la meilleure préparation à ce saint sacrement.

D'ailleurs il faut y participer avec joie puisqu'il est destiné pour notre bien; il faut aussi éviter avec soin d'y participer avec indifférence ou avec profanation, comme faisoient les Corinthiens,

parce

parce que des Dispositions si contraires à la véritable piété endurcis-  
sent le coeur, et rendent inutiles tous les exercices de Dévotion.

VII. Vous voyez donc, dit l'Auteur, que la Religion est pleine de sagesse  
qu'elle tend à délivrer nos âmes de la puissance du péché, et de ses suites  
funestes: que pour cet effet vous êtes obligée de veiller constamment sur  
vous même, de vous repentir aussi souvent que vous péchez, et de dispo-  
ser votre coeur par des prières mentales, et cela dans la vue de vous fai-  
re une constante habitude de la vertu. Enfin que la mort de notre di-  
vin Sauveur tend à la même fin. Que si vous vous faites un devoir de  
être équitable, vertueuse, et soigneuse de faire tout le bien que vous  
pouvez, vous jouirez d'une agréable tranquillité d'esprit, et de ce doux  
repos de la conscience qui est sur la Terre un avantgoût des délices du  
Ciel, et en cas, Madame, vous pourriez sans crainte participer en  
tout temps à la Sainte Cène.

Sentiment de M<sup>r</sup> le  
Bourrier Seigneur.

Rien n'est plus inutile que les objections qu'on fait contre la Re-  
ligion, a dit Monsieur le Bourrier Seigneur; car il y a peu de per-  
sonnes capables de les lever; elles sont une source de doutes, que  
la charité doit ménager: si on veut en faire, ce doit être entre  
personnes éclairées, et les accompagner de la solution: si on n'a  
point de solution à donner, il faut les garder pour soi. Les Dispu-  
tes sont bonnes dans les Académies, pour exercer l'esprit de ceux  
qui étudient, mais elles ne sont pas bonnes pour le Peuple.

M<sup>r</sup>. Stephens parlant à une Dame fait bien de supposer les  
principes de la Religion. Dans l'idée qu'il nous en donne, il rappor-  
te tout à la pratique; les Ministres aussi devraient s'attacher à  
la Morale Chrétienne.

Monsieur le Bourrier a fait des réflexions sur ce passage  
de S<sup>t</sup>. Matthieu; Applanissez le chemin du Seigneur et dressez ses  
sentiers, Invoque cet ordre soit donné à tous les Hommes, il est ad-  
dressé principalement aux Ministres de l'Évangile, qui ne doivent  
rien négliger de tout ce qui peut faciliter aux hommes les missions.  
D'embrasser l'Évangile, qu'ils doivent pour cela lever les obstacles  
qui y mettent les difficultés et les questions épineuses et inutiles dont  
on l'avoit embarrassé si devant, & par lesquelles on rendoit cette  
voie bien raboteuse, et on éloignoit bien des personnes, qui par  
faiblesse de génie ne pouvoient ni les comprendre, ni les répondre. M<sup>r</sup>.  
donne point de scandale à l'un de ces petits, dit encore Jésus Christ.  
Ceux qui le font, sont très criminels, soit par les difficultés qu'ils  
répandent sur cette Doctrine, soit par les doutes, par lesquelles ils  
embarrassent

l'esprit des Chrétiens, et les tourmentent. Peut-on croire que tant de  
millions de Chrétiens qu'il y avoit au commencement conussent  
toutes ces difficultés dont la Religion est embarrassée aujourd'hui.  
L'Auteur bannissant donc ces difficultés, rappelle la première simpli-  
cité que Jésus Christ a suivie. Sa méthode est donc excellente.

On voit, a dit Monsieur Decheseaux le fils, qu'il faut tout examiner, sentiment de M<sup>r</sup>.  
non, d'autres croient qu'il ne faut rien examiner. Ces deux partis sont <sup>Decheseaux le fils</sup>  
opposés tous les deux. Il faut examiner chacun selon ses forces; étudier  
la vérité de la Religion dans des Livres ou langue vulgaire; il faut  
s'appliquer à sentir la beauté de la Morale de l'Évangile, et son ex-  
cellence, il faut accoutumer sa volonté à s'y soumettre; en un mot  
il faut perfectionner la volonté plutôt que son entendement.

La comparaison des Loix de l'Évangile, avec tous les systè-  
mes de Loix que les Philosophes ou les Législateurs ont donné  
est une des plus fortes preuves de sa Divinité. Elles tendent tou-  
tes au bien de l'Homme. Les Systèmes des Philosophes ont man-  
qué à cet égard, ils ont cherché leur bonheur ou il n'étoit pas.

Monsieur le Professeur D'Apples a dit qu'il falloit bannir les <sup>Sentiment de M<sup>r</sup>.  
le Profes. D'Apples</sup>  
disputes de l'étude de la Religion. Si l'on s'en étoit tenu à la sim-  
plicité, il n'y en auroit point eu. En effet, on n'a pas disputé sur  
les fondemens de la Religion, s'il y a un Dieu, s'il faut l'aimer,  
s'il faut être juste &c. mais on a disputé sur des matières obscu-  
res et qui ne contribuent point à nous porter à la piété. Les  
Disputes d'ailleurs n'éclaircissent rien. L'Auteur rapporte tout  
à la pratique. C'est en effet l'essentiel de la Religion. Il la présente  
sous l'idée de Sagesse, il la rend par là estimable, et de plus il  
fait voir qu'elle est utile au Genre humain, et à chaque Particu-  
lier. C'est la présenter par un côté bien intéressant.

Ce que l'Auteur a dit de la facilité à entendre les Loix de  
l'Évangile est très bien fondé. On parle pour être entendu, et Dieu  
sans doute a parlé aux hommes dans ce dessein.

Les faits sont une excellente preuve de la vérité de la Religi-  
on, et elle est à la portée de tout le monde.

L'Auteur n'a pas parlé des Mystères en particulier, parce qu'ils  
sont contenus dans les faits; mais ils n'ont rien qui choque la  
Raison; et on peut et on doit les recevoir tels que l'Écriture les  
donne, sans chercher à les trop approfondir.

Au commencement les Chrétiens n'étoient qu'un coeur & qu'une  
âme; cela prouve bien l'efficacité et la bonté de la Morale Chré-  
tienne

tienne. L'Auteur a donné une excellente comparaison pour faire sentir l'injustice des persécutions. C'est que quelque délicieux régal qu'on voudrait faire à un homme, ce serait une hospitalité bien servie que d'employer le fer et le feu pour l'obliger à y prendre part. Ainsi quelque bonne que soit la Doctrine qu'on veut nous faire recevoir il y a bien de la férocité à employer les mauvais traitemens et les persécutions pour nous la faire embrasser. Nous devons là dessus comme sur toute autre chose suivre l'exemple de Jesus Christ, il en blâme toute apparence. Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés, dit-il à ses Disciples, qui vouliez l'engager à faire descendre le feu du Ciel pour détruire les Samaritains qui n'avoient pas voulu le recevoir.

Sentiment de M<sup>r</sup>  
M<sup>r</sup> l'Abbé Seigneux.

Monsieur l'Abbé Seigneux croit que la Religion est simple comme l'Auteur le dit, sans cela elle ne seroit que pour les Savans il faut cependant acquiescer autant de connaissances qu'il est en notre pouvoir, mais chacun en a assez pour bien vivre. Les Savans ont plus de raisons pour croire; mais aussi ils ont souvent des doutes. Les objections sont inutiles, parcequ'on en peut faire sur tout, et quelles n'éclaircissent rien. Nous ne devons point nous embarasser quand on les propose, mais nous en tenir à la pratique.

On seroit surpris que l'Auteur n'ait pas parlé des Mystères, si on ne faisoit pas attention qu'ils sont compris dans les faits. Nous devons là dessus croire ce qui nous est enseigné dans l'Ecriture sans y fouiller trop scrupuleusement. Nos lumières sont trop bornées, nous ne voyons ni bas ni haut. La Morale de l'Evangile a rassemblé et perfectionné tout ce qu'il y avoit de bon dans les Philosophes.

Quoique depuis la Réformation on ait simplifié la Religion on préfère, c'est à d. quelques personnes seulement les Sermons de Théologie à ceux de Morale; mais c'est un faux goût, qui peut venir de ce que la Morale gêne plus leurs passions et les attaque plus directement.

Sentiment de M<sup>r</sup>  
Dudignon.

Depuis qu'on dispute, a dit Monsieur Dudignon, on n'est venu de rien, les disputes n'ont produit que de l'éloignement et aucun bien.

Philippe ne fit point un Systeme de Théologie à l'Eunuque de la Reine Candace, lorsqu'il le convertit. Cette simplicité doit donc être suivie.

Sentiment de M<sup>r</sup> le  
Baron DeCaupade.

Monsieur De Baron DeCaupade croit que les Prédicateurs ne doivent

devoir point porter les objections en Chaire, à moins qu'ils n'aient des réponses victorieuses à leur opposer. Il faut dans la Religion rapporter tout à la pratique comme la fait Jesus Christ. Si vous m'aimez, gardez mes commandemens, dit-il à ses Disciples. et S<sup>t</sup> Paul exhorte les Chrétiens à être ses imitateurs.

Monsieur De S<sup>t</sup> Germain a dit que dans l'énumération des articles de la Religion l'Auteur n'a point parlé des Mystères, peut-être le Peuple les croit simplement sans les trop approfondir, seulement par déférence pour Dieu. Sentiment de M<sup>r</sup>  
le Conseiller Des<sup>t</sup>  
Germain.

Il approuve fort la douceur avec laquelle l'Auteur veut qu'on enseigne la Religion. Il faut sortir de cette modération, ce ne devroit être que contre les Libertins. Mais peut-être la modération envers eux conviendrait-elle mieux, puisqu'ils se plaignent de la conduite des Théologiens à leur égard; et que la sévérité ne fait que leur donner plus d'éloignement.

Monsieur le Recteur Polier a dit à l'occasion de ce que l'Auteur veut qu'on ne se mette point en peine des questions obscures, que des choses qui ne nous intéressent pas à présent, nous intéresseront dans la suite, dans la vie à venir. Sentiment de M<sup>r</sup>  
le Recteur Polier.

## XXII Assemblée.

Du 20<sup>e</sup> Avril 1743. Présens Messieurs DeBochat-Lieutenant Ballival, Seigneux Bourguemaître, Polier Recteur, Seigneux Bourcier, Seigneux Apefieur, D'Apples Professeur, Baron DeCaupade, Dudignon, De Saint Germain Conseillers, De Chefcaux fils.

Messieurs. Vous avez trouvé si excellent le petit Ouvrage du Docteur Stephens intitulé la Religion des Dames, dont Monsieur le Recteur nous fit la lecture Samedi dernier, que toutes vos réflexions ont eu pour but de l'approuver et de l'étendre un peu davantage qu'il ne l'est. Je vais vous dire ce que j'en ai retenu. S<sup>r</sup> le Comte.

Il dit premièrement que la Religion est pleine de sagesse, ce qu'on peut bien penser, puisqu'elle vient de Dieu qui est tout Sage, et qu'elle tend au bien commun du Genre humain; c'est ce dont vous m'avez convaincu, Messieurs, dans deux de vos Conférences précédentes. Mais qu'elle ne nous est utile qu'autant qu'on la pratique.

2<sup>e</sup>. L'Auteur dit que la Religion est claire, facile à comprendre, qu'on doit s'en convaincre en lisant l'Ecriture Sainte, et en pensant que Dieu l'a donnée cette Religion pour les ignorans, comme pour les Savans.

Vous avez ajouté, Messieurs, qu'on ne devoit point regarder ces matières difficiles, sur lesquelles les Savans se disputent, comme étant de la Religion. Que les Disputes sont inutiles, qu'elles n'éclaircissent rien, qu'elles ne font que faire naître la désunion, et une haine réciproque.

L'Auteur condamne aussi très fort les Persecutions qu'on fait à ceux qui sont d'un sentiment différent du nôtre, en matière de Religion. Il dit qu'il en est de cela, comme de celui qui emploieroit la violence, le fer et le feu pour obliger quelqu'un à venir à un festin qu'il lui auroit préparé.

Il trouve aussi qu'on doit regarder la Religion comme facile à apprendre, et à pratiquer, parce qu'elle a été donnée autant pour les Pauvres qui n'ont pas beaucoup de temps à employer à l'étude, que pour les Riches qui peuvent s'y appliquer beaucoup.

L'Auteur voudroit aussi qu'on ne se contentât pas de lire des formulaires de Dévotion et de prière chaque jour, si on a envie de se rendre agréable à Dieu: mais il voudroit qu'on fût continuellement attentif sur soi-même, pour connoître ses actions et les sentimens de son cœur, et que lorsque nous appercevons chez nous quelque chose de contraire à ce que Dieu nous a commandé, nous lui en demandions pardon sur le champ, et que nous travaillions à nous en corriger: et que si nous découvrons qu'il nous manque quelque vertu, nous la demandions incessamment et instamment à Dieu: si nous sommes délivrés de quelque danger, nous en rendions grâces promptement au Seigneur.

Cette Dévotion, qu'il appelle Dévotion occasionnelle, contribuera efficacement à nous perfectionner, à nous remplir de vertus, et à nous rendre agréables à Dieu, qui est celui de qui dépend notre bonheur présent et à venir.

Monsieur le Recteur Polier a lu ensuite un Discours sur le bon & le mauvais usage des Sociétés, sujet qui avoit été proposé il y a huit jours.

Monsieur le Comte et Messieurs.

Je me propose dans ce Discours de parler du bon ou du mauvais usage des Sociétés que les Hommes forment entr'eux pour leur intérêt

particulier, ou pour le commerce ordinaire de la vie. Dans ce dessein il m'a paru nécessaire d'établir d'abord que l'Homme est né pour vivre en Société. 2<sup>e</sup>. Que cette destination de l'Homme doit avoir ses Loix et ses Règles, que je tâcherai de fixer. 3<sup>e</sup>. Je parlerai des différentes Sociétés que les Hommes forment entr'eux, pour voir à quel égard, ils suivent les Règles, et à quel égard ils s'en écarterent. Enfin je proposerai le Plan d'une Société publique ou particulière; qui soit également raisonnable, agréable, utile et conforme au but du Créateur et à l'état de l'Homme.

Ce sujet m'a paru intéressant & digne de votre attention, mais d'une trop grande discussion, pour pouvoir être épuisé ou traité avec quelque exactitude dans une conférence ou deux de la nature de celles-ci. Je m'étois pourtant proposé, ne faisant que l'ébaucher, de le mettre aujourd'hui tout entier devant vos yeux: mais la matière aiant cru insensiblement sous ma main, et n'aïant pas eu le loisir de la réduire à ses justes bornes, je me vois obligé de la partager pour deux différentes Soirées, et de vous remettre le soin d'y faire, par vos réflexions, les retranchemens et les additions que vous jugerez nécessaires.

I. Quand on dit que l'Homme est sociable, qu'il est fait pour la Société, cela signifie, qu'il est destiné par son Créateur, non à vivre seul, séparé des autres Hommes, (comme de certains animaux qui sont toute leur vie renfermés dans leurs coquilles, ou leurs enveloppes,) mais qu'il est destiné à vivre en Société avec les autres Hommes & ses semblables.

L'on peut prouver cette destination par un grand nombre de considérations et de réflexions des plus frappantes.

La 1<sup>re</sup> est prise de la manière dont il vient au Monde, et de ce qu'il est dans sa naissance. L'on peut dire qu'alors c'est le plus infirme de toutes les créatures, qui périroit presque au moment qu'elle voit le jour, si elle n'étoit secourue à propos par plus d'un individu de son espèce, qui forme déjà un commencement de Société des plus étroites.

Les germes des fleurs et des plantes les plus délicates, sont garnis d'envelopes, de gardes et de soutiens, qui les garantissent des injures de l'air, et d'une infinité d'autres accidens, qui servent à leur entretien, qui leur fournissent les moyens de croître et de s'agrandir, jusques à ce qu'elles soient parvenues à leur état de perfection sans aucun secours étranger. Nombre d'animaux

Sont

Discours de M. le Recteur Polier sur le bon et le mauvais usage des Sociétés.

sont en état, au moment de leur naissance, de pourvoir, par eux mêmes et la Sage Providence, à leur subsistance, sans le secours de leurs semblables. Tous les autres demandent tout au plus le secours de la femelle qui les a mis au monde, pour s'y soutenir, et y acquiescer le degré de force qui est nécessaire à leur vie. L'Homme seul ne peut presque naître sans le secours d'autrui, et dès le moment de sa naissance, il est exposé à des besoins, auxquels sa Mère seule ne saurait suffire: il lui faut nécessairement des aides qui supposent quelque liaison de Société, à laquelle par conséquent il est destiné.

Suivons le dès son enfance, jusqu'à l'âge de Raison, vous y découvrirez la même destination, dans un certain instinct, qui le porte à chercher toujours ses semblables, à se plaire dans leur compagnie, à former entre eux et lui des liaisons presque machinales dans leurs principes, mais qui durent souvent toute leur vie, et qui sont le fondement de l'amitié la plus solide, et de la Société la plus douce.

Est-il parvenu à l'âge d'adolescence, et souvent même plutôt, il sent un autre instinct, ou un penchant secret pour les personnes d'un sexe différent du sien, qui lui en fait souhaiter la vue, l'entretien, le commerce et l'union, dont les suites sont la véritable pépinière des Sociétés?

Où à qui devons nous ces instincts si marqués, si répandus, si universels, si ce n'est au divin Auteur de notre Nature? Et pourquoi un Être si sage, si prévoyant, si bon les aurait-il mis en nous, s'il ne vouloit pas que nous en suivissions les mouvemens? Ce sont donc autant d'indices de sa volonté, qui nous font connoître notre destination dans ce monde; ce sont des voix secrètes qui nous apprennent que nous sommes nés pour vivre ici bas en Société d'amitié ou de mariage.

Ce n'est pas seulement par des penchans secrets, que notre Créateur nous a fait connoître à cet égard sa volonté: il en fit une loi dès la naissance du Genre humain, fondée sur ce qu'il vit qu'il n'étoit pas bon que l'homme fût seul: il lui donna une aide semblable à lui, il la tira de sa propre substance, elle devint par là os de ses os, et chair de sa chair, et le Créateur en instituant le premier mariage, forma entre les deux personnes, qui en étoient le sujet, une union si étroite, qu'il fut dit dès lors, que l'Homme quitteroit Père et Mère pour s'attacher à sa femme, et ne faire avec elle qu'un même corps.

A cette institution, il ajouta sa bénédiction, dont l'effet devoit être une abondante lignée, avec un ordre positif, ou selon d'autres, une promesse formelle

formelle, de croître, de multiplier, et de remplir la Terre par leur multitude. c. à d. de la peupler d'enfans et de familles qui en fussent les habitans et les Maîtres, et qui formassent des Nations liées entr'elles, comme tout auant de branches d'un même arbre, par la tige commune d'où elles tirent leur origine. Qui ne voit en tout cela la destination de l'Homme à vivre en Société conjugale, en Société de familles, et en Sociétés de Peuples composés de plusieurs de ces Familles?

Pour sentir toujours mieux cette destination de l'Homme, considérons de plus les Facultés dont il est doué, les besoins auxquels il est exposé pendant tout le cours de sa vie et les devoirs qu'il a à remplir, et nous y trouverons des preuves sans nombre de cette même vérité.

Les Facultés dont l'Homme est doué semblent toutes faites pour la Société. L'Entendement dont le propre est de penser, de réfléchir, de connoître, de rappeler le passé, d'anticiper sur l'avenir, combien ne seroit-il pas borné à tous ces égards, si l'Homme étoit réduit à vivre seul dans le monde et privé de toute compagnie? Quels efforts d'esprit ne faudroit-il pas qu'il fit pour se procurer les connoissances les plus simples, les plus utiles, et les plus nécessaires, que nous acquérons avec la dernière facilité par le commerce des autres hommes? Combien encore ne lui en échapperoit-il pas, malgré tous les efforts, sans le secours?

Je suppose qu'il puisse acquiescer à force de réflexions une connoissance de son Créateur, de ses Perfections, de ses Oeuvres et de ses triomphes, suffisante pour le porter à l'adorer, à le bénir, à l'aimer, à le craindre, et à le servir en esprit et en vérité; Combien ne pourroit-il pas encore augmenter cette connoissance, et enrichir son entendement par les réflexions et les découvertes des autres, sur cet important sujet, dont la Société nous met en possession?

Quel plus riche objet de méditation peut-on présenter à l'Esprit humain, et plus digne de l'occuper après Dieu que l'Homme même? Mais comment pourra-t-il pleinement se satisfaire à cet égard, qu'en fréquentant les autres hommes, qu'en les suivant dans leurs vues, dans leurs desirs, dans leurs penchans, dans les motifs qui les font agir, dans leurs discours, et leurs actions, et dans toute leur conduite? Et comment venir à bout de tout cela, s'il ne vit avec eux en Société?

Si de l'Entendement je passe à la Volonté, le siège des passions, des inclinations, des desirs, des déterminations, et de la liberté de l'Homme, que

que de traits n'y voit-je pas de ce principe de Sociabilité, non seulement dans des instincts que j'ai déjà touchés, d'un enfant pour son camarade, d'un des Sexes pour l'autre, d'une Mère, d'une nourrice pour l'enfant qu'elle allaite, d'un Père pour sa Famille; d'un homme pour ceux de sa Nation; mais de plus dans ce goût naturel pour toutes les productions de l'Art qui embellissent la Nature? dans cet amour pour l'ordre, pour la paix, et pour la tranquillité, dans l'éloignement qu'il sent pour tout ce qui peut la troubler; dans cette compassion pour les misérables; dans cette inclination pour les louanges, la réputation et la gloire; dans ce desir enfin de primer par tout ou nous pouvons le faire, et dans nombre d'autres penchans qui seroient beaucoup plus marqués chez la plupart des hommes, si l'intérêt particulier n'y apportoit pas d'obstacles, mais qui sont tous fondés sur les liaisons réciproques que les Hommes doivent avoir les uns avec les autres?

Les Sens, l'usage qu'on en fait, les douceurs dont ils sont susceptibles, par une Sage Providence qui les a voulu ainsi former, nous indiquent encoir la même destination. Quel objet plus agréable peut il s'offrir à la vue, que celui d'une Personne dont tous les traits assortissent à l'idée de beauté, de graces et de perfection que l'on peut se faire de la Nature humaine? Quel son plus touchant peut-frapper l'oreille que celui d'une belle voix humaine, qui dans ses discours ou dans ses chants donne à toutes les articulations de sa voix, la modulation et l'harmonie la plus propre à exciter dans notre Âme les sensations les plus agréables!

Que d'agrémens et de douceurs ne retirent pas encoir-tous les Sens du commerce des autres Hommes, que je passe sous silence, pour m'arrêter un moment de plus, sur celle de toutes nos Facultés qui prouve le mieux que l'Homme est fait pour vivre en Société, je veux dire, la parole, ce don admirable du Créateur, par le moyen duquel l'Homme peut manifester au dehors avec facilité toutes les pensées et les sentimens, qui occupent son esprit et son cœur.

Peut-on y réfléchir un seul moment, sans reconnoître que le dessein de celui qui nous a fait un si beau don, c'est de lier les hommes en Société, et d'entretenir un commerce d'intelligence les uns avec les autres, par la communication réciproque de ce qui se passe au dedans de chacun d'eux? Quel autre usage en effet, pourroit-on en faire qui en fit mieux sentir l'utilité et la nécessité?

Seroit-ce pour adresser à Dieu des prières, des louanges, et des actions de grâces? Mais Dieu connoit nos pensées, nos sentimens et nos be-

soins

soins, avant que la parole soit sur la langue pour les exprimer, et s'il exige ce tribut de nos lèvres, c'est moins par la considération d'un culte extérieur qui lui soit dû, ou de quelque bien qui lui en revienne, que pour l'édification des autres Hommes.

Seroit-ce pour s'entretenir avec les Anges et les Saints qui sont dans le Ciel, et pour demander leur intercession auprès de Dieu? Mais, outre qu'il y a peu d'apparence qu'ils puissent nous entendre, ces entretiens et ces demandes seroient une espèce d'hommage qu'il est défendu de leur rendre.

Seroit-ce pour évoquer les Manes des Défunts, pour invoquer les Astres ou d'autres Divinités imaginaires, pour attester les Cieux et la Terre? Mais qui ne sait qu'à tous ces égards nos paroles sont de vains sons, qui n'ont pas plus d'effet que si on ne les prononçoit pas?

Seroit-ce pour dominer sur les Animaux, pour leur commander, pour disposer d'eux à notre volonté, et lier avec eux une espèce d'entretien ou de Société qui contribue à nos intérêts, ou à nos plaisirs? Mais, sans rien dire à présent contre cet usage, qui semble déjà indiquer que l'Homme n'est pas fait, pour être tout à fait seul, n'est-il pas hors de toute conteste, que l'on n'a besoin pour cela, ni de discours en forme, ni de paroles qui aient du sens, ni même de langage proprement ainsi nommé?

Seroit-ce enfin pour s'entretenir soi-même par des Soliloques que l'art de parler nous auroit été donné? Mais, outre que ces soliloques ne sont guères permis qu'à des esprits égares, ou dans des fictions poétiques et romanesques, Quel fruit, je vous prie, en tireroit le solitaire, s'il étoit absolument abandonné à lui-même? Quel fruit en tireroient les autres, s'il n'étoit entendu de personne? Dail-leurs leur usage est toujours de manifester au dehors et à ceux qui nous peuvent entendre, les pensées de notre esprit et les sentimens de nos cœurs. Mais à qui nous convient-il mieux de manifester ces pensées et ces sentimens par des paroles qu'à ceux qui entendent ce langage; qui se servent du même moyen pour exprimer les leurs; — qui sont à portée de nous répondre, de satisfaire à nos desirs, de nous secourir, s'il en est besoin, de recevoir et d'exécuter nos ordres, et à qui nous pouvons procurer les mêmes avantages, quand ils le-xigeront de nous par les mêmes moyens?

Il est donc constant que l'usage propre de la parole donnée aux Hommes, c'est de se communiquer aux autres, de s'entretenir, de se lier

avec

avec eux, de s'entraider mutuellement, et de former ainsi entr'eux des Sociétés: Voilà il résulte évidemment que le Sage et Souverain Créateur des Hommes, qui n'a rien fait sans dessein, les a destinés en leur donnant la parole à vivre en Société.

L'on en sera toujours plus convaincu, si l'on fait attention aux besoins naturels de l'Homme dans ce Monde, qui demandent nécessairement le secours d'autrui, sans quoi il passeroit la vie la plus triste et la plus misérable. Nous en avons déjà fait remarquer quelques-uns ci dessus, dans son enfance et dans son éducation pour l'acquisition des connoissances les plus utiles: Mais à combien d'autres besoins le Genre humain n'est-il pas assujéti, qu'il ne sauroit satisfaire, par lui-même, qu'avec une peine extrême et continuelle?

Les plus élevés en dignités, comme les plus vils d'entre les hommes; les plus riches, comme les plus pauvres; ceux qui sont contents de moins de choses, comme ceux qui en demandent le plus; ceux qui sont en santé, comme les malades sentiraient également que pour se procurer la nourriture, le vêtement, le logement, le soulagement dans leurs maux, le délabrement dans leurs peines, et quantité d'autres commodités et nécessités de la vie, il faut sans cesse recourir à l'aide des autres, qui, étant exposés aux mêmes besoins de l'humanité, demandent, à leur tour, les mêmes secours: d'où doit naître nécessairement entr'eux une Société, par laquelle ils s'engagent en termes exprès ou tacites de se fournir réciproquement, ce qui sera en leur pouvoir, selon le rang, l'état et les Facultés de chacun. Une vie absolument solitaire ne sauroit être de longue durée, et quand par des circonstances uniques l'on en viteroit quelques exemples bien avérés, quel est l'homme raisonnable qui voudrait de propos délibéré en faire l'expérience? Concluons donc enor de la considération de ces besoins, que l'homme est destiné à vivre en Société.

Je tire la même conclusion des Devoirs qui lui sont imposés, dont le plus grand nombre règle la conduite qu'il doit tenir envers son Prochain, et suppose, par conséquent, qu'il est en Société avec lui: Tels sont les grands Devoirs de la Justice, de la Charité, de l'Humilité, de la Débonnaireté, de la Patience, de la Bienveillance, de la Vérité dans ses Discours, en un mot de l'Amour du Prochain, qui consiste à faire aux autres, ce que nous voudrions qu'ils nous fissent à nous mêmes: Tels sont enor les Devoirs particuliers des Pères et Mères envers leurs enfans, et des enfans envers leurs Pères, des Marij envers leurs Femmes, et des Femmes envers leurs Maris, des Supérieurs

envers leurs égaux et leurs inférieurs, et de ceux-ci envers les autres, qui supposent tous que dans quelque état que l'Homme se trouve sur la Terre, il a des Devoirs à remplir à l'égard des autres, dont il ne sauroit s'aquitter, s'il ne vit en quelque espèce de Société avec eux. Enfin les avantages sans nombre, que les Hommes retirent de la Société des autres, tant pour le spirituel, que pour le temporel, doivent nous convaincre, que c'est un des moyens que la Sage Providence a établis pour le bonheur de l'Homme. Non seulement ioy dans la Société qu'il trouve les secours qui lui sont nécessaires, dans ses besoins les plus pressans, des aides pour se garantir des dangers qui le menacent, des consolations dans ses malheurs, et des remèdes à la plupart de ses maux: C'est dans la Société qu'il dissipe ses chagrins, qu'il calme ses inquiétudes, qu'il soulage ses peines, qu'il diminue ses ennuis, qu'il adoucit ses amertumes: mais de plus la Société lui procure une infinité de biens réels tant pour le corps que pour l'Âme: Elle lui fournit les alimens convenables à sa santé et à ses forces: elle donne aux Sens plus d'activité, d'étendue, de plaisir et de perfection: elle donne à l'Esprit une certaine gaieté, qui le rend souvent plus libre et plus propre à s'aquitter de toutes ses fonctions: elle lui sert de Conseiller dans ses délibérations, de frein dans ses desirs, de guide et de modèle dans sa conduite: elle lui fournit divers motifs pour faire le bien et s'attacher à son Devoir, elle lui présente bien des exemples de vertu à imiter; elle lui donne occasion de mieux connoître les vices admirables de la Providence dans le gouvernement du Monde, et les traits ravissans de la Bonté, de la Sagesse, et de la Puissance de Dieu dans les ouvrages de la Nature; elle augmente ses lumières sur une infinité de choses qu'il lui importe de savoir, et le répand sur tout le cours de sa vie des douceurs et des agrémens inexprimables; enfin elle lui aide à perfectionner toutes ses Facultés et à rendre son bonheur accompli, par le libre, fréquent et vigilant exercice qu'elle lui donne occasion d'en faire à l'égard des objets qui peuvent pleinement les satisfaire (ou qui leur conviennent).

L'on peut opposer, je l'avoue, à tous ces avantages que les Hommes retirent de la Société et du commerce des autres hommes, un nombre égal et peut être plus grand de maux qui en ont été et en sont enor la suite et l'effet. La Société conjugale fut cause de la première désobéissance aux Loix de Dieu. La première Société entre frères produisit un meurtre. Les premiers Habitans



Habitans du monde renouvelé par le Déluge ne s'unissent en Corps que pour insulter en quelque manière à la Divinité par un bâtiment qui pût les mettre à l'abri de ses coups. Dès lors la Société a toujours été, si ce n'est la cause, du moins l'occasion d'une infinité de tentatives dangereuses par les mauvais exemples qu'elle présente, par les mauvaises compagnies que l'on fréquente, qui corrompent les bonnes mœurs, et par les maximes pernicieuses qui regnent dans le monde; mais de plus elle a été et est encor la source trop féconde d'une infinité d'erreurs et de vices, d'idolâtrie, de profanations, de querelles, de jalousies, d'envies, de guerres intestines et déclarées, de tromperies, de mauvaise foi, de larcins, d'impudicités, en un mot de tous les maux que l'ambition, l'avarice et la sensualité sont capables de produire.

Cette objection seroit assurément des plus fortes contre la Société et le commerce du monde, et elle seroit bien propre à en dégouter les personnes raisonnables et vertueuses, si d'un côté l'on pouvoit se passer de ce commerce, pour les besoins ordinaires de la vie, et de l'autre si ces maux en étoient des appanages inséparables, dont on ne put se garantir.

Mais 1<sup>o</sup> ce n'est que par accident et par abus que la Société est en faute tous ces désordres, et pour peu que l'on ait à cœur son Devoir, et son propre bonheur aussi bien que celui des autres, il ne sera pas aussi difficile qu'on le pense de les prévenir et de les éviter.

D'ailleurs 2<sup>o</sup> Tous ces maux que l'on remarque dans la Société, ont leur source dans un fonds de corruption, de passions et de vices, qui ne nous rendroit pas moins criminels devant Dieu, si nous le conservons dans la retraite, quoique nous n'y aïons pas lieu d'en produire les actes, que quand nous le portons dans la Société. Et c'est si peu à la Société qu'on doit attribuer les effets qui en naissent, que le but qu'on doit s'y proposer en y entrant, et les règles qu'on y doit suivre, pour répondre à notre destination, y sont entièrement opposées; en sorte que l'on ne tombe dans les écarts et les désordres dont je viens de parler, que parce que l'on s'éloigne de ce but, et que l'on néglige les règles.

Enfin s'il falloit se priver des choses par la crainte des abus qui en peuvent naître, ou que l'on en fait effectivement, l'on ne pourroit jouir d'aucun bien: la Raison qui constitue la Nature

humaine

humaine, la liberté qui en fait le plus beau fleuron, la Religion - même d'où dépend toute notre félicité, seroient des avantages qu'on ne devoit point rechercher, à cause des abus qu'on en peut faire et que bien des gens en font. Conséquences absurdes qui sont assez sentir la fausseté du principe d'où elles découlent.

Après tant de preuves et de considérations des plus sensibles, je m'adresse qu'il n'y a que des mélancholiques outrés, des reclus de profection, des ennemis du Genre humain, dirai-je plus, des Hôtes à petites maisons, qui puissent ravouer en doute, que l'Homme soit destiné par son Créateur à vivre en Société. Pour les autres ils trouveront peut être que c'est prendre une peine assez inutile que de travailler à leur persuader une vérité dont leur goût, leur sentiment et leur propre expérience les convainc tous les jours, et à la suite de laquelle ils se livrent sans aucun remords, sous le spécieux prétexte qu'un penchant si naturel & si universel ne peut venir que de l'Auteur même de la Nature.

De là vient sans doute que la plupart non contents de la Société conjugale qui retient trop leurs penchans, ou de la Société des Familles qui ne satisfait pas à tous leurs desirs, ou de la Société civile qui leur est commune avec trop de membres, ou de la Société du Genre humain qui ne les lie pas assez avec leurs semblables, s'en forment encor de particulières suivant leur goût, leur humeur, leur caractère, leurs occupations, leurs intérêts, leur genre de vie, leur profession, ou d'autres conformités, qui établissent entre les membres dont elles sont composées, de certaines relations qu'ils n'ont pas avec les autres hommes.

L'usage de ces Sociétés particulières, autrement dites, compagnies, confréries, coteries, confraternités, corporations, associations est très ancien; il a été et est encor très répandu parmi les personnes de tout ordre, de tout sexe, et de toute condition; et on ne la peut être jamais portée aussi loin qu'il l'est à présent, chez toutes les Nations tant soit peu policées, où la plus légère convenance sert de prétexte à former ces sortes de liaisons: Preuve convaincante du goût universel des hommes pour la Société, dont il n'y a pas de doute qu'ils ne puissent tirer de très grands avantages, dont nous venons de toucher les principaux.

Mais comme l'on peut abuser, et que l'on abuse des meilleures choses, l'on a poussé ce goût de Société à un excès si grand qu'il est devenu la source d'une infinité de liaisons et de pratiques ridicules, superstitieuses, mauvaises, criminelles, ou simplement badines et

amusantes

amusantes. Un célèbre Auteur Anglois, dont les ouvrages sur les mœurs de ce siècle, ont été généralement applaudis, emploie plusieurs de ses Discours à faire un portrait si naïf de quelques unes de ces Cotteries, de leurs Assemblées et de leurs Loix: il les présente sous une face si ridicule que l'on sent bien, sans prendre au pied de la lettre ce qu'il en dit, qu'il a eu en vue de corriger les travers et les abus sans nombre dans lesquels on est tombé et l'on tombe tous les jours à cet égard.

Quand p. ex. il entretient son Lecteur de la Cotterie des grès et des maigres, de celle des Nigauds, des tranches de bœuf, de la bière d'Octobre, de celle des Duellistes et des Cannibales, de la Cotterie amoureuse, de l'éternelle, des Nouvellistes, et de plusieurs autres dont il indique les fins, les Loix, et les manières toutes absurdes santes au nom qu'elles portent, que veut-il nous apprendre autre chose, si ce n'est que l'homme ne pour la société, en fait souvent d'étranges abus tout opposés à sa destination, et que la plupart des sociétés, cotteries, ou confréries que les hommes forment entre eux sont fondées sur des convenances peu utiles, ou inutiles, ou même nuisibles au genre humain et à la société civile, telles que sont des conformités de nom, de taille, de nourriture, de demeure, de défauts et de vices, et qu'elles n'ont pour objet que des amusemens puériles, des occupations frivoles, des plaisirs sensuels, des pratiques déraisonnables et pernicieuses.

Ce sont ces mêmes abus qui régneront peut être parmi nous — autant qu'ailleurs, qui m'ont fait naître la pensée d'examiner de près ce qu'il y a de bon et de mauvais dans ces sortes de sociétés, et dans ce dessein, si je me suis arrêté aussi longtems que je l'ai fait à établir que l'homme est destiné par son Créateur à vivre en société, ç'a moins été pour porter ceux qui m'écoutent à répondre à cette destination, pour laquelle on ne marque — d'ordinaire que trop de penchant, que pour faire mieux sentir le but de cette destination, et pour en tirer des règles de conduite, qui nous apprennent, d'un côté, à faire de ce penchant pour la société un légitime usage, et de l'autre, qui nous fassent connoître les abus dans lesquels l'on tombe d'ordinaire à cet égard. Car il n'y a pas de doute que toute destination d'un Créateur infiniment sage, n'ait des vues conformes à sa Divine Sagesse, et à ses Perfections infinies; et convenables à l'état dans lequel il a placé les créatures, et aux facultés dont il les a enrichies. Il n'y a pas de doute encor qu'il ne soit du Devoir de la créature raisonnable qui

est

est le sujet de cette destination, de chercher quelles sont les vues de son Créateur, et de s'y conformer, si elle veut se rendre agréable à ses yeux et en éprouver la faveur.

Pour réussir dans cette recherche, l'on doit sur tout faire attention à ces 4 choses; au but de notre Création; à l'état de l'homme dans ce monde; aux facultés dont il est doué; et aux moyens qu'il a en main pour les perfectionner. Mais il faut prendre garde que toutes ces choses concourent entre elles, et qu'elles n'aient rien d'opposé les unes aux autres, sans quoi l'on courroit risque de tomber dans des égaremens funestes. Si, par exemple, l'on faisoit consister le but de notre Création dans des choses dont la Nature humaine n'est pas capable, ou qu'aucun moyen humain ne sauroit saisir, ce but seroit pour nous une pure chimère, qu'il faudroit abandonner plutôt que de poursuivre. De même si les véritables besoins de l'homme n'y sont pas satisfaits; si les facultés capables de parvenir à ce but sont dirigées d'un autre côté; ou si l'on n'y emploie pas les moyens qui peuvent seuls nous en mettre en possession, c'est encor en vain que l'on prétendroit jamais l'atteindre.

Selon ces principes, le seul but qu'il soit possible de concevoir que Dieu ait eu en créant l'homme, et en le plaçant au rang des Créatures raisonnables, c'est sans doute, de le rendre heureux autant que sa nature en seroit capable, ou pour parler plus exactement, c'est la gloire de lui communiquer sa propre félicité d'une manière qui convint parfaitement à toutes ses facultés.

Ce but posé, tout ce que Dieu aura mis dans l'homme, doit s'y rapporter comme à son Centre; son état dans ce monde, qui l'expose à divers besoins inévitables, qu'il ne peut satisfaire par lui même, doit lui faire trouver dans les autres, de quoi y suppléer, pour parvenir au but auquel il est destiné. Ses facultés doivent non seulement être capables de l'acquiescer et de le posséder; mais de plus elles doivent y trouver de quoi s'y exercer & s'y perfectionner. Les moyens à y employer doivent être de nature à produire cet effet: Ses desirs les plus purs & les plus nobles doivent y être satisfaits; ses penchans les plus naturels les plus marqués du doigt de Dieu doivent y tendre, et par conséquent celui qui nous porte à vivre en société doit y concourir.

Dès là je pose pour premier fondement, et pour première règle de cette destination de l'homme à vivre en société, c'est qu'il doit se

prouver

procurer par là quelque bien, quelque avantage, il doit acquiescer quelque degré de bonheur, qu'il ne pourroit se procurer, ou que plus difficilement par lui-même.

Mais comme Dieu veut également le bonheur de tous les hommes; qu'ils sont de leur nature tous égaux, tous également animés du désir d'être heureux; tous sujets aux mêmes besoins, et également en droit d'exiger de nous les secours qui leur sont nécessaires, que nous le sommes de les exiger d'eux dans le même cas, l'homme doit aussi être disposé à faire autant de bien à ceux avec qui il lie société, qu'il en veut recevoir d'eux. C'est d'ailleurs se procurer à soi-même un bien réel, que de se donner la satisfaction d'en procurer aux autres, selon la maxime de Jésus Christ, qui déclare plus heureux celui qui donne, que celui qui reçoit.

Il suit de la 3<sup>e</sup> que l'homme qui est appelé à vivre en société ne doit jamais y chercher son bonheur ou son avantage au préjudice de celui de son prochain; autrement il détruit le principe de la société qui a été formée pour le bonheur réciproque de ceux qui la composent. Mais qu'au contraire tous les membres d'une même société doivent être animés les uns à l'égard des autres d'une bienveillance réciproque, sans laquelle bien loin de se procurer du bien; ils travailleroient plutôt à se nuire.

4<sup>e</sup>. Il suit encor de là à plus forte raison, que un ou plusieurs membres d'une même société ne doivent pas chercher leur avantage particulier au préjudice du corps entier de la société dont ils sont membres, ni par conséquent une société particulière au préjudice de la grande société du genre humain dont elle fait partie. Car comme le bonheur de chaque membre d'une société considéré tant que tel dépend de l'état où elle se trouve: nous ne devons jamais regarder comme un bien pour nous, que ce qui peut contribuer au bien général; par ce que le mal que le corps souffre se répand à proportion sur chacun des membres, selon qu'il contribue plus ou moins à son entretien. Et à moins que chacun ne pût être heureux sans avoir aucune part au bien commun, ce que l'état de l'homme ne sauroit permettre, il ne sauroit trouver son bonheur particulier bien entendu, en ce qui blesseroit l'intérêt général.

Une 5<sup>e</sup> Règle à observer dans les sociétés publiques ou particulières que nous contractons, ou que nous formons avec les autres hommes, c'est que les secours que l'on se promet réciproquement

selon les besoins où chacun peut être exposé, et les avantages que l'on se propose d'acquiescer pour soi, ou de procurer aux autres, soient des secours et des avantages réels et non imaginaires, qui soient en notre pouvoir, qui tendent à rendre notre sort véritablement plus heureux, soit pour le corps ou pour l'âme, soit dans cette vie, soit dans celle qui est à venir. L'homme se repaît souvent d'ombre et de fumée, et à son tour il en repaît aussi les autres. Il multiplie ses besoins sans nécessité, il place sans raison son bonheur à les satisfaire; il s'empresse pour des avantages qui n'ont dans le fond aucune solidité, ou qui sont de très petite durée; il court après des plaisirs d'un moment, qui sont souvent suivis de regrets infinis: Tous ces défauts quand ils se bornent à la personne qui en est entachée, sont à la vérité, un mal réel, dont les suites ne peuvent que lui être très préjudiciables, s'il ne le repare par de plus saines idées et par une conduite plus raisonnable. Mais si on les porte en défauts dans les sociétés dont on est membre, s'ils deviennent le but et le goût général de ceux qui les composent, les suites en sont encor plus funestes, et les sociétés bien loin d'être alors un moyen d'augmenter notre félicité deviennent pour nous des sources fécondes de désordres et de malheurs de toute sorte.

6<sup>e</sup>. Les hommes ne pouvant être heureux qu'autant qu'ils exercent les facultés dont Dieu les a enrichis pour cet effet, qu'ils en font un usage conforme à leur destination, et qu'elles sont satisfaites: s'ils veulent répondre aux vues de leur Créateur, en cherchant dans les sociétés qu'ils forment entr'eux la félicité qui leur manque, il faut que ces facultés y soient exercées chacune à l'égard des objets qui leur conviennent, et qu'elles y acquiescent au moins quelque degré de perfection qui contribue à leur bonheur. Il faut que l'esprit et l'entendement y soit appliqué à chercher le vrai et à faire des progrès en connaissances utiles: que la volonté y soit dirigée vers le bien, qu'elle apprenne à le goûter, et à l'aimer de plus en plus; que la mémoire y soit cultivée et remplie de faits intéressans et instructifs: que le cœur y soit nourri et entretenu dans les sentimens de l'amour de Dieu et du Prochain; que les sens y soient employés à discerner les objets qui conviennent le mieux à notre état; que toutes les passions enfin et les inclinations par les lumières de la Raison, pour en tirer des fruits qui tendent à notre bonheur.

Toutes les Sociétés ne pourront pas, je l'avoue, contribuer à l'exercice ou à la perfection de chacune de ces Facultés, de la manière que je viens de le dire, pour le bonheur commun de leurs membres; mais au moins est-il nécessaire qu'il ne s'y trouve rien d'opposé, ou qui contrarie le légitime usage qu'on en doit faire, et que quelque de ces Facultés, si ce n'est toutes, y trouve des aides pour se perfectionner à quelque égard: Sans quoi ce seroit mal répondre aux vues de Dieu dans la destination de l'homme à vivre en Société.

Enfin il ne suffit pas que l'on cherche dans une Société son véritable bonheur et celui des membres qui la composent; il ne suffit pas que l'on se prouve mutuellement, dans ce besoin, les secours et les avantages dont chacun a besoin, et que l'on y puisse exercer et perfectionner les Facultés dont le Créateur nous a enrichis: mais il faut de plus que l'on n'emploie à cette fin que des moyens honnêtes, raisonnables et légitimes, qui ne soient contraires, ni à la sainteté et à la pureté des mœurs, ni à la justice et l'équité naturelle, ni à la paix et au bon ordre, ni à la charité et à l'amour du prochain bien entendu: Autrement l'on détruiroit d'une main ce que l'on auroit établi de l'autre; en ce que pour faire servir des dons qui nous viennent de Dieu, à l'acquisition d'un bonheur qui dépend uniquement de lui, l'on emploieroit des moyens manifestement contraires à sa volonté.

Voici donc à quoi se réduisent les règles principales qu'il conviendrait d'observer dans toutes les Sociétés particulières que les Hommes lient entre eux pour le commerce de la vie, s'ils veulent se conformer à la destination et aux vues de leur Créateur à cet égard.

C'est 1<sup>o</sup> que chacun des membres dont elles sont composées ait toujours pour but non seulement son propre avantage, et son propre bonheur, mais aussi celui des autres et de toute la Société civile, chrétienne et universelle dont il fait partie.

2<sup>o</sup> Que les secours et les avantages que chacun y cherche, selon son état et ses besoins, et que l'on s'y prouve mutuellement soient des secours et des avantages réels qui contribuent véritablement au bonheur des uns et des autres.

3<sup>o</sup> Que quelque de ces Facultés de la Nature humaine y soit exercée et perfectionnée de manière que la félicité de chacun en puisse être augmentée.

4<sup>o</sup> Enfin que les moyens que l'on emploie pour parvenir à la

la fin qu'on s'y propose soient tous honnêtes, raisonnables et légitimes.

Il n'y a pas de doute que des Sociétés fondées et formées sur ces règles, c. à d. qu'un nombre de personnes de quelque sexe, de quelque condition, de quelque ordre, et de quelque nation que ce soit unies ensemble de cette manière, pour jouir d'une conversation honnête, pour travailler à leur avantage mutuel, ou au bien des autres, pour cultiver leurs talents, pour augmenter leurs connoissances, pour se fortifier dans la vertu, pour subvenir à des besoins réels, pour se délasser de quelques fatigues, ou de quelques occupations ennuyeuses, — pour prendre quelques récréations innocentes, qui tendent à renouveler les forces du corps et de l'esprit: Il n'y a pas de doute que de telles Sociétés ne puissent être fort utiles, qu'elles ne rendissent le commerce de la vie des plus doux et des plus agréables, qu'elles ne fussent dignes de créatures raisonnables et sociables, mais surtout qu'elles ne fussent conformes aux vues toutes sages et bienfaisantes de notre Souverain Créateur, à qui il nous importe infiniment, et pour notre repos présent, et pour notre bonheur avenir, de nous rendre approuvés, par une conduite qui tende à nous approcher de lui de plus en plus.

Quelques rares que soient de telles Sociétés dans le monde, le peu d'exemples qu'il y en a parmi nous, suffira pour nous faire connoître les précieux avantages qui en pourroient revenir à tout le Public, s'ils étoient en plus grand nombre.

Mais est-ce sur de telles règles que sont fondées et formées la plupart de ces liaisons qui nous sont connues sous le nom de Sociétés? Combien peu, où l'on ait seulement pensé à les suivre? — Combien n'y en a-t-il pas, où l'on suit des vues, des maximes, et des pratiques tout opposées? Combien de fautes d'ides ne se fait-on pas tous les jours sur les commerces et les occupations de la vie qui nous conviennent, ou ne nous conviennent pas? Combien d'illusions sur les besoins faux ou réels, qui nous font rechercher le secours et la compagnie des autres hommes? Combien d'abus, et de mauvais usage des Talens qui nous ont été confiés? Que de défauts enfin dans l'usage des moyens que nous avons en main pour parvenir au bonheur?

Mais pour mieux sentir à combien d'égards les Hommes abusent du privilège que Dieu leur a accordé de vivre en Société et de l'instinct qui les y porte, faisons pour un moment la revue des principales

principales Sociétés publiques ou particulières qui nous sont connues sous quel nom que ce soit.

Sentiment de M.  
Ducheseaux le Fils.

L'homme est fait pour la Société, par deux raisons. 1<sup>o</sup> Pour subvenir à ses besoins auxquels il ne sauroit pourvoir s'il étoit seul. 2<sup>o</sup> Pour goûter des plaisirs; l'homme il est vrai a des plaisirs qui lui sont particuliers, mais la Société lui en procure un grand nombre qu'il ne goûteroit point s'il étoit seul. Les plaisirs sont 1<sup>o</sup> de faire du bien. 2<sup>o</sup> Etre approuvé, estimé. 3<sup>o</sup> Considérer la beauté du caractère des personnes avec lesquelles il vit en Société. Le plaisir d'être estimé est très vil.

La Société met aussi les passions en jeu. Sans Société, il n'y auroit ni avarice, ni ambition, ni médisance. Sans Société aussi l'homme tomberoit dans les plus grands malheurs.

Il faut faire attention aux avantages que la Société procure, particulièrement à celui de faire du bien.

Sentiment de M.  
le Lieutenant Balli-  
val de Pochat.

Il y a deux observations à faire sur cette matière. 1<sup>o</sup> Qu'il est plus important de sentir la nécessité des réflexions sur la manière de vivre en Société, que de sentir qu'on est obligé d'y vivre et que nous sommes destinés à cela. Cependant on a peu d'ouvrages sur cette matière. Le P. Buffier en a fait un qui a pour titre Regles de la vie civile, mais il ne regarde que l'extérieur. Il est d'autant plus important de traiter cette matière, que vivant en Société on peut faire plus de bien ou de mal: parce que les passions sont plus en jeu.

2<sup>o</sup> Puisqu'il faut tant de règles pour empêcher que l'amour de la Société ne tourne en mal, cela est bien mortifiant pour l'homme.

On a dit que l'homme étoit né pour la Société civile; quelques uns en ont fait le fondement presque unique de la Société; cela va trop loin. L'homme desire la Société, mais non pas d'être gêné par la Société civile. Si la Société en général est utile à l'homme ce n'est que dans la Société civile qu'il trouve le moyen de satisfaire pleinement le penchant qu'il a pour la Société.

Sentiment de M.  
le Conseiller De Sains  
Germain.

Il est utile qu'il y ait des Sociétés particulières, même on ne peut s'en passer. Si l'homme n'étoit lié qu'à la Société générale, il auroit beaucoup de peine à s'acquiescer de ses devoirs, il ne connoitroit pas exactement le bien qu'il pourroit et qu'il devoit faire. Mais lié à une Société particulière, il s'intéresse plus pour elle, et il découvre plus aisément ce qu'il doit faire pour son bien.

Mais à quelle Société l'homme doit-il se lier? A ses semblables, à ceux de qui on peut tirer des avantages, et à qui on en peut faire.

Il n'importe pas autant aux Pères de famille, à ceux qui ont des Emplois etc. qu'à ceux qui n'ont point de liaison de faire des Sociétés particulières; sur cela on doit condamner quantité de Sociétés d'aujourd'hui.

Il y a deux voies pour prouver à l'homme qu'il est né pour la Société. 1<sup>o</sup> Il faut le renvoyer à se consulter lui même, à examiner ses penchans et ses desirs, et il s'en convaincra. 2<sup>o</sup> L'expérience ne le prouve pas moins.

Sentiment de M.  
le Professeur D'Apples.

Sur le don de la parole qu'on a dit que Dieu avoit donné à l'homme, il a remarqué que si l'homme ne vivoit pas en Société il n'apprendroit pas à former un langage, ce qui prouve que ce don n'a été accordé que pour vivre en commerce avec les autres hommes.

La Sociabilité ou le penchant de l'homme à vivre en Société n'est pas le principe de la Société civile. C'est dans la Société de nature qu'il a senti le besoin d'en former d'autres, où l'on renoncât à sa liberté à quelques égards, pour se procurer de certains avantages.

Par rapport aux dispositions qu'il faut avoir, ou aux règles qu'on doit suivre, il croit que si l'on saimoit véritablement les uns les autres, on n'auroit besoin d'aucune autre règle, celle là seule nous montreroit suffisamment ce que nous devrions faire pour l'avantage des autres, comme elle leur apprendroit aussi ce qu'ils devoient faire pour le nôtre.

Il paroît inutile de multiplier les preuves qui établissent que l'homme est destiné à vivre en Société, cependant cela est avantageux à certains égards. En voici une nouvelle. C'est l'inégalité des Talens qui sont répandus parmi les hommes. L'un a la force du corps, l'autre la souplesse; l'un a de la pénétration, l'autre de l'application, un autre a du feu, l'autre de la mémoire, &c. Il faut donc réunir tous ces Talens pour se procurer toute sorte d'avantages. L'Auteur de la Nature a voulu par cette inégalité qu'ils se réunissent pour se perfectionner et pour être plus heureux.

Sentiment de M.  
l'Abbé de Saignes.

La plus forte preuve de l'obligation de vivre en Société, c'est le besoin que l'on a de ses semblables, comme on l'a vu dans le Discours de Monsieur Polier. Sans leur secours on ne peut parvenir ni aux arts, ni aux sciences. La plupart des Arts demandent plusieurs Talens réunis et le secours de plusieurs personnes. Tous ces Arts, à la vérité, ne sont pas absolument nécessaires; mais ils sont agréables, et ils procurent bien des satisfactions et des douceurs.

Tous

Tous les abus de la Société civile viennent de ce qu'on s'écarte des règles qui ont engagé à vivre en Société, qui sont de se défendre mutuellement, et de se donner les secours dont on a besoin. Les règles que Monsieur Polier a établies sont excellentes.

Sentiment de M. le Bourgeois Seigneux

Le but de Dieu qui nous a fait pour la Société nous engage à y vivre. La variété des Talens que Dieu a distribué aux Hommes doit exciter notre reconnaissance, et sert à piquer notre curiosité. Cette curiosité naturelle est une preuve de la Bonté de Dieu, car elle nous porte à apprendre, et nous fait chercher les moyens propres pour cela. Dieu en nous la donnant nous a donc marqué qu'il veut que les Hommes apprennent, et pour cela il veut que les Hommes vivent ensemble. La vie est un apprentissage, mais nous ne le pouvons pas faire seuls. Mais quoique nous soions aidés nous n'acquerrons que peu de connaissances, qui sont eneor la plupart incertaines et imparfaites, en un mot avec le secours des autres nous ne pouvons nous satisfaire pleinement ni bas. C'est donc là une preuve que nous sommes destinés à une autre vie, car Dieu ne nous auroit pas donné des desirs que nous ne pourrions pas satisfaire.

Les règles qui doivent nous servir à faire cet apprentissage sont nécessaires; car en toutes choses l'ordre contribue au succès; il faut donc que nous nous assujettissions à certaines règles qui nous rendent l'association utile, De là naissent tous les Devoirs auxquels nous sommes tenus les uns envers les autres, la fidélité, la complaisance &c. En sentant ses besoins et ses avantages, on aimerait les Devoirs qui en sont une suite. Il faudroit persuader aux jeunes gens sur tout, qui si on ne remplit pas ces Devoirs avec fidélité toute Société tombera. Pour épurer le but des Sociétés, il faut en épurer les moyens, et en retrancher tout ce qui seroit contraire au but qu'on doit s'y proposer.

Il y a diverses sortes de Sociétés; il y en a de criminelles, et d'abominables qu'il faut avoir en horreur. Les Sociétés de pur délabement sont utiles pour ceux qui sont fatigués par des travaux pénibles et continués, mais elles sont inutiles à ceux qui passent leur vie dans l'oisiveté, et qui ne font que courir de Société en Société, et ils rendront compte à Dieu de l'abus qu'ils font de leur tems & des secours qu'il leur procure pour se perfectionner en connaissances et en vertus.

## XXIII Assemblée.

Du 27<sup>e</sup> Avril 1743. Présens Messieurs Seigneux Bourgeois, maître, Seigneux Boursier, Seigneux Attesseur, D'Apples Professeur, Baron De Caustrade, De Cheseaux Fils.

Messieurs. Vous vous exerçates Samedi dernier à prouver que l'homme est né pour la Société, et à établir les règles qu'il doit suivre pour faire que la Société tourne à son avantage.

Vous m'avez prouvé que Dieu a destiné l'homme à vivre en Société, par plusieurs raisons. 1<sup>o</sup> Par ce que l'homme ni dans son enfance, ni dans tout le reste de sa vie ne pourroit pas se procurer seul les choses dont il a besoin.

2<sup>o</sup> Par ce que Dieu lui a donné un penchant très fort pour rechercher la Société des autres hommes.

3<sup>o</sup> Parce qu'il ne pourroit pas tout seul acquérir les connaissances qui lui sont nécessaires; il a besoin pour cela du secours d'autrui.

Enfin vous avez fait voir que le don de la parole que Dieu a accordé à l'homme lui seroit inutile, s'il ne devoit pas commercer et vivre avec ses semblables. De tout cela vous avez conclu que Dieu vouloit que l'homme vécût en Société avec les autres hommes; et vous m'avez bien fait comprendre que le dessein de Dieu étoit en cela de rendre l'homme heureux.

Vous m'avez ensuite appris ce que l'homme doit faire pour parvenir à ce bonheur.

C'est 1<sup>o</sup> D'avoir toujours pour but non seulement son propre avantage, mais aussi celui des autres, et celui de toute la Société civile et Chrétienne.

2<sup>o</sup> D'être les avantages que l'on s'y procure réciproquement soient des avantages réels, et qui tendent au bonheur les uns des autres.

3<sup>o</sup> Que nos Facultés y soient perfectionnées de manière que la félicité de chacun en puisse être augmentée.

Enfin que les moyens que l'on emploie pour cela soient tous honnêtes et légitimes.

Vous m'avez prouvé que l'homme est fait pour la Société — à M. De Cheseaux le fils par ces deux raisons. L'une est qu'il y trouve son bonheur, et l'autre,   
 1743

c'est que la Société met toutes ses passions en jeu. Que pour conserver la Société, et pour y trouver son bonheur continuellement, il faut cher-  
cher à lui être utile, plutôt qu'à en retirer de l'utilité: qu'il faut sur-  
tout se livrer au plaisir de faire du bien.

M. le Lieutenant  
Bodival de Buchat.

Vous m'avez dit, qu'il est très nécessaire d'observer les règles qui  
sont utiles pour vivre en Société, parce que le commerce des hommes  
mettant les passions en jeu, la Société deviendrait pernicieuse, si  
on n'y suivait point de règle.

M. le Conseiller  
Desl. Germain.

Les Sociétés particulières, m'avez vous dit, sont utiles, en ce qu'el-  
les servent à nous former l'esprit et le cœur, et qu'elles nous aident  
à nous acquies de nos Devoirs, par les bons exemples qu'elles nous  
fournissent, et parce qu'elles nous attachent aux autres hommes par  
le lien de l'amitié.

M. le Professeur  
D'Apple.

Si l'homme veut bien se consulter lui même, il se convaincra  
qu'il est fait pour la Société, et l'expérience nous en assure aussi.  
Vous m'avez enor dit que si les hommes s'aimoient les uns les au-  
tres, ils n'auroient pas besoin d'autre règle pour se conduire entr'eux.

M. l'Abbé  
Joigneux.

La diversité des Talens que Dieu a donné aux hommes est,  
selon vous, une grande preuve de l'obligation ou ils sont de vivre en  
Société: Dieu aiant voulu qu'ils se réunissent pour se rendre heu-  
reux, et que ceux qui ont un même Talent, mais dans un degré  
inférieur se perfectionnassent, par le commerce de ceux qui le pos-  
sèdent dans un plus haut degré.

M. le Bourgeois  
maître Joigneux.

Les Arts et les Sciences, m'avez vous dit, demandent plusieurs  
Talens pour les exercer, et le secours de plusieurs personnes. Puis-  
qu'ils ne peuvent les exercer seuls, cela doit les convaincre qu'ils  
sont obligés de s'unir et de s'entraider pour se rendre la vie douce  
et agréable.

M. le Bourgeois  
Joigneux.

Si on sentoit fortement le besoin que l'on a de la Société,  
et les avantages qu'on en tire, on aimeroit les Devoirs qui en sont  
une suite, tels que la fidélité, la complaisance et plusieurs au-  
tres, sans lesquels la Société ne sauroit subsister. La crainte d'être  
exposés à ces besoins, et de perdre ces avantages nous rendroit  
exacts à pratiquer ces Devoirs, puisque c'est sur leur observation  
que la Société est fondée.

Monsieur le Recteur Polier, qui avoit promis <sup>de lire</sup> aujourd'hui la  
suite du Discours de Samedi dernier, aiant manqué la Société,  
Monsieur le Bourgeois Joigneux nous a lu le Discours suivant, pour  
occuper la Société.

Monsieur

Monsieur le Comte et Messieurs. §. 1.

Si la Religion est nécessaire à l'Homme, elle devient plus indis-  
pensable pour lui, à mesure qu'il s'élève en dignité; parce que rien  
n'est plus propre à en rehausser l'éclat. Elle répand du lustre sur la  
gloire même. On verra bientôt que la Religion dans un Roi devien-  
ent le plus beau fleuron de sa Couronne.

Discours de M. le  
Bourgeois Joigneux.  
Sur l'utilité de la  
Religion par rapport  
au Prince.

§. 2.

Les Devoirs croissent et se multiplient avec la Grandeur: il  
faut de la Religion pour les bien remplir. Les Tentations n'aug-  
mentent pas moins; la Religion donne seule la force d'y résister.

§. 3.

La Religion apprend au Prince qu'il est homme; et il est  
surprenant qu'il soit besoin de son ministère pour le lui apprendre.  
Néanmoins rien n'a été si commun chez les Monarques et les Con-  
querans, que cette idée hautaine qui les plaie, selon l'idée du bas  
vulgaire hors de la sphère de leurs semblables. Rien n'a été si  
familier aux Rois que cet orgueil si contraire à la déclaration  
de l'écriture. Dieu a formé d'un seul sang tout le Genre hu-  
main.

§. 4.

En qualité d'homme le Prince dépend de Dieu, comme le main-  
dre de ses Sujets; et la Religion lui apprend à ne sortir jamais de  
la soumission qu'il doit à ses Loix; à les faire respecter avec  
plus de soin et de chaleur que les siennes propres; à n'exiger ja-  
mais rien qui leur soit contraire; à détester toutes les maxi-  
mes d'une Politique dangereuse qui s'en éloigne.

§. 5.

En lui rappelant qu'il est homme, la Religion lui fait sentir  
qu'il a les faiblesses de l'humanité. Qu'il est sujet aux mêmes vi-  
ces, aux mêmes erreurs, aux mêmes passions. Qu'il doit travailler  
à vaincre les unes, et à dissiper les autres, parce qu'elles sont  
en lui d'une beaucoup plus dangereuse influence.

§. 6.

Elle lui inspire beaucoup de support et de tolérance pour les  
faiblesses humaines par le sentiment des siennes propres. La Re-  
ligion lui dit plus fortement encor que la Raison ne peut les  
faire, que la Grandeur et l'élevation ne le rendant pas plus par-  
fait, elles n'empêchent pas qu'il n'ait besoin de support.

§. 7.

La Religion le fait mieux entrer dans les disgrâces de l'uma-  
nité.

nité, et le persuade qu'il doit être la ressource des besoins dont la Bonté Divine l'exempte.

## § 8.

En qualité d'homme, elle lui montre un corps fragile de la durée duquel dépend toute sa Puissance, et une Ame immortelle qui n'emprunte son lustre, ni des sceptres, ni des couronnes. Elle lui fait voir en lui même un corps qui doit retourner dans la poudre, et une Ame qui doit retourner aux pieds du trône de Dieu, et qui selon le compte redoutable qu'elle rendra de ses pensées et de ses actions, sera l'objet éternel de sa colère, ou de sa miséricorde.

## § 9.

Elle fait envisager au Prince tous ses Sujets, comme autant de frères, sur lesquels la Providence lui donne seulement le droit Vainelle.

## § 10.

En un mot elle le persuade, que tous les Devoirs de l'homme lui sont imposés, que tout ce qui est obligatoire pour l'homme le le Prince, et que si Elle y met quelque différence, c'est en rendant l'observation plus indispensable pour le Prince qui devrait donner en même tems la règle et l'exemple.

## § 11.

L'on passe en revue tout ce qui appartient à l'homme et à ses diverses relations avec Dieu, avec son prochain & avec lui même, on trouvera qu'il n'en est pas une qui ne soit également du ressort du Prince; et que les Règles générales que chaque homme doit respecter, ne doivent pas avoir moins d'empire sur lui.

## § 12.

Osera-t-on dire, p. e. qu'étant mortel il ne lui convienne pas d'être paré de la modestie, qui devrait être inséparable de la condition mortelle? Le Titre de Roi pourrait-il le dispenser de sentir son néant en la présence de Dieu, et de s'humilier profondément devant Lui? Un Roi humble, un Roi modeste, un Roi religieux se trouvera-t-il grand aux pieds de celui qui l'a formé?

Un Roi est-il moins tenu de cultiver sa Raison, d'y ramener ses desirs, d'en pratiquer les maximes? Sera-t-il moins obligé d'être fils respectueux, Père tendre, Maître équitable, ami fidèle?

## § 13.

La hauteur ou la négligence avec laquelle un Prince remplit souvent les Devoirs même de la Nature, ne peut venir que de ce qu'il oublie le poids que leur prête la Religion.

§ 14.

## § 14.

C'est en particulier ce qui prive les Rois des Délices de l'amitié, qui seroit faite pour eux comme pour nous, s'ils ne se croioient pas au dessus de ses maximes.

## § 15.

Mais c'est à former le caractère du Prince, en qualité de Souverain que la Religion applique avec le plus de gloire son autorité et son énergie.

## § 16.

À ses yeux, et à ceux de quiconque on est pénétré, le Roi n'est plus que le gardien d'un riche Dépôt que la Providence lui confie, et duquel il doit lui rendre compte. Ce dépôt est celui des Loix divines et humaines, celui du bonheur des Peuples, celui de la Religion même, que le Prince ne sauroit lui-même conserver, s'il n'est lui-même très Religieux.

## § 17.

Si le Prince est tel, il dira, Je suis tout au plus Administrateur. C'est Dieu seul qui est le Roi. Je parle selon le sens qu'attache à ce titre le bas et rampant vulgaire, les vils esclaves de la Monarchie, qui lui attribuent des Droits sans bornes, et une autorité illimitée.

## § 18.

Si la Royauté est une autorité absolue, c'est un grand abus. Il ne devoit point y en avoir de telle. Il n'y a de Droits absolus que ceux de Dieu. Jamais Peuple n'en a conféré de tels à ses Souverains.

## § 19.

Le Prince a des Sujets j'en conviens; mais il a aussi des Maîtres. Ces Maîtres sont ou doivent être les principes que Dieu a gravés dans son coeur. Une preuve que ces principes sont au dessus de lui, c'est que dès qu'il les viole, il en est puni par des remords.

## § 20.

La Religion lui dit que s'il est ici bas le Lieutenant de la Divinité, c'est pour suivre ses ordres, pour se conformer à ses vœux, pour agir, autant qu'il lui est possible, comme le Souverain être agiroit, s'il daignoit gouverner lui même.

## § 21.

Bonus vir sine Deo nemo est, dit Sénèque. Si un simple homme ne peut être bon sans la volonté d'un Dieu, et sans dévouement à sa volonté, un Roi pourra-t-il se passer de ces sentimens pour être bon Roi?

## § 22.

Sénèque ajoute. Ille dat consilia magnifica et erecta qui aura plus besoin qu'un Roi d'être admis, pour ainsi dire, aux Conseils de Dieu, pour rendre justes et respectables les siens?

§ 23.



§. 23.  
Le Prince devrait à l'imitation des Dieux faire marcher la qualité de très bon, avant celle de très grand. On dit Jupiter Optimus, Maximus; et la plus belle Inscription qu'on ait gravée à l'honneur de Trajan fut assurément Trajano Optimo Principi. Or quel Prince pourra mériter un tel titre, si la Religion ne le pénètre?

§. 24.  
Il seroit bon de donner encore aux Princes le titre de Pater Patriæ pour les faire souvenir de ce qu'ils devoient être pour leurs Peuples. Mais ces sentimens de Père dans un Maître, c'est la Religion et la Religion seule qui les inspire.

Le souhait que l'on fit aux Empereurs, Sis Felicio Augusto sis melior Trajano, sera rarement exaucé: Il ne sera jamais commun d'unir le plus grand bonheur, à la plus grande sagesse, mais si quelqu'un pouvoit le faire, ce seroit un Roi véritablement Chrétien.

§. 25.  
"Nous n'appellons pas grands et heureux les Princes Chrétiens" (dit St. Augustin) pour avoir regné longtems, ou pour être morts en paix, en laissant leurs enfans successeurs de leur Couronne, ou pour avoir vaincu les ennemis de l'Etat &c. — Mais nous les appelons grands et heureux, quand ils font régner la justice, quand au milieu des louanges ils ne s'enorgueillissent point, quand ils soumettent leur Puissance à la Puissance souveraine du Maître des Rois. — Quand ils craignent Dieu, — Quand ils préfèrent à leur Roïaume, celui où ils ne craignent point de Rivaux; — Quand ils sont lents à punir et prompts à récompenser, — Quand ils sont retenus dans leurs plaisirs; — Quand ils aiment mieux commander à leurs passions qu'à tous les Peuples du monde, et quand ils font toutes ces choses, non pour la vaine gloire: mais pour l'amour de la félicité éternelle.

§. 26.  
La Religion fait envisager au Prince, son Elevation comme un moyen de faire imiter ses Vertus, ou comme un motif pressant à les acquiescer. Son Pouvoir comme le mobile de l'ordre. Ses Trésors comme la source des grâces. Ses Plaisirs comme le délassement de ses travaux, et du soin de rendre son Peuple heureux. Ses Faveurs comme la récompense du mérite. Le Mérite lui-même comme le nerf et le lustre de son Empire. Les Loix et les Droits de la Nation comme une barrière respectable.

Le Salut du Peuple comme sa suprême Loi. Son Temps, son Génie, sa Personne même, comme un fonds dont il doit compte à Dieu et à ses Sujets, dont l'abus seroit plus criminel en lui qu'en nul autre.

§. 27.  
Le Sujet peut être retenu par les Loix: mais le Prince n'a de frein assuré que la Religion.

§. 28.  
Si un homme est perdu dès qu'il n'a de règle que ses desirs, un Peuple est perdu dès que son Roi ne connoît de règle que sa volonté.

§. 29.  
La Religion donne au Prince le seul antidote contre le poison de la Flatterie, et les délices de la mollesse; disons aussi contre l'impétuosité de la colère, et les attrails lâches de la vengeance.

§. 30.  
Elle seule peut rendre supportable l'adversité à une condition qui se croit presque au dessus de ses atteintes.

§. 31.  
Elle seule peut lui faire envisager la mort qui doit faire évanouir toute sa Grandeur.

§. 32.  
Sans la Religion le Prince seroit le plus malheureux de tous les Hommes, comme sans elle l'homme seroit la plus misérable de toutes les Créatures.

§. 33.  
La seule espérance d'une heureuse immortalité peut consoler un Prince heureux et prêt de mourir.

§. 34.  
Heureux le Peuple dont le Souverain ne perd jamais de vue le sort éternel d'une autre vie.

§. 35.  
Tout ce que j'ai dit d'un Roi peut s'appliquer du plus au moins à toute personne en autorité.

§. 36.  
La Roïauté, la Magistrature, la Prêtrise devoient consacrer l'Homme à Dieu et à la Société.

L'utilité de la Religion par rapport au Souverain paroît principalement en ce qu'ils n'ont point de Maître, et qu'ils sont environnés de Flateurs. Il n'y a qu'elle qui leur apprenne leurs devoirs et qui les oblige à les pratiquer. 2<sup>o</sup> La Religion leur est nécessaire, parce que de leur bonne conduite dépend leur bonheur et celui de leurs Peuples, et qui leur enseigne mieux que la Religion ce qu'ils doivent faire pour parvenir à ce double but? 3<sup>o</sup> Ils sont exposés à des disgrâces, et ils ne peuvent avoir de consolation que dans la Religion.

Sentiment de M<sup>r</sup> le  
Professeur D'Apples.

Ce qui montre que le Prince doit être soumis à la Religion, c'est  
tre de tous les hommes; Comme donc le Prince veut que ses Sujets se  
soumettent à lui, il convient aussi qu'il se soumette à son Maître. Non  
seulement le Prince est homme, et dépendant de Dieu comme tous les  
Hommes, mais de plus son exemple influe sur ses Sujets qui seront par  
conséquent plus ou moins soumis à Dieu, à proportion que le Prince  
le sera plus ou moins lui-même.

Ce qui doit s'engager le Prince à se soumettre à la Religion  
c'est sa propre utilité, s'il en revêt les sentimens, s'il en suit les ma-  
ximes, il sera bon, humain, juste &c. Ses Sujets aussi lui seront atta-  
chés par amour, par reconnaissance, et par respect. Cet attachement  
des Peuples sera sa force et sa sûreté. Horvate dit que l'amour des  
Peuples vaut mieux que de nombreuses gardes. La pratique de tou-  
tes les parties de la Religion contribue donc au bonheur temporel  
du Prince considéré comme Prince; mais elle ne contribue pas moins  
à son bonheur spirituel. Je ne toucherai que ce trait particulier,  
c'est que le Prince doit mourir, il doit donc s'attacher de l'amour  
de Dieu, de qui son sort dans la vie à venir dépend, et il ne peut  
être aimé de Dieu qu'en suivant les préceptes de la Religion.

Sentiment de M<sup>r</sup>  
l'Évêque Seigneux

Un des premiers Devoirs de la Religion, c'est d'observer les  
engagemens ou l'on est entré; un Prince religieux aura donc soin  
d'y être fidèle. Un Devoir particulier de la Religion, c'est l'humilité,  
le Prince doit donc être humble s'il est chrétien. L'humilité est  
le sentiment de ses faiblesses, il est essentiel que le Prince en soit  
imbu. Sans cela, il auroit une haute idée de sa capacité, et de son  
mérite, et il voudroit tout faire par lui-même. Mais s'il est hum-  
ble, il choisira de bons Ministres, il écoutera leurs conseils, il pren-  
dra des précautions pour bien faire tout ce qu'il fait, et il sera  
rempli d'humanité et de bienfaisance.

Sentiment de M<sup>r</sup> le  
Baron De Cauffade.

La Religion apprend aux Princes qu'ils sont de la même  
masse que les autres hommes; Caligula ne le pensoit pas ainsi; mais  
il étoit Payen, et aucun Prince Chrétien ne peut ni ne doit ignorer  
cette vérité. La Religion est le meilleur fondement pour porter  
les Hommes en général et les Princes en particulier à remplir leurs  
Devoirs. On a vu il est vrai des Princes Payens les remplir exact-  
tement, mais ils le faisoient par Politique, et pour s'acquiescer de  
la Réputation et de la gloire, et par une suite de leur éducation.  
Les Princes Chrétiens ont de plus beaux motifs, ils le font pour plaire

à Dieu, et pour obtenir de lui une récompense éternelle.

Quand la Religion ne seroit que modérer les passions elle seroit  
utile au Prince et à ses Sujets; car les passions conduisent toujours au  
désordre.

Sentiment de M<sup>r</sup> le  
Bourguemaître  
Seigneux.

L'exemple du Prince influe sur les Peuples, on n'en sauroit dou-  
ter, et comme la Religion leur est utile, rien ne les y portera plus  
efficacement que cet exemple.

Les Princes sont aussi Sujets à des revers, à la diminution, ou  
quelquefois même à la perte entière de leur Puissance, aux ma-  
ladies, à la mort, et rien ne leur est plus utile pour prendre patience,  
pour se consoler, pour ne pas prendre de mauvais partis, des résoluti-  
ons désespérées, que la Religion.

Enfin si l'on joint à cela l'espérance particulière du secours de  
Dieu, qu'il a promis à ceux qui seroient religieux, on sentira très  
fortement l'utilité de la Religion.

## XXIV. Assemblée du 4<sup>e</sup> May

1743. Présens Messieurs De Bachat Lieutenant Bâillival,  
Seigneux Bourguemaître, Polier Recteur, Seigneux Boursier, Seigneux  
Atheleur, D'Apples Professeur, Des<sup>r</sup> Germain Conseiller, Baron De Cauf-  
sade, Duzignon, De Cheseaux fils.

Messieurs: Votre absence Monsieur le Recteur, nous a  
prouvé une Brochure de Monsieur le Boursier sur l'utilité de la  
Religion par rapport au Prince, dont je vais tâcher de faire le  
préuis.

La peine que vous avez pris de travailler sur cette matière, à M<sup>r</sup> le Boursier  
me fait connoître ce que vous pensez de son importance, et ce que  
j'en dois penser moi-même.

Vous m'avez appris que la Religion qui est nécessaire à cha-  
que homme, l'est encore davantage à un Prince, parce qu'il a plus de  
devoirs à remplir, et qu'il est exposé à plus de tentations; qu'il ne  
saurroit s'acquiescer des uns et éviter les autres, s'il n'est excité par  
de puissans motifs, tels que ceux que la Religion fournit; et s'il  
n'est fortifié par des secours extraordinaires qu'on ne trouve que  
dans la Religion.

C'est elle qui apprend au Prince qu'il est homme comme ses  
Sujets; que Dieu est leur Père commun, qu'il doit par conséquent  
travailler

travailler de toutes ses forces à les rendre heureux; qu'il est obligé de faire régner la Religion source du vrai bonheur; et que pour établir il n'a point de moyen plus prompt et plus sur, que de faire voir par son exemple qu'il y est soumis.

C'est la Religion qui apprend au Prince, que toutes les Grandeurs et toute la Puissance dont il jouit, finira par sa mort, et que quand il paroitra devant le Trône de Dieu, rien ne l'y vivra, que le bon ou le mauvais usage qu'il aura fait de l'autorité; et des biens que Dieu lui avoit confiés, et que cet usage décidera de son bonheur ou de son malheur éternel.

Vous m'avez encor dit, que le titre qu'un Prince devoit rechercher avec le plus de soin, et dont il devoit se faire le plus d'honneur, étoit celui de Prince bienfaisant, de Père de la Patrie.

Vous m'avez appris que la Religion est absolument nécessaire au Prince, parce qu'elle lui montre ses Devoirs, qu'elle lui apprend qu'il a un Maître, auquel il doit être soumis, et que, dans les disgrâces et les maladies auxquelles il est exposé, il n'y a que la Religion qui lui fournisse des consolations pour les supporter.

Ce qui montre, m'avez vous dit, que le Prince doit être soumis à la Religion, c'est qu'elle vient de Dieu qui est le Maître absolu de tous les hommes. Mais si le Prince est obligé d'être soumis à Dieu par devoir, il doit encor y être engagé par son propre avantage; parce qu'en pratiquant les Devoirs que la Religion prescrit, ses Sujets lui seront affectionnés, et que cet amour des Peuples pour lui sera le plus fort appui de sa Puissance.

Vous m'avez dit que la Religion recommande particulièrement ces deux devoirs, d'être fidelle à ses engagements et d'être humble. Par le premier le Prince se rendra respectable à ses Sujets; et s'il est humble, et qu'il connoisse ses faiblesses, il écouterà les conseils qu'on lui donnera, il choisira de bons Ministres, il évitera l'orgueil, et la présomption, et par là il rendra ses Sujets heureux. Un Prince religieux observera donc ces deux devoirs avec soin.

La Grandeur dont les Princes sont environnés, m'avez vous dit, pourroit leur faire croire qu'ils sont d'une espèce différente des autres hommes, c'est au moins ce que pensoit l'Empereur Caligula. Mais la Religion leur apprend qu'ils sont de la même masse

que les autres hommes, et que par conséquent ils doivent les gouverner avec bonté.

Quand la Religion ne seroit que modérer les passions, elle à M. le Bourguemestre seroit utile au Prince et à ses Sujets; car les passions conduisent toujours au désordre. Si l'on considère encor, m'avez vous dit, les secours particuliers que Dieu a promis à ceux qui seroient religieux, on sentira fortement l'utilité de la Religion, sur tout pour les Princes, qui aiant plus de Devoirs à remplir, ont aussi plus besoin de secours.

Monsieur le Recteur Polier n'ayant pas encor pu finir son discours il nous a apporté le Tome XIII des Ouwrages de M. de la Motte et de Politique de M. l'Abbé de St Pierre, et dans les Pensées de Morale & de Politique. Article I page 251, il a lu la I. Proposition qui est celle-ci. L'avarice est un gout qui est blâmable qu'à proportion qu'il est injuste. Et l'Economie est une vertu tres utile pour les Particuliers et pour l'Etat. Et voici ce que l'Auteur dit dans l'écritement qu'il y a joint.

Il compare l'homme prudent, le bienfaisant et l'avare; le prudent desirant un plus grand revenu pour éviter plusieurs incommodes; le bienfaisant le desirant pour procurer aux autres plus d'agrémens & de plaisirs, et pour s'en procurer aussi à lui même. L'avare le souhaite aussi, non pour jouir réellement de plus de commodités, mais pour en jouir quand il voudra, et pour se délivrer de la crainte de manquer du nécessaire.

Comme l'avare ne se propose que d'être en pouvoir de jouir il garde son argent, ou il le met en intérêt, au lieu que l'homme prudent et le bienfaisant le dépensent à propos. L'avare donc ne fait aucun bien à personne, il ne songe qu'à satisfaire son imagination qui est contente de savoir quelle jouira quand elle voudra.

Mais si un avare s'en tient à renfermer son argent, à ne faire aucune dépense pour soi, ni aucun plaisir aux autres, il ne sera pas injuste d'une manière formelle, mais il ne sera pas bienfaisant, et celui qui n'est pas bienfaisant ne sauroit être un grand Homme; et tôt ou tard il donnera tout son bien à ses héritiers, mais il n'a jamais eu en vue de leur faire du plaisir. ainsi à cet égard même il n'est pas bienfaisant.

Le prodigue exerce sa libéralité aux dépens d'autrui; ainsi

a M. le Docteur  
le fils.

a M. le Professeur  
D'Appl.

a M. l'Auteur  
seigneur.

a M. le Baron de  
Caulade.

Analyse de la Dis-  
sertation de M. de  
St Pierre sur l'ava-  
rice et l'économie

il est malhabile, et injuste. Il faudroit acoutumer les jeunes gens à être libéraux, à dépenser leur argent, mais seulement à propos, et à être oconomés, à connoître le prix des choses dont ils ont besoin pour l'usage de la vie, et à savoir retrancher quelque chose de leur dépense ordinaire, soit pour les accidens imprévus qui peuvent leur arriver, soit pour en faire des libéralités. En general il est de la bonne Politique de recommander à tous les Particuliers l'oeconomie, et de louer ceux qui épargnent moins que leur revenu: parce que l'Etat a dans les besoins un Trésor tout prêt dans leurs épargnes. Les Hollandois n'auroient jamais pu fournir à la dépense de la dernière guerre pour maintenir leur liberté, si les Particuliers Hollandois n'avoient pas presque tous pratiqué une grande Oeconomie.

Au reste cette Piece de M. De St Pierre est peut être une de celles qu'il a le moins travaillées, puisqu'elle n'est toute remplie de excellentes réflexions, cependant il n'y a pas de liaison entre elles, et il paroit abandonner la Question qu'il s'est proposé d'établir. Voici ce me semble quel a été son but, et à quoi devoient se réduire ses réflexions.

C'est que l'avarice, considérée non pas par rapport à celui qui est entaché de ce vice, mais par rapport à la Société, n'est pas un vice qui lui soit extrêmement pernicieux, pourvu qu'elle ne soit pas accompagnée d'injustice; qu'elle ne prive que pendant peu de tems la Société de quelques avantages, que l'Avare renferme dans ses trésors; mais aussi que ces mêmes trésors sont la ressource de l'Etat dans des besoins pressans. Que l'Oeconomie amasse aussi des biens dont l'Etat peut se servir dans quelque nécessité; mais qu'il s'en prive dans le présent bien des douceurs à ses Concitoyens; qu'ainsi l'Oeconomie est une vertu très utile dans un Etat, tandis que la Prodigalité en est la ruine, puisqu'elle épuise tous les Particuliers, et qu'elle entraîne inmanquablement à son imitation, grand nombre de ceux qui en font les témoins, et qu'entendre un Prodigal ne se contente pas de dépenser son bien, mais qu'il dépense aussi celui de tous ceux qui veulent lui en confier. Qui par conséquent il est de la bonne Politique d'encourager l'Oeconomie, la bienfaisance et la libéralité, comme aussi d'empêcher l'Avare de naître en en détournant les enfans; non que l'Avare cause de grands maux à l'Etat, mais parce qu'elle apétit l'esprit, elle le resserre et l'empêche par là d'être utile à la Société. L'Auteur n'

donc point parlé de l'avarice en Moraliste, mais en Politique, et il n'a pas considéré ce que ce vice a de criminel, et de contraire aux Loix de Dieu, mais seulement son influence sur le bonheur de la Société. Voici les réflexions qu'on a fait là dessus.

On peut faire sentir le défaut de l'avarice par plusieurs considérations. 1<sup>o</sup> L'Avare n'use pas des biens selon les vues de Dieu, car le Créateur en nous donnant des biens à vouloir pourvoir à nos besoins & à ceux des autres: le superflu de l'homme riche est destiné à soulager les disgrâces des autres hommes. L'Avare est donc injuste envers Dieu et envers le prochain, et il sera plus coupable à proportion de ce qu'il a plus de superflu et de la dureté qu'il a.

Il est en soi coupable envers soi-même, parce qu'il se prive du bonheur que la Bonté de Dieu lui avoit accordé. L'Avare, il est vrai, est heureux dans son avarice: mais ce bonheur n'est qu'imaginaire. On peut se priver des douceurs innocentes, sans être coupable; mais ce n'est que lorsqu'on le fait par de bonnes raisons; la différence des motifs établit le mérite ou le démérite des actions, celui qui y renonce par matérialité, par pénitence, et pour réduire son corps en servitude fait bien: mais l'Avare ne se les refuse que par défiance pour Dieu.

Outre cela l'Avare nuit à sa réputation: Il rompt les liens de la Société, et rend son commerce moins agréable; ou plutôt il n'entreprend aucun commerce; il aime mieux ne point recevoir que d'être obligé de donner à son tour. L'Avare est peu chrétien, il manque de charité, il ne prend point de part au malheur et aux misères d'autrui, et il ne cherche point à les soulager.

Une maxime doit être claire, évidente, facile à retenir. Celle ci n'est pas claire, elle confond l'avarice avec l'injustice. D'un autre côté elle ne définissant point l'avarice ne détermine pas assez le vice qu'il veut condamner.

Quel est le légitime usage qu'on peut faire de ses biens? Nous avons les mêmes règles par rapport aux biens de l'esprit que par rapport aux biens du corps. Si l'auteur eut expliqué quel est cet usage légitime, il auroit fait connoître exactement l'avarice. L'avarice est ridicule, quand elle attache nos affections à des choses qui n'en méritent point. On a dit qu'elle est injuste quand elle prive les autres des soulagemens qu'ils pouvoient attendre de nous. Mais on n'appelle pas proprement injustice une ac-

action, lorsqu'elle ne nous fait manquer qu'à la charité. Le pauvre n'a pas un plein droit, un droit parfait d'exiger la charité; mais quoiqu'on ne puisse pas donner le nom d'injuste à l'avarice, elle n'en est pas moins criminelle envers Dieu: et la considération des cas particuliers décide de la grandeur de la faute ou l'on tombe.

Sentimens de M. le  
Conseiller De Saint-  
Germain.

Il serait à propos de commencer par définir les Maximes de Morale dont on veut parler, mais il est difficile. Ven donner une définition exacte; chacun suivant ses préjugés ou les circonstances où il se trouve. se formant une idée plus ou moins étendue des Vertus et des Vices. Ainsi un voluptueux et un nécessaireux définiront bien différemment l'avarice. Il est nécessaire de définir quand on veut éclairer l'esprit, mais les définitions refroidissent quand on veut toucher le cœur.

La bienfaisance n'est qu'une partie de la justice, ainsi l'avarice qui est opposée à la bienfaisance est injuste.

Sentimens de M. le  
Professeur D'Apples.

L'Auteur se propose de faire un parallèle de l'Avare, du Prodigue et de l'Économe, ainsi il n'est pas aussi nécessaire de donner des définitions exactes de ces trois choses, il suffirait d'en comparer les circonstances. Les définitions ne peuvent être du goût de tout le monde; mais il faut regarder intrinsèquement la nature des choses. Voici en gros une idée de l'avarice; c'est l'attachement qu'on a pour les biens qui va à nous les faire aimer pour eux mêmes et indépendamment de l'usage qu'on en peut faire.

Il y a de deux sortes d'avares. 1<sup>o</sup>. Ceux qui serrent avec trop de force ce qu'ils ont. 2<sup>o</sup>. Les avares plus qualifiés. Les premiers sont incommodes, fous et mauvais membres de la Société; Les autres sont les avares injustes qui usent de mauvais moyens pour augmenter leurs richesses. C'est le plus haut degré du vice.

Il y a deux ordres de personnes qui ne tombent pas dans l'avarice, ce sont ceux qui serrent leurs biens avec soin, parcequ'ils en ont besoin pour l'éducation d'une famille, ou pour se mettre en état de n'être pas avoués par quelques revers auxquels leur situation les expose, et ceux qui se resserrent & qui se privent de certaines douceurs permises ou par pénitence, ou pour avoir de quoi se répandre davantage en bienfaits.

L'Auteur dit que les Prodiges sont plus coupables que les avares. Non; le prodigue ne fait tort qu'à lui même, au lieu que l'avarice fait tort à tous ceux qui ont besoin de son secours et à qui il le refuse.

L'Économe

L'Économe est un membre utile et agréable dans la Société, il fait usage de ses biens & pour lui et pour les autres.

Pour bien définir l'Avare, il faut faire les réflexions suivantes. 1<sup>o</sup>. Il faut considérer l'Avare uniquement, et indépendamment de tous ses autres défauts: l'Avare est celui qui amasse uniquement pour amasser. 2<sup>o</sup>. Son plaisir ne réside que dans l'imagination. 3<sup>o</sup>. Il naît de la haute idée qu'il s'est fait de l'argent: Les vieillards sont aisément avares.

On a examiné si l'avarice est plus nuisible à la Société que la Prodigalité, et les sentimens ont été partagés: l'une et l'autre sont très criminelles & très blâmables; mais je pense cependant que l'avarice est moins nuisible pour le présent, et qu'elle peut dans certaines circonstances lui être utile par les secours qu'elle peut donner à l'État dans des besoins pressans. C'est elle qui a soutenu les Républiques de Hollande et de Carthage.

Le Prodigue est plus coupable que l'Avare, parceque quand il a épuisé son bien, qu'il n'a plus de ressources par lui même, il a recours à des injustices. Si tout le monde eût été prodigue à Genève et en Hollande, ces Républiques n'auraient pas pu fournir aux dépenses qu'elles ont été obligées de faire pour conserver leurs libertés.

L'avarice et la prodigalité sont deux qualités vicieuses, et nuisibles à la Société. Mais il ne faut pas charger ces deux vices d'autres défauts, p. e. de l'injustice pour les rendre plus odieux.

Dans la Société l'avarice est beaucoup moins nuisible que la prodigalité. Que l'Avare ne fasse que se priver des douceurs dont il pourroit jouir, et qu'il ne fasse point de libéralités, tout cela peut être sans injustice; et malgré tous ces inconvéniens, il est moins nuisible à la Société que celui qui prodigue son bien, parce que les trésors de l'Avare peuvent être une ressource pour l'État.

D'ailleurs il se trouvera peut être peu d'avares qui ne se laissent toucher de compassion pour de certains cas fâcheux qui ont besoin de secours, & qui ne leur en accorde; au lieu que le prodigue ou enivré de ses plaisirs ne sera point sensible au malheur d'autrui, il ignore ce que c'est que souffrance, & par conséquent ce qu'est cette compassion, du s'il en est touché, il fera honneur de son état d'y apporter du remède. On dira que le prodigue regard son bien, qu'il le fait circuler; qu'il anime les arts & les métiers; mais comme il le dépense sans discernement & pour ses débauches, cela ne fait aucun bien.

bien

Sentimens de M. le  
Dulignon.

Sentimens de M. le  
Bourguemaître  
Seigneur.

bien, au contraire il fait du mal, en ce qu'il anime ses compagnons à faire les mêmes dépenses, et qu'il les entraîne dans les mêmes dérangemens par son exemple. Il seroit à souhaiter qu'on eût défini l'avarice, mais c'est une chose difficile.

On ne peut définir l'avarice que par la considération des caractères de ce vice, et des ridicules dont il est chargé. Outre ce qu'on a déjà remarqué là dessus, ce vice a encore ce ridicule c'est qu'il est prodigue. Un avare donnera dans une entreprise où l'on peut beaucoup gagner, mais où il y a de grands risques de tout perdre, il placera son argent plus vite au 6 pour 100, quoiqu'il risque de perdre son Capital, qu'au 4 pour 100, mais qui seroit assuré.

Sentiment de M. le Baron De Caubade.

Sans rien ajouter sur le but de l'Auteur qui a déjà été expliqué, je dirai que les idées des hommes variant suivant leurs passions & leurs habitudes il est très difficile de donner de l'avarice une définition qui soit généralement approuvée. Quelcun aiant blâmé Aristippe d'avoir donné cinq ou six écus d'une perdrix, il répondit en demandant à son Conseur combien elle valoit selon lui, cinq ou six sols, dit-il; sachez, reprit Aristippe, que je n'estime pas plus cinq ou six écus, que vous cinq ou six sols. Cette réponse prouve bien qu'Aristippe ne pensoit pas sur la prodigalité et sur l'avarice ce qu'en pensoit son Critique; mais elle prouve aussi que la sensualité et en general le vice ne peut s'excuser que par de misérables raisons.

L'avarice et la prodigalité sont deux très grands défauts. J'ai connu un avare qui se refusoit toutes les douceurs de la vie, qui ne fournissoit point aux dépenses nécessaires pour l'éducation de sa famille, quoiqu'il fut très riche, et qui d'un autre côté faisoit des dons extraordinaires aux pauvres. Il étoit donc injuste; car c'est un devoir de pourvoir aux besoins de sa famille. Le prodigue n'est pas moins injuste que l'avare, comme il seroit aisé de le prouver.

Sentiment de M. le Recteur Polier.

Il est arrivé sur le sujet de l'avarice ce qui est arrivé sur les autres défauts, on l'a étendu beaucoup plus loin qu'il ne falloit. L'avarice c'est le desir d'acquiescer des richesses; l'avare ne fait attention ni à la justice, ni à la charité, ni à la bienfaisance: il est tenté de complaire de mauvais motifs: C'est ce qui fait que l'Écriture dit que l'avarice est la racine de tous maux.

Monsieur le Recteur Polier a promis de lire dans la huitaine la continuation de son Discours sur l'abus des Sociétés.

XXV

## XXV. Assemblée

Du 11<sup>e</sup> May 1743. Présens Messieurs Seigneux Bourguemaistre, Polier Recteur, Seigneux Bourrier, Seigneux Affeure, De Cheseaux Conseiller, Baron De Caubade, Dulignon, De Saint-Germain Conseiller, De Cheseaux Fils, Turretin fils de Monsieur le Syndic Turretin.

Messieurs. Dans ce que vous lutes Samedi des Ouvrages de M. De L<sup>e</sup> Pierre, vous vous arrêtâtes à cette Proposition: L'avarice est un goût qui n'est blâmable qu'à proportion qu'il est injuste; et l'Économie est une vertu très utile pour les Particuliers et pour l'État.

L'Auteur ne s'attache pas à prouver que l'avarice est un vice, et l'Économie une vertu, cela est hors de doute; mais il veut examiner le rapport que l'avarice et l'Économie ont avec le bonheur de la Société.

Il dit là dessus que l'avare manque de sagesse, en ce qu'il mène une vie désagréable, dure, et qu'il se prive des douceurs et des plaisirs innocens, et qu'il est toujours tourmenté de soucis, d'inquiétudes et de craintes. Il manque encore d'habileté pour travailler au bien de la Société, par ce qu'il est uniquement occupé du soin d'amasser du bien. Enfin l'avare n'est bienfaisant ni pour lui même, ni pour les autres, et celui qui n'est pas bienfaisant, qui n'a pas en vue l'avantage des autres ne sauroit être un grand homme; il est un membre inutile à la Société au bien de laquelle il ne pense et ne travaille point.

L'économiste prudent n'a ni crainte, ni espérance excessive, il cherche à augmenter son bien, pour procurer plus de douceurs et à soi et aux autres; mais en travaillant pour l'avenir, il jouit aussi du présent; il dépense son bien, je veux dire, ses revenus, à propos, il se procure les commodités et les agrémens de la vie, il met au nombre de ses plaisirs celui de faire du bien aux autres; il est donc utile à soi même et à ses Concitoyens, de même qu'à l'État qui trouve dans son épargne une ressource dans ses besoins.

Le prodigue est un des vicioux les plus funestes à la Société; il ruine sa santé, il dissipe son bien, il dépense celui d'autrui, il entraîne dans de folles dépenses ses Concitoyens, et il n'est d'aucune

ne retourne à l'Etat

à M. le Bourgeois  
Seigneur.

Vous m'avez bien montré en quoi consiste le crime de l'avare, il se défie de la Providence; il n'use pas de ses biens selon les vues de Dieu, qui sont de pourvoir à nos besoins et à ceux des autres hommes; qu'ainsi l'avare est injuste envers Dieu et envers le Prochain.

à M. le Lieutenant  
Ballival de Bouchat.

Vous m'avez dit que l'avarice est injuste parce qu'elle prive les autres hommes du soulagement qu'ils pouvoient attendre de nous; mais que de plus elle est ridicule, parce qu'elle attache nos affections à des choses qui n'en méritent point par elles mêmes, mais uniquement par l'usage qu'on en fait.

à M. le Conseiller  
De St Germain.

Comme vous regardez la bienfaisance comme une partie de la justice, vous m'avez dit que l'avarice qui empêche de faire du bien aux hommes est injuste par la même.

à M. le Professeur  
D'Applès.

Vous m'avez montré que l'avare est toujours fou, et mauvais membre de la Société, et qu'il est aussi injuste, quand il emploie de mauvais moyens pour augmenter ses biens. Mais que l'économe est un membre de la Société, utile et agréable, parce qu'il fait usage de ses biens pour lui et pour les autres.

à M. Delchecaux le  
Fils.

L'avare est celui qui amasse pour le plaisir d'amasser. Son plaisir ne réside que dans l'imagination, il n'a aucune réalité, parce qu'il ne vient que de la fautive idée qu'il s'est fait de l'argent, idée qui est fautive. Toute sa conduite est donc fondée sur l'erreur.

à M. Du Lignon.

Vous pensez que le Prodigue est plus nuisible à la Société que l'avare; parce que quand il aura épuisé tout son bien; il aura recours à des injustices pour continuer ses folles dépenses.

à M. le Bourgeois  
Seigneur.

L'avarice et la prodigalité sont deux vices contraires au bien de la Société, mais cependant l'avarice lui est moins nuisible que l'autre; parce que l'avare peut être porté dans certains cas à faire du bien à ceux qui sont misérables, et que d'ailleurs son épargne est une ressource pour les besoins de l'Etat: au lieu que le prodigue dissipant ce qu'il a sans discernement, ne fait aucun bien, outre que par ses débauches, et son mauvais exemple il entraîne ses compagnons dans les mêmes dérèglements.

à M. l'Abbé  
Seigneur.

A tous les traits qu'on a rapporté contre l'avarice, vous avez ajouté celui qui en fait sentir le ridicule, c'est qu'elle rend prodigues, un avare préférant pour l'ordinaire un gain considérable, mais peu assuré, et ou il risque encore de perdre ce qu'il a, à un gain assuré, mais moins considérable.

à M. le Baron De  
Cayote.

Ce que répondit Aristippe à celui qui le reprochoit de ses folles dépenses

dépenses, ne servoit pas tant à l'excuser qu'à faire connoître son extravagance, et l'aveuglement ou le jettait sa passion pour la prodigalité.

Maisi avez ajouté que l'avarice engage souvent à employer de mauvais moyens, des voies injustes pour amasser du bien, et qu'elle la cause de tous maux: L'ainsi c'est un vice odieux et qu'on doit éviter avec un très grand soin.

Monsieur le Recteur a lu ensuite la seconde partie de son Discours sur l'abus des Sociétés; mais comme la première avoit été lue depuis quelque tems, il en a fait une recapitulation, ou il a de plus inséré quelques observations qui ne sont pas dans son premier Discours.

Monsieur le Comte et Messieurs. La matière dont je dois vous entretenir aujourd'hui, c'est l'usage établi depuis plusieurs années d'assembler des Sociétés composées d'un certain nombre de personnes, qui s'assemblent à un certain jour marqué, pour se voir en particulier et s'occuper ensemble de diverses choses conformes à leur goût.

Cet usage a tellement prévalu aujourd'hui, que depuis l'âge ou les enfans commencent à s'entretenir les uns avec les autres de leurs jouets ou de leurs occupations journalières, jusques à celui ou l'on commence presque à radoter l'on veut avoir sa Société particulière. Il y en a non seulement de tout âge, mais encore de tout rang, de toute condition, de tout sexe, de toute langue, de tout métier, de toute profession, de tout caractère, de toute humeur, et de toute science.

Un usage aussi généralement répandu, suivi, et autorisé par l'exemple de gens sages, a sans doute quelque chose de bon, et ce bon en est peut-être le premier fondement: mais comme l'esprit humain abuse des meilleures choses, et que celui-ci est autant susceptible d'abus, qu'aucune autre que ce soit; il ne faut pas s'étonner qu'une institution très louable dans son origine ait produit autant de travers, de bizarreries et de dérèglements que l'on en remarque dans plusieurs de ces Sociétés.

Un célèbre Auteur Anglois, dont les ouvrages sur les mœurs de ce siècle ont été généralement applaudis, emploie plusieurs de ses Discours à décrire sous des noms empruntés, ce qu'il y a d'abusif et de ridicule dans la plupart de ces Assemblées,

dans les réglemens qu'on y observe, dans les occupations qu'on s'y donne, et les affaires qu'on y traite: par où il a eu sans doute en vue de corriger les écarts & les abus sans nombre dans lesquels l'on est tombé et l'on tombe tous les jours à cet égard.

Quand p. e. il entretient son Lecteur de la Cottorie des gras et des maigres, de celle des Xigauds, des Franches de boeuf, de la Bière d'Octobre, de celle des Buellistes et des Cannibales, de la Cottorie Amoureuse, de l'Espernelle, des Nouvellistes, et de plusieurs autres dont il indique les Loix, et les occupations toutes assorties au nom qu'il leur donne, que veut il nous apprendre par là, si ce n'est que l'homme né pour la Société en fait souvent un usage tout opposé à sa destination; que la plus part de celles que les Hommes forment entr'eux sont fondées sur des convenances inutiles ou nuisibles au Genre humain; telles que sont des conformités de nom, de taille, de nourriture, de demeure, de défauts et de vices; et qu'elles n'ont pour objet que des amusemens puérils, des occupations frivoles, des plaisirs sensuels, des pratiques déraisonnables et pernicieuses.

Ce sont ces mêmes abus, qui reçoivent peut être parmi nous autant qu'ailleurs, qui m'ont fait naître la pensée de vous entretenir aujourd'hui de ce qu'il y a de bon et de mauvais dans ces sortes de Sociétés particulières, et de vous donner quelques règles de conduite à la faveur desquelles l'on puisse non seulement éviter ces abus, mais encore tirer de ces Sociétés tous les avantages que l'on en peut raisonnablement espérer.

Le sujet est après important pour me flatter que vous voudrez bien auorder à mon Discours quelque degré d'attention; je souhaite de pouvoir la soutenir et la mériter jusqu'au bout.

J'ai déjà insinué que l'institution de ces Sociétés est fondée sur quelque chose de bon et d'utile en lui même: Par là j'ai voulu entendre ce penchant naturel que presque tous les Hommes ont pour la Société: Penchant que l'on ne sauroit attribuer qu'au divin Auteur de notre nature, si l'on fait les réflexions suivantes.

1<sup>o</sup> Il est comme imprimé dans le coeur de tous les Hommes de quelque Nation, de quelque Climat et de quelque Siècle que ce soit.

2<sup>o</sup> Il est comme la source et le principe de la multiplication du Genre humain, ordonnée de Dieu d'abord après la naissance du premier Homme, et renouvelée ensuit à Noé après le Déluge.

3<sup>o</sup> Il convient parfaitement à l'état et aux besoins de l'Homme, qui demandent nécessairement, qu'il cherche chez les autres, les se-

cours

cours et les avantages qui lui manquent et qu'il ne peut se procurer par lui même.

4<sup>o</sup> Ce penchant est encore très conforme, aux Diverses Facultés dont Dieu nous a enrichis, qui semblent toutes faites pour la Société; mais en particulier au don de la parole, qui distingue l'Homme des autres créatures, et dont l'usage unique paroît être de communiquer aux autres hommes les pensées de son esprit et les sentimens de son coeur.

5<sup>o</sup> Ce penchant est de plus fondé sur un grand nombre de Devoirs qui nous sont imposés, et que les Hommes ne sauroient remplir, s'ils ne vivent en Société; Comme sont tous ceux qui se rapportent au Prochain et qui sont tellement liés avec tous les autres, qui se rapportent plus directement à Dieu et à nous mêmes, que St. Paul ne fait pas difficulté de dire, qu'en pratiquant les premiers, l'on aumplit toute la Loi.

Enfin les avantages sans nombre que l'Homme peut retirer de ce penchant pour la Société, sont assez sentis que c'est un des-moïens que la Sage Providence de Dieu a établi pour son bonheur.

L'on ne peut donc douter qu'il ne soit bon, louable, raisonnable, approuvé de Dieu et convenable à l'état de l'homme dans ce monde; par conséquent que l'on ne puisse en suivre les mouvemens, comme on le fait, en cherchant à former des Sociétés avec les autres hommes nos semblables.

II. Ces Sociétés particulières sont encore utiles, en ce qu'elles peuvent servir à lier entr'eux plus étroitement les Divers Membres de la Société civile, dont l'union ne peut que contribuer à la paix, à la tranquillité, à la sûreté, au bon ordre, au bien être et à la prospérité de tout le Corps. Plus il y a de relations qui nous unissent les uns avec les autres, plus aussi cette union doit être ferme, durable, utile à chacun et avantageuse à tout le Corps. En voici quelques exemples qui rendront la chose plus sensible.

Le Laïque et l'Ecclesiastique Membres d'une même Société, et aiant par là plus d'occasions de se voir et de s'entretenir de leurs affaires communes ou particulières, reviendront insensiblement des préjugés qui éloignent leurs Corps respectifs les uns des autres, et pourront lier entr'eux une correspondance très-utile à chacun de ceux auxquels ils sont attachés, et très propre à parvenir au but que chacun doit se proposer.

Le Magistrat et l'homme privé se regardant réciproquement

sous



sous des idées d'égalité par un commerce plus libre et plus fréquent qu'ils auront l'un avec l'autre; le premier en sera plus disposé à rabattre des sentimens de présomption et de vaine gloire, qu'il a taché à son autorité; et le second en tirera des secours pour bien des cas qu'il ne sauroit discuter, appaiser ou décider par lui-même.

L'homme de qualité et le simple Bourgeois, soutenant des liaisons qui les mettent comme de niveau, auront plus de familiarité entr'eux, moins d'éloignement pour les gens d'un état différent du leur, et plus de disposition à se rendre mutuellement de bons offices dans l'occasion.

L'homme du monde et le Savant s'accoutumant à se voir fréquemment prendront l'un pour l'autre des sentimens plus justes, plus doux et plus raisonnables qu'ils n'ont d'ordinaire. Celui là n'attribuera plus à rudesse et pédanterie ce qui peut éclairer son esprit, augmenter ses connoissances, et lui donner des principes de vertu; ce lui-ci par contre ne traitera plus d'impertinence et de vanité des manières qui sont de pure civilité et politesse mondaine.

La faulle prude et la Coquette étant d'une même Cotte, quitteront peu à peu ce qu'il y a de plus outré dans leur caractère pour se rapprocher davantage et pour lier leurs humeurs par quelque endroit.

La prédigue et la ménagère par leur fréquentation pourront se donner réciproquement des avis ou des leçons, qui tendront à établir chez elles une louable économie qui ne tiennne d'aucun de ces défauts.

La causeuse et la taïturne y auront plus d'une fois occasion de s'apercevoir que pour se rendre agréable dans ces Sociétés, il ne faut pas s'emparer seule de la conversation, ni garder un silence dont personne ne profite; mais que pour soutenir entr'elles la communication de pensées et de sentimens qui fait tout le but et la douceur de leur commerce, il faut que chacun y parle et s'y taise tour à tour.

La vivacité des unes pourra être tempérée et retenue par le flegme des autres: La bonne joueuse enfin, (car il n'y a guères de ces Sociétés sans jeu) comparée avec celle qui ne l'est pas, sera proposée pour modèle aux autres, et servira de frein à celles qui voudroient s'écarter des règles.

En un mot les différents ordres de personnes qui forment ces sociétés particulières, semblables aux cordes ou aux voix d'un instrument

Instrument, ou un Concert est composé, se mettant, pour ainsi dire, à l'unisson, par le commerce qu'ils auront les uns avec les autres, pourront sans doute produire et produisent souvent un accord des plus agréables et des plus utiles.

Mais si ces Sociétés sont composées de personnes de même ordre, de même goût, de même caractère, de même profession, comme cela arrive d'ordinaire, il y a lieu d'en espérer une union encore plus forte, un commerce encore plus doux, et des avantages pour tous, encore plus considérables: s'il n'y a rien d'ailleurs dans leurs vues, et dans leurs assemblées qui ne soit dans les règles de l'honnêteté, du savoir vivre, de la Raison, et des bonnes mœurs.

Supposons en effet que chacun des Membres y apporte une disposition d'esprit, et des sentimens qui tendent au bonheur des autres, aussi bien qu'au sien propre; que chacun y cherche à se procurer et à procurer aux autres des secours réels dans les différents besoins auxquels la nature humaine est sujette; que chacun y exerce les Facultés dont il est doué, de manière à en faire toujours un usage conforme aux fins pour lesquelles elles nous ont été données par notre Créateur; que chacun enfin n'emploie, pour parvenir à ces fins que des moyens honnêtes, justes et raisonnables: Qui pourroit douter qu'un nombre de personnes d'un âge compétent, de quelque sexe, de quelque condition, et de quelque Nation que ce soit, unies ou rassemblées en Société de cette manière, pour jouir d'une conversation honnête, s'occuper à quelque ouvrage utile; et faire quelques lectures conformes à leur goût, ou pour travailler à avancer leurs intérêts communs; ou pour cultiver leurs Talens, ou pour augmenter leurs connoissances; ou pour faire part de leurs lumières aux autres; ou pour se fortifier dans des sentimens de vertu; ou même pour se délasser de quelques fatigues, et dissiper l'ennui par quelque jeu, quelque amusement, ou quelque musique agréable; ou enfin pour prendre quelque récréation innocente, quelque repas frugal, qui tende à renouveler les forces du corps et de l'esprit; Qui pourroit, dis-je, douter que de telles Sociétés ne soient fort utiles, qu'elles ne rendent le commerce de la vie très doux et très agréable, qu'elles ne conviennent à des Créatures raisonnables et sociables, et qu'elles ne soient conformes aux vues toutes sages et bien-faisantes de notre Souverain Créateur, à qui il nous importe infiniment, et pour notre repos présent et pour notre bonheur à venir de nous rendre approuvés par une conduite qui réponde à la Bonté?

Quelques

Quelques rares que soient de telles Sociétés dans le monde, le peu d'exemples qu'il y en a parmi nous, suffira pour nous faire connoître les précieux avantages qui en pourroient revenir et au Public et aux Particuliers, s'ils étoient en plus grand nombre.

« Mais peut-on dire, sans s'écarter de la vérité que ce soit sur de tels principes que sont fondées la plupart de ces liaisons et de ces compagnies qui nous sont connues sous le nom de Sociétés? Combien n'y en a-t-il pas où l'on suit des vues, des maximes et des pratiques tout opposées? Combien de fausses idées ne se fait-on pas tous les jours, sur les commerces et les occupations de la vie qui nous conviennent, ou ne nous conviennent pas? Combien d'illusions sur les besoins faux ou réels qui nous font rechercher le secours et la compagnie des autres hommes? Combien d'abus dans la manière dont on cultive les Talens qui nous ont été confiés? Que de défauts dans l'usage des moyens que l'on emploie pour parvenir aux fins que l'on se propose? Et combien d'égards enfin les Hommes abusent-ils du privilège que Dieu leur a accordé de vivre en Société pour leur propre bonheur et celui des autres, et de l'infini qui les y porte? Pour le mieux sentir entrons dans quelque détail de ce qui forme le plus souvent les sortes de Sociétés particulières, de ce qui s'y passe, et de ce qui en résulte, afin d'en montrer, et corriger, s'il se peut, tous les abus, et de rendre ces liaisons plus agréables, plus utiles, et plus dignes de créatures raisonnables.

Ce n'est d'abord qu'avec peine et avec honte pour le Genre humain que je mets au premier rang des abus que l'on fait d'un si beau privilège ces associations criminelles faites dans la vue de troubler la tranquillité et la sûreté publique, d'attenter à l'honneur, à la réputation, à la liberté, au repos, aux biens et à la vie de son prochain, de se procurer réciproquement des plaisirs illégitimes ou d'autres avantages que l'on ne peut posséder sans crime, ou enfin de s'agrandir et de s'enrichir par des voies illégitimes et condamnées au préjudice manifeste de ceux qui composent avec eux et nous la grande Société du Genre humain.

Ces sortes de Sociétés dont le fonds et le plus fort lien est l'envie de faire tort à leur prochain, par les voies qui peuvent le mieux concourir avec leurs passions brutales ou leurs vices honteux, sont si visiblement contraires aux vues de Dieu, aux lumières de la Raison, et au bonheur du Genre humain, que la plus légère connoissance de notre destination, de nos Devoirs et de nos véritables intérêts devroit suffire pour nous détourner à jamais de pareilles énormités: quoiqu'il s'en com-

petits, qui pour être couvertes de noms moins odieux ne laissent pas d'avoir beaucoup d'affinité avec celles dont je viens de parler.

Par cette raison l'on pourroit presque mettre dans ce rang ces Sociétés de parti, où l'on ne s'unit ensemble que pour affaiblir, contrarier, et détruire le parti contraire: où l'on sacrifie toujours le bien public, à l'intérêt ou à la passion des particuliers, ou l'on a bien plus en vue de faire triompher le parti auquel on est attaché, que les avantages qui en pourroient revenir à toute la Société dont on est membre, ou l'on se fait servir toute son habileté, sa capacité et ses Talens — non pas tant à se procurer à soi-même un véritable bonheur, qu'à troubler celui des autres, ou le mensonge, la duplicité, la fraude, l'injustice, la violence, la médiance, la calomnie, la vengeance, l'impureté et mille autres mœurs infâmes ne valent rien, pourvu que l'on parvienne à ses fins. De là enfin les cabales, les conjurations, les dissensions, les revoltes et les guerres civiles ou étrangères dans les Etats; et des haines perpétuelles entre les familles. Effets funestes à la Société qui n'auroient jamais eu lieu, si chacun en y entrant avoit eu autant à cœur le bonheur d'autrui que le sien propre, et s'il avoit placé ce bonheur dans le bon usage et la perfection des Facultés qu'il avoit reçues de son Créateur.

Cet esprit et cet attachement de parti, qui fait la base de ces sortes de Sociétés, m'en rappelle une autre espèce, où cet abus joint à bien d'autres, regne d'une manière bien sensible, au grand scandale des bonnes ames et au préjudice manifeste de l'Etat et de la Religion: je veux parler de ces Sociétés, Confréries, ou Compagnies religieuses très répandues dans tout le monde sous différents noms, mais — principalement dans les Etats Catholiques.

Ce n'est pas mon dessein d'en parcourir les différentes constitutions, les dénominations bizarres, les vues secrètes, les statuts cachés ou connus, les engagements réciproques des membres qui les composent, leurs occupations ordinaires et leur conduite publique et particulière, pour y faire remarquer tout ce qui s'y passe de contraire au bien public, au devoir de la Sociabilité, et au bonheur commun du Genre humain: Outre que tout cela ne m'est pas assez connu pour en parler sagement, je ne pourrois m'engager dans cette recherche sans une longueur excessive. Je me contenterai d'indiquer deux abus généraux manifestement préjudiciables à toute Société civile et chrétienne, et d'autant plus condamnables, qu'ils sont autorisés par ce qu'il y a de plus sacré dans leur Religion. L'un est le vœu et l'état du Célibat

dont la plupart de ces Confréries ou Sociétés font profession; et l'autre, l'usage qu'elles font des biens qu'elles acquièrent, ou qu'elles possèdent en Communauté.

Le premier de ces abus prive l'Etat d'un grand nombre de bons Citoyens et de fidèles Sujets, qui auroient pu le rendre plus riche, plus puissant et plus florissant à divers égards: il prive l'Eglise d'enfans qui — pouvant être instruits par des Pères plus éclairés, sur leurs devoirs que le commun des Hommes, auroient aussi pu donner une génération plus vertueuse que celle du commun peuple; il prive enfin la Société de mille bons exemples d'amour et de fidélité conjugale, d'attention et de soins paternels pour l'éducation d'une famille, de douceur et de patience dans le domestique, que les personnes attachées par vœu au Célibat auroient pu donner, si elles avoient eu la liberté de se marier.

Mais de plus combien de familles utiles à l'Etat subsisteroient enor sans ce vœu, qui leur a été le moyen de se perpétuer? Combien de Devoirs mieux remplis? Combien de soins mieux appliqués? Combien de scandales enlevés? Combien de désordres et de crimes prévenus, si la profession du Célibat n'avoit jamais été établie?

L'autre abus qui regarde la destination et l'usage des biens mis une fois en Communauté pour l'entretien d'un certain nombre de personnes, confaies par leur état à employer une bonne partie du jour et quelquefois de la nuit, au chant des Psaumes et des Hymnes et à des prières de toutes sortes, et à paser le reste du tems dans une parfaite oisiveté, au moins par rapport à ce qui pourroit être utile au Public; Cet abus, dis-je, pêche aussi à divers égards contre les règles de la Sociabilité. En ce qu'il borne les soins de ces Religieuses et Religieuses à des oeuvres de dévotion, utiles à la vérité, mais qui pourroient se faire en beaucoup moins de tems, pendant que pour l'ordinaire ils en négligent de plus importantes, la justice, la miséricorde et la bonne foi, et que sous prétexte de faire de longues prières, ils dévorent les maisons des Veuves, qui sont les Dupes de leur Dévotion, comme le reprochoit déjà Jésus Christ aux Pharisiens de son tems. Il pêche enor contre ces règles, en ce que le tems qu'ils perdent et les revenus qu'ils consomment dans l'oisiveté, pourroient être employés beaucoup plus utilement à soulager leur Prochain dans leurs diverses nécessités, comme le font d'autres Compagnies: De plus en ce que demeurant attachés à leurs maisons et à leurs dévotions extérieures, ils ont beaucoup moins d'occasions de donner de bons exemples de charité, de débonnaireté, de patience, et d'autres vertus chrétiennes.

chrétiennes, que s'ils étoient plus répandus dans le monde. Ils pêchent enfa contre les règles de Sociabilité, en ce que les fonds qu'ils ramassent de tous côtés, qu'ils héritent, qu'ils acquièrent, et qu'ils possèdent, ne rentrant plus dans le commerce ordinaire, il en résulte un préjudice considérable à tout l'Etat et à tout le Genre humain, dont le honneur doit être le principal objet de l'homme considéré comme Sociable.

Si dans les Sociétés religieuses, établies, ce semble, pour le salut et la perfection de l'homme, il se trouve cependant tant d'abus contraires au bien public, serons nous surpris qu'il s'en trouve aussi dans des Sociétés, dont les vues sont beaucoup moins nobles et l'objet beaucoup moins étendu: telles que sont les Compagnies, Confréries, Corporations, Lotteries et Confraternités des gens de chaque métier, de chaque profession, ou de chaque Science particulière, unis ensemble par des engagements mutuels pour leur intérêt commun, pour le bien de leurs Sociétés respectives, et pour l'avantage particulier de chacun de ses Membres.

Je n'aurois jamais fait, si je me proposois d'en rappeler ici le nom, le nombre, les fins qu'elles se proposent, les divers réglemens, les conditions ou les qualités requises dans les membres qui les composent, les manières de se conduire entr'eux, ou avec ceux qui ne sont pas du métier, les avantages ou les inconvéniens qui s'y trouvent, les abus enfin qui y sont autorisés ou qui s'y glissent: Il y auroit sur tout cela d'excellentes réflexions à faire, auxquelles je ne veux pas m'arrêter, parce qu'elles ne sont pas tout à fait de mon but: seulement remarquerai-je que chacune de ces Compagnies, ou de ces Corps Laïques, Ecclésiastiques, Politiques, Militaires, de Bourgeois, de Marchands & d'Ouvriers étendant d'ordinaire ses privilèges, et l'opinion qu'il a de son utilité et de son influence sur le bonheur public, au delà des règles de la justice et de la Raison, il naît de là très souvent des conflits, des haines, des jalousies, des usurpations, des violences, qui ne peuvent qu'être très préjudiciables à l'Etat et à la Religion: au lieu que si chaque Corps Laïque ou Ecclésiastique se regardoit comme faisant partie de la grande Société du Genre humain, au bonheur de laquelle tout doit se rapporter, l'on verroit aussi entre les hommes plus d'oeuvres de justice, de charité, de fidélité, de bénéficence, de douceur, de modération qu'il n'y en a; d'où résulteroit assurément un Tout plus accompli et plus heureux.

Mais

Mais entrées différentes Confrairies, je ne puis empêcher d'ajouter un mot sur une d'entr'elles qui se distingue autant par la singularité de son origine et du nom qu'elle porte, que par le nombre et la qualité de ses Membres, qu'elle prend dans tous les États et dans tous les autres Corps, et qui sont répandus, à ce qu'elle prétend, dans toute la Surface de la Terre.

Je ne prétens point entrer dans ses mystères, dont il n'y a que les Initiés et les Maîtres qui puissent parler avec pleine connoissance. Je n'en jugerai pas non plus, sur ce qu'on en a publié pour ou contre, de peur d'en courir le blâme de crédulité, ou de critique mal fondée. Ce qui en paroît aux yeux du Public n'estre d'ailleurs rien que de bon, d'utile et d'innocent. Quantité de pauvres en ont été soulagés: quelques dérègles en ont été corrigés: ses Membres subsistent mutuellement et s'intéressent les uns pour les autres dans le besoin: cette attention réciproque à leur intérêt commun n'empêche pas qu'ils ne soient sociables, bons amis, fidèles Sujets, et je crois, bons Chrétiens.

Mais ce qui les a rendu suspects avec quelque raison aux Princes Séculiers et Ecclésiastiques et à un grand nombre d'autres personnes de poids et de mérite, c'est le secret impénétrable qu'ils gardent, sous la religion d'un serment, ou d'un engagement des plus sacrés, sur les cérémonies de leur admission, sur ce que l'on exige des Membres de la Confrairie, et sur ce qui se passe dans leurs délibérations. Serment et Secret qui ne peut en effet être regardé que comme un abus des plus visibles de la Sociabilité: car l'on ne peut qu'en attribuer qu'à l'une de ces trois causes, ou à la crainte que le Public ne blâmât leurs engagements, leurs maximes et leur conduite, si elles venoient à être révélées; ou à la peine qu'ils se font de produire des riens cachés sous les apparences les plus respectables, ou à la satisfaction secrète de profiter seuls des avantages particuliers attachés à leur Confrairie, et d'être seuls les dépositaires des bonnes actions qui s'y font.

Quelle que ce soit de ces raisons, l'État et la Religion n'y sont, à la vérité, pas intéressés directement, comme ils l'assurent; mais s'ils avoient véritablement à cœur le bonheur de la Société civile ou chrétienne, dont ils sont également Membres, sous des engagements tout aussi forts et aussi sacrés, ils sentiraient bien qu'il leur importe, et qu'il est de leur devoir, d'un côté de s'abstenir de tout ce dont ces Sociétés pourroient être justement scandalisées, et d'un autre de faire part au Public, de tout ce qu'ils croient avoir par devoir, eux de saines idées,

ou de bonnes actions. Et ne le faisant pas, ils peuvent être méritoirement soupçonnés d'être moins bons amis de la Société Civile ou Chrétienne, qu'ils ne le sont de leur confraternité.

Je viens enfin aux abus qui se remarquent dans ces Sociétés plus Civiles, s'il m'est permis de parler ainsi; plus usitées, plus privilégiées, et plus autorisées par l'usage du monde, dont cette Ville, comme bien d'autres, fournit une multitude d'exemples.

L'on peut rapporter les principaux abus qui s'y commettent à ces 5 Chefs généraux; savoir l'âge auquel on commence ces Sociétés, le but qu'on s'y propose, les secours ou les avantages que l'on y cherche, les Facultés qu'on y exerce, et les moyens que l'on emploie pour se procurer ce qu'on desire.

Le premier abus qui se présente à mon esprit regarde l'âge auquel l'on commence à former ces Sociétés ou à y entrer. Les enfans ont à peine l'usage de la parole; au moins ont-ils, à peine l'usage de la Raison, que non seulement les Pères et les Mères les introduisent dans leurs Sociétés pour y figurer et y jouer leur rôle de badinage; mais enor qu'ils permettent que ces enfans aient aussi leurs petites Sociétés avec leurs camarades de même âge et de même condition.

Quand ils n'auroient dans tous ces cas que de bons exemples devant les yeux; quand ils ne verroient et n'entendroient et ne feroient eux mêmes quoi que ce soit que d'innocent, et dont ils ne pussent pas abuser: il n'y auroit peut être rien de blâmable dans cet usage, il pourroit même contribuer à leur former de bonne heure l'esprit et le cœur par les notions superficielles et les impressions légères qu'ils y pourroient prendre de la vérité et de la vertu. Mais outre, qu'il est toujours à craindre, que des enfans n'abusent déjà de cette licence, pour se trouver en d'autres Sociétés qui ne seront pas pour eux si instructives et qu'il y a d'autres moyens de leur inspirer ces premiers principes de conduite sans les exposer au danger de la contagion; Comment pourra-t-on s'assurer que dans les Compagnies où on les introduit, ou que l'on permet qu'ils fréquentent, il ne se passera jamais rien dont ils puissent abuser? Peut-on être assez maître et assez sur des discours et des actions de toute une Assemblée de gens même très sages, pour pouvoir compter, qu'il ne leur échappera aucune parole, aucune plaisanterie, aucun geste, aucun signe de passion qui puisse donner lieu à des en-

Une conversation un peu vive ou un peu libre, une seule partie de jeu, toute innocente qu'elle paroisse, que de scènes ne peut-elle pas donner, qui seront de très mauvais exemples à des enfans susceptibles de toute impression, et de mauvaises plutôt que de bonnes? Ce sera bien pis si à ces conversations et à ces jeux, se joignent l'affectation, la médianité, la malignité, les jugemens téméraires, les juremens, les emportemens, les querelles, et cent autres défauts qui ne sont que trop ordinaires: L'innocence d'un jeune garçon ou d'une jeune fille est alors attaquée par trop d'endroits pour ne pas succomber, et les leçons des Pères et des Mères ne feront plus que blanchir devant de tels exemples.

Si ce sont des Sociétés établies entre de jeunes gens des deux sexes, qui n'ont pas encor l'esprit assez formé pour distinguer le vrai du faux, ni le coeur assez imbu des principes de vertu pour être porté au bien plutôt qu'au mal, l'on peut assurer que ce seront de véritables écoles de mondanté, où chacun répètera, s'appropriera et soutiendra ce qu'il a vu et connu chez les autres des maximes et des manières pernicieuses du siècle; à moins qu'ils ne fussent toujours sous les yeux de quelque sage Mentor homme ou femme, qui pût régler et diriger tous leurs amusemens à quelque bonne fin: mais quoi de plus rare? Sans cela pourtant quel pourra être le fruit de ces Sociétés de jeunesse, si ce n'est la dissipation, l'air mondain, une perte de tems considérable, des dépenses inutiles et souvent incommodes, l'éloignement pour tous les devoirs qui demandent la retraite, des attachemens les uns pour les autres qui ne mènent à rien de bon, des habitudes vicieuses, que dirai-je plus? La convoitise de la chair, la convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie qui sont incompatibles avec l'amour de Dieu, et enfin des occasions perpétuelles de chagrin, d'inquiétude et de gronderies, tant pour eux que pour leurs Pères? Et ce donc là le but du Créateur dans la destination de l'homme à vivre en Société?

Ce n'est pas seulement les enfans et les jeunes gens des 2 Sexes qui manquent à ce but, les personnes d'un âge plus mur, plus raisonnables et qui devraient être en exemple aux autres y manquent aussi, en se proposant dans les Sociétés qu'elles forment des fins toutes opposées à celles pour lesquelles Dieu y a destiné les Hommes: En effet si nous examinons de près le fonds capital sur lequel la plupart sont établies, qu'y trouverons nous autre chose que le plaisir de manger et de boire ensemble, des parties de jeu sans fin et sans cesse, des conversations sans fruit, des lectures de pur amusement, une vaine curiosité pour les affaires d'autrui, l'envie de tuer le tems,

et de dissiper un ennui qui seroit inmanquable si l'on étoit abandonné à soi même?

Si même quelquefois il s'y traite des matières plus utiles et plus importantes soit en lecture soit en conversation, dont tous les Membres pourroient tirer avantage, la rareté des Sujets de cette nature, la célérité avec laquelle on les expédie, le peu de goût ou d'intérêt que le plus grand nombre y prend, fait assez sentir que ce n'est pas là le but principal qu'on s'y propose, et que ce à quoi l'on pense le moins dans les occupations qu'on s'y donne, c'est à se procurer à soi-même et aux autres quelque bien, quelque avantage, quelque bonheur solide et de durée, qui doit être la seule fin que Dieu ait eue en vue en destinant l'homme à vivre en Société.

Mais, dira-t-on, l'homme ne peut pas toujours rester seul, ou concentré dans sa famille, il a besoin du secours des autres, pour un grand nombre de commodités et de nécessités de la vie, qu'il ne peut trouver que dans leur commerce: Son esprit ne pouvant être occupé long tems à une même affaire, ou à une suite d'affaires pénibles, il a besoin de délassement et de diversifier ses occupations: Les récréations innocentes et modérées donnent de nouvelles forces à l'esprit et au corps, qui les rendent souvent plus libres et plus propres au travail: on peut même les regarder, comme entrant dans les vues de Dieu, par le penchant qui nous y entraîne, par les besoins que l'homme en a, et par le plaisir que le Créateur y a attaché.

Tout cela, ce semble, nous autorise suffisamment à chercher dans des Sociétés qui nous conviennent, ces secours, ces délassemens, ces récréations que nous ne pourrions nous procurer nous mêmes, au moins dans le même degré, et à y placer une partie de notre bonheur.

J'en conviens sans aucune difficulté. Bien plus, je suis persuadé qu'à s'en tenir aux termes dans lesquels je viens de les exposer, bien loin que cette recherche et les occupations qui en seroient une suite fussent contraires aux vues de notre Souverain Créateur, elles deviendroient plutôt pour nous une source féconde de nouveaux plaisirs, de nouvelles délectations et de nouvelles actions de grâces; par les réflexions qu'elles nous donneroient sans cesse occasion de faire, non seulement que le sentiment de tous ces plaisirs est un don de Dieu dont nous devons faire un usage conforme à sa volonté, mais encor que si les plaisirs de la vie passagère que nous menons dans ce monde, au milieu des soins, des inquiétudes et des misères dont elle est accompagnée, sont cependant si doux et si attachans,

chans, ceux qu'il prépare à ses bien aimés dans le Ciel étant plus purs, plus fermes et plus solides, seront aussi infiniment plus délicieux et méritent beaucoup plus nos recherches.

Mais est-ce là, je vous prie, le cas de la plupart de nos Sociétés? Les secours et les délaitemens que l'on y vient chercher, est-ce pour des besoins réels et après des fatigues véritables? Les besoins même imaginaires y sont-ils satisfaits? Les prétendues fatigues s'y sont-elles dissipées? Ou plutôt ces besoins ne s'y sont-ils point multipliés? Au lieu d'imaginaires que l'on cherchoit à satisfaire, ne s'en est-on point attiré de très réels, par la perte considérable d'un tems précieux qu'il faudra tôt ou tard réparer? Au lieu de délaitemens ny trouve-t-on point de nouvelles peines? Les récréations que l'on a au coutume d'y prendre, les parties de jeu sur tout, sont-elles d'une nature à rendre l'esprit et le corps plus libre, plus dispos, plus tranquille, et plus content? Fournissent-elles des réflexions et des aides à avancer notre bonté? Ou plutôt ces récréations et ces parties de jeu et de plaisir, ne sont-elles point des obstacles à notre repos présent et à venir, et à l'acquiescement de divers devoirs importants? Ne seront-ce point autant d'articles à ajouter au grand compte que nous aurons à rendre un jour à notre Souverain Juge, de toutes nos occupations, et de tant de paroles oiseuses qui serviront à notre condamnation?

Si cela étoit, l'abus ne sauroit être plus grand, et mériteroit bien que l'on pensât tout de bon à le corriger, pendant qu'il en est encore tems, et avant que les derniers jours arrivent, dont nous dirons, je n'y prends point de plaisir.

Un autre abus bien considérable que l'on peut remarquer dans la plupart de nos Sociétés, c'est celui que l'on fait des Facultés admirables dont le Créateur nous a enrichis et dont le libre et constant exercice à l'égard des objets qui leur conviennent, doit faire notre perfection et notre bonheur. Le bon et légitime usage de toutes ces Facultés, pourroit assurément rendre toutes les Sociétés ou il seroit exercé librement, pleinement, et constamment des plus douces, des plus agréables, des plus utiles et des plus heureuses.

Si l'esprit et l'entendement y étoit appliqué à chercher le vrai et à faire des progrès en connaissances utiles; si la volonté y étoit dirigée vers le bien, et qu'elle y apprit à le goûter, à l'aimer, et à le préférer toujours au mal, sous quelque face qu'il se présentât: si la mémoire y étoit cultivée et remplie de faits intéressans, et instructifs: si tous les discours y étoient toujours accompagnés de grace et de vérité, et

abaisonnés du sel de la prudence et de la discrétion: si l'imagination y étoit guidée, réglée et redressée par de justes idées des objets: si les Sens y étoient employés à discerner ceux de ces objets qui conviennent le mieux à notre état: si le cœur y étoit nourri et entretenu dans les sentimens de l'amour de Dieu, et du Prochain: si toutes les passions enfin et les affections y étoient éclairées et retenues dans leurs justes bornes par les lumières de la Raison; quels charmes ravissans de telles Sociétés ne répandroient elles pas dans l'âme de tous ceux qui en seroient Membres? Des avantages infinis en seroient les heureux effets, et ce seroit véritablement une image de la Société des bienheureux dans le Ciel.

Mais combien peu ressemblent-elles aux nôtres, à tous ces égards? Au lieu d'y enrichir son esprit de vérités et de connaissances solides, de combien de bagatelles, de vaines curiosités, de spéculations mal fondées, de jugemens injustes, ou téméraires, de préjugés dangereux, d'erreurs grossières, de faussetés même ne se plaît-on pas à le remplir? Au lieu d'y faire usage de sa liberté pour se déterminer toujours vers les véritables biens et vers les objets capables de nous les procurer, — quelle multitude effroyable d'abus ne fait-on de ce précieux don dans les Sociétés? tantôt en se portant sans examen vers le premier objet qui se présente avec quelque apparence d'utilité ou de plaisir; tantôt en se soumettant presque aveuglément aux décisions de l'autorité, du parti dominant, de l'amitié, du bien dire, du babillage et de la fortune; tantôt en négligeant que ce que dicte la passion et la concupiscence; tantôt en suivant des maximes reçues, quoique directement opposées à ce que la vertu et la Religion demandent de nous; tantôt en se liant avec des personnes de mœurs tout à fait corrompues; tantôt en se laissant aller aux plus légères tentations de mal faire; et que dirai-je encore? en s'affermissant de plus en plus dans des habitudes vicieuses, qui deviennent enfin, par la répétition de ces mêmes actes, absolument incurables.

Que n'aurois-je pas encore à dire. Sur les abus dans lesquels l'on tombe par rapport aux autres Facultés? que je passe sous silence. — pour m'arrêter un moment de plus, sur ceux qui regardent plus particulièrement la Faculté de parler, dont l'usage se rapporte plus directement au bonheur de la Société pour lequel elle paroit être uniquement destinée. En combien de manières s'abuse-t-on pas de ce précieux don, et ne s'écarte-t-on pas de sa destination, dans les Sociétés dont je parle? Combien de discours vains et frivoles qui

ne fournissent ni idées, ni sentimens: qui n'ont rien qui puisse éclairer lesprit, ou servir à la conduite de la vie? Combien de déguisemens de ses pensées et de ses affections qui ne servent qu'à jeter les autres dans l'erreur ou dans de faibles démarches? Combien de traits, flatteurs ou médisans dont le prochain ne peut qu'être blessé? Combien de visacités, d'imprudences et d'indiscrétions, presque toujours suivies de reproches ou de la part de soi-même, ou de la part des autres? Combien encore de calumnies ou de faux rapports, qui ont souvent des suites sinistres; et qui font toujours de mauvaises impressions sur ceux qui en sont les auditeurs ou les sujets? Combien de paroles libres, obscènes, profanes qui lésent l'imagination, qui gâtent l'esprit et corrompent le cœur de ceux qui les écoutent? Combien enfin de sermons vains et téméraires, de duplicités odieuses, de mensonges formels? Sans parler des querelles, des injures, des emportemens et des fureurs qu'on laisse aux gens qui ne savent pas vivre ou aux Sociétés subalternes.

Un si mauvais usage de la parole est d'autant plus condamnable qu'il est des plus faciles à éviter, par un silence volontaire, par une heureuse habitude de conformer toujours ses paroles à ses sentimens, par une résolution ferme de ne blesser jamais son prochain par aucun discours, et par un désir sincère de procurer ou d'avancer son bonheur autant que le sien propre, comme le demande la première règle que l'on doit suivre, lorsque l'on entre avec lui en Société.

Enfin, comme il ne suffit pas pour répondre aux vues du Créateur, que l'on cherche dans une Société son véritable bonheur et celui des Membres qui la composent; et que l'on y fasse un bon usage des Facultés dont le Créateur nous a enrichis à ce dessein; mais qu'il faut de plus que l'on n'emploie à cette fin que des moyens honnêtes, raisonnables et légitimes, l'on se rend encore coupable à cet égard de divers abus dont les Sociétés ordinaires ne fournissent que trop d'exemples: Tels sont ceux, où la pureté des sentimens et des mœurs n'est pas toujours exactement observée; Tels ceux, où l'on manque aux Devoirs de la justice, et de l'équité naturelle; Tels ceux, où l'on ne fait pas assez d'attention aux bienséances, et aux circonstances des tems, et des lieux, et des personnes, et où l'on est souvent une occasion de chute et de scandale aux faibles: Tels ceux qui tendent à troubler la paix, la sûreté et le bon ordre de la Société civile: Tels enfin ceux, où la charité et l'amour du Prochain est blessé par quelque endroit que ce soit.

Je n'entre pas dans le détail sur ce sujet, parce que je me hâte de finir pour ne plus lasser votre patience: mais il n'y a qu'à examiner un peu

peu de près tout ce qui se passe dans ces Assemblées, les conversations, les lectures, les liaisons particulières, les parties de jeu, les repas, les jours destinés à ces rendez vous, en un mot, toutes les suites, les auspices et les dépendances ordinaires de ces Sociétés, pour y découvrir plus de preuves qu'il n'en faut de la réalité et de la fréquence de ces abus.

Rien donc n'est plus vrai, que si l'on peut faire un très bon usage de la mode établie d'avoir des Sociétés d'hommes ou de femmes, et si l'on peut en tirer de très grands avantages, l'on peut aussi en faire, et l'on en fait réellement un très mauvais usage, pour ne pas apporter assez d'attention aux vues pour lesquelles notre Souverain Créateur a destiné l'homme à vivre en Société.

Je devrais avant de finir vous proposer à présent les moyens les plus propres à rendre ces Sociétés conformes à ces vues et convenables à l'état de l'homme dans cette vie; mais ce que j'en ai dit pourroit suffire, je pense, pour nous servir de guide à ce sujet: cependant j'y ajouterai encore pour la clôture de ce discours, le précis des règles principales que j'ai déjà insinuées, et qu'il conviendrait d'observer dans toutes les Sociétés particulières que les hommes lient entr'eux pour les rendre également agréables et utiles, conformes à la volonté de Dieu et apportées à l'état de l'homme.

C'est 1<sup>o</sup> que chacun des Membres dont elles sont composées se appropriât toujours pour but quelque bien, quelque avantage, quelque degré de bonheur, non seulement pour soi-même, mais aussi pour les autres, et pour toute la Société dont il fait partie.

2<sup>o</sup> Que les secours et les avantages que chacun y cherche selon son état et ses besoins, et que l'on s'y procure mutuellement soient des secours & des avantages réels, qui contribuent véritablement à la satisfaction et au bonheur les uns des autres.

3<sup>o</sup> Que les Facultés dont l'homme est doué pour vivre en Société y soient exercées librement, pleinement & constamment à l'égard des objets qui leur conviennent, et d'une manière qui tende à la perfection de ces Facultés et à la félicité de l'homme.

Enfin que les moyens à employer pour se procurer les avantages attachés à la vie sociale, soient tous honnêtes, raisonnables et légitimes, approuvés de Dieu, et en édification au prochain.

En suivant ces règles que les seules lumières de la Raison nous dictent, et que le seul désir d'être heureux devrait imprimer dans le cœur de tous les hommes, il n'y a pas de doute, je le répète, qu'on ne rendit le commerce de la vie infiniment plus doux qu'il ne l'est, et

toutes les Sociétés où elles seroient observées auroient heureuses qu'il est possible qu'elles le soient ici bas: Il n'y a pas de doute en ce qu'elles ne fussent pour tous les Individus qui les composent, un acheminement à entrer un jour dans la grande et innombrable Société des Anges célestes et des Saints de toute Nation, de toute Tribu et de toute Langue qui assistent continuellement devant le Trône de Dieu, pour lui rendre dans la satisfaction la plus ravissante, leurs justes hommages; qui ont part à sa communion la plus intime et à ses bienfaits inépuisables, et qui dans les transports de leur joie & dans la possession d'une félicité qu'ils doivent uniquement à Dieu, & dont ils sont sûrs de ne voir jamais la fin, seroient sans cesse comme nous le faisons à leur exemple, en finissant ce Discours. C'est à notre Dieu qu'appartient dans tous les siècles la Bénédiction, la gloire, la sagesse, l'action de grâces, l'honneur, la puissance, et la vie. Amen.

Sentiment de M. le Bourcier Seigneur.

On pourroit peut-être en parlant des abus des Sociétés parler des Sectes en matière de Religion. L'esprit de Secte est toujours contraire au bonheur du Genre humain, à l'esprit de la Religion; il est en ce destiné à satisfaire l'ambition et la vaine gloire des Chefs de Secte. Se veut croire qu'ils se persuadent d'avoir trouvé la vérité; mais l'empressement à faire des Sectaires marque de la vanité.

Sur les Couvents, Monsieur le Recteur a bien fait voir qu'ils étoient opposés à la bonne Politique: c'est aussi ce que M. Addison a bien prouvé dans son Voyage d'Italie. Ils rendent à la vérité des Sujets à l'Etat, mais ce sont des Sujets mal élevés. On a senti qu'ils engouroient peu à peu toutes les richesses et toutes les Terres des pays où ils sont établis, c'est ce qui a fait qu'on les a bridés en Portugal sur les acquisitions.

Il règne dans l'établissement de la Société des Francs Maçons, que M. le Recteur regarde comme des honnêtes gens, un défaut; c'est d'élever un royaume dans un royaume, qui a son Chef et ses Loix à part. Cela est contraire à la bonne Politique, qui engage chacun de rendre compte de sa conduite à un seul Souverain. Le mystère qui règne dans cette Société a du faire de la peine aux Princes. Il faut aussi avouer qu'un avantage de cette Société, c'est de faire du bien à quelques personnes qu'on a voulu connoître; on a préféré de soulager les besoins de ceux dont on connoissoit en quelque façon le caractère, que d'être exposé d'en faire à des personnes qui ne le mériteroient pas, puisqu'on n'étoit pas en état d'en faire à tout le Genre humain.

Enfin le mystère ne devoit pas cacher et couvrir le soin de faire du bien.

bien. Le mystère peut-il y être utile. Ce sont là des préjugés légitimes qu'on a contre cette Société.

On peut réduire aux chefs suivans les défauts des Sociétés ordinaires. 1<sup>o</sup> Le nombre des personnes qui y assistent, qui étant trop grand empêche plutôt le plaisir qu'il n'y contribue. 2<sup>o</sup> L'uniformité du plaisir. 3<sup>o</sup> La perte du temps. 4<sup>o</sup> Il faut que les plaisirs aient du rapport à notre état et à nos besoins, pour que nous les goûtions comme il faut, et c'est ce qui est impossible dans une Société un peu nombreuse et dont tous les Membres ne sont pas déjà liés par une solide amitié et par une conformité d'humeur et de caractères. Il vaudroit mieux se reposer totalement pendant quelques momens, et employer ensuite son temps au travail et à de bonnes œuvres que de donner dans les Sociétés. Il n'y a point de Nation qui ait plus besoin que la nôtre d'employer tout son tems à des choses utiles, et de ne s'occuper pas de choses qui peuvent lui donner le goût de la vanité, de la dissipation et de la fainéantise.

Les abus des Sociétés ordinaires sont si considérables que les Sentiment de M. De Péres et les Mères ne sauroient trop prendre garde à cela, parce que c'est peut-être la source des trois quarts des défauts des hommes.

Il n'y a point de ces Sociétés qu'on puisse appeler une Société de Chrétiens, que celles qui se forment dans les Temples: cependant elles seroient très utiles pour s'avancer dans la piété.

Sur ce que Monsieur Polier a blâmé les Sociétés des jeunes gens, Monsieur Turcotte a fait l'apologie de ces Sociétés, en disant que puisqu'on doit vivre dans le monde, il faut 1<sup>o</sup> en connoître les dangers, les écueils et les vices. 2<sup>o</sup> Et les remèdes qu'il faut y apporter. On ne peut que blâmer extrêmement l'ignorance du monde ou l'on croit quelquefois, ignorance qui est cause qu'on ne s'en défie point, et qu'on se laisse entraîner par la première personne qui cherche à nous surprendre.

Il n'y a qu'une seule voie par laquelle on apprendroit à connoître le monde, sans crainte d'en prendre les mauvaises maximes, ce seroit que les Pères instruisissent leurs enfans de ces défauts, de leurs fâcheuses conséquences, et qu'ils leur apprirent les règles qu'il faut suivre pour les éviter. Mais il y a en ce deux inconvénions dans cette méthode, l'un que les manières du monde, ses maximes changent souvent, et qu'un Père ayant appris à le connoître dans sa jeunesse, ne pouvoit pas en donner de justes idées à ses enfans; d'ailleurs un Père ayant commercé et fréquenté un certain ordre



ordre ne pourra donner à ses enfans que la connoissance de cet ordre de personnes, et cependant un fils prendra un genre de vie différent de celui de son Père, ou par nécessité ou par goût, ce qui lui rendra inutiles les leçons qu'il aura reçues. Enfin il y a un certain air du monde de qu'on n'acquiert que par l'usage qu'on en fait, et cependant cet air contribue plus qu'un solide mérite à faire fortune dans le monde, et décide souvent du succès des entreprises qu'on y forme.

Sentiment de M. l'Abbé de Sèzeur Seigneux.

Doit-on produire les enfans dans le monde, de bonne heure ou non. Il y a des difficultés de part et d'autre. Pour ceux qui ne sont pas encore en âge de raison, les mauvais exemples peuvent leur faire beaucoup de tort. Cependant la première règle de l'éducation, c'est d'apprendre aux enfans la politesse, et cette politesse ne s'acquiert que par l'usage du monde. D'un autre côté si on ne les conduit pas dans les Sociétés, ils restent exposés à la maison, aux mauvais exemples des domestiques, ou de leurs camarades. S'ils peuvent acquiescer du mal dans les Sociétés, ils y prennent au moins un certain air de politesse; d'ailleurs le mal n'y est pas si grand qu'on se l'imagine. Dans des Assemblées nombreuses, on ne se livre pas ordinairement à la médiance, à des emportemens, aux juremens; si cela arrive, comme il n'arrive que trop, les exemples en sont rares, et l'on y en voit aussi souvent de bons et propres à inspirer la vertu et les bonnes moeurs.

Il n'en est pas de même dans les Sociétés des gens de Lettres, le goût de la Dispute y regne, et les disputes n'éclaircissent jamais la question qui les a fait naître. C'est ce qu'on voit ordinairement parmi les Théologiens et parmi les Philosophes.

Sentiment de M. le Conseiller Desf. Germain.

Convient-il de produire les jeunes gens dans les Compagnies avant qu'ils aient l'âge de raison? Monsieur Polier dans son Discours n'a pas condamné entièrement cet usage, il n'en a blâmé que l'excès. Il faut certainement faire connoître le monde de bonne heure aux jeunes gens, pour apprendre à connoître les écueils qui s'y trouvent. Mais à quel âge faut il les y introduire? Ce n'est pas dans l'âge tendre. Parce qu'à cet âge les Pères enchantés de leurs enfans applaudissent à tout ce qu'ils disent, et à tout ce qu'ils font. Dans la suite voyant des personnes estimées dans le monde tomber dans des défauts, des profanations &c., cela leur fera connoître qu'en tombant dans ces mêmes défauts ils n'en seront pas moins estimés. Et ce motif tiré de l'estime ou du mépris n'aura aucune influence sur eux. Ainsi étant confirmés dans leurs défauts par les applaudissemens de leurs Pères, et

imitant le mal des personnes qu'ils voient, parce qu'ils n'ont pas assez de connoissances pour le discerner du bien, les Sociétés seront pour eux une source de mauvaises habitudes.

On pourroit pourtant les admettre dans les Sociétés si les Pères et les Mères avoient la connoissance nécessaire, les soins, et l'application pour faire faire à leurs enfans des réflexions sur tout ce qui se passe. 2. Que les enfans fussent en âge de comprendre ce qu'on leur dira. 3. Que les Compagnies ou on les introduira leur donnent le moins de mauvais exemples qu'il se pourra. Mais comme ces trois conditions se trouvent rarement réunies, un Père fera sagement de choisir le parti de la retraite pour ses enfans.

Entre les précautions qu'on doit prendre pour empêcher que les Sociétés des jeunes gens ne leur soient funestes, il faudroit qu'elles fussent rares. Sans cela ils s'accoutument à la dissipation, au plaisir et on ne peut leur rien faire faire; ils se familiarisent avec trop les uns avec les autres, et n'observent pas entre eux des règles de politesse, ni de bienséance; habitude mauvaise qu'ils contractent, et dont ils ne se défont pas aisément dans la suite.

Par rapport aux Comédies qu'on leur fait jouer, si ce divertissement est rare il a ses avantages, ils exercent leur mémoire, ils quittent leur timidité & s'accoutument à parler en public et avec grace; mais s'il revient souvent cet exercice, il est très pernicieux, les jeunes filles deviennent coquettes, et les jeunes garçons libertins.

Comme les Sociétés peuvent donner de mauvais exemples, il faut qu'un jeune homme ait soin de bien choisir ceux avec qui il veut en former.

Les Sociétés religieuses ne méritent pas le nom de Sociétés, parce que ceux qui en sont membres, sont séquestrés du monde. Monsieur le Recteur a bien dit les inconvéniens de ces établissemens, il est surprenant que les Princes aient permis qu'il s'en formât un aussi grand nombre et qu'ils eussent autant de biens. Le seul Célibat cause un mal prodigieux à la Société. Les Sectes de Religion ne sont pas de notre sujet.

Sur les Sociétés Civiles, on ne peut pas les interdire tout à fait, elles sont nécessaires pour se délasser, après qu'on s'est attaché à des choses sérieuses; mais on ne doit pas donner le nom de Société à celles qui n'ont point de but utile.

Il est à propos de faire entrer les jeunes gens du plus bas âge dans les compagnies des personnes plus âgées, pour les accoutumer à

Sentiment de M. le Conseiller Dethesaux.

Sentiment de M. le Bouguemaître Seigneux.

la politesse; mais il ne faut les y laisser que quelques momens. Pour les Sociétés entr'elles, il faut qu'elles aient toujours quelqu'un qui les tiennent en respect. On pourra par ce moyen leur faire tirer profit de tout quand on le voudra, et quand on aura assez d'habileté pour cela. En France on a plus d'attention pour bien élever les jeunes gens: en Suisse on est beaucoup plus relâché.

Sentiment de M. le Baron de Caustade.

Les Ordres Monastiques sont par tout très vantés, et qui fait que le mal qu'ils causent à la Société est très grand, par la grande quantité de biens qu'ils otent au commerce. Si on dit pour les justifier qu'ils prient Dieu dans les Eglises, cela est vrai, mais ils doivent peut-être se glorifier, parce que la plupart le font machinalement; et malgré eux, sans que leur cœur y ait aucune part; et cependant le service de Dieu demande beaucoup de cœur; sans quoi il ne sauroit lui être agréable. Sur ce qu'ils possèdent la plus grande partie du Pais et qu'ils peussent peu, M. de Montesquieu remarque que les Pais Protestans qui n'ont pas de pareils établissemens cherchent à l'emporter sur les Pais Catholiques, quelque supériorité que ceux-ci aient eu sur les premiers au commencement.

Sentiment de M. Du Lignon.

Le secret des Francs Maçons qui irrite aujourd'hui les Princes et les Particuliers entr'elles n'a rien qui dût produire cet effet, il vient apparemment de ce que ne pouvant pas faire du bien à tout le genre humain, on a voulu au moins en faire à gens qu'on controit, et cela sans qu'on fût exposé aux reproches de ceux à qui on ne s'en étoit pas.

Mais si quelques Princes s'en formalisent, il en est d'autres qui ne s'en formalisent pas. En Angleterre le Roi, et le Prince de Galles sont de cette Société, et savent tout ce qui s'y passe. En général pour faire l'apologie de cet Ordre, il faut savoir que cette Société est engagée à ne se mêler ni de Religion, ni du Gouvernement et à faire du bien.

Comme cette matière n'étoit pas épuisée & qu'elle pouvoit encore donner lieu à beaucoup de réflexions importantes, Monsieur le Boursier seigneur seigneur s'est chargé de lire une Dissertation sur les abus et sur les avantages des Sociétés particulières, dans la huitaine.

## XXVI. Assemblée

Du 18<sup>e</sup> May 1743 Présens Messieurs Polier Recteur, Seigneur Boursier, D'Apples Professeur, Baron De Caustade, Du Lignon.

MESSIEURS Vous traitâtes Samedi passé la Question, De Discours de Monsieur le Comte. des abus des Sociétés, et des remèdes qu'on doit y apporter.

Vous avez parlé particulièrement de ces trois sortes de Sociétés, de celle des Francs Maçons, des Sociétés des jeunes gens, et des Sociétés oratoires.

Sur la première vous avez trouvé qu'à ne rien imputer de mauvais à ceux qui en sont Membres, à les croire bons Citoyens, bons amis, et même bons Chrétiens, on ne peut cependant s'empêcher de blâmer ce mystérieux secret dont ils font profession, et auquel ils s'ingèrent d'une manière très forte, soit que ce secret n'ait pour objet que des bagatelles, ou qu'il ait pour but de renfermer dans leur Société seule le bien qu'ils font. On peut avec raison les soupçonner qu'ils sont plus amis de leur Société particulière que du Genre humain en général; de la Société Chrétienne, et de la Société civile dont ils sont membres.

Vous avez ensuite examiné ce qui regarde les Sociétés des jeunes gens. Vous en avez bien détaillé les défauts et les avantages: savoir que ceux dont la Raison n'est pas encore bien formée s'ils sont avec leurs égaux, s'accoutument à avoir des manières grossières, impolies & des discours malsonnants et peut être quelque chose de pire; enfin ils perdent le goût du plaisir et de l'oisiveté, ce qui mettra un très grand obstacle au progrès de leurs connoissances.

S'ils sont en compagnie avec leurs Supérieurs, ils examineront de près tout ce qui se passera dans ces Assemblées, & s'ils remarquent quelque chose d'irrégulier, ce qui n'arrivera que trop souvent, il fera impression sur eux, ils limiteront avec d'autant plus d'empressement qu'ils n'en connoissent pas le mal, et qu'ils sont autorisés par l'exemple de personnes qu'ils respectent. C'est là une grande source des défauts qu'on remarque parmi les hommes.

Il faut avouer cependant qu'en conduisant les jeunes gens dans le monde, ils en prennent aussi les manières, qu'ils apprennent à connoître les hommes, leurs Talens & leurs défauts, ce qui est une connoissance des plus utiles.

Mais on se procurera tous ces avantages, et on ne s'exposera à aucun inconvénient, si on ne laisse voir le monde aux jeunes gens que rarement, qu'on les y laisse peu chaque fois, et qu'ils soient toujours sous les yeux d'une personne sage, éclairée et attentive qui leur fasse faire réflexion sur ce qui se passe.

Par rapport aux autres Sociétés, vous avez remarqué qu'elles sont trop fréquentes, qu'on y perd trop de tems, qu'elles occupent trop, qu'elles

et qu'elles mettent les passions en jeu. Le remède que vous voudriez apporter à ce mal, ce seroit de ne se rendre dans ces Assemblées que pour exercer son esprit, pour acquérir des connoissances, pour se former à la vertu, pour acquérir de la politesse et du goût, ou pour se délasser par d'agréables amusemens des fatigues du travail. De cette manière elles deviendroient utiles, agréables, et répondroient parfaitement au but que le Créateur a eu en nous formant pour la Société et pour le commerce.

Discours de M. le  
Prévôt de la  
De l'usage des Soci-  
étés particulières.

Monsieur le Comte et Messieurs, La Sociabilité que je s'ennuie ici que comme un Instinct également vif et universel est évidemment destinée à lier les Hommes. Formés libres et raisonnables, le Sage Auteur de leur Être en les plaçant dans ce Monde a voulu qu'ils y cultivassent des Talens et des Vertus; des Talens qui devoient les rendre moins imparfaits, et des Vertus qui les rendroient infailliblement heureux. L'exercice devoit perfectionner les uns, l'exemple devoit hâter les progrès des autres. Les mêmes Hommes qui étoient appelés à en recueillir les fruits, étoient destinés à en être les organes: Ils devoient se prêter réciproquement des lumières et des secours: Pour cela il falloit qu'ils fussent à portée les uns des autres; et disposés à s'unir presque au moment qu'ils verroient le jour.

C'est aussi ce que nous observons invariablement dès leur naissance. A peine l'enfant ouvre les yeux à la lumière, qu'un sentiment machinal de ses besoins le jette dans les bras de sa Nourrice; Ses Parens ont bientôt son affection, et les Enfants de son âge ne tardent pas à faire tous ses plaisirs. Cette légère épreuve lui en fait chercher de plus vifs eneor: Mais ils lui paroissent insipides hors d'une Troupe qui les anime. Une jeune beauté y déploie ses graces, et lui fait sentir qu'il est né pour elle. Il prend l'ardent desir d'une Société plus intime que toutes les autres. Il cherche à plaire et forme des noeuds, bientôt suivis d'un fruit qui les rend plus doux. Ainsi commence et s'accroît une Famille; ainsi se forment les Sociétés domestiques, dont se compose la Société universelle.

Ces Sociétés ont pourvue à leur sûreté en se réunissant de concert sous la protection des Loix; Elles s'y maintiennent par l'observation des Devoirs de l'Humanité et de la Justice. Elles se prêtent réciproquement tous les secours qui naissent de la force, des lumières et de l'industrie. Outre les relations du sang et de la Patrie, mille nouveaux liens résultent des contrats de toute espèce

qui forment presque autant de Sociétés. L'intérêt en fait et en détermine un grand nombre. Le goût et le choix en justifient et en cimentent quelques unes.

Dès que l'homme s'est assuré ce qui lui étoit le plus nécessaire, il cherche à se procurer ce qui lui est le plus agréable. Il pourroit premièrement à sa sûreté; mais il cherche ensuite son agrément, c'est dans le sein de cette même Société qui le fait jouir d'une paisible abondance qu'il puise et les amusemens qui le délassent de ses fatigues, et les douceurs qui le consolent de ses disgrâces.

Tous les Hommes cherchent ces douceurs et paient en les recherchant un nouveau Tribut à la Sociabilité. Mais combien peu savent les chercher ou elles se trouvent! Combien de gens même Sociables courent à cet égard l'ombre du plaisir, s'éloignent du bien qu'ils recherchent, ou trouvent par tout l'ennui qu'ils inspirent!

Pour montrer à quel point la plupart s'égarerent et combien nombre d'entr'eux méconnoissent ou pervertissent le noble instinct qu'ils tiennent de la Nature, je n'ai, Messieurs, qu'à vous peindre moitié en Philosophe et moitié en homme du monde la vie d'un homme désœuvré par système et sociable par habitude.

Je ne prétends point revêtir ici un caractère caustique, ou ennemi du plaisir des autres. Je dirai que le jeu de commerce est une honnête recreation, ou l'on détend son Esprit, et où l'on se dispense de penser avec effort. Je conviendrais eneor que le commerce tumultueux réunit souvent des personnes dont l'Esprit se soutient par tout, et dont le goût délicat ne souffre en rien par la complaisance qu'ils y apportent.

Mais ne me sera-t-il pas permis de marquer comme des écarts de des erreurs contraires au vrai plaisir? de peindre l'illusion de certains amusemens en faveur de ceux qui peuvent en goûter de plus délicats, et qui par un commerce moins dissipé en trouveroient plus eux-mêmes, et en feroient plus trouver aux autres?

Suivons un moment dans le bruit du monde un homme qui n'a presque de Société que celle que lui donne le hazard. Un commerce insipide ou peu sincère de compliments et de visites fatigueroit sa Raison et sa Bonne foi, s'il réfléchissoit tant soit peu sur ses Discours. Il cherche quelquefois inutilement ceux qu'il desire, et trouve le plus souvent ceux que le bon goût évite. Des phrases sans suite & des Discours sans sujet tiennent la place de choses intéressantes. Il se forme cependant de tout cela des nombreux

nombreux ou le bruit tient lieu de plaisir. Du sein du fracas, qui y règne sans interruption, il sort rarement quelque joli rien, comme un éclair sort d'un nuage épais, où grande en même tems le tonnerre. La moitié du tems s'écoule avant que chacun ait trouvé sa place, et cette place est au jeu: là se réveille plus ou moins une petite passion d'émulation ou d'intérêt, tandis que le gout s'endort. L'un est éveillé par la perte qu'il déplore, et l'autre par une fortune de quelques fûtes dont il triomphe. Un tiers également insensible à l'un et à l'autre n'est tiré de sa léthargie que par l'heure du souper qui le ramène chez lui, fatigué du vuide où il se perdoit, et des mouvemens où il était purement passif. La répétition ne le guérit pas. Mais elle lui fait sentir le prix d'un assemblage moins nombreux et qui ait un but.

Il auroit dit de cet emploi du tems cet ami de Plinie qui en étoit si jaloux, qu'il lui demandoit raison de ses promenades, (a) Vous pouviez, (lui disoit-il,) ne pas perdre de si belles heures. Le reproche paroîtroit bien sévère à ceux qui passent au jeu la plus grande partie de leur vie. Mais écoutons Plinie lui même dont la douceur, la tolérance et l'urbanité sont si connues. Laissez, dit-il à un de ses amis, (b) Laissez ce vain bruit, ces Discours stériles, et ces travaux si pleins d'inepties. Et apurement un homme qui sur le bord de sa fosse se rappelleroit des milliers de jours ainsi prodigués s'écrieroit sans doute, ne fût ce qu'un qualité d'homme raisonnable, (c) Combien de tems ai-je donné aux choses du monde les plus insipides?

Ce que je dis ici du gout dominant des Sociétés que rassemble le plaisir, est moins vif et moins direct que cette ingénieuse critique du célèbre M. LOCKE, qui eut le courage de l'adresser en face aux plus grands Seigneurs de sa Nation. C'étoit le Duc de Buckingham, Milords Halifax, et Schafftesbury. Voici comme le célèbre M. le Clerc le raconte.

Un jour trois ou quatre de ces Seigneurs s'étant donné rendez vous chez Milord Athley, plutôt pour s'entretenir ensemble, que pour affaires, après quelques complimens on apporta des cartes pour jouer, sans que l'on eut eu presque aucune conversation. Monsieur Locke regarda ces M.<sup>rs</sup> jouer pendant quelque tems, après quoi ayant tiré ses tablettes de sa poche, il se mit à y écrire je ne sai quoi avec beaucoup d'attention. Un de ces Seig.<sup>rs</sup> y ayant pris garde, lui demanda ce qu'il écrivoit. Milord, dit-il, je tâche de profiter autant que je puis en

en votre Compagnie, car ayant attendu avec beaucoup d'impatience — l'honneur d'être présent à une Assemblée des plus sages et plus spirituels hommes de notre tems, et ayant eu enfin ce bonheur, j'ai vu que je ne pouvois mieux faire que d'écrire votre conversation, et en effet, j'ai mis ici en substance ce qui s'est dit depuis une heure ou deux. Il ne fut pas besoin que M. Locke lut beaucoup de ce Dialogue; ces illustres Seigneurs en sentirent le ridicule, et se divertirent à le redire et à l'augmenter. Ils quittèrent le jeu et entrèrent dans une conversation qui leur étoit mieux séante. (d)

Peut-on douter que des hommes de ce caractère ne regardassent comme un excellent officier, ce qui les rapelloit ainsi à eux mêmes, et en effet ne fait-on pas beaucoup plus d'honneur aux hommes en les invitant à des plaisirs spirituels et raisonnables, qu'en leur auordant qu'ils sont faits pour la bagatelle?

La conversation, disoit M. d'Ablancourt, (e) est un plaisir si propre à notre nature, que je ne me sens jamais plus homme, que quand je parle. Ajoutons qu'on n'est jamais plus homme que quand on parle d'une manière raisonnable et digne de sa nature.

Il est visible que nous sommes faits pour ce plaisir, ou que ce plaisir est fait pour nous. Nous trouvons un agrément infini — dans l'entretien, dans les discours les uns des autres, Il y a dans les petites manières qui échappent, dans l'air, dans le geste, & même dans la voix humaine, un charme particulier, qui nous attire à nous chercher et à nous unir. (f)

Tout cela n'a été disposé par le Créateur avec une prudence, si exquise qu'à fin de nous rendre plus sociables, et plus vertueux tout ensemble; car ce même Créateur Gardien et Protecteur de notre faiblesse a disposé les choses de manière qu'une Société où regne le vice ne pût être de longue durée.

En effet quelque Esprit et quelque Génie que vous supposiez dans une Société, si l'on y mêle la médisance, la raillerie à envers, l'indécence, les faux rapports, tous vices ennemis de la piété & de la charité Chrétienne, il sera impossible qu'elle subsiste.

(a) Poteras (inquiit) has horas non perdere. Plin.

(b) Proinde tu quoque Strepitum istum, inaneque diuortum et multum ineptor labores. . . . relinque. Idem. (c) Tunc enim subit recordatio, quod dies, quam frigidij rebus absumpsi. Idem.

(d) Eloge historique de M. Locke par M. le Clerc. p. 22.

(e) Dialogue sur les plaisirs. p. 184.

(f) Ibid. p. 94.

Le mépris, la haine, la défiance, de justes remords la dispensent  
infailliblement.

On approuve au contraire que les seuls entretiens agréables  
sont ceux où ces vices sont bannis: La seule malignité chaspe-  
de la conversation, la politesse, la douceur, et sur tout la confir-  
p. 170. <sup>ance</sup>, qui en est la base. "Il semble, dit très bien M. d'Abblancourt,  
que pour rendre les entretiens tout à fait charmans selon le  
monde, il ne faut précisément qu'en retrancher, ce qu'il y a de  
criminel selon Dieu." Il faut s'estimer mutuellement pour se  
plaire les uns avec les autres, et bien loin que l'innocence soit  
contraire aux plaisirs réglés, elle les rend plus durables et plus  
touchans.

I.<sup>o</sup> Caractère. En voilà suffisamment pour conclure que le premier  
caractère essentiel et indispensable à toute Société est la Vertu.

II.<sup>o</sup> Caractère. Un second caractère dont aucune Société ne peut se passer  
pour être heureuse, est une bienveillance réciproque entre les Mem-  
bres qui la composent; et rien n'est si facile, entre des personnes  
vertueuses, qui ne peuvent se connoître un cœur droit, des mœurs  
pures, et un goût général pour les bonnes choses, sans être portés  
d'inclination à s'unir. Des personnes de ce caractère doivent natu-  
rellement se trouver faites les unes pour les autres. Si l'esti-  
me n'a pas le feu des amitiés de jeunesse, ou la familiarité des  
confidencés, elle formera toujours des liaisons solides et très af-  
fectueuses entre ceux que le goût réunira en Société.

III.<sup>o</sup> Caractère. Un but marqué n'est pas une condition moins essentielle  
à une Société pour la rendre utile, qu'une bienveillance réciproque  
l'est pour la rendre douce et intéressante. Je sai bien  
que le but général de toutes les Sociétés de ce genre est le plaisir.  
Mais j'ai fait sentir que souvent on n'y trouve pas ce  
qu'on y cherchoit, moins encor cet agrément que la conversation  
on procure. Si le but des entretiens est de s'éclairer, ce but sera  
bien mieux rempli, lorsque le sujet sur lequel ils roulent sera  
bien déterminé. Cet article mérite quelque détail.

1.<sup>o</sup> D'abord il peut l'être en général, par le dessein fixe de s'éclairer  
de sujets utiles, plutôt que de choses tout à fait indiffé-  
rentes, ou de Paradoxes, comme le faisoient autrefois certaines  
Académies d'Italie, pour faire briller leur Conclotti.

2.<sup>o</sup> Par le choix des Sujets les plus utiles, au Genre humain,  
ou à la Société dont on est membre, ou à la Société particulière  
qui s'en occupe.

3.<sup>o</sup> Ce but sera mieux rempli et mieux déterminé par le soin  
de choisir entre les Sujets les plus intéressans à ces différens égards,  
ceux qui ne sont pas trop vastes de leur nature, et qui peuvent  
aisément recevoir des bornes, telles que sont celles d'une conféra-  
ce. Ces bornes sont nécessaires à la précision qui peut seule con-  
tenter l'esprit.

Voici les inconvéniens d'une conduite opposée.

Les Sujets trop généraux et trop étendus demandent nécessai-  
rement des Dissertations Systématiques; une longue enchaî-  
nure de principes ou de conséquences demande une profonde mé-  
ditation, et veut être considérée attentivement dans le silence  
du Cabinet. Sans cela l'erreur ou le paradoxe se glisse aisé-  
ment, ou dans le Discours de celui qui parle, ou dans l'esprit sé-  
duit de celui qui écoute. D'ailleurs un sujet pareil expose l'un  
à parler trop long tems, et les autres à s'en lasser. Le sujet-  
lui même en souffre, parce qu'on l'ébauche trop légèrement,  
là où il importerait de l'épuiser: La matière reste imparfaite  
et l'esprit reste dans le doute; sans compter les écueils de la dis-  
pute, où l'on s'engage pour l'ordinaire, comme dans une brouf-  
saille épaisse d'où l'on sort rarement sans égratignure.

La Variété n'est pas moins utile pour étendre les connoissances sur divers Sujets, pour piquer le Gout, et soutenir l'atten-  
tion, qu'elle est agréable dans le commerce. C'est par là que  
les divers Talens déploient toutes leurs richesses, que chacun se  
satisfait à son tour, en plaçant ce qu'il sait le mieux, et en  
aprenant des autres ce qu'ils savent mieux que lui. Outre que  
la Variété délaçe; elle donne lieu à la condescendance que l'on  
se doit réciproquement, et qu'il est si doux d'exercer. Il n'est  
donc aucun Génie si excellent qu'il soit, qui ne doive de tems-  
en tems céder la place, comme il n'y en a aucun, pourvu qu'il  
soit honnête et de quelque usage, qui ne puisse y tenir la sienne.  
C'est ainsi que l'on se cultive soi-même, et qu'aucun sujet ne de-  
meure inculte.

Cette Variété si agréable par elle-même ne se trouve nulle-  
part plus féconde, et plus utile, que dans une Société qui nous  
présente à la fois tant de caractères, d'idées, de tours, de façons-  
d'envisager et d'exprimer les choses; qui surde tant de routes  
pour les pénétrer, et les enrichir; tant de moyens de s'instruire,  
de s'animer, et de s'amuser avec succès.

La

La Liberté est encor un Article que les seuls Esprits bornés redoutent, et pour lequel tous les bons Esprits s'intéressent. Elle est si essentielle à la Vérité, que les Siècles, ou les Peuples qui ne l'ont pas connue n'ont rien produit. Par contre les plus petits Cercles dans lesquels elle a été admise se sont attiré l'estime. Par tout où elle a régné, Elle a fait naître quelque chose de grand.

Le Despotisme étouffe la Liberté, en menaçant de punir ses moindres efforts.

Mais il y a d'autres causes qui lui nuisent dans une Société en la retenant dans des bornes trop étroites. Tantôt c'est un amour-propre trop délicat, et qui se blesse, pour ainsi dire, de ses propres armes: Tantôt un ascendant jaloux qui soutient avec peine tout ce qui ne cède pas à l'idée qu'il favorise: D'autres fois c'est une louange prodiguée qui enveloppe les défauts avec les beautés: L'un timide à l'excès n'ose user de sa Liberté, manque de courage, ou de confiance, l'autre hardi et piquant en fait craindre et haïr l'usage.

Une Liberté modeste et polie sait éviter tous ces écueils. Elle n'aura rien qui puisse allarmer les plus délicats, ni faire craindre aux plus modérés de s'en servir. Elle seule peut donner un jeu facile aux ressorts de l'Esprit, et en flatter les progrès. Et qui en effet pourroit être flatté d'un silence forcé, ou d'une approbation peu mesurée? Des Auditeurs délicats, ou des Lecteurs difficiles, mais raisonnables, sont les seuls que doit désirer quiconque aspire à une sorte de perfection. Plin, tout amoureux qu'il étoit de la Gloire, vouloit des oreilles chatouilleuses. *Hæc severitate aurium lator.*

Une Critique sincère est la coupelle des productions de l'Esprit. Elle est quelquefois si excellente, qu'elle surpasse en valeur ce sur quoi elle s'exerce. Souvent aussi elle leur est très inférieure, sans perdre néanmoins de son prix. La lime ne vaut pas les métaux qu'elle polit, ni la pierre de touche l'or qu'elle éprouve. L'une et l'autre ne leur sont pas moins nécessaires pour en faire des chefs d'oeuvre.

Rassemblons les caractères qui viennent d'être indiqués, pour en sentir mieux toute l'influence.

Si une Société médiocrement nombreuse est inspirée par la Vertu, et liée par une bienveillance mutuelle; si elle a un but déterminé; si les objets qu'elle embrasse ont de l'utilité,

du choix et des bornes, s'il se trouve de la variété dans ses Sujets, et une honnête Liberté dans ses entretiens, elle remplira à coup sur les vœux sages qu'elle se propose, elle trouvera le bien et l'agrément qu'elle cherche.

Entrons à cet égard dans quelque détail pour sentir ce que peuvent y gagner l'esprit et le cœur, le lustre et l'auroissement qui en revient aux Sciences; les avantages qui en résultent pour le bonheur de la Patrie, ou même de la Société toute entière.

L'idée générale de Société est opposée à celle de Solitude, qui forme pour l'ordinaire les Enthousiastes, les Esprits bizarres, les Opiniâtres, les Chefs de Secte. La Solitude retient le Génie, en d'étroites bornes, elle lui ôte la vaste perspective du Monde, des affaires combinées, des sentimens divers, des idées nouvelles, des découvertes modernes. La Solitude a peut être gâté plus de têtes, que la conversation n'a gâté de Consciences, et l'exemple de nombre de Solitaires prouve que les petites Maisons se trouvent quelque fois dans la route qu'ils croient être celle du Ciel. Les Deserts, ne sont pas les seuls aziles de la piété, et moins encor ceux du bon Sens et de la Raison, sans laquelle la Piété ne peut subsister.

Nous en conviendrons, dès que nous réfléchirons un moment sur le génie de l'homme: Il ne sauroit longtems soutenir le tête à tête avec lui même. Il n'est content de soi, que lorsqu'il s'est cultivé avec les autres. Il apprend avec eux à être — seul sans péril et sans ennui.

Nous naissons, nous vivons pour la Société,  
A nous mêmes livrés dans une Solitude.

Notre bonheur bientôt fait notre inquiétude,  
Et si durant un jour notre premier Rival,  
Plus riche d'une côte avoit vécu tout seul,  
Je doute, en sa demeure alors si fortunée,  
S'il n'eût point prié Dieu d'abrégier la journée.

L'Esprit doit tout son lustre et sa délicatesse à la bonne Société. Combien de beaux Génies ne se formoit-il pas dans les Hôtels de Condé et de Conti, chez Mad<sup>e</sup> la Marquise de Sablé, chez Mad<sup>e</sup> de Sevigny, et sur tout à l'Hotel de Rambouillet. "C'est de ces sources, (dit M<sup>onsieur</sup> d'Abblancourt) qu'est venue cette politesse et cette galanterie" jusqu'alors inconnue, qu'on a vu en un certain nombre de personnes, qui ont ensuite donné à notre Nation tout un autre goût, et"

"Des manières qu'elle n'avoit pas."

Lui s'imagineroit que les jeux d'une troupe qui s'amuse pussent être la première source de ces richesses que le bon goût a fait naître, et que des riens tournés avec art passassent d'une Société qui en baidine jusques à reformer le goût d'une Nation toute entière. On ne sera pas fâché d'apprendre de M. d'Abblancourt, comment cela a pu être. "Outre le sérieux, dit-il, et le solide qui étoit comme le fond de ces conversations, on y risoit finement, et l'on s'y étoit fait un enjeu si mont noble, délicat et plein de bon Sens. C'est là qu'on voyoit ce badinage si difficile, ou, sur une bagatelle, qu'on relève par la beauté du Génie, on dit mille choses surprenantes..... La raillerie étoit l'âme de leurs entretiens: mais elle étoit jolie et innocente..... On y voyoit de ces saillies ingénieuses, et de ces petites débauches d'Esprit, qui pourtant ne s'écarte jamais de la Raison: le respect y étoit libre et aisé."

"C'est ainsi qu'on détruisoit insensiblement la galanterie trop concertée de la vieille Cour, et qu'on établissoit quelque chose de plus fin que cette ancienne urbanité, dont on parle tant."

Je m'arrête un moment sur cet endroit pour observer les effets surprenans d'un goût délicat qui vient à renaitre. Jusques là un air concerté, des discours guindés et obscurs, un tour gêné et pénible avoit gâté les plus belles choses. Un petit nombre de Génies heureux commença à en sentir et à en dévoiler le ridicule. Ce goût contraint et barbare s'étoit emparé du langage et des manières, il avoit infecté les esprits, et toutes leurs productions s'en ressentirent; Le Prédicateur ignoroit les bienséances de la Chaire, et la simplicité touchante des Discours Chrétiens, l'Orateur n'étoit éloquent qu'à force d'antithèses; le Savant étouffoit son sujet sous le poids énorme de ses citations. L'homme d'esprit parloit Phébus et ne croioit belle une pensée que lorsqu'elle finissoit en Epigramme. Le Barreau, la Chaire, le Théâtre n'offroient qu'un gout corrompu et qui insultoit au bon Sens. Le langage du coeur si simple et si expressif dans son origine ne connoissoit plus la nature. La Cour étoit pleine d'afféteries, et la Ville de précieuses ridicules. Les Universités qui devoient être le Centre de la lumière étoient le séjour des ténèbres, et les Ouvrages en tout genre avoient besoin de Commentaire au moment même qu'ils vivoient le jour; les plus beaux et les plus fleuris étoient les plus énigmatiques,

On savoit par un tas de confuses merveilles

Jouy

Boileau Art-Poet.

Sans rien dire à l'esprit étourdir les oreilles.

Dans cet état de crise pour le goût, et pour les Sciences, il se forme un Cercle de gens de mérite qui donnent un essor plus libre et plus naturel à leur Esprit; Ils en aperçoivent les charmes, et espèrent de les répandre sur mille petits Sujets qu'ils ornent de nouvelles graces. La clarté, la simplicité, la justesse de l'expression, le choix des termes, l'arrangement des pensées, la disposition du plan, la gradation et l'enchainure de toutes les parties qui le composent, pour que la lumière aille en croissant, parviennent sans nuage à l'Esprit, et arrivent au but par le chemin le plus court. Voilà les routes que le bon goût découvre, et les moyens qu'il suit mettre en oeuvre. Après les avoir essayés avec succès sur de petits Sujets, objets ordinaires du bel Esprit, on passa sans effort à de plus grands. Les Grands Génies en eurent l'obligation aux Heureux Génies, dont le goût pour la bonne Société avoit poli et délié les reports. Quelques Sociétés particulières et désœuvrées en apparence travailloient ainsi sans le savoir à la réforme d'un goût barbare qui n'osa plus reparaitre dès qu'il fut connu.

Achevons la description que fait M. d'Abblancourt de ces agréables Cercles, qui développoient le germe de tant d'excellentes choses.

"Tout ce qu'il y a d'agréable dans la Fable, dans l'Histoire, ou dans les beaux Arts y trouvoit quelquefois sa place. La Science n'en étoit pas même bannie absolument, et on montrait par une nouvelle manière d'en user, qu'elle n'est pas incompatible avec les agrémens, ni avec la Politesse. On s'y entretenoit de tout ce qu'il y avoit d'Ouvrages d'Esprit en prose et en vers: et enfin on y parloit de tout, hors de ce qui est contraire à la modestie, à la Raison, à la Vertu et à la piété."

Il faut convenir que si l'on ne desiroit pas d'avoir été d'une Société pareille, on devroit être charmé d'en être aujourd'hui.

Le Gout que l'on a si bien nommé le Sixième Sens, et qui en effet perfectionne tous les autres, en épurant le sentiment qu'ils produisent, et en rectifiant les divers jugemens qui en résultent, ce gout rendu une fois plus sur et plus délicat influence merveilleusement sur l'usage de tous les Talens, et n'influe pas moins sur les moeurs. La grossière sensualité n'ose plus s'offrir à l'esprit, et cette idée du gout fait bien descendre cette noble orgueilleuse.

Jouy

qu'il n'a pour elle que ses Titres et ses richesses. C'étoit là un des succès de l'aimable Pline le jeune, qui souffroit de voir les Grands, cette partie brillante du Genre humain, dans le vuide et dans la défile. Des plus belles choses. *Faveo enim saeculo, ne sit sterile et effortum: miraque cupio ne Nobiles nostri nihil in domibus suis pulchrum, nisi imagines habeant.* Des Sociétés éclairées méublent l'esprit de choses bien plus rares, que des Titres et des Statues: mais ce qu'elles donnent de plus précieux n'est pas tant la matière que le gout qui la met en oeuvre.

Les Sciences se sont toutes perfectionnées par la Société des hommes qui y portoient en commun leurs Talens; Toutes les Sectes de Philosophes, le Licee, le Jardin d'Épicure, l'Académie sont devenues célèbres par le concours de lumières. Les Langues doivent leur perfection aux Académies de Paris, de Rome, de la Crusca. Les Sciences et les beaux Arts ne doivent pas moins à ce nombre de Compagnies Savantes qui sont la gloire de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne, et peut être que nombre d'hommes illustres qui se sont formés hors de leur sein, ne le seroient pas devenus, s'ils n'avoient eu cette foule de modèles devant les yeux.

Les Sociétés particulières ont été souvent le germe des Académies les plus florissantes. Ainsi l'Académie Française formée en 1699 n'étoit d'abord qu'une Société d'Amis éclairés qui se rassembloient chez M. CONTRARD pour n'avoir pas la peine de se chercher. Voici comme en parle M. PELISSON dans l'histoire qu'il en a donnée.

\* Ils s'entretenoient familièrement comme ils eussent fait en une visite ordinaire, de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles Lettres. Si quelqu'un de la Compagnie avoit fait un Ouvrage, il le communiquoit volontiers à tous les autres, qui lui en disoient librement leur avis, et leurs conférences étoient suivies tantôt d'une Promenade, tantôt d'une collation. --- Elles continuèrent ainsi 3 ou 4 ans avec un plaisir extrême, et un profit inouïable. Ils parlent enoie de ce tems et de ce premier âge de l'Académie, comme d'un âge d'or durant lequel avec toute l'innocence et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe, sans autres Loix que celles de l'amitié, ils goutoient ensemble tout ce que la Société des Esprits, et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant.

Et en effet un institut plus pompeux, le nombre de XL et des Assemblées publiques à certains jours n'ajoutoient peut être qu'une contrainte pénible aux avantages de la Société primitive. Les Membres de l'Académie qui ont fait sa gloire avoient fait leurs plus beaux ouvrages, avant qu'il y eût pris place. Si l'on veut d'autres exemples l'Académie de Rome Académie fameuse se forma le 15. 8<sup>bre</sup> 1690 par les soins de XIV Personnes que le gout avoit souvent rassemblés chez la Reine Christine de Suède, qui en fut la Protectrice.

L'Académie de Lyon qui fut bientôt célèbre au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle se forma d'abord chez M. Delange premier Président dans sa belle Maison dite l'Angélique. Cette Société fit du bien à la France on y réveillant le gout littéraire. La célèbre Louise Abbé dite la belle Cordière y brilla par des Talens que ternit ensuite un Libertinage raffiné. Clémence de Bourges y puisa un gout qui engagea plusieurs Rois à rechercher ses entretiens. Louise Sarrasin qui dès l'âge de 8 ans savoit les 3 Langues savantes, dont la connoissance fit honneur à S<sup>t</sup> Jérôme. Ces femmes illustres et nombre d'hommes d'un rare savoir ont du leur progrès et une partie de leur réputation à de pareilles Sociétés.

La chose n'est pas difficile à comprendre; car outre les Sujets qui s'y traitent avec étendue, et qui donnent lieu à des recherches, Combien de choses excellentes le feu et la suite des entretiens ne sont pas élorre? De combien de traits curieux ne s'instruit-on pas comme incognito et sans les chercher? Que de choses que les Livres ne disent point, ou qu'ils disent d'une manière beaucoup moins propre à frapper et à retenir! *Dulcissimum atatem quasi resumo*, disoit Plin sur ce qu'il aprenoit encoir, et où peut-on apprendre avec plus de gout, qu'au milieu de ses amis?

Entre les talens qui donnent du prix au savoir, l'Eloquence doit tenir le premier rang, par les avantages de toute espèce qu'elle sait produire; et l'on ne peut douter qu'elle ne se forme beaucoup dans une Société choisie. Souvent on voit des personnes qui pensent très bien et qui parlent mal. Si elles avoient cultivé leur Talens dans une Société de ce genre, elles auroient été comme forcées de prendre de l'Elocution, du tour, de la facilité à enoier leurs pensées



en divers termes, et à en faire un plus prompt et plus heureux choix. Elles y auroient joint insensiblement la grace et la force. La Fortune (sur tout dans les Cours) chez les étrangers et même chez soi dépend beaucoup de cette heureuse, polie et éloquente facilité. Elle donne accès par tout, et dans le commerce du monde, dans celui de l'amitié, même on sait combien certain mot placé à propos et de grace et concilie l'estime.

Dans un País comme celui-ci, où l'on ne voudroit pas quitter la simplicité, on peut aisément se trouver appelé à représenter et à fonctionner en public; à dresser des Mémoires importants, à former des pièces ou le choix et la finesse des termes, ou le seul sentiment qu'on en a peuvent être d'une grande conséquence.

Si une Société choisie apprend à parler, elle apprend aussi à savoir se taire, ce qui est souvent beaucoup plus utile. Elle accoutume à écouter, comme il faut le faire nécessairement pour lier ce qu'on dira avec ce qui a été dit. Elle donne par là l'habitude d'une honnête déférence pour les autres, qualité assez rare dans le monde, ou les gens prévenus pour leur rang et pour leur esprit parlent d'un ton haut et sans écouter ceux dont l'habit ou la mine ne les prévient pas.

Ce que je viens de dire d'une Vertu me conduit sans effort à plusieurs autres qui s'y perfectionnent. Pourroit-on penser en effet que l'Esprit et les Talens trouvaissent tant de secours dans la bonne Société, et que le cœur fût le seul à n'y rien gagner? Non sans doute. L'habitude qu'on se forme à la justesse des idées, rendra sûrement plus pur et plus délicat le sentiment. Dès qu'on se fait un honneur de bien penser, il est très naturel qu'on se fasse encore plus d'honneur de bien agir.

Déjà il est incontestable que la compagnie qu'on fréquente et sur tout celle qu'on goûte a une influence continuelle sur les mœurs. On verra toujours avec fruit dans la Société que je dépeins, combien la Vertu fait honneur et se rend aimable; combien le vice est odieux; combien les défauts d'un certain genre sont ridicules. On y recevra sans rougir dans les discours généraux bien des avis particuliers que l'on n'oseroit demander, et que l'on auroit peine à recevoir d'une autre façon. Un mot échappé par hasard fait souvent des impressions salutaires,

salutaires, et corrige d'un défaut que l'on aimoit, et que rien auparavant n'avoit pu guérir.

La Société fait voir en autrui, ce que l'on ne verroit jamais en soi. On l'y découvre alors par une espèce de réfraction. Ce que l'on a occasion de louer ou de blâmer en autrui, on le suit, ou on y renonce pour soi même. Terence nous dit une autre vérité qui montre le besoin que nous avons d'écouter les autres, *Illic mihi nunc quantò plus sapit, quàm egomet mihi. Neautentimero omnino. Il est plus habile que moi, en ce qui me touche moi même.*

Ce que je rapporte de Terence me fait souvenir, combien le commerce de Scipion fils de P. Emile; de Sallius, de Cornélius Nepos, de Fenchella ajoutèrent de politesse et de pureté à ses Ouvrages.

Mais pour revenir encore un moment à l'article des mœurs, à combien d'égard le caractère ne peut-il pas se bonifier, dans une Société qui rassemble des goûts et des génies divers? Le flegme de l'un y tempère le feu de l'autre, qui lui communique à son tour plus de vivacité et d'activité. Celui-ci est trop décisif, cet autre trop modeste; Ne gagneront-ils pas en faisant un échange de modestie et de confiance? L'un s'adoucit et l'autre s'excite, tous s'exercent, s'aiguisent et se perfectionnent.

Il n'est pas jusques aux défauts qui n'y soient de quelque usage en donnant une nouvelle attention à les éviter. Les Sentimens s'y contractent par imitation, et se retiennent ensuite par habitude.

L'Emulation, la Liberté, une Gloire bien entendue portent à de généreux efforts; et en surmontant la lenteur et la paresse ennemies des Sciences, elles inspirent un courage et une activité qui sert infiniment au degré et à la perfection des Vertus.

Mais entre les Vertus qui servent à lier les hommes, en est-il une plus aimable que la facilité de mœurs qui réunit l'humanité, la politesse, la complaisance, la souplesse, l'humour égale? De quel prix ne sont pas des vertus pareilles, sans lesquelles la vertu même seroit farouche et sauvage?

Sans dessein de citer beaucoup, je ne puis m'empêcher de rappeler ce beau caractère, que nous en donne Terence,

*Sic vita erat: facile omnes perferre ac pati:*

*Cum quibus erat cumque una, iis se se dedere,*

*Sine in Andria*

*Terunt*

*Eorum obsequi studios, adversus nemini,  
Nunquam proponens se illis. Ita facillimè  
Sine invidia laudem invenias, et amicos pares.*

Voici, dit-il comme Pamphile se conduisoit. Il avoit un support et une facilité admirable pour tous ceux avec qui il avoit à vivre. Il se donnoit à eux, il se prêtoit avec complaisance à leur goût; il ne contredisoit personne; il ne se préferoit jamais aux autres; Il n'est pas difficile d'obtenir ainsi des louanges sans en être, et de s'aquiescer des amis sincères.

L'amitié se nourrira donc infailliblement dans une Société ou regnera un tel caractère. Les amitiés de l'enfance ont peut être quelque chose de plus liant, et je les crois plus indélébiles qu'aucune autre, entre gens d'ailleurs propres à en former de sincères. J'ajouterais que c'est sans contredit une grande avance pour des liaisons de cœur, d'avoir cru, pour ainsi dire ensemble, en force, en stature, en connoissance; d'avoir eu même éducation, mêmes travaux, et mêmes plaisirs, d'avoir été liés par une familiarité naïve dans cet âge heureux, qui ne connoit ni l'artifice, ni le mystère. Mais souvent nombre de défauts les désunissent; souvent lorsqu'ils ont un génie outré et ambitieux, ils deviennent émules de gloire, d'esprit, de valeur, de dépense, de galanterie. Heureuses les amitiés qui y résistent! Un commerce plus solide et moins périlleux, qui peut même devenir par les circonstances autant affectueux qu'une amitié de jeunesse, est celui que forme un goût éclairé dans l'âge mur, et affermi (sinon de toutes passions,) du moins de plusieurs, et de leurs assauts les plus dangereux.

Ajoutons qu'une Société éclairée, libre et polie, accoutumée à porter ce même caractère dans toutes les autres, dans les Compagnies savantes, Ecclésiastiques, Civiles, dans le monde même et dans le plaisir.

L'on y prend l'esprit de conversation trop banni généralement et que le Jeu a presque détruit.

Ce qu'il y a de plus beau et de plus heureux, c'est que l'esprit de conversation que l'on y prendra, donnera du dégoût pour les paroles tout à fait oiseuses, et de l'aversion pour la médisance. Supposons un assemblage de personnes estimables, assurément des personnes dont tout le monde dit du bien, ne sauroient dire du mal de personne.

Ce

Ce que j'ai dit jusqu'à présent des avantages d'un tel commerce ne paroitra point trop sérieux, moins encoir trop austère, si l'on se rapelle ce que j'ai rapporté du Dialogue sur les plaisirs. Je le dirai néanmoins d'une façon encoir plus expresse. Je crois qu'il faut du plaisir à l'homme pour lui faire oublier ses peines, ou suspendre le sentiment de ses disgrâces; il lui en faut pour éloigner un ennui mortel qui le jetteroit dans le découragement; Le triste Solitaire qui les fuit, se refuse les moyens de sentir la Bonté de Dieu qui lui ouvre une infinité de routes pour les goûter, en lui prodiguant les objets les plus propres à y fournir. Je me garderai donc bien de fermer aucune des voies que Dieu me présente, et que sa Loi autorise. Je dirai seulement que c'est à la Raison à faire un choix des plaisirs, et à la Religion à les régler. Que le bon Sens veut encoir qu'entre les divers plaisirs, chacun en cherche de conformes à son état, et à ses besoins. J'observerai à cet égard qu'il seroit injuste d'espérer tout le monde à notre goût; et que les plaisirs délicats ne sont faits que pour ceux qui sont propres à les goûter. Tel se recrée d'une façon qui l'aideroit infailliblement un autre ordre de personnes, ou des génies d'une autre trempe. Le commerce de l'esprit et d'une conversation variée ne sauroit donc faire les délices de tout le monde, et ne sauroit être proposé, ni d'une façon qui exclue d'autres plaisirs, ni à d'autres personnes, qu'à celles à qui l'étude, l'éducation ou le caractère donne un goût qui les y rend propres.

Avec ces précautions, je crois qu'aucune personne raisonnable ne disconvientra qu'entre les plaisirs, il n'y en a point de plus parfaits que ceux qui tournent la satisfaction et l'amusement au bien général; que ceux où l'esprit se détend sans s'affaiblir, que l'on goûte en sortant de ses devoirs, dans lesquels on rentre ensuite plus propre à s'en acquitter. Tels sont sans conteste les plaisirs d'une Société qui n'en goûte jamais que de raisonnables, et dont l'amusement même est de nature à pouvoir en rendre compte.

*Omne tuius punctum qui miscuit utile dulci, dit Horace, Prohorat. de Arte Poet. desse et delectare, Plaire et instruire, réjouir et se rendre utile est le chef d'oeuvre de l'Esprit; des jours passés de cette manière mériteront bien le nom d'Honesti Severique dies, que donne Plinze aux jours les mieux employés. Quel honneur en effet et quelle satisfi-*

faction

faction ne doit pas ressembler un homme. lorsqu'il peut dire à la fin de sa journée ce que ce grand Homme appliquoit à la vie charmante qu'il menoit à la campagne. Je n'entends rien que j'aie regret d'avoir eue, je ne dis rien que je me reproche. Nihil audio quod audissem, nihil dico quod dixissem poeniteat. Entendre des choses qui méritent d'être écoutées, dire des choses qui méritent d'être dites, éteint bientôt le goût pour la bagatelle, ou le réduit à ne paroître que par momens. Alors disparaissent la mauvaise plaisanterie, et la raillerie dangereuse. La gaieté excessive se tourne en enjouement; le feu de l'esprit ou l'exécute, ou se modère, le goût s'épure et le véritable sel remplace des apaisonnemens trop rudes pour des palais délicats.

Qu'on lie tous ces agrémens par une cordialité sincère, et je dirai encores avec Plin, "à doux et vertueux loisir, plus beau, et plus digne de nous que la plupart des occupations --- Quelle vie plus remplie de candeur et de sagesse! O dulce otium, hunc tumque ac penè omni negotio pulchrius --- O rectam sinceramque vitam!

Elle le sera toujours, Monsieur le Comte, sous vos auspices; aidé par le Guide éclairé qui dirige et vos occupations et vos plaisirs. J'ai fait l'éloge d'un genre de Société de son choix et de votre goût; Et j'aurois mieux réussi à en peindre les avantages, si j'avois pu emprunter, Messieurs, et votre goût et votre Génie.

Tout ce que Monsieur le Bourcier a dit sur les avantages d'une Société raisonnable pour s'éclairer l'esprit, se former le goût et pour épurer les sentimens de son coeur est fort de mon goût. J'entre aussi dans ses idées sur ce qu'il a dit des caractères d'une telle Société: et j'approuve très fort la critique qu'il a fait des moeurs du Siècle, et sur tout du goût de Lausanne, où l'on a trop de penchant pour le jeu.

La Sociabilité est fondée sur deux Principes, l'intérêt, et le goût, auxquels on peut joindre le penchant au plaisir, mais ce penchant doit être modéré. Le premier caractère d'une Société et le plus essentiel, c'est la Vertu, qui fait que la Société persévère; celles qui n'ont en vue que l'intérêt périssent, et perdent que toujours par quelque éclat. Sur les autres caractères nécessaires pour rendre une Société utile et durable que Monsieur Seigneux a bien détaillés, je n'ajouterais que ceci, savoir qu'on auroit pu joindre l'affabilité et la familiarité au caractère de bienveillance,

Sentiment de M.  
Dudignon.

Sentiment de M.  
Professeur D. Apples.

non pas comme étant des caractères séparés, mais comme étant renfermés dans celui de la bienveillance.

Si les Hommes se conduisoient par raison, le portrait que Monsieur Seigneux a fait d'une Société agréable et avantageuse devoit ramener les autres du torrent qui les entraîne, et leur inspirer du goût et des manières.

En réfléchissant sur les moyens de corriger les Hommes, il n'a pas trouvé que de bons Discours produisent cet effet, non plus que les bons Sermons ne corrigent les vicieux; il n'y a d'espérance à cet égard que dans l'exemple et l'imitation. Les Grands donnent la mode et l'exemple. Ceux qui ont quelque rang devoient donc donner un bon exemple, et faire en sorte que dans les Sociétés qu'ils établissent, ou qu'ils fréquenteroient qu'on s'éloignât de cette prodigieuse multitude de personnes qui s'y rencontrent; et qu'ils formassent des Sociétés moins nombreuses.

Une seconde chose qui attire la foule dans les Sociétés c'est le jeu. Quand donc les Grands se retireroient des Sociétés nombreuses, et qu'ils formeroient des Assemblées sur de certaines règles, que ces règles fussent conformes au goût de chacun, qu'on déterminât les divertissemens qu'on prendroit, le tems qu'on y emploieroit, qu'on y fit même entrer le jeu, qui peut être innocent, pourvu qu'on n'y emploie pas trop de tems, et qu'on ne s'y attache pas trop par l'espérance du gain, ou par la crainte d'une perte qui pourroit incommoder; Quand, dis-je, les personnes considérables établissent de telles Sociétés, elles seroient plus agréables, plus utiles, et chacun seroit plus content de soi. La foule qui n'aime que les amusemens et le jeu ne viendrait point les interrompre, ni les rendre fatigantes par leur longueur excessive; et les personnes de mérite, et qui cherchent à profiter du tems, sentant qu'elles s'y exercent et qu'elles y acquièrent des lumières s'y rendroient avec plaisir, et feroient des efforts pour contribuer de leur côté au plaisir et à l'avantage de ceux avec qui ils sont en Société. Ainsi l'ennui en seroit banni et elles se soutiendroient par un avantage et un plaisir réciproque.

Les Sociétés nombreuses ne procurent aucun avantage à tous ceux qui y assistent, on y passe le tems en ceremonies, en complimens et dans l'embarras et le trouble; elles sont d'ailleurs autant incommodes à celui chez qui elles se tiennent qu'à ceux qui s'y rendent; mais telle est la force de la mode, chacun croit qu'il est de son honneur d'en tenir de pareilles à son tour.

XXVII.

Sentiment de M.  
Baron De Caussade.

## XXVII. Assemblée.

Du 25 May 1743. Présens Messieurs DeBochat  
Lieutenant Ballival, Seigneur Bourguemaistre, Polier Recteur,  
Seigneur Boursier, Seigneur Abbé, D'Apptes Professeur, Ba-  
ron DeCaussade, DuLignon, De St Germain Conseiller.

Discours de Mon-  
sieur le Comte.

Messieurs, Monsieur le Boursier dans son Discours  
de Samedi nous a parlé de l'usage des Sociétés particulières.

Il m'a montré que la plupart des Hommes ne recherchent  
la Société que par instinct, par habitude, ou pour chasser l'ennui  
qui les accable; que ne se proposant d'autre but que le plaisir,  
ils ne réussissent pas à se le procurer, parce qu'ils négligent les  
moyens propres pour cela. Après cela il a dépeint agréablement  
les Sociétés d'aujourd'hui, ou l'on passe son tems dans le tumulte  
et dans le jeu, ce qui ne sauroit satisfaire un homme raison-  
nable.

Pour corriger ces abus, il voudroit que sans bannir entière-  
ment le jeu et les autres amusemens nécessaires après le tra-  
vail, on s'attachât plus à la conversation, qui exerce l'esprit, et  
il a marqué quelques caractères essentiels pour rendre une  
Société utile et agréable.

Le 1<sup>er</sup> est la Vertu: les entretiens pour être charmans  
ne doivent avoir rien d'opposé à la charité chrétienne, ni à  
la Piété, il ne doit y regner ni médisance, ni irréligion

Le 2<sup>e</sup> une bienveillance réciproque, et une estime mu-  
tuelle.

Le 3<sup>e</sup> est un but marqué et fixe, et ce but ne doit pas  
être le plaisir seul; car on le manquera le plus souvent; mais  
on doit aussi avoir en vue de s'éclairer, et d'orner son esprit  
de connoissances en l'amusant. Pour cela il ne faut dans de  
tels entretiens ni pédanterie, ni envie d'étaler son savoir: il  
ne faut pas non plus s'attacher uniquement à des questions  
épineuses et embarrassées: mais il faut se proposer des matières  
simples et les plus intéressantes.

Le 4<sup>e</sup> C'est la Variété qui est nécessaire pour piquer le  
goût et pour soutenir l'attention.

5<sup>e</sup> Il faut qu'il y ait encor de la Liberté pour pouvoir

dire

dire sans gêne ce que l'on pense. Mais si on critique les pensées  
des autres, il faut le faire avec autant de modestie que de sim-  
plicité. La Liberté a toujours produit quelque chose de grand,  
et de bon; au lieu que la gêne et le Despotisme altèrent l'esprit  
et le tient dans l'ignorance.

Dans une Société établie sur ces fondemens l'esprit s'orne  
et se cultive; il acquiert de la délicatesse, du goût, et de la justesse  
dans ses jugemens: On y apprend à bien parler; on y apprend  
aussi à écouter et à se taire. Le cœur ne gagne pas moins  
dans une telle Société; car l'esprit étant plus éclairé, le cœur  
est aussi plus disposé à bien agir: il se remplit de complaisance  
de douceur, de modestie, d'amitié, et d'une noble émulation: et  
ces sentimens qu'on a contractés par imitation, on les conserve  
par habitude, et on les déploie dans tout le commerce de la vie.

Il ny a personne qui ne souhaitât d'être d'une Société  
qui auroit les caractères que je viens d'indiquer. Mais que qu'il  
soit difficile d'en former sur ce plan, mes souhaits à cet égard  
sont accomplis: puisque tous les traits que j'ai rapportés ont été  
tracés sur celle que vous composez, Messieurs, et de laquelle je  
sens tout l'avantage que j'ai d'être Membre.

On a lu ensuite une Pièce de M<sup>l</sup> l'Abbé de St-Real sur  
la Valeur; elle est adressée à l'Electeur de Bavière; elle se  
trouve au Tome V<sup>e</sup> des Oeuvres de M<sup>l</sup> l'Abbé de Saint-Real  
nouvelle edit. à la Haie 1722. in 12<sup>e</sup> page 78. et finit à la pag. 131.  
On étoit convenu il y a huit jours quelle seroit le sujet de cette  
Société, mais comme elle étoit longue on s'est borné à la moitié,  
et on est convenu de continuer dans la huitaine à examiner  
cette Pièce; cependant je vais donner à présent l'abrégé de la  
Pièce entière, puisque l'examen qu'on en a fait n'a point été en-  
treinlé d'aucune autre matière.

Cette Lettre est remplie de complimens à l'Electeur, que l'Au-  
teur sçavoit qu'il ne connoit point, et qu'il n'a point envie de con-  
noître, je passerai tout cela sous silence, me bornant uniquement  
à ce qu'il dit de la Valeur en elle-même. Au reste cette Lettre  
n'a point l'ordre qu'on devoit trouver dans un Traité; elle n'a  
pas non plus la précision qui fait le caractère d'une Lettre;  
mais on doit la regarder comme une pièce d'éloquence, dans  
laquelle l'Electeur qui prétend à la misérable gloire de bien écrire  
a cherché à briller. (ce sont les paroles de l'Auteur) en quoi il me  
paroit

Extrait de la Diffor-  
mation de M<sup>l</sup> l'Abbé  
de St-Real, sur la  
Valeur.

qu'il n'a pas senti: car il est très difficile de réduire ses idées sur la Valeur, à certains Chefs, n'y ayant dans cette pièce ni définition de la Valeur, ni raisonnemens suivis, ni preuve morale ou mathématique par le moyen de laquelle l'Auteur appuie son sentiment.

Il faut cependant avouer que cette pièce est écrite, en bon style, d'une manière aisée, et coulante, comme le sont tous les ouvrages de l'Auteur; elle est remplie d'un grand nombre de traits d'Histoire, curieux et intéressans, tant anciens que modernes qu'on trouveroit à peine ailleurs, sur lesquels l'Auteur fait plusieurs réflexions, et qui peuvent donner lieu à un grand nombre d'autres Entrées en matière.

L'Auteur n'admire pas moins la Valeur dans les jeunes gens que dans les autres hommes: parce que quelque grand que soit le feu de la jeunesse, il n'éteint point l'horreur de la mort à moins que quelque autre passion ne soutienne ce feu. D'ailleurs il est plus difficile à un jeune homme qui jouit de la santé, qui goûte le plaisir, et qui ne connoit pas les misères de la vie, d'y renoncer, qu'à ceux qui, étant avancés en âge, trouvent quelle est aussi triste qu'ils la croient agréable.

Le Vulgaire en juge autrement, parce qu'on voit plus de jeunes gens prendre le parti des armes, que d'autres. Mais ce qui lui fait croire que la Valeur est fort rare parmi les jeunes gens, c'est que des personnes capables d'en juger assurent qu'ils ont toujours vu, dans les occupations, plus d'assurance dans les hommes faits que dans les jeunes gens. D'ailleurs les jeunes gens s'engagent au métier de la guerre par plusieurs motifs qui ne peuvent contrebalancer la crainte de la mort, comme p. e. par coutume, par l'exemple des Grands, le dégoût de la maison paternelle, l'aversion pour les professions qui engagent à une vie réglée, la honte de l'oisiveté, et plus que tout cela le desir, non de l'honneur, mais des honneurs; il n'y en a que peu qui l'embrassent par un véritable amour de la gloire, seul capable de balancer la perte de la vie.

Il n'y a que ce dernier motif qui ait pu engager l'Electeur à prendre le parti des armes. C'étoit pour acquérir la réputation de courage qui sied si bien à un grand Prince qu'il s'engagea dans la guerre contre le Turc qui se fit dans les années 1683 et suivantes, et qu'il s'exposa à toute sorte de dangers, aux sièges de Vienne, de Bude et à la bataille de Mohatz. L'Auteur dit à ce sujet  
qu'il

approuve l'Electeur d'avoir exposé sa vie, généreusement pour acquérir de la réputation. que d'ailleurs étant jeune & n'ayant point de commandement à l'armée, il pouvoit s'exposer au peril, et au désagrément d'un mauvais succès sans honte: mais qu'une personne qui a un commandement subalterne doit se tenir sur ses gardes, qu'il n'est obligé, qu'à se défendre, & qu'il peut ne rien entreprendre de plus sans qu'on ait rien à lui reprocher.

L'Auteur suppose qu'une Valeur extraordinaire, ou pour mieux dire une témérité qui porte à s'exposer sans ménagement et sans réserve aux dangers, est ordinairement accompagnée de vices, tels que la cruauté, l'injustice, le manque de compassion, le mépris des Droits les plus sacrés, puisqu'il attribuoit tous ces défauts à l'Electeur; mais il ne resta pas longtems dans cette erreur; il reconnoit par le portrait qu'on lui fit du Prince, que la Bonté, la justice, la verité, le desintéressement formoient son caractère, et il se convainquit que la Valeur héroïque n'est point incompatible avec les Vertus les plus douces & les plus humaines.

La Valeur étant une Vertu peut pécher par l'excès comme par le défaut; que celle d'un Prince rempli de mérite doit être accompagnée de temperamens particuliers, qu'un Prince est injuste envers soi même, inhumain envers ses Sujets, et ingrat envers Dieu s'il ne prend pas soin de se conserver.

Il ne peut y avoir de mérite à perdre un bien sans qu'il nous en revienne aucun avantage. La vie est un bien, donc on ne sera point louable, en s'exposant à la mort, qui plus est on sera très blamable de risquer sa vie, à moins que ce ne soit pour conserver d'autres biens plus précieux, tels que sont la Justice, et la Religion.

Quoique la Cause soit légitime on ne peut cependant pas exposer sa vie, sans crime, à moins que l'on n'y soit engagé personnellement. C'est à l'Etat à en donner l'ordre, parce que la vie des Citoyens lui appartient en propre, et que c'est à lui à choisir ceux dont il veut se servir pour défendre sa cause, et tous ceux qui s'y ingèrent sans son ordre commettent un crime, puisqu'il est de l'intérêt de l'Etat que tous les Sujets ne soient pas Soldats, & qu'ainsi il n'y a aucun particulier qui puisse de son autorité particulière embrasser ce parti, puis que un individu ne peut avoir aucun droit plus qu'un autre, et si tous les individus prenoient ce parti, cela renverseroit et détruiroit la Société. Il n'y a que le seul cas d'un peril pressant et extrême qui puisse autoriser tous les Sujets à prendre les  
armes

armes. Cet ordre, selon l'Auteur, est renfermé dans le serment que tous les Particuliers de l'Armée ont consés avoir fait à l'Etat en s'engageant dans le service. De ce serment naît la permission et l'obligation de s'exposer pour nuire à l'ennemi, et c'est cette obligation seule qui excuse tout ce qui se fait de naturellement méchant à la Guerre, qui lui fait changer de qualité, et rend innocentes et louables des Actions, qui par tout ailleurs seroient des crimes dignes du dernier Supplice.

De là il conclut que les volontaires ont toujours été regardés par les Sages Généraux et par les bons politiques comme des héros. Il soutient cette opinion par l'exemple de Caton le Censeur qui demanda à un Général Romain, qui faisoit la guerre aux derniers Rois de Macédoine, après qu'il eut licencié son fils, "que puisque son fils ne vouloit pas se retirer, il l'engageoit par un nouveau serment; parce que le premier étant devenu nul par le licenciement de la Légion où il étoit enrôlé, il n'étoit plus en droit de combattre." S'il n'est donc permis de faire la guerre, que parce qu'on y est engagé par serment, il s'ensuit nécessairement qu'on n'est louable de s'y exposer, qu'autant que le serment y oblige. La Raison en est qu'un Particulier n'est pas Maître de sa vie, il n'en a que l'usage, et la propriété en appartient toute entière à son Pays.

Un simple soldat n'étant d'une utilité considérable pour l'Etat et étant nécessaire qu'il y ait des gens qui s'exposent dans une guerre juste, il est louable pour lui non seulement de s'y engager, mais encore de ne s'y point épargner. Il n'est pas à craindre qu'il en fasse trop; parce qu'il ne fait rien de son mouvement, mais seulement autant qu'il est commandé; et alors il ne lui appartient pas de juger jusqu'où il est nécessaire qu'il s'expose, c'est aux Officiers à l'arrêter. Et en ce point il a un grand avantage sur eux; car la Règle de son Devoir est si claire, qu'il ne sauroit s'y méprendre, il n'a point à se modérer, il peut s'abandonner sans scrupule à tout ce que son courage lui inspire, et il a le mérite de l'obéissance, outre celui de la Valeur.

Il n'en est pas de même d'un Officier. L'obéissance qu'il rend au Général n'étant pas aveugle, c'est à lui à juger jusqu'où il doit s'exposer, et exposer ceux qu'il commande pour le but de sa commission; et autant que sa vie est plus nécessaire pour ce but que celle de chacun de ses Soldats, autant aussi est-il obligé de la ménager plus que celle de ses Soldats. Il ne doit donc pas risquer sans nécessité, ou du moins sans une utilité si grande, que le risque qu'il court ne soit pas considérable, en comparaison de l'avantage

l'avantage qu'il espère s'en retirer. A quels ménagemens un Général n'est-il donc pas obligé dans la rigueur de son Devoir; et peut-il sans inhumanité exposer, hors de la dernière nécessité, une vie comme la sienne, dont tant d'autres dépendent? C'est la différence essentielle, qu'il y a à mettre entre lui et les Officiers subalternes.

Les subalternes peuvent s'exposer sans une nécessité extrême, pour une utilité plus ou moins considérable, selon que leur Rang est plus ou moins élevé, quand ils ne peuvent parvenir à cette utilité qu'en s'exposant. Mais nulle utilité, quelque grande qu'elle puisse être, ne mérité qu'un Général s'expose; parce que rien ne sauroit être plus utile pour une Armée que la Vie de son Général; et il n'y a que la dernière Nécessité qui puisse l'y obliger.

Or cette dernière Nécessité ne se peut trouver que dans la Défensive, & jamais à attaquer. Ce ne peut donc être que quand une Armée est menacée d'une entière Défaite, si le Général ne s'expose: et en ce cas, comme il n'est rien de si honteux qu'un Général qui survit à son Armée, il lui est non seulement permis, mais encore nécessaire, de s'exposer.

Voilà en quel cas il est aussi honteux à un Général de se ménager, qu'il lui est honteux en tout autre de ne se ménager pas. Comme il est bien plus à son Armée que son Armée n'est à Lui, il ne peut disposer de lui-même, que comme son Armée a intérêt qu'il en dispose. Ainsi il est également obligé, de périr, si il est nécessaire pour la sauver, et de se conserver pour elle, si il n'est pas nécessaire qu'il périsse.

C'est sur ce Principe, que nous voyons dans l'histoire Payenne tant de Généraux se sacrifier pour rendre leur parti victorieux.

Il n'y a qu'un seul Cas, où l'Antiquité Payenne a loué des Généraux, pour avoir exposé leur Vie sans nécessité, c'est quand ils croioient que les Dieux avoient destiné la Victoire à leur Parti pour récompense de leur Mort. C'est par ce motif que Cédric Roi d'Ethiopes, et les trois Déies, Père, Fils et Petit-fils chez les Romains, se sont dévoués à la Mort, et ont remporté les éloges du Public.

Mais dans quel Cas un Prince Chrétien peut-il être excusable de s'exposer sans la dernière Nécessité? Il n'y en a aucun. Il y a entre une Armée et son Général un contrat tacite, qui le porte à se conserver, et à se conserver autant qu'il seroit nécessaire, qu'il se conserve pour le bien de cette Armée. Ainsi en s'exposant, il manque à la Bonne foi, et il se rend coupable d'ingratitude envers ceux qui ont mis leur Confiance en Lui. De plus il leur donne un exemple.

exemple pernicieux, et les met comme dans la Nécessité de s'exposer mal à propos; Car enfin, qui ose se ménager quand un Général s'abandonne, et de combien de Mort inutile, ce Dereglement n'est-il pas suivi? Mort d'autant plus déplorable, que ce sont les plus braves et les plus considérables d'une Armée, qui se laissent entraîner par l'exemple du Général.

Si un Général qui n'a que la qualité de Général doit ménager sa Vie pour le bien de son Armée, un Général qui est en même tems Souverain y est obligé encore plus fortement; car quand sa conduite seroit innocente à l'égard de son Armée, elle ne le seroit pas à l'égard de son Etat. Les Princes sont liés à leurs Sujets par des Liens naturels & indissolubles. Un Prince est plus à son Etat, que son Etat n'est à lui, pour être le Souverain Magistrat, il n'en est pas moins soumis aux Loix, il doit compte de sa Vie à son País, comme un simple Particulier, et son País est en droit de lui en demander un compte d'autant plus rigoureux, que sa Vie est plus importante à son País, que celle de mille Particuliers. En précipitant sa Mort il prive ses Sujets des avantages qu'il devoit leur procurer, et cela pour satisfaire sa vaine Gloire. La Valeur du Prince est de toutes ses Vertus la plus inutile à ses Sujets & les cas où il peut être obligé de s'exposer pour eux sont extrêmement rares; La Justice et l'Humanité sont bien plus utiles pour les Peuples.

L'Auteur fait voir par l'exemple des plus grands Capitaines que la Valeur dans un Général ne demande pas qu'il expose sa vie sans une grande Nécessité, & seulement pour se défendre. Il cite sur cela l'exemple du Duc de Parme, de Pelopides, Thébain, de Timothée, Athénien, de Scipion l'Africain, de Caton le Censeur, et de plusieurs autres. Il cite aussi l'exemple de plusieurs autres Chefs qui ont perdu la vie en combattant témérairement & en s'exposant sans Nécessité, et il rapporte le jugement que de grands Hommes ont porté de cette conduite téméraire.

L'Auteur conclut son Discours en disant que son But a été d'engager l'Electeur à ménager sa Vie et à ne plus s'exposer à présent qu'il est Général comme il l'a fait; que ce qui convient à un simple Gentilhomme qui n'a point de Fortune, ne lui convient pas dans le Poste où il est, Il juge que le motif qui l'a fait exposer est l'erreur où il est qu'on méprisera davantage; il convient qu'il y a des gens assez mauvais Jugés du mérite, de même que de la Valeur, qui blâmeront le soin qu'un Général prendra de se conserver; mais il conseille à l'Electeur de ne leur répondre qu'en plaisantant, comme ont fait ces Généraux de l'Antiquité et de notre Siècle, à qui on a fait le même reproche, et il est persuadé que les personnes sages de qui seulement on doit chercher l'estime penseront comme lui, et que l'approbation que

Public donnera à son ouvrage, fera sentir au Prince combien il s'est trompé.

Il est difficile, a dit Monsieur le Conseiller De Saint Germain <sup>Sentiment de M. le Conseiller De St Germain.</sup> de suivre l'Abbé de St Real dans toutes les raisons qu'il avance dans ce Discours, il est trop peu méthodique pour cela. Peut être n'a-t-il écrit sur la Valeur que pour faire sa Cour à l'Electeur. Sa Dissertation seroit en gros à ceci. Vous êtes un grand Prince, dont la Vie est utile à vos Sujets, & vous devez la ménager pour leur avantage. Boileau a critiqué Chapelain de ce qu'il avoit écrit des choses qu'il n'entendoit pas; St Real de même a fait des méprises, parce qu'il a parlé de ce qui n'étoit pas de son métier.

Un Général qui s'expose engage sa Troupe à s'exposer aussi, cela est vrai, mais personne ne blâmera ni le Général, ni la Troupe la Critique de l'Auteur sur ce sujet, n'est pas celle du Public.

La Valeur est une tranche du courage: On peut avoir du Courage dans toutes les Conditions. Un Magistrat a besoin de courage pour remplir ses fonctions avec exactitude & avec régularité, & pour ne point se laisser ébranler par les Censures, les Critiques, les reproches, les menaces, & les mauvais traitemens de ceux dont il reconvoit les mauvais dessein. Un Martyr a besoin de courage pour soutenir les tourmens auxquels il est exposé, sans abandonner la Cause de l'Evangile. Un Citoyen a besoin de Courage pour supporter les désagrémens auxquels sa Condition l'expose, les injustices soit publiques, soit particulières qu'on lui fait souffrir &c.

Le Courage dans le Militaire est peu différent de l'impétuosité; il consiste à soutenir son Poste, malgré le Danger dont on y est menacé, au péril même de sa Vie. La Valeur va plus loin, elle porte à aller au devant du Péril. La Valeur diffère encore de la Fermeté, qui ne consiste dans un Militaire qu'à garder ce qui lui a été confié.

Je me bornerai, a dit Monsieur le Professeur D'Apples, à faire <sup>Sentiment de M. le Professeur D'Apples.</sup> quelques Remarques sur le Discours qu'on vient de lire. 1<sup>o</sup> L'Auteur dit bien des choses outrées, lorsqu'il propose à son Hero de ménager sa Vie. 2<sup>o</sup> On remarque dans ce Discours une Flatterie outrée. 3<sup>o</sup> Il distingue la Bravoure d'un jeune Homme, de celle d'un Homme d'un Age plus avancé. Dans le jeune Homme, dit l'Auteur, c'est un bouillon de son Age; et dans l'Homme âgé, c'est un Dégout de la Vie. Peut être dans le premier, y entre-t-il du Feu de l'Age, mais l'Homme âgé ne sauroit haïr la Vie sans être Fou.

4<sup>o</sup> L'Auteur définit la Valeur de cette manière, C'est le Courage qui

qui combat pour la Vertu. Cette Définition est vague. On en auroit une idée plus juste, si on disoit que, c'est ce qui convient qu'un Soldat fasse pour remplir son Devoir. Dans un Officier il faut y joindre la Prudence pour bien diriger toutes les Opérations.

Sentiment de M<sup>r</sup>. Le Lieutenant Ballival. Monsieur le Lieutenant Ballival DeBochat trouve que ce que l'Auteur a dit sur l'obligation ou tout Membre de la Société est par rapport à cette Société, est bon et solide.

Il n'approuve pas de même ce que l'Auteur a dit sur plusieurs Questions particulières qu'il a insérées dans son Discours. Par exemple, ce qu'il dit de l'Excommunication des Volontaires, ou plutôt, de ce qu'il les appelle d'honnêtes Assassins, cela est trop rude. Il y a des Sermons taillés, comme il y en a de très près, est ce que l'Auteur lui-même reconnoît. Or dès que le Général qui a l'autorité suffisante pour recevoir quelqu'un dans l'Armée, y reçoit le Volontaire, celui-ci est censé y être engagé, et il fait légitimement ce qu'il y fait, comme tous les autres Soldats. Je n'examine pas le motif, qui détermine une Personne à servir comme Volontaire, et ce sont ces motifs qui décident si une Personne est coupable ou innocente devant Dieu: Mais j'examine seulement cette Question, si un Volontaire peut sans avoir prêté Serment faire ce que fait un Soldat, sans être Mourtrier? Oui, il le peut, lorsqu'il le Général l'a reçu dans son Armée.

Le Prince est obligé de rendre compte de sa Vie à ses Sujets, dit St. Real, et il oppose cette obligation à l'Indépendance; cela n'est pas exact. Le Prince est obligé à rendre compte de sa Vie à ses Sujets, mais malgré cela, il est indépendant. Il doit avoir de bonnes Raisons d'agir; mais on ne peut pas le gêner à rendre compte, ni le punir. Le Prince n'a point soumis sa Liberté, ni sa Volonté, mais oui bien ses Sujets.

La Définition que l'Auteur a donnée de la Valeur est mauvaise. On peut la définir de cette manière: C'est une Disposition d'Esprit et de Cœur à remplir tout ce que notre Situation demande aux dépens de nos Membres & de notre Vie. Cette Disposition ne doit rien avoir d'impétueux & de fougueux, mais elle doit être éclairée, en sorte que nous puissions juger de la nécessité & de l'importance de tout ce que nous faisons. Tout le Monde peut faire usage de la Valeur.

Sentiment de M<sup>r</sup>. l'Assesseur Seigneux.

Il faut considérer, c'est Monsieur l'Assesseur Seigneux qui parle, le but de l'Auteur qui est de montrer aux Généraux jusqu'à quel point ils peuvent avoir de la Valeur, pour ne pas exposer témérairement eux et leurs Soldats. La Valeur conduite par

la Prudence est une Vertu, mais si elle est conduite par la Fougue elle devient un Vice, parce qu'elle est la Source de plusieurs désordres. D'ailleurs il n'y a aucune Qualité dans l'Homme qui puisse être appelée du nom de Vertu, qu'autant qu'elle est perfectionnée, et dirigée par la Raison; c'est par la Réflexion qu'elle devient Vertueuse.

Un Prince est obligé de se ménager pour le bien de ses Sujets; il doit aussi ménager ses Peuples qui ne se sont soumis à sa Domination, que dans l'espérance qu'il prendrait soin d'eux. S'il n'est pas obligé de leur rendre compte de sa Conduite, il le vendra certainement à Dieu, à qui le sang versé, est vengeance.

La Valeur, a dit Monsieur le Recteur Polier, convient à toutes les Professions, comme elle convient à la Guerre: il n'y a point de Vertu qui ne soit applicable à toutes les Conditions. Sentiment de M<sup>r</sup>. le Recteur Polier.

Le mot de Valeur dans son Origine qui est *Latine*, désigne quelque chose de transcendant, et les Latins donnant le nom de Vertus à ce que nous nommons Valeur, marquoient qu'elle venoit à tous les Etats. Je ne définirai point la Valeur, Monsieur DeBochat l'ayant fait d'une manière complète. Nous avons tous une espèce de Guerre à soutenir, savoir contre les Passions. Nous avons dans les Passions des Ennemis plus dangereux que les Soldats. Il nous importe donc infiniment d'avoir de la Valeur, et nous ne saurions en manquer sans qu'il nous en arrive un très grand mal. Il y a plus de Gloire, dit le Sage, à se vaincre soi-même, qu'à prendre des Villes.

L'Auteur, suivant Monsieur le Bourguemaître Seigneux, a eu un double but: L'un étoit de louer le Roi de Barrière, et l'autre de justifier la conduite de Louis XIV, qui demouroit tranquille dans son Palais, tandis que ses Troupes se battoient de tous cotés. Sentiment de M<sup>r</sup>. le Bourguemaître Seigneux.

La Valeur présente une idée plus générale, que les termes de Courage et de Bravoure. Il désigne la Fermeté qu'on a de pratiquer son Devoir sans que les Dangers puissent nous rebuter. Le terme de Valeur se prend toujours dans un bon sens, et il ne se rapporte qu'à la Guerre. La Fermeté se peut objecter tous les Maux de la Vie.

Monsieur le Baron De Caustade a dit que l'idée de l'Auteur qui ne veut pas qu'un Prince s'expose, lui rappelle l'action du Duc de Longueville qui alla attaquer les Hollandais derrière leurs Lignes, et qui leur dit quand on lui demanda quartier, Point de quartier.



à des Canailles, répondit le Duc. Cette réponse dure et insultante irrita les Hollandois, ils se défendirent en désespérés, tuèrent le Duc et quantité de Noblesse.

Sentimens de M. Du Lignon.

L'Abbé de S<sup>t</sup> Real, a dit Monsieur Du Lignon, a eu en vue de faire un Panegyrique délicat du Duc de Bavière; il paroit le condamner en quelques endroits, mais il ne le blâme que pour le louer avec plus d'épithète dans la suite. Il parle ensuite de la Valeur, mais seulement par occasion, et ce qu'il en dit tient plus de l'Orateur que du Philosophe.

Sentimens de M. le Bourcier de Lignon.

L'Auteur a eu en vue, a dit Monsieur le Bourcier de Lignon, de l'immortalité avec l'Electeur, c'est ce qui paroit, après par le tour singulier et nouveau qu'il prend; il s'intéresse vivement pour l'Electeur qu'il ne vouloit pas, il l'approuve, il le blâme, il le loue; tantôt il parle en Maître, tantôt en Fils respectueux, & tout cela il le fait avec un si grand désintéressement que si l'Electeur souhaitoit de le connoître, il ne se produiroit pas devant lui; il renonce jusqu'à la Gloire pour ce Prince, puisqu'il préfère d'être en desordre, à la conservation de l'Electeur, qu'il a envie d'engager à ne mettre plus sa Vie en danger, comme il l'a fait.

Si il y a une Vertu utile à pratiquer c'est la Valeur. La Valeur est une Constance et une Fermeté d'ame dans les Combats, qui est habituelle. Le Courage n'indique pas l'habitude, c'est un mouvement vif, mais qui n'a pas duré longtems, en un mot un acte de cette Vertu qu'on nomme Valeur. La Valeur prise dans le Sens qu'on a indigné, est toujours estimable, & se prend toujours en bonne part. La Valeur est une branche de la Constance de l'Âme: C'est là un Sens de ce terme, plus général, que celui qu'on a marqué. Dans ce Sens la Valeur embrasse un grand nombre de cas, qu'un seul Homme n'embrassa jamais. Si on donnoit le nom de Valeur au seul mépris de la Vie, un Coureur passeroit et devoit passer comme aiant de la Valeur: cependant on ne lui donne pas ce Titre, parce qu'il fait un métier mercenaire.

Si un Prince conserve sa Vie dans les cas où il peut la conserver sans nuire à sa cause, il conservera aussi la Vie à beaucoup de Personnes. Un Général ne doit s'exposer qu'à proportion de l'avantage qui lui revient du péril qu'il court.

La Valeur telle que nous l'avons définie importe infiniment plus dans un Prince que dans une Personne d'un Ordre différent; elle importe moins dans un simple Général, moins dans un Officier, moins dans un Soldat, qui n'a qu'à obéir, et dont l'exemple a que peu d'influence, au lieu que celui d'un Officier en a d'autant plus que son rang est plus élevé.

élevé, & qu'il est exposé aux yeux d'un plus grand nombre de Personnes. Les raisons qui engagent un Prince Souverain qui est à la tête d'une Armée à se ménager, sont plus fortes que celles qui regardent un simple Général, et ces mêmes raisons sont plus fortes pour un Général que pour un Subalterne. Il doit compte à son Peuple de sa Vie et de la leur, non un compte rigoureux, mais un compte, tel que le demandent les engagements entre le Prince et le Peuple; il en doit aussi rendre un compte exact à Dieu. Un Prince peut être considéré comme tenant son autorité du consentement du Peuple; or dans ce cas il est visible que les Peuples non consenti à se soumettre à un Chef, que dans la persuasion, & sous la condition expresse qu'il prendroit soin d'eux; lors donc qu'un Prince expose ses Sujets, ou qu'il risque sa Vie propre sans nécessité, il viole les engagements dans lesquels, il est entré. On peut encore considérer un Souverain comme tenant son autorité de Dieu; dans ce cas encore on doit conclure que Dieu ne lui a confié cette autorité que dans la vue qu'il procurât le bien et l'avantage des hommes que la Providence lui a assujettis. Si donc le Prince contre cette intention de Dieu, qui lui est connue, expose sans nécessité à la mort ses Sujets, il est clair qu'il rendra compte de la abus qu'il a fait de son autorité, à celui qui doit juger le Monde sans aucune acception de Personnes.

2<sup>e</sup> Un Prince est encore obligé de se ménager, parce que l'exemple de témérité qu'il donne, engage quantité de Personnes à s'exposer comme lui; soit qu'ils y soient entraînés par cette force que tout exemple en général a sur le cœur de l'Homme; force qui est d'autant plus grande, que celui qui donne cet exemple, est plus estimé et honoré; soit que les Peuples cherchent à gagner la faveur du Prince, en imitant son exemple.

Quoique j'aie dit que la Valeur est une Fermeté d'ame, je ne veux pas dire que la Valeur soit aussi étendue que la Fermeté; il y a différentes espèces de Fermeté, qui ne se rencontrent pas toujours dans un même Sujet. Un Général, par exemple, qui affronte la Mort, ne souffre pas sans crier les Douleurs de la Goutte. Cette Fermeté dans les Douleurs n'entre pas dans la Valeur.

## XXIX. Assemblée

Du 1<sup>er</sup> Juin 1743. Présens Messieurs D'Apples Professeur, Baron De Caussade, Du Lignon, Seigneux Bourcier, Seigneux Affesieur, De St. Germain Conseiller, Barnaud Ministre.

Discours de Monsieur le Comte.

Messieurs. Ce que vous avez lu de la Dissertation de Mr. l'Abbé de St. Real sur la Valeur, se peut réduire à ceci, car je ne veux pas parler de l'éloge qu'il fait de l'Electeur de Bavière à qui il adresse son Ouvrage.

La Valeur est une Vertu qui combat pour la Piété. D'où il conclut que ce n'est point avoir de la Valeur que de s'exposer à la mort témérairement & sans nécessité.

La Vie est un bien, & un bien très précieux, c'est donc une extravagance que de se priver de ce bien sans raison, et sans avoir rien qui nous en dédommage: ce ne peut donc être, que pour la Justice, et pour la Religion qu'on peut légitimement consacrer sa Vie.

Un Général d'Armée doit sur tout ménager sa Vie; parce qu'il ne peut s'exposer sans faire exposer avec lui grand nombre de Personnes, dont la Vie lui est confiée, et qui sont très utiles à l'Etat; et aussi parce que la conservation étant très importante à son Armée, il ne peut sans manquer à son Devoir la priver d'un bien qui lui est nécessaire, et dont il est obligé de lui rendre compte.

Enfin un Général qui est en même tems Souverain doit encore avec plus de raison consacrer sa Vie; parce qu'il doit l'employer avec tous ses Talens, pour procurer l'avantage et le bonheur de ses Peuples, comme de leur côté les Peuples se doivent consacrer au service de leur Prince.

Voici, Messieurs, en abrégé ce que vous pensez là dessus.

Vous m'avez dit, Monsieur De St. Germain, que la Valeur est une branche du Courage; qu'on peut en avoir dans toutes les Conditions: Qu'un Magistrat, un Citoyen, un Martyr ont de la Valeur, quand ils s'aquillent de leur Devoir sans être retenus par la crainte des Dangers auxquels ils s'exposent. Que dans un Homme de Guerre la Valeur consiste à aller au devant du péril.

Sentiment de M. De St. Germain.

à M. le Professeur D'Apples.

La Valeur, m'avez vous dit Monsieur le Professeur D'Apples, est différente suivant les différents Sujets. Dans un Soldat la Valeur consiste à faire tout ce qu'il convient qu'un Soldat fasse pour remplir son

son Devoir, c'est une obéissance aux ordres qu'on lui donne, qui n'est retenue par la crainte d'aucun Danger. Dans un Officier elle consiste à bien diriger les opérations de sa Troupe, avec Prudence, sans être troublé par la vue du Péril.

Vous avez défini la Valeur, Monsieur De Bochat, une Disposition d'Esprit & de Cœur qui nous porte à remplir tout ce que notre Situation demande, aux dépens de notre Vie, Disposition qui n'a rien de flegmeux ni d'emporté, mais qui est éclairée, en sorte que nous puissions juger de la nécessité de tout ce que nous faisons. On voit par cette Définition que la Valeur convient à toutes sortes de Personnes.

à M. le Lieutenant Balthaz. De Bochat.

Vous avez condamné ce que dit l'Auteur des Volontaires d'une Armée, les appelant d'honnêtes Assassins; et vous croiez que leur vocation est légitime, quand ils sont reçus par le Général.

Vous m'avez appris, Monsieur l'Abbé, qu'un Prince est obligé à M. l'Abbé de se ménager et de ménager ses Sujets; parce que si même ses Sujets ne peuvent pas l'obliger à leur rendre compte de sa Conduite - il le rendra certainement à Dieu, auprès de qui, le Sang qu'il aura fait répandre sans raison, criera vengeance.

Vous m'avez bien fait comprendre, Monsieur le Recteur, que la Valeur nous est nécessaire à tous; parce que nous avons tous une guerre à soutenir contre nos Passions, qui sont pour nous des Ennemis infiniment dangereux; puisque si nous nous laissons vaincre par eux, ils nous précipitent dans des malheurs sans fin.

à M. le Recteur Polier.

Le mot de Valeur, selon vous, Monsieur le Bourguemaître, se prend toujours dans un bon sens, et on entend par là une Vertu. Vous avez ajouté que la Valeur n'a pour objet que la Guerre, et que cette Vertu par laquelle nous soutenons les maux de la Vie sans nous laisser abattre s'appelle Formeté.

à M. le Bourguemaître maître Seigneux.

Vous m'avez bien fait voir, Monsieur De Caussade, que si le Courage n'est pas accompagné de Prudence, quelque grand qu'il soit, on ne peut pas lui donner le nom de Valeur; ni de Vertu, il ne mérite que celui de témérité. Vous en avez cité pour exemple l'action du Duc De Longueville, qui lui causa la mort, de même qu'à beaucoup de Noblesse de France.

à M. le Baron De Caussade.

Monsieur Du Lignon, vous m'avez fait remarquer que ce Discours de Mr. De St. Real doit être envisagé comme l'Ouvrage d'un Orateur plutôt que d'un Philosophe, qu'ainsi les expressions de l'Auteur ne doivent pas être prises, comme si elles avoient l'exacitude des Ouvrages de Philosophie.

Vous avez ajouté, Monsieur le Bourcier, à l'idée que ces Messieurs m'ont

à M. le Bourcier maître Seigneux.

m'ont donné de la Valeur, ce Trait-ci, que la Valeur est une Fermeté d'Âme habituelle et permanente. Un Général ne doit jamais exposer sa Vie, qu'à proportion de l'avantage, qui on peut revenir à son Armée et à la Patrie: Qu'un Général et un Souverain doivent rendre compte à leur Peuple de leur propre Vie, et de celle des Peuples qui leur sont confiés, par une suite des engagements qu'il y a entre le Prince et le Peuple; et qu'ils en doivent aussi rendre compte à Dieu.

Quand Monsieur le Comte a eu fini son Discours, on a continué la Lecture de la Dissertation de M. De St. Real sur la Valeur; mais comme j'ai fait l'abrégé de toute cette Pièce, en rapportant ce qui s'est passé dans la Société précédente, je n'en reparlerai point ici, me bornant à ce qui a été dit sur ce sujet.

Quand on définit la Valeur, a dit Monsieur le Ministre Barnaud, il faut la définir dans le sens vulgaire. La Valeur, dans le langage ordinaire, regarde la Guerre, et les exploits militaires; dans le sens philosophique, elle est de tous les états.

On ne dira, a dit Monsieur le Bourgeois Seigneux, qu'un Magistrat qu'un Pasteur qui remplit son Devoir, sans se laisser abattre, ni détourner par les traverses, les reproches, les railleries, on n'appellera pas cette Fermeté là, du nom de Valeur, on l'appellera plutôt, Courage. La Valeur est le Courage qui peut faire affronter les périls sans crainte. Mais la Valeur telle que je viens de la dépeindre, et qui n'est pas conduite par la Raison est plus funeste au Genre humain, qu'elle ne lui est avantageuse. Si Alexandre le Grand, Si Jules Cesar, qui avoient cette Valeur qui consiste simplement à affronter les périls sans crainte étoient péris dans les Combats qu'ils ont livré, ç'auroit été un grand bien pour le Genre humain; ils auroient bien épargné du Sang. La Valeur n'est donc pas par elle même une Vertu, mais seulement une qualité, et une qualité de Tempérament. Elle ne devient Vertu que, quand elle a pour objet un bon but, tel que la conservation de son Etat, de son País, de sa Liberté, de sa Religion, et quand elle est modérée par la Prudence, en sorte qu'on ne se laisse guider que par la Raison. Mais rarement l'Homme garde ce milieu qui est à l'usage du Genre humain; ou il est timide, ou il est audacieux.

Le but d'un Ouvrage comme celui de l'Abbé de St. Real, est de nous apprendre quand nous lisons l'Histoire, à apprécier les actions des grands Hommes, et à ne pas juger par l'état qui les environne. La Gloire n'est pure, que lorsque le motif en est pur, qu'elle est conduite par la Justice, et par la Religion. C'est de cet Ordre qu'est la Valeur et la gloire des Libérateurs de la Liberté de la Suite; ils n'ont rien fait que de

conforme à la Justice; ils ont bravé le péril. C'est pour cela que nous lisons leur Histoire avec plaisir.

C'est de cette idée de Valeur mal entendue qu'est venue cette fureur des Nations barbares de décider par des Combats singuliers leurs différends: fureur qui n'a point été connue des Grecs, ni des Romains, ni de toutes les Nations policées de l'Antiquité.

L'Auteur, a dit Monsieur le Professeur D'Apples, en parlant de la Valeur d'un Général, le présente sous l'idée d'un Chef qui connoit le danger, qui s'y expose lorsqu'il est nécessaire; il ne blâme qu'une Valeur poussée trop loin.

Il n'est pas permis, dit l'Auteur, de donner des marques d'une Valeur légitime pour attaquer, mais seulement pour se défendre. Cela est outré; car si il est des Cas où il faut attaquer pour prévenir son - Ennemi, & pour empêcher qu'il ne se rende maître de quelque Poste, ou de quelque Place qui lui donneroit entrée dans le País qu'on veut défendre; Dans ce Cas il importe d'attaquer avec autant de vigueur qu'on en doit avoir, quand il s'agit simplement de se défendre; parce que une telle Action peut décider du sort d'un País, et rendre inutiles tous les efforts qu'on pourroit faire dans la suite. Ainsi s'il est permis de s'exposer pour sa défense, il est tout aussi légitime dans ce Cas & dans d'autres semblables de s'exposer pour attaquer. 2<sup>e</sup> D'ailleurs un Officier qui commence à servir ne doit pas se jeter à la tête du danger & s'y exposer sans réflexion; mais cependant il faut qu'il s'expose pour former sa réputation, presque qu'un autre dont le mérite est déjà connu. Dans la suite il comparera plus tranquillement l'utilité qu'il peut retirer de sa Valeur, & la grandeur du Danger qu'il courra; et il suivra ce qui lui paroitra le plus avantageux.

Il paroît, a dit Monsieur De St. Germain, que l'Auteur approuve cette Valeur extraordinaire, cet excès de Courage dans les jeunes gens pour établir leur Réputation. J'entre dans ces idées, et je crois que les jeunes gens doivent toujours commencer par s'établir, et que dans la suite ils doivent être plus prudents. Il en est de même d'un homme d'esprit, d'un homme véridique, bienfaisant; en un mot de toutes les Qualités auxquelles on doit s'attacher; quand la Réputation est une fois établie, alors on n'ose plus la critiquer.

La matière de cette Pièce est peu intéressante; l'Auteur veut engager les Généraux d'armée à se ménager, et on voit peu de Généraux à l'exception de Charles XII, qui se soient trop exposés.

Il faut aussi avouer que cette Pièce est bien écrite. Elle contient

Sentiment de M. le Ministre Barnaud.

Sentiment de M. le Bourgeois Seigneux.

Sentiment de M. le Professeur D'Apples.

Sentiment de M. le Conseiller De St. Germain.

une louange adroite et délicate qui enveloppe les leçons qu'il veut donner au Prince à qui elle est adressée. Il seroit à propos quand on veut louer les Princes, de leur donner des leçons sous le masque de l'éloge; ce seroit le moyen de les leur faire goûter.

Sentiment de M. le Baron De Caillade.

Cette matière, a dit Monsieur le Baron De Caillade, me rappelle ce que fit Charles XII à Bender, avec une poignée de Gens il se battit contre une Armée de Turcs; ce n'est pas Valeur, c'est Temérité.

Un Général doit se ménager moins qu'un Prince Souverain; parce qu'un Prince peut trouver un Sujet digne de remplacer un Général, mais la mort d'un Prince entraîne beaucoup de désordres. C'est à quoi manqua Richard cœur de Lion Roi d'Angleterre, qui se tint exposé mal à propos & sans raison au Siège de Chaluz dans le Limousin, y perit d'un coup de flèche. Sa mort causa beaucoup de trouble en Angleterre & dans les Provinces de France que les Anglois possédoient.

Sentiment de M. L'Abbé de Saignes.

Il faut, a dit Monsieur l'Abbé de Saignes, pour première condition de la Valeur, que la Cause dans laquelle on la déploie soit juste. Qu'est ce alors qui pourra être Valeur? Combien peu de Gens de Guerre se piquent de Justice. 2<sup>o</sup> Il faut en second lieu qu'on se conserve dans un certain milieu entre la timidité & la fougue. Il est impossible qu'on a sujetisse entièrement la Valeur à la Raison; car il faut qu'elle soit dans le Tempérament. En réunissant ces deux Conditions nous trouverons que la Valeur sera cette Disposition d'Esprit & de Cœur, qui modère, après la vivacité du Tempérament pour conserver du sang froid, & pour voir dans chaque occasion ce qu'il convient de faire en suivant les Regles de la Justice.

Sentiment de M. Du Lignon.

La Valeur, suivant Monsieur Du Lignon, est toujours un effet et une suite du Tempérament. Il est difficile, quand on est timide de se forcer à s'exposer au Danger, mais il n'est pas moins difficile de se modérer quand on a un Naturel vif. Il faudroit savoir, pour juger si la Critique que M. De S. Real fait de la Valeur de l'Electeur de Bavière, est bien fondée, il faudroit savoir, dit-il, si quand il monta à la brèche de Belgrade, il eut raison d'y monter. Pour cela il faudroit être instruit de l'état de ses Troupes, et connaître si elles n'étoient point rebutées; car si elles l'étoient, il étoit nécessaire qu'il y montât pour les ranimer, et ainsi il avoit raison de le faire.

Du reste cette Pièce est un éloge bien délicate de l'Electeur.

## XXIX. Assemblée.

Du 8<sup>o</sup> Juin 1743. Présens Messieurs De Bochat Lieutenant Ballival, Polier Recteur, Seignoux Boursier, Baron De Caillade, Du Lignon, D'Apples Professeur.

Monsieur le Comte n'a point fait de Discours, parce que les deux dernières Sociétés aiant roulé sur la Valeur, la fin de la Pièce de M. De S. Real n'a rien ajouté à ce qu'il en avoit au commencement, & qu'on n'a fait dans les opinions qu'étendre et éclaircir, ce qu'on avoit dit sur cette matière la première fois.

Monsieur Le Lieutenant Ballival De Bochat a traité une matière de Critique; il a lu un Testament que Glarcanus a donné pour être d'une grande Antiquité, et on a montré la supposition, en donnant les regles auxquelles on peut reconnoître les pièces authentiques d'avec celles qui sont supposées. Voici l'investissement que Glarcanus a mis à la tête de ce Testament & d'un acte de Vendition.

Ex Reliquiis Veneranda Antiquitatis Lucii Cuspidii Testamento: ad hæc Contractus Venditionis, antiquis Romanorum temporibus innotus Friburgi, apud Joh. Emmeum 1533.

### Glarcanus S.

Venit hisce diebus in manus nostras Libellus quidam, Formulam condendi Testamentum, Contractusque Venditionis, apud Veteres Romanos servatam, tanta simplicitate, tantaque verborum claritate referens, ut uno intuitu, cum forte perlogissem, me in sui admiratipnem alliceret. Curavi continuo ad Patrum tuum, alterum hujus sæculi Scrvolam deferendum. Cui cum plausu intelligerem, volui ut in vulgus prodiret, pudeat aurologue nostrum Sæculum, quo tot cautionibus, tot triis, tot technis Testamenta conduntur. Nec tamen quicumque profuerit, quin decedentium ultima voluntates irrita fierent. Videre est passim in publicis privatisque hujus Regionis instrumentis veteribus, quanta simplicitas apud Priscos illos fuerit homines, quam paucis verbis magna fides constituerit.

Puto autem L. Cuspidium hunc, Ciceronis vixisse temporibus. Est enim Herennii hic mentio et quorundam aliorum hujus ætatis Virorum. Ad finem tamen hujus Testamenti alterius Consulis nomen corruptum puto. Nam 8<sup>o</sup> post Ciceronis Consulatum anno, ab Urbe autem condita, duo de Septingentesimo, cum Lucio Marco Philippo, fuit Cæsus Cornelius Lentulus Marcellinus. Nisi quis Lentulum mortuum existimet

existimet, ac Pompilium suspectum credat: quod mihi non fit verisimile, — quamquam ea de re cum nemine contendero. Hoc munusculum ab grato animo profectum ita accipe, ut tibi calcas a **Parentis** studia existimes. Quamquam nullum majus exemplum, quod intulari habeas, Parentis tui iuxta eruditissimi atque Optimi Juris. Sed nunc profusionis satis est. Vale.

Friburgi, anno 1533, tertio Calendas Februarias.

Lucii Cuspидii Testa-  
mentum

Dei Optimi, Maximi Numine invocato absque cujus nutu, neque quicquam rite inchoari, neque recte perfici potest. Haec est Lucii Cuspидii dispositio, et ultima Voluntatis Sententia, de eo quod post mortem suam fieri cupit, de ceterisque, si quid ex hoc verbo quem nescit an ferre possit, seu ac Medici promittunt, de se contigerit. Testatus autem dum mento valeret, sibi Testamentum conficere, placuisse, ut sine suorum injuria ex hac Vita proficiatur. Haec legat, Domesticam Suppellectilem Nonio qui Apollonia Rhetoricam docet, vel, si quid de eo accidit, Nonii filij, & et quae Caeciliis.

Porro quae mihi debet, P. Emilius, germano Emilio Liborique ejus relinquit. Agros, Villasque quasunque Ligii habeo, Domumque, Consobrinij et Lucio praecipue, quod nomen is ferat nostrum, meumque diuissime atque gratissime sit commemoratus, prout decet Discipulum, qui filii tenet locum. Sicut hoc et firmiter haec providenda censemus.

Fundum quem in Tusculano colui, cui ab Aquilone publica Via, ob Austro Templum Iovis Statorij, ab Ortus Solis, Sext. Pompeius; ab Occasu, Suius Cincinnatus, Attico Avunculo Do.

Dabit autem Hipparchus Philotino Historico, Talentum; et Calphas Grammatico Drachmas decem; a reliqua debitione liber esto.

Nisi Nixia rationem haberemus, qui nobis aliquando fuit perutilis, et nunc suis facultatibus magnam seuit jacturam, ob fratris naufragium, profecto, quae a nobis mutuatus est illius Praurator, statim egeretur reddere. Quoniam vero, hoc illi difficile fore animadverti, volo ut singulis annis, vicium necessarium Collectanea Dorphita suppeditet, quae conseruit in virginitate apud Semproniam meam, cujus desiderio mortem opto, propter fidem, probitatem, fortitudinem, incredibilisque Virtutes Uxorij rarissime, ubi Vetula haec deceperit, absolutus erit debito omni, et cunctis, quas contraxerat conditionibus.

Si quid humanum Lampridio contigerit, priusquam ejus Liberi ad aetatem perveniant, cura sint Antiocho Rhetori, qui accipiat ex opibus nostris, quocumque erunt illi necessaria, ut liberabiter eduantur, instituanturque. Amovimur & valde amo puerorum indolem, quos ad bonam frugem notas autumno. Tu, Antioche, ut dignum est, tua erga me et Lampridium voluntate a pueris non suscipita, Fac ut eas tutare, ne aut ipsorum ingenia perdantur, aut tui laboris disperdantur. Hortum quem emi ab Herennio, et deambulacionem, et de **Nestorianis**

Nestorianas, quibus a Septentrione vicini sunt Casariani fratres, Graeci a Meridie, ab Occidentali plaga Mare, ab Oriente Sole, Coetannus est center: <sup>potit ruseau.</sup> minus, amicus lego. Literatas Literas Dantis, Gallo, Fabio, Horis, Cuiusque cunctis qui voluerint ibi vacare Literis et Eloquentia. Ea tamen lege, ut neque illum commutent, neque alienent, neque ut proprium cuiquam sit licitum possidere, sed velut sacrum et commune Gymnasium communiter ab omnibus possideatur. Eas autem quae mihi erant in Argilla partes, dividant <sup>Colonis.</sup> Gymnasi Procuratores adolescentibus Studiosis, in usum librorum et olei, — mercedemque condignam studeant Rhetori quem delegerint Patruelis nostri, et Scholae Principes, maximeque utilem futurum existimaverint. Eis vero consentiant et reliqui necessarii, vel nominis gratia. Cavebunt autem ipsi, mandabuntque Successoribus, ut laudem hunc ita servent, tradantque — Posteris in perpetuum.

C. Atticus et Sextus Capito curam habeant sepulturae et funeris, monumentumque faciant ut melius videbitur, et iuxta quae post funus fieri solemne est, ita moderentur, ut neque illiberalia, neque superflua sint. Ponsus enim mihi est, illos quid conveniat, honestumque sit, visuros, — haud negligentius quam nos, nihilque negligentius facturos.

De iis autem qui mihi servierint sic Italio. Demetrio pretium redemptionis remitto, et quinque minas Do, et Pallium et Tunicam, quia mihi Anagnostas fuit. Taurus qui multum mecum et die laboravit, Pileum Do et Talenta IV, ut honeste vitam degere possit. Dionysius qui vinetas est, et Syrus fugitivus, si perseveraverint esse improbi, ut sunt, eos venundari mando, ut pretio exacto aperiri viam ad Hortos Academicos ducentem et iter proximum fieri, viam et publicam ac rivales vias circum quaerenda mundari. Et Ancillam Hermiam, quod vinosa est, relinquo; et famulos Moesum, quoniam erro est, et Getam, quoniam impostor. Davum quoque ac Maurum Manipes in perpetuum esse edico, quoniam malitiae et contumaciae semper fuerunt, ut in pistrino poenas promeritas levant.

Horem instituere reliquum est: cui Fortunas meas honeste relinquam; quibus certo scio inhians, quamplurimos. Vixipes late, fili, fili mi, vixipes ut decuit late. Non ego nunc sollicitor et angere, non cum morore nunc cogitarem, quibus potissimum relinquam patrimonium fuerant tantum; tantis curis, vicibus tibi <sup>mi</sup> auctum, tanta vigilantia, studio, et pace simonia tibi uni a me servatum. Ceterum, cum sive Fortuna, si qua est, illum mihi inviderit, sive Deus potius qui et tam dederat, abstulerit, quo Dumus mea omnis, resque una meum intereat; Ne fas est divina non acquiescere voluntati. His deductis legatis, cum duos fratris Agathonis filios, totidemque filias habeam, ex utriusque mihi haereses institui oportet. In quo tamen (me, me tristissimum) etiam atque etiam providendum mihi est, ne quid — <sup>agam</sup>

^ Surtari  
^ Duligno

agam, statuum, quod minus honestum illis et conveniens, quoddam minus aequum, laudabile aliis factum videtur. Igitur, Titius, Cneus - Cuspidius ita mihi heredes sunt, ut qui plus republica prastiterit habeat domos, agros, hortos, oliveta et quaeunque Scodica possedi; qui minus profuerit, quae superiore anno Olithinnii centum octoginta supra milia jugera comparavimus, consequatur. In reliquis autem bonis meis omnibus, in qua familia Faustam et Felicianam filias meas, ita meas heredes institui, ut quae melius nuperit ex dadrante, altera ex quadrante heres habeatur. Et invicem substituo tam has, quam illas, cum suis filiis, in stirpes non in capita. Permitto autem filiabus, ut quem quaeque earum voluerit, sibi virum optet, optatique per patriam potestatem compos fiat.

Curatores Testamenti huius, Silius Kecessarius, C. Attilius, M. Capitobius, qui maxime omnium mihi me affectu prosequuti sunt, quique ex amicis ac necessariis fidelissimi semper fuerunt. Vos igitur per sacra amicitiae atque condiscipulatus, obtestor, per summum omnium Opifilem observo, curate memores, quantum vestrae fidei committam, ut omnia mea ex sententia apud vos deposita, bene, honesteque gubernentur. Verum etiam vero, pie amicique et alii facient qui nobis bene voluerunt, quamvis occupati et seniores, si haec impleverint, curaverintque.

Testes in his Tabulis sint, L. Martius, C. Septimius, P. Curio, L. Ampitobius, M. Terentius, Iulius Pansa, C. Sextus qui affuerunt, subscripseruntque, ut sua ipsorum littera cognosci poterit.

Ego idem ille L. Cuspidius Testamentum manu mea exaravi, meoque annulo obsignavi, hisque testibus signandum obtuli. Et hanc meam novissimam voluntatem, valere volo jure Testamenti. Quod si forte non consebitur nomen et jus habere, mando cujusque alterius ultima voluntati, quam penitus et inviolabiliter observari ab omnibus heredibus et successoribus meis statuo. Valete. Superstitibus, mortalitatis non immemores Roma Cal. Martij, Cn. Pompilius et Lucius Martio Cost.

Ex Membranis mirae Vetustatis, Contractus venditionis, antiqui Romanorum temporibus initus.

Contractus venditionis  
ni Romanis initus.

Pascutius Culita, Pascutius Culita F. Sarnensis Sarcularius, cum Pignatia Nigella, quae viro suo nunc hic adest, et suo et uxoris nomine vendit Segnitio Funestillo, Aevrano Viatori, qui ipse emil sibi, Liberis, Nepotibus, Pronepotibusque suis, cum omni posteritate domunculam, sita est Sarnensi in Suburbio secundum flumen, Tribules ac Vinos bonos habet; Pitutium, Rufillum, Cochleatium, Surriponem, item Lardatium Fabaronem. Proba est domuncula tota; proba contignatio; probus paries: Tectum ipsum probe cau-

tioratum

cautioratum, adserulatumque quernis etiam scandulis averrunt conis fabri. Proba Cisterna sine ullo Saliculi vitio, aut latrine servitute. Fundamenta bene jacta. Volutabrum tutulentum, in quo Viuvia totius Sordes desideant. Harula ad Solem meridiana exposita, firmiterque quaternata. Uniola tres prelium.

Tu Pascuti accipis argentum omne perpensum probe et enumeratum fateris. Tibi vero, Segniti, ea domuncula Solemni more est a Pascutio evincunda. Ab ipsis etiam Fundamentis, tota cum Tecto, altioribus, cauteriis, claviculis, Scalij, foribus, culina, volutabrisque, deuvribus; ab infimo solo ad usque Coeli subsellium, cum ipso etiam Coelo, cumque Terra, imij atque perimis, infernisque. Sistes autem in omni foro et causa, festis profestisque, fastis nefastisque diebus, Segnitio ac Segniti posterij.

Pro quo prastando, praedia, suppellectilemque suam, et cum ea bacem, cofinum, riscum, ac rete triplumbatum obligatum obligat, seque statutum in Pratorio ad Judicem. Tu Pascuti fuste illum investito; Tu Segniti fustem ipsum manu capito.

Haec uti vera sunt, sius, volensque sua spontis, atque ex convento, utque inter viros bonos deest, uterque agites, meque, ut scribam rogatis, jureque jurando cuncta haec confirmatis. Testes adunt de more adlecti, rogatique, viri utriusque probi, Plotius Lovusta Fesulanus, Casellio Albanus, Licida Albutius Fre-gellanus, haec siue convenere, hisce verbis, hisce conditionibus acta et transacta sunt, hisce adrentiente uxore Pignatia, ut par est viros inter bonos bene agier.

Calendis Quintilibus. Pratore Balbo. Bebius Porcia

Henri Loritti de Glaris, qui, selon l'usage. Des Savans de son temps, prit en Latin le nom du Lieu de son origine et s'appella Glarea - nius, étoit non seulement très versé dans l'Histoire et les Antiquités Romaines, ainsi que les Notes que l'on a de lui sur plusieurs Auteurs Latins en font foi; mais il étoit de plus assez bon Critique, comme Lipse même son Contemporain, qui ne prodiguoit point cet éloge, lui en a rendu le témoignage. Epistol. Quast. Lib. 3. Cap. 10.

Cela étant, on comprendroit difficilement que Glarea eut pu donner au Public, comme un Testament du Siècle de Cicéron les pièces qu'il fit imprimer à Fribourg en Briggau, ou il étoit établi en 1533, sous le titre de Venerandae Antiquitatis Reliquiae. Mais le caractère de ce Savant rend la chose très compréhensible. Il étoit malin, aimoit à tendre des pièges à ses

R. u. u. u. u.

Dissertation de M. le Librarian Ballin - vol. De Buchat sur les deux pièces précédentes.

Rivaux en savoir, et à triompher à leurs dépens, quand il les faisoit tomber dans quelcun. Il joua, par exemple, à Erasme, avec qui cependant il vouloit paroitre lié d'amitié, mais dont il étoit dans le fond ravi de faire trouver le savoir en fait d'érudition fort au dessous du sien propre, le tour de lui faire croire, qu'il étoit récemment arrivé des Grecs à Paris, qui prononçoient très différemment qu'on ne l'avoit cru jusques là, certaines Lettres Grèques: ce qui ne pouvoit que faire beaucoup de peine à Erasme, qui venoit de publier un Traité de la Prononciation du Latin & du Grec. Aussi le bon Erasme ne pardonna-t-il pas à Glarean. Son Testament fit paroître le repentiment qu'il en conserva jusques à sa fin. Car tous les autres amis d'Erasme trouvèrent dans la distribution qu'il fit à chacun de quelque pièce de vaisselle ou de ses meubles, des marques de son amitié. Le seul Glarean y fut négligé. Mais Amorbach, Héritier d'Erasme, craignant que cette distinction irritât le Satyrique contre la mémoire de son Bienfaiteur, repara cet oubli volontaire, en donnant à Glarean une bonne pièce de vaisselle d'argent.

Or quand un aussi bon Connaisseur publie des pièces dont la supposition doit lui avoir sauté aux yeux, sans qu'il dise. Dou il les tient, ou expose les raisons sur lesquelles il les croit authentiques, et Glarean ne prend aucune de ces précautions dans l'épître par laquelle il les adresse au Fils d'un Jurisconsulte, qu'il appelle le second Scévola de son siècle; on doit soupçonner un tel Editeur, sur tout du Génie de Glarean, d'avoir voulu mettre à l'épreuve le goût critique de ses Contemporains, plutôt que d'avoir sérieusement tenté d'en imposer au Public, ou pris de pareilles pièces pour être de bon aloi.

Ce qui donne d'autant plus de fondement à ma conjecture, c'est que Glarean dit, qu'il croit que L. Cuspidius vivoit du temps de Ciceron. Mais sur quoi appuie-t-il cette date? Sur ce, dit-il, que dans le Testament il est parlé d'Herennius, et de quelques autres Contemporains, de Ciceron. Comme s'il n'y avoit jamais eu à Rome d'autres Romains, Affranchis ou Esclaves, qui aient porté les mêmes noms, qu'on voit dans le prétendu Testament? Glarean ne pouvoit alléguer, qu'en badinant, une aussi légère preuve.

Je n'ai point la Brochure imprimée à Tribourg, sur laquelle la copie que j'ai sous les yeux a été faite. Ainsi je ne sais si ces pièces y étoient seules, ou accompagnées de quelques autres. Et je présuveroij plutôt qu'elles ont été insérées dans quelcun des ouvrages de Glarean. Je ne vois pas au moins le Titre de cette

Brochure

Brochure entre ceux des Livres qu'il a publiés.

Quoi qu'il en soit, s'il vouloit en imprimer, il ne pouvoit se flatter d'y réussir, que chez de bien pauvres Critiques. Les Habiles ne s'y tromperont pas. J'ignore si quelqu'un d'eux prit la peine de mettre en évidence la Supposition de ces pièces. Je pancheroij cependant à croire qu'ils regarderent cette peine comme superflue, et ne firent que témoigner le mépris avec lequel ils l'avoient reçue. J'en juge ainsi par la manière dont le Président Brisson parla de ce Testament de L. Cuspidius, dans un ouvrage où il devoit naturellement trouver place. Voici les termes de ce célèbre Magistrat, Jurisconsulte et Littérateur, qu'on lit dans son Traité de Formul. Lib. VII. pag. 160. Edit. de Paris de 1583.

Quod ad Cuspidii Pseudo testamentum attinet, quod Patrum nostrorum memoria conditum esse, multi sciunt, libens id illis concedo, qui sibi fucum fieri, a quo animo patientur. Ego illud alieno, priscarum Formularum familia sese inserebre, aut falso Vetustatis diplomate, commeare nequaquam ferre possunt.

Brisson reclame là le témoignage de plusieurs personnes, qui savent, dit-il, que cette pièce a été fabriquée sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ou au commencement du XVI<sup>e</sup>. Patrum nostrorum memoria. Il la juge si peu digne d'être seulement examinée, quoiqu'il donne dans cet endroit de son ouvrage tous les anciens Testaments, que les Livres ou les Inscriptions avoient fait passer jusques à son temps il ne daigne pas rapporter celui-ci. En effet on y trouve deux choses qui en prouvent manifestement la supposition, c'est la date qui est fautive, et que reconnoît très bien Glareanus, car Pompilius ne fut point Consul avec Lucius Marcus Philippus, ce fut Cneus Cornelius Lentulus Marcellinus. 2<sup>e</sup>. C'est qu'il parle de la Divinité non en Païen, mais en Chrétien. Nefas est divina non acquiescere voluntati. cum sive Fortuna, si quia est, sive Deus potius. Les Romains reconnoissoient une Déesse Fortune, et ne se seroient jamais servi de cette expression. Mais il n'est pas nécessaire de chercher d'autres preuves de cette supposition, preuves que ces deux pièces fourniroient en grand nombre. Le témoignage du Président Brisson qui a veu à peu près dans ce temps là suffit. Le caractère de Glareanus rend cette supposition très vraisemblable, d'autant plus qu'en publiant lui-même ces pièces, il ne dit point d'où il les a tirées. Omission qu'il n'auroit jamais fait, s'il avoit eu quelque chose de certain à dire sur ce sujet.

A l'ouïe de ce Testament Messieurs les Membres de la Société après avoir approuvé le sentiment de Monsieur De Brochat sur ce qu'il le croit supposé, ont parlé des précautions qu'il faudroit prendre pour faire des Testaments, afin de prévenir les procès qui en sont très souvent des suites.

Sentiment de Mr.  
le Bourcier Seigneur

Monsieur le Bourcier Seigneur a dit, que pour éviter les procès quand on veut faire son Testament, il faudroit consulter un Ami, qui étant moins prévenu que nous, plus tranquille, indiqueroit des moyens pour éviter toute contestation entre des Héritiers: il persisteroit tous les termes, il en éloigneroit les équivoques, et y mettroit une clarté, que ceux qui font leur testament ne jugent pas nécessaires, parce qu'ils comprennent parfaitement leur propre pensée; Car quand des Héritiers peuvent forger les termes, et les étendre, ou les resserrer pour augmenter leur Lot, ils ne manquent pas de le faire. Un Ami donc éclairé seroit plus en état de passer tous les termes qu'on emploie, que ceux même qui font leur testament, parce qu'il ne comprend notre pensée, qu'autant que la clarté de nos expressions les lui fait comprendre, au lieu que nous même, nous les comprenons sans le secours des termes.

Une partie de Messieurs les Membres de la Société aiant dessein d'aller passer la belle Saison à leurs Campagnes, et quelques uns se trouvant déjà absens, on a résolu d'interrompre la Société jusqu'à l'Automne...

### XXX Assemblée.

Du 30<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1743. Présens Messieur De Dochat Lieutenant Ballival, Seigneur Bourguemaître, Seigneur Bourcier, Polier Professeur, D'Apples Professeur, Duldignoz, Baron De Gersdorff.

La Société s'étant assemblée, comme on s'est trouvé en petit nombre, et que Monsieur le Conseiller De St Germain qui avoit promis de faire une Dissertation sur les Franc-Maçons étoit en ce moment absent, on n'a rien lu aujourd'hui, et on est convenu qu'on ne se rassembleroit que dans la quinzaine à cause du passage des garnisons qui sont le long du Lac, et qui doivent passer par ici sur la fin de la semaine prochaine, en s'en retournant.

On est encore convenu qu'on laisseroit à chacun le choix de la matière qu'il voudroit traiter, afin qu'il n'y eût aucune gêne pour personne.

Cependant chacun a pris la résolution de ne travailler que sur des Sujets poudant dont la connoissance peut intéresser Monsieur le Comte, en un mot des Sujets dont il est parlé dans les Réglemens.

Comme les pages de ce Livre qui me restent ne sont pas suffisantes pour écrire ce qui s'est passé dans la Société suivante, je les remplirai par des Réflexions que Monsieur le Bourcier Seigneur a pris la peine de mettre par écrit sur une Question après qu'on l'eût traitée dans la VIII<sup>e</sup> Société; C'est là où il faut les rapporter.

Question donnée dans la Société de Monsieur le Comte de La Lippe pour être traitée le 5<sup>e</sup> Janvier 1743.

S'il est permis de faire la guerre pour rétablir l'Équilibre entre les Puissances.

Réflexion de Mr.  
le Bourcier Seigneur.

1. Avant que de poser aucun Principe ou Règle au sujet de cette Question, il faudroit bien déterminer la nature du sujet, et ce que c'est au juste que cet Équilibre.

2. L'Équilibre dans les Corps matériels suppose des forces égales, ou un partage de quantité qui ne laisse rien d'un côté de plus que de l'autre. Dans les Corps Politiques ce seroit l'effet d'une distribution de Droits, de Puissance et de Ressources aussi juste et autant égale qu'il seroit possible, en sorte que l'un de ces corps put balancer l'autre.

3. L'idée de cet équilibre ne semble d'abord prisee, que dans les Maximes de la Justice distributive, de l'Équité naturelle, de l'Égalité primitive des Hommes vivans dans l'État de nature, auxquels on compare quelquefois les Souverains relativement entr'eux.

4. Elle paroît tirée encore de la nécessité apparente, et que l'on croit qu'il y a, à ce que les Sociétés soient à peu près d'égal force; de la sûreté dont jouiroit le Genre humain, si aucune Nation n'étoit en état de prédominer sur l'autre.

5. On juge qu'il en seroit à peu près dans les Corps unis, comme dans les Corps naturels, dans lesquels on observe que l'Équilibre des liquides et des Solides en fait la force, et la santé la plus parfaite.

6. Si cet Équilibre de Puissance est desirable, il faut savoir, s'il est également praticable, et si ce n'est point une belle chimère que l'on se propose.

7. S.



7.  
Si ce n'est point encore un masque d'Équité, dont se couvre la jalousie ou l'ambition.

8.  
Si l'on ne pense pas beaucoup moins à réparer l'inégalité des forces; qu'à les mettre de son côté.

9.  
Le but de la balance politique doit être ou de conserver l'équilibre ou il est; et de le rétablir ou il n'est pas. III

10.  
Pour juger de la bonté intrinsèque du but, il faudrait examiner si toute inégalité même évidente, est contraire à la Justice.

11.  
Or un Prince qui devient extrêmement Puissant, peut le devenir par un nombre de moyens qui n'ont rien d'injuste: comme par des Héritages, des Alliances, des Conquêtes même, lorsqu'elles viennent à la suite d'une Guerre légitimement entreprise.

12.  
Il peut obtenir encore cette supériorité par des endroits très louables, comme par le soin de favoriser les Arts, et le Commerce de ses Sujets, en peuplant de vastes États, en encourageant la culture des Terres, en des Pays jusques là incultes, en aguerriant ses Milices & en faisant des Découvertes et des Établissements dans le nouveau Monde.

13.  
Si un Prince déjà grand par lui même, peut devenir encore beaucoup plus puissant par des moyens si légitimes, il n'y auroit plus d'équilibre. Cependant la Justice ne sauroit permettre de chercher à le rétablir par la diminution d'une Puissance si justement établie.

14.  
Il seroit moins juste encore, si ce Prince puissant ne formoit aucune entreprise sur la Liberté ou les Droits des autres Souverains.

15.  
Il y a donc une inégalité compatible avec la Justice, tout comme il y en a entre les fortunes des Particuliers. Les vues de l'Équilibre, ne sauroient donc être dans tous les cas avouées et conduites par la Justice.

16.  
En de tels cas, il ne paroît pour le procurer qu'un seul moyen légitime de faire le contre-poids de cette Puissance. C'est des Alliances entre les Puissances les plus faibles, à titre de Lignes défensives, et de mesures pour résister en cas d'attaque; ou des Traités directs avec la Puissance que l'on redoute, dans lesquels on stipule la sûreté désirée.

17.  
Tout ce que la Justice peut encore permettre, est de prendre toutes les

mesures pacifiques, ou pour découvrir si le Prince trop puissant n'a point dessein d'abuser de sa Puissance; ou pour s'assurer à cet égard de sa droiture, ou pour l'interposer à ne point troubler les droits d'autrui; ou enfin pour lui servir de frein, et même pour l'empêcher absolument, s'il le peut, d'en venir à bout.

18.

La crainte, la défiance, les soupçons, certaines apparences même, ne pouvant être autorisées comme des motifs suffisans de prévenir celui que l'on craint, ne sauroient autoriser non plus des démarches plus violentes, tendant à prévenir l'attentat que l'on redoute.

19.

La Politique qui tendroit à rétablir l'équilibre ne peut donc être saine que dans ces deux cas; Ou lorsque le Prince trop puissant devient tel par des injustices, comme par des Guerres & des Conquêtes sans fondement; Ou lorsque la Balance penchant déjà trop de son côté, il montre évidemment par des actes non équivoques qu'il se propose d'en abuser.

20.

L'intérêt d'une Nation qui a pour but d'assurer ses avantages, ne peut en saine Politique donner au Prince qui la conduit plus de Droit pour y parvenir, que la Loi naturelle n'en donne à chaque Homme en particulier pour mettre à couvert les siens.

21.

Ce qu'on croira peut être pouvoir permettre, sera de prévenir le Prince dont on a de justes sujets de défiance. Sur quoi il me paroît clair, qu'à moins que l'on n'ait des preuves indubitables du dessein de nuire, d'un complot secrettement formé sur ses Droits, ou sur sa Liberté, ou tout au moins un nombre d'indices concourans ensemble, il n'y a aucun moyen d'exuser une prévention hostile.

22.

Encore faudroit-il supposer qu'il n'y eût nul moyen pacifique de s'expliquer sur de tels indices, ou de rendre inutiles des projets pareils.

23.

En général il est très dangereux de permettre, aux Hommes naturellement craintifs, ou aux Princes qui ont tant de motifs à la défiance, de troubler la Paix par de tels motifs.

24.

L'usage de la Guerre pour remettre l'équilibre, n'a pour l'ordinaire d'autre effet que de le déranger d'une autre façon.

25.

Dans la main violente des Princes ambitieux la Guerre n'y contribue pas

pas mieux que les mouvemens rude d'une main pesante ne contribueroient à l'équilibre d'une légère Balance.

26.

L'équilibre ne pouvant jamais devenir parfait vu les changemens naturels et inévitables qui arrivent à la fortune des Princes, les Politiques ne doivent jamais l'avoir pour objet de leurs plans, et de leurs démarches.

27.

On ne pourra donc avoir en vue que la portion grande ou petite que chaque Prince possède à titre légitime, ou reconnu tel par les Traités.

28.

Ainsi après une Paix générale, ce qui a été confirmé à chaque Prince est censé lui appartenir de Droit, et l'Etat respectif ou les Traités se trouvent alors est censé entr'eux l'équilibre.

29.

Un partage convenu, quoiqu'inégal est équivalent pour l'effet à une parfaite égalité; pourvu que la liberté y ait régné, et que chacun n'ait traité que de ce qui pouvoit lui appartenir.

30.

Il n'y a plus en ce cas que les absens non ouïs, ni appelés, ou dont on a compromis les Droits qui puissent s'en plaindre.

31.

Par rapport aux Contractans, il n'y a plus que les Dérégulations aux conditions du Traité qui puissent justement être attaquées par les armes.

32.

Il peut y avoir dans un Traité des clauses pour prévenir l'agrandissement de ceux que l'on craint, de la violation desquelles sur tout naîtroit une Guerre légitime. P. e. Que tel Prince s'abstiendrait du Commerce dans les Indes, ou autre clause qui gêneroit sa Liberté naturelle.

33.

En de tels cas, il ne sera pas, parce que tel Prince étend son pouvoir, qu'on pourra lui faire la Guerre, mais parce qu'il enfreint une des Suretés qu'il a volontairement donnée contre la crainte de son agrandissement.

34.

En général même tout Prince qui donnant de forts ombrages à ses voisins refusera de donner des Suretés raisonnables pour les dissiper peut légitimement être prévenu.

35.

Le but principal de la Balance en Europe est de rendre impraticable toute vue à la Monarchie universelle.

36.

Autre vue d'empêcher s'il est possible l'oppression d'aucune Souveraineté actuelle, pour en empêcher celle d'un autre Monarque.

37. Les

37.

Les Républiques devroient être ménagées, et maintenues avec le plus de soin, parce qu'elles n'auroient jamais de telles vues, et qu'il est beaucoup plus difficile qu'elles y parviennent.

38.

Les Monarchies despotiques sont à cet égard les plus à craindre, & c'est aussi de toutes les Souverainetés celles dont on doit le plus chercher à limiter les progrès.

39.

De là il résulte que les Roïaumes ou le pouvoir du Roi est limité par des Parlemens ou des Etats seront moins sujets à de tels excès.

40.

La raison en est que la Nation a toujours un intérêt opposé à l'excèsif agrandissement de son Roi.

41.

C'est une chose certaine que les Sujets deviendront toujours plus petits, à mesure que leur Roi deviendra plus grand. La même supériorité qu'il aura sur les autres Princes, lui servira à éteindre la Liberté.

42.

Donc si les Peuples étoient sages, ils ne se préféreroient qu'à regret aux nouvelles Conquêtes de leur Prince.

43.

Donc si les Princes étoient prudents, il devroit entrer dans leur plan d'équilibre une vue générale de maintenir aussi bien la Liberté et les Droits bien reconnus des Sujets opprimés contre des Princes Tyrans; parce que cette oppression peut frayer à ceux-ci un chemin plus aisé au pouvoir exorbitant et illimité.

44.

Et le bien prendre le véritable intérêt des Princes n'est d'acquiescer ni au dedans, ni au dehors une Puissance arbitraire et démesurée.

45.

Les plus habiles sont ceux qui maintiennent et qui perfectionnent, plutôt que ceux qui agrandissent et qui négligent, ce qui est assez ordinaire aux grandes Puissances.

46.

Une grande masse veut souvent par son propre poids. C'est ce qui est arrivé constamment aux grandes fortunes, et aux Empires trop vastes.

47.

Les Anciens ont bien eu l'idée de l'équilibre, ont'eux et quelque Nation voisine, quand elle leur a paru trop puissante: mais nullement de la Balance universelle. Ainsi les Grecs ont cherché par leur

union à se maintenir contre les Rois de Perse et de Maédoine.  
Mais ni eux, ni les autres Peuples n'ont su prévenir la vaste Domi-  
nation des Romains, ni l'inondation des Septentrionaux. L'une et  
l'autre seroit vraisemblablement impraticable aujourd'hui.

48.

On doit sans doute l'équilibre et au commerce plus fréquent  
des Nations entr'elles, et à l'étude appliquées des forces et des vues  
de chaque Etat.



Préface	1
I. Assemblée. Etablissement de la Société	2
II. Assemblée. Des avantages que la Religion procure à ceux qui l'observent.	5
III. Aff. De l'origine des Devoirs & des Droits réciproques	14
IV. Aff. Des avantages que la Religion procure à un homme considéré comme particulier & comme souverain.	25
V. Aff. De l'utilité de la Religion dans la société civile	52
VI. Aff. De l'essential de la Religion	71
VII. Assemb. Essai sur l'origine des devoirs de l'homme	83
VIII. Assemb. Comment on peut justifier les Princes qui, sous prétexte de maintenir l'équilibre en Europe prennent les armes, contre un autre Prince ou le dépouillent des successions qui lui viennent de Droit.	100
IX. Assemb. De la suite des gloires et de la véritable grandeur.	131
X. Assemb. De l'histoire l'utilité de l'histoire par rapport à un souverain	141
XI. Assemb. Du caractère des hommes et de celui des femmes	155
XII. Assemb. De la véritable grandeur	160
XIII. Assemb.	186
XIV. Assemb. De l'influence de l'exemple	190
XV. Assemb. Projets, contre la piété, rapatriés	202
XVI. Assemb. De l'égalité des hommes	211
XVII. Assemb. Des qualités extérieures qu'un Prince doit avoir	220

But de la Société de Mungieur la Comte de La Lippe	pas
Nom des membres de cette Société	p. 1
Règlements de la Société	p. 2
Lang donné par le sort aux Membres de la Société, pour travailler sur quelque matière	5
Des avantages de la Religion en général par rapport à ceux qui en observent les préceptes, par Discours de Mungieur le Professeur D'Egypte	6
Sentimens de l'Assemblée sur ce sujet	11
Discours de M <sup>r</sup> le Comte de St. Pierre sur l'Origine des devoirs les uns envers les autres, sur l'Origine des Droits les uns contre les autres, sur les Sentimens de l'Assemblée	17
Discours de M <sup>r</sup> le Comte. Des avantages que la Religion procure à un homme considéré comme particulier & comme souverain, par M <sup>r</sup> le Rector Polien	25
Sentimens de l'Assemblée	27
Discours de M <sup>r</sup> le Comte. De l'utilité de la Religion dans la société civile par M <sup>r</sup> le Bourgeois Saignes	47
Sentimens de l'Assemblée	52
Discours de M <sup>r</sup> le Comte. De l'origine des devoirs de l'homme par M <sup>r</sup> de St. Germain	59
Sentimens de l'Assemblée	62
Discours de M <sup>r</sup> le Comte. De l'égalité des hommes	71
Sentimens de l'Assemblée	72
Discours de M <sup>r</sup> le Comte. Essai sur l'origine des devoirs de l'homme par M <sup>r</sup> de St. Germain	77
Sentimens de l'Assemblée	83
Discours de M <sup>r</sup> le Comte. Des qualités extérieures qu'un Prince doit avoir	84
Sentimens de l'Assemblée	96